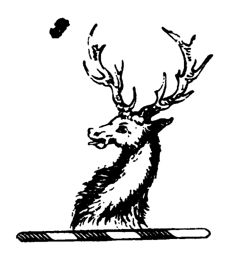
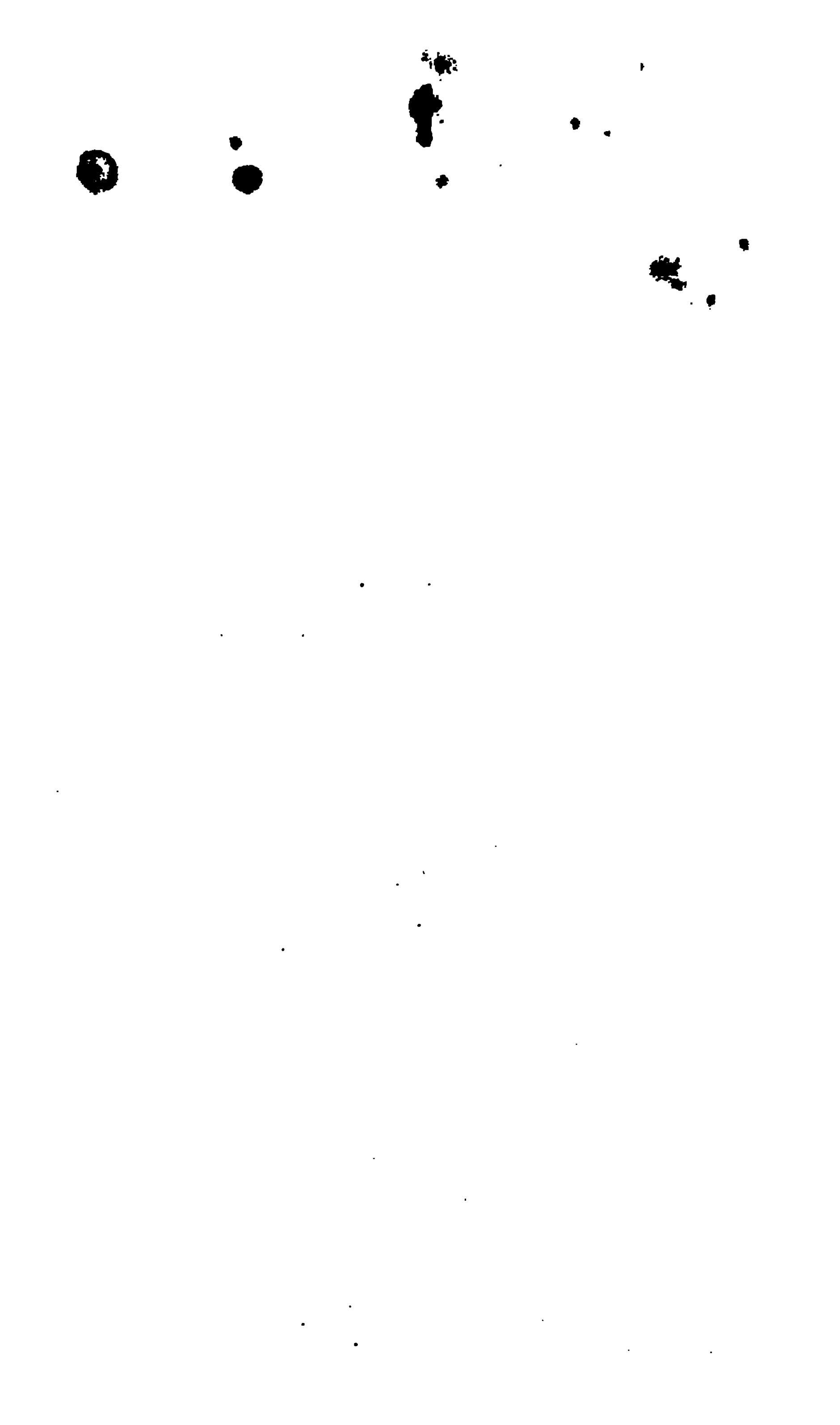






HISTOIRE
DE FRANCE.



HISTOIRE
DE FRANCE,

PAR

M. LE COMTE DE SÉGUR,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, PAIR DE FRANCE, etc. etc.

TOME HUITIÈME.

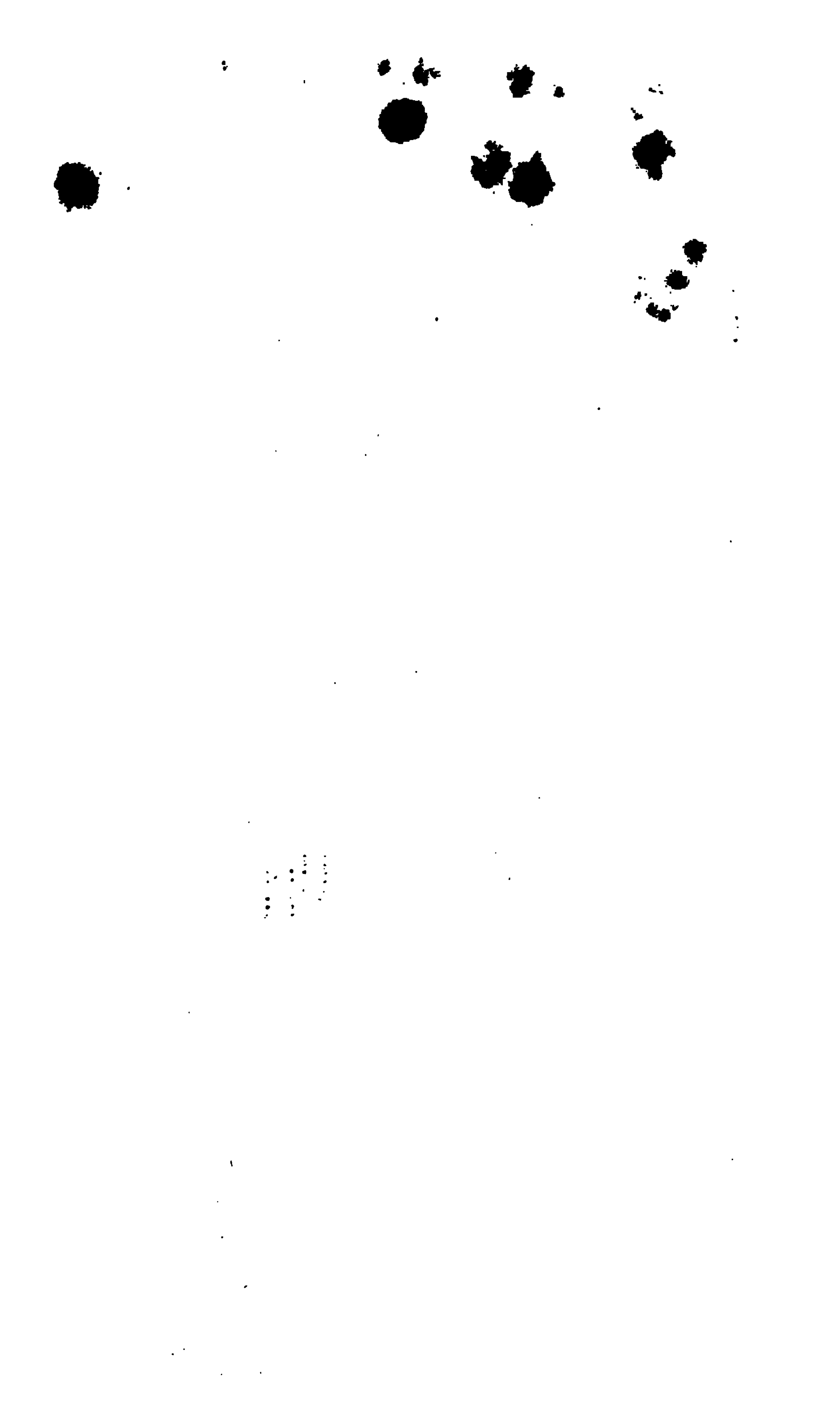


BRUXELLES,

ARNOLD LACROSSE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE DE LA MONTAGNE, Nº 1015.

1829.



HISTOIRE MODERNE.

HISTOIRE DE FRANCE.

CHAPITRE PREMIER.

SUITE DES VALOIS.

CHARLES VI.

(1380.)

État de la France. — Caractère des princes. — Assemblée pour la régence. — Soulèvement à Paris. — Sacre du roi à Reims. — Son entrée à Paris. — Disgrâce de La Rivière. — Soulèvement contre les impôts. — Traité avec le duc de Bretagne. — Incidens causés par le schisme. — Plainte de l'Université. — Émeute à Rouen. — Révolte des Maillotins. — Punition des séditieux. — États-généraux à Compiègne. — Guerre de Flandre. — Intrigues de Dubois pour Artevelle. — Siége de Gand. — Prise de Bruges. — Passage de la Lys par l'armée royale. — Grand conseil à Gand. — Bataille de Rosbec. — Défaite des Flamands. — Retour du roi. — Alarme des Parisiens. — Leur désarmement. — Supplice de l'avocat-général Desmarets. — Expédition contre les Anglais. — Mort du comte de Flandre. — Combat singulier. — Le jugement de Dieu. — Combat de Carouge et de Legris. — Invasion du duc d'Anjou en Italie. — Mariage de Charles et d'Isabelle. — Vain projet de descente en Angleterre. — Prise de Dam. — Affaires d'Écosse. — Attentat de Charles-le-Mauvais. — Son procès. — Sa mort terrible. — Continuation de la guerre. — Nouveau projet de descente. —

Arrestation de Clisson. — Gouvernement du roi. — Assemblée à Reims à ce sujet. — Mort du cardinal de Laon. — Voyage du roi.

État de la France.

CHARLES VI était âgé de douze ans, lorsque la mort de son père laissa tomber dans ses faibles mains le sceptre de la France.

La sagesse du feu roi avait, en peu d'années, effacé les traces des désastres et des calamités que la défaite de Poitiers, la captivité du roi Jean, et une sanglante anarchie avaient attirés sur le royaume.

L'étranger était chassé; on avait expulsé ou exterminé les brigands; la discipline, la confiance, la victoire rendaient à l'armée son ancien lustre et une force nouvelle. Le peuple, soulagé d'une longue misère, reprenait ses travaux avec sécurité, et l'activité du commerce commençait à renaître.

Enfin, pour la première fois, le gouvernement, non-seulement se trouvait dispensé de recourir à d'odieuses exactions pour faire face à ses dépenses, mais il possédait même un trésor considérable et suffisant, soit pour commander la paix, soit pour soutenir avec avantage la guerre, si l'ambition des Anglais se refusait à toute conciliation.

Cependant ce fut précisément ce trésor, amassé par Charles V, qui devint la cause des premiers malheurs de son fils, parce qu'il excita la cupidité des princes, et sema entre eux les germes d'une funeste division.

Condillac, à ce sujet, nous offre des observations trop sages pour ne pas être répétées et méditées.

« Lorsqu'un roi a du superflu, dit ce judicieux his-
» torien, il doit l'employer à des travaux, ou à sou-
» lager son peuple par la diminution des impôts.
» Charles ne l'avait pas fait, et ce fut une faute. Ses
» frères dilapidèrent son trésor; et les princes devin-
» rent presque aussi puissans que le monarque.

» Pendant que les rois détruisaient d'un côté le
» gouvernement des fiefs, ils le rétablissaient de l'autre
» en donnant à leurs cadets de grands domaines avec
» tous les droits féodaux. Ils auraient acquis de bonne
» heure une grande puissance, et prévenu bien des
» troubles, si, conservant toutes les terres qu'ils réu-
» nissaient à la couronne, ils n'avaient donné pour
» apanage aux princes du sang que des honneurs et
» des revenus.

» Mais, par un amour mal entendu, ils semblaient
» vouloir que tous leurs fils fussent des seigneurs
» puissans. Ils ne prévirent pas que ces nouveaux
» vassaux seraient de nouveaux ennemis, que l'am-
» bition les armerait les uns contre les autres, enfin
» que la puissance de tant de princes ferait le mal-
» heur des peuples, et tendrait à la ruine même de
» la famille royale.

» On vit les effets de cette conduite sous Charles VI;
» alors le royaume devint un théâtre de guerres, de
» crimes, de calamités; et les princes du sang, sacri-
» fiant à la discorde jusqu'à leurs propres intérêts,
» placèrent eux-mêmes la couronne de France sur
» une tête étrangère. »

Charles V, au moment de terminer son règne glo-
rieux, ne dissimula pas le profond chagrin et la som-
bre inquiétude que lui inspiraient la faible enfance

de son fils et les passions ardentes des princes auxquels il était forcé de confier sa jeunesse.

Caractères des princes.

Louis, duc d'Anjou, était spirituel, éloquent, exercé aux affaires et aux armes, mais ambitieux, cupide et prêt à tout sacrifier pour satisfaire une soif ardente de puissance, de gloire et de richesses.

Déjà, malgré les sages représentations de son souverain et de son frère, il avait opprimé l'Aquitaine, pillé le Limousin, et fait gémir le Périgord et le Languedoc sous le poids des plus lourds impôts.

Ce prince séduisait, corrompait les grands, dont il avait besoin, flattait le clergé pour s'assurer son appui, et dépouillait sans pitié le peuple, qui ne pouvait lui opposer de résistance.

Cependant celui de Montpellier, poussé au désespoir, s'était révolté contre lui. Une reine, Jeanne de Naples, trop fameuse par ses crimes, offrait au duc d'Anjou, dont elle sollicitait l'appui, l'appât d'un trône, celui de Naples; et le désir d'atteindre le but de son ambition, augmentait encore son impatience d'amasser, par tous les moyens possibles, assez de richesses pour porter avec succès ses armes en Italie.

Jean, duc de Berry, semblait formé par la nature pour faire espérer quelque consolation et quelque appui aux Français contre le joug pesant de son frère. En effet, on le trouvait juste, affable, populaire, lorsqu'il suivait ses propres penchans; mais aucune vertu n'est utile, si elle est dénuée de force. Ce prince, esclave de tous ceux qui l'entouraient, n'agissait que par leurs conseils, ne pouvait résister au plaisir de les enrichir; il leur conseillait la justice, et laissait leurs exactions impunies. Pour faire le bien, il faut

le connaître. Le duc de Berry, mal élevé, était trop ignorant pour ne pas être facilement et fréquemment trompé.

On voyait néanmoins chez lui une bibliothèque, chose rare en ce temps; il aimait, non les lettres, mais les livres comme objets de luxe, comme curiosité de haut prix, comme il aurait aimé de riches meubles et des bijoux précieux.

Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, avait dès ses premières années, par une vaillance brillante, par une intrépide fermeté, mérité à la bataille de Poitiers la faveur du roi Jean son père, et l'estime de tous les chevaliers d'Angleterre et de France.

L'élévation de son âme semblait promettre au peuple les vertus d'un grand prince. Il ne manquait pas d'habileté; mais de nombreux défauts ternirent et entachèrent ses belles qualités; fastueux, prodigue, ambitieux non pour la patrie, mais pour lui-même, il n'entreprenait jamais rien de grand que pour l'intérêt de sa propre grandeur.

Ses prodigalités, augmentant sans cesse ses besoins, triomphaient même de son orgueil, car on le vit souvent, malgré la fierté de son caractère, pardonner des offenses pour de l'argent, et faire, comme le dit un historien, un trafic honteux de sa clémence.

Un autre prince, le duc de Bourbon, méritait plus de confiance et d'estime par sa modération, par sa probité; mais ses vertus étaient peu actives; les obstacles le décourageaient; et las de lutter contre tant de passions criminelles, au lieu de chercher à donner aux affaires une plus noble et plus utile direction, il se retirait fréquemment d'une cour où le

langage de la sagesse était si mal accueilli et si peu écouté.

Le duc de Bourgogne et le duc de Berry, fondant leurs prétentions sur la préférence que leur avait toujours accordée le feu roi, se croyaient des droits certains à la régence, parce que ce monarque, en mourant, leur avait recommandé l'éducation et les intérêts de son fils.

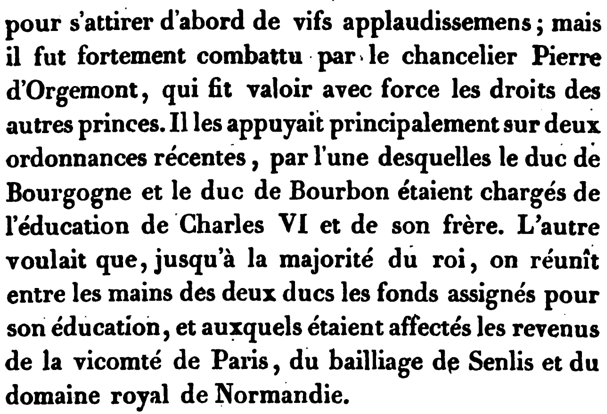
Charles V avait organisé en 1374 un conseil de tutelle; mais il n'avait pas nommé de régent, et le duc d'Anjou, comme l'aîné des princes, ne croyait pas qu'aucun d'eux pût lui disputer le droit de tenir les rênes du gouvernement. La décision ne pouvait émaner du trône, alors occupé par un roi enfant. Ce jeune prince était à Melun, et le duc d'Anjou à Paris.

Dans ce temps de désordre, on ne pouvait s'appuyer sur aucune loi, aucune règle, aucun précédent. Chacun défendait ses prétentions par les moyens qui lui paraissaient les plus convenables, la persuasion, l'intrigue, la corruption, et, en cas de nécessité, la force des armes.

Assemblée pour la régence.

Les princes convoquèrent à Paris une assemblée composée de princes, d'évêques, de seigneurs et de membres du parlement et de la chambre des comptes; on n'y appela point de députés des communes, car, dans ce temps, elles étaient, suivant le caprice ou le besoin des gouvernemens, tantôt libres, et tantôt opprimées.

Les priviléges royaux se voyaient aussi souvent violés que les droits du peuple. Le duc d'Anjou demanda hautement la régence; et l'avocat-général, Jean Desmarets, plaida sa cause avec assez d'éloquence



pour s'attirer d'abord de vifs applaudissemens; mais il fut fortement combattu par le chancelier Pierre d'Orgemont, qui fit valoir avec force les droits des autres princes. Il les appuyait principalement sur deux ordonnances récentes, par l'une desquelles le duc de Bourgogne et le duc de Bourbon étaient chargés de l'éducation de Charles VI et de son frère. L'autre voulait que, jusqu'à la majorité du roi, on réunît entre les mains des deux ducs les fonds assignés pour son éducation, et auxquels étaient affectés les revenus de la vicomté de Paris, du bailliage de Senlis et du domaine royal de Normandie.

Les opinions se trouvaient si divisées dans cette assemblée, qu'il restait peu d'espoir de les concilier. Après de vives discussions, on se sépara en tumulte; chacun des princes fit venir des troupes pour soutenir son parti.

Paris allait ainsi devenir, dès les premiers jours du nouveau règne, le théâtre d'une discorde fratricide; mais les alarmes, les plaintes et les prières du peuple et de ses magistrats, suspendirent les coups que tant de glaives s'apprêtaient à frapper.

Les princes choisirent des arbitres pour régler leurs différends. Une nouvelle assemblée fut convoquée; et sur le rapport des arbitres, elle décida que le titre de régent serait conféré au duc d'Anjou jusqu'à l'époque du sacre du roi; que le régent ferait émanciper le jeune monarque, enfin que le sacre eût lieu dans le délai d'un mois; enfin, qu'après cette cérémonie, le royaume serait gouverné, au nom du roi, par le conseil des princes ses oncles.

La formation de ce conseil fut réglée par un acte

conservé à la chambre des comptes. Telles étaient ses principales dispositions : les quatre princes formeront le conseil du roi; leur aîné, le duc d'Anjou, présidera le conseil. En son absence on ne pourra rien y décider d'important sans lui en donner avis, et recevoir son consentement.

Les quatre princes nommeront les douze membres du conseil, dont les séances se tiendront à Paris, sauf les cas d'une urgente nécessité.

Aucune autorité ne pourra s'opposer à l'exécution des ordres du conseil général.

Les princes nommeront les capitaines et officiers de la garde du palais, les sénéchaux, baillis et receveurs, conformément à l'avis de la majorité des membres du conseil.

Ce conseil ni les princes ne pourront aliéner les domaines royaux qu'à vie, et d'un consentement unanime.

Il sera fait un inventaire des finances et joyaux du roi.

La garde du jeune monarque et celle de son frère, alors duc de Touraine, et depuis duc d'Orléans, seront confiées aux ducs de Bourgogne et de Bourbon, qui choisiront leurs officiers, avec l'approbation des ducs d'Anjou et de Berry.

Enfin on convint que, relativement aux affaires graves, telles que le mariage du roi, les déclarations de guerre, les traités de paix et d'alliance, l'avis du président, duc d'Anjou, quoique contraire à l'opinion des membres du conseil, ne pourrait prévaloir sur elle.

L'opiniâtreté du régent s'opposa long-temps à la

conclusion de cet acte, qui, selon lui, limitait trop strictement son pouvoir; mais on parvint à vaincre sa résistance, en lui adjugeant la plus forte partie de l'argent, de la vaisselle et des bijoux du feu roi.

Tandis qu'on s'efforçait ainsi de terminer les querelles des princes et d'apaiser leur passions, leurs troupes, sans discipline, pillaient les provinces, et principalement les environs de Paris.

Vainement on envoya des ordres pour réprimer ces excès: les soldats continuèrent leurs brigandages; les villageois, désolés, au lieu de fournir des subsistances aux villes, venaient en foule y chercher un asile et du pain. Le peuple, à son tour, poussé au désespoir, se révolta contre une autorité qui ne le protégeait plus.

Soulèvement à Paris.

De fréquentes séditions éclatèrent dans l'Ile-de-France et en Picardie. La populace de Paris, s'étant soulevée, se saisit de la personne de Jean de Culdoé, prévôt des marchands, le contraignit de marcher à sa tête, et courut au palais du régent pour exiger de ce prince la diminution des impôts.

Le duc espéra calmer ce mécontentement en promettant, au nom du roi, que le peuple serait soulagé, mais ses paroles n'inspirèrent aucune confiance aux rebelles.

Dans tous les quartiers, des attroupemens nombreux se multiplièrent; la multitude exaspérée marqua en craie rouge les maisons des magistrats et des riches, qu'elle avait résolu de livrer au pillage.

Pendant ces scènes tumultueuses, on retenait le roi à Melun, dans la crainte que les insurgés ne s'emparassent de sa personne.

Les princes sentirent que, pour faire diversion à ces violens orages, il fallait occuper le peuple par les préparatifs du sacre, par des tournois et par des fêtes, et en lui donnant l'espérance de voir l'autorité royale mettre un terme aux maux dont il se plaignait.

Le régent hâta donc l'émancipation du roi, que de nombreuses troupes allèrent chercher à Melun pour le conduire à Reims.

Ce cortége militaire excita la joie du jeune monarque, qui n'aimait alors, comme toute la jeune noblesse, d'autres jeux que ceux qui lui présentaient l'image de la guerre.

Dès qu'il se vit entouré d'hommes d'armes, il demanda pourquoi il ne voyait pas, à la tête de ses troupes, un connétable, un successeur de Duguesclin.

Vainement on lui dit qu'il suffisait à sa dignité que son escorte fût commandée par un garde de l'oriflamme, il insista; et l'épée de connétable fut donnée à Olivier de Clisson, suivant les intentions manifestées par le feu roi, qui, peut de temps avant sa mort, avait dit que, parmi les capitaines français, le brave Clisson lui paraissait seul capable de remplacer Bertrand Duguesclin.

On vit alors les courtisans s'extasier sur les penchans belliqueux du jeune roi, comparer son enfance à celle d'Achille, et transformer en héros le malheureux prince dont la démence devint, peu de temps après, la cause des malheurs et de l'humiliation de la France.

Le duc d'Anjou, forcé de céder aux vœux publics et aux prétentions de ses frères, voyait avec humeur qu'on ne lui avait accordé qu'un pouvoir précaire:

son ambition était trompée; il espéra s'en dédommager en satisfaisant une autre passion non moins dominante, la cupidité. Il savait que le feu roi avait fait cacher avec beaucoup de soin, dans le château de Melun, une grande quantité d'or et d'argent, en lingots et en barres.

Ce secret n'avait été confié qu'à peu de personnes, et sous le serment de se taire et de ne révéler ce mystère qu'au roi lorsqu'il serait majeur. Tous restaient fidèles à leur promesse; leur dévouement à Charles V lui survivait.

Le régent, impatient de découvrir cette riche proie, fit inutilement fouiller tous les lieux où il croyait pouvoir la trouver; enfin, ayant appris que le chambellan Savoisy, l'un des favoris du feu roi, avait été admis dans sa confidence, il le menda près de lui, et tenta vainement tous les moyens de séduction pour le faire parler. Irrité de ses refus, il eut recours aux menaces, mais sans succès, enfin, appelant le bourreau, il lui ordonna de décapiter Savoisy, s'il persistait dans sa résistance.

A la vue du glaive, à l'approche de la mort, le courage du chambellan fléchit: le secret est trahi; et le régent s'empare du trésor, dépouillant ainsi, sans scrupule, son royal pupille et l'État d'une ressource que tant de dangers imminens rendaient nécessaire et précieuse. Le régent, satisfait d'avoir atteint son coupable but, partit de Melun, et rejoignit le roi à Reims.

Sacre du roi à Reims.

Le 4 novembre (1), le monarque fut sacré. Avant

(1) 1381.

les cérémonies, Charles VI fut armé chevalier; son oncle lui ceignit l'épée, et le roi accorda ensuite le même honneur à douze jeunes seigneurs.

Divisés sur toutes les affaires importantes, les princes étaient toujours d'accord lorsqu'il s'agissait de luxe, de fêtes, de cérémonies et de prodigalités. Ils plaçaient la grandeur, non dans les actes de la justice, mais dans l'appareil de la puissance; et, loin de chercher à se concilier le respect et la reconnaissance des peuples par des soulagemens et par des bienfaits, ils ne songeaient qu'à l'éblouir par l'éclat de leur représentation, par le nombre de leurs officiers, de leurs gardes, par la richesse de leurs équipages, et par la magnificence de leurs armures.

Le roi, entouré de ses quatre oncles, des ducs de Brabant, de Lorraine et de Bar, des comtes d'Eu et de Namur, des fils du roi de Navarre, et suivi d'une foule de jeunes chevaliers, fit son entrée solennelle dans Reims, précédé d'un grand nombre d'hommes d'armes, de vingt-quatre trompettes, et aux acclamations d'un peuple toujours disposé à croire qu'un nouvel astre qui se lève, brille pour veiller à sa prospérité.

Tous les anciens usages furent scrupuleusement suivis; car toujours l'inutile étiquette se montre aussi constante que la législation est variable. Avant de recevoir l'ordre de la chevalerie, Charles fit avec exactitude la veillée des armes dans la cathédrale.

Lorsque l'archevêque lui donna l'onction sacrée avec l'huile contenue dans la sainte-ampoule, le duc de Touraine, depuis duc d'Orléans, et frère du roi, portait *la Joyeuse*, célèbre épée de Charlemagne.

Le sacre fut suivi d'un grand festin : les prélats étaient assis à la droite du monarque, les princes à gauche; mais il s'éleva entre ceux-ci une vive dispute sur la préséance : on ne put les accorder. Le duc d'Anjou, comme l'aîné de tous, se plaça le premier auprès du roi, qui le lui permit; mais le duc de Bourgogne, décidé à soutenir ses droits comme premier pair du royaume, s'élance vivement entre son frère et le monarque, et s'assied près du roi.

Cette action audacieuse étonna les princes tellement qu'ils n'osèrent murmurer, reconnaissant probablement qu'à la cour comme au combat, ce n'était pas sans raison qu'on lui avait donné le nom de Philippe-le-Hardi.

On vit à ce festin pratiquer un usage aussi incommode qu'étrange : les grands officiers, Coucy, Clisson, l'amiral de Vienne et La Trémouille, revêtus d'habits de drap d'or, et montés sur des chevaux de parade, présentaient les plats au roi, et les déposaient sur la table.

Pendant le repas, on représenta, devant le roi, des pièces de théâtre religieuses, et connues sous le nom de *Mystères*.

Le président Hénault remarque, comme une grande innovation, que Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, fut le seul des pairs laïcs qui assista au sacre de Charles VI. Louis, comte de Flandre, était absent, et les quatre autres pairies se trouvaient réunies à la couronne.

L'importance politique qu'on avait attachée à cette cérémonie, pour laquelle on n'attendit point que le jeune roi eût atteint sa majorité, prouve, dit Lévêque,

qu'à cette époque on continuait à croire que l'onction sainte constituait la royauté.

Son entrée à Paris.

Moins la monarchie avait de force, plus on croyait devoir lui donner d'éclat : les fêtes furent somptueuses et prolongées. La noblesse y étala un luxe qui augmentait le mécontentement du peuple opprimé. Ce peuple lui-même, plus par crainte que par affection, fit de grands préparatifs de réjouissances dans les villes où le jeune monarque devait passer ; mais ses oncles ne lui permirent pas d'y entrer. Ils craignaient qu'au milieu des acclamations publiques, le roi n'entendît éclater des plaintes trop fondées et de trop justes reproches contre leur administration. Paris fut la seule de ces villes où Charles VI fit une entrée solennelle ; et, pendant trois jours, on amusa le jeune prince par de brillans tournois, par des bals et par des festins.

Le premier acte de sa volonté fut un acte de ressentiment : le cardinal de La Grange, ministre des finances, et confident du feu roi, avait déplu par sa sévérité au jeune Charles, au point de lui faire dire à Savoisy : « Prenez patience, nous serons bientôt » vengés de ce prêtre. » Il voulait le faire arrêter ; mais le cardinal se sauva d'abord chez Desmarets, avocat-général, et bientôt après chercha un asile près du pape Clément VII. Il fut privé de ses pensions et de ses bénéfices.

Les favoris de la nouvelle cour s'empressaient de chasser et d'exiler tous les amis de Charles le Sage. les passions basses et cupides remplaçaient partout l'honneur et la vertu ; ce qui annonçait trop visiblement qu'un règne désastreux succédait à un règne habile.

Disgrâce de la Rivière.

Un des hommes qui avaient mérité, par les plus éminens services, l'amitié et la confiance du feu roi, le sire de La Rivière, fut disgracié par les intrigues du comte de Saint-Pol. Depuis, ce même comte de Saint-Pol devint un des chefs les plus ardens de ce parti bourguignon dont la tyrannie et la cruauté inondèrent de sang Paris.

Saint-Pol avait inspiré une vive passion à Mathilde, fille du prince de Galles ; elle voulait l'épouser. Charles V s'y opposa ; et comme, malgré sa défense, le mariage se fit, Saint-Pol fut exilé. Il attribua sa disgrâce au sire de La Rivière, et jura de s'en venger.

Mais La Rivière conservait ce qu'on rencontre rarement dans le malheur, un ami ferme et constant. Le connétable de Clisson croyait lui devoir la dignité dont il était revêtu. Il le soutint contre ses ennemis, lui obtint l'appui des ducs de Bourgogne et de Bourbon, et le fit rétablir dans sa charge, malgré tous les efforts du comte de Saint-Pol et du duc de Berry.

La philosophie reproche injustement aux historiens modernes les récits qu'ils sont obligés de faire de ces intrigues et de ces querelles des cours ; ce n'est pas leur tort ; c'est celui des monarchies. Les affaires y sont conduites par les hommes qui entourent les rois ; leurs basses passions ont une haute influence sur les plus grands événemens, et peuvent seules en faire connaître les véritables causes.

Il n'existait plus de prétexte pour conserver des troupes autour de Paris ; les princes les licencièrent, mais ne purent les payer. Elles s'en dédommagèrent en pillant les maisons, en dévastant les champs. D'universelles plaintes s'élevèrent, et le duc de Bourgogne

accusa le duc d'Anjou d'être l'auteur de ces désordres, parce qu'il avait enlevé le trésor de Melun, et privé par là le gouvernement des moyens de subvenir aux dépenses les plus nécessaires.

Le duc d'Anjou ne répondit à ces reproches que par des menaces. Desmarets fit de vains efforts pour réconcilier deux princes, dont l'un voulait accaparer tout l'argent de l'État, et l'autre concentrer en lui tous les pouvoirs.

Soulèvement contre les impôts.

Cependant on avait promis aux Parisiens qu'après le sacre ils seraient déchargés d'impôts ; cet engagement ne fut pas rempli. La multitude se souleva, et se porta en tumulte au palais du régent.

Le prince et le chancelier employèrent tour à tour, sans succès, les réprimandes et les promesses. Les attroupemens devinrent de plus en plus nombreux. Enfin, par l'avis de l'avocat-général Desmarets, on publia un édit qui supprimait les impôts.

Le peuple montra dans sa joie une licence effrénée non moins redoutable que sa colère. Il livra au pillage les maisons et les bureaux des percepteurs. La noblesse de Paris accrut encore ce désordre : elle devait beaucoup aux juifs ; et, pour se libérer, elle excita contre eux la fureur de la populace : ils furent battus, pillés. Plusieurs prirent la fuite. On demandait à grands cris leur bannissement.

En lisant ces détails dans les écrits de Juvénal des Ursins et du moine auteur de l'histoire anonyme de Charles VI, on ne se croit plus dans la capitale de la France, mais au milieu des villes barbares de Tunis et d'Alger.

Les Anglais profitèrent de cette anarchie : jusque

là, leur armée, commandée par Buckingham, s'était vue, en traversant la France, harcelée par de nombreux détachemens qui la ruinaient en détail : c'était le sage système du feu roi.

Mais, depuis le nouveau règne, les nobles qui commandaient ces corps se dispersèrent, sacrifiant l'intérêt public à leurs intérêts privés. Ils s'éloignèrent de l'ennemi qu'ils devaient combattre, pour se rapprocher des princes, dont ils désiraient obtenir la faveur.

Traité avec le duc de Bretagne.

Les Anglais alors continuèrent sans obstacle leur marche, et passèrent la Sarthe, la Mayenne, pour s'établir dans le Maine et l'Anjou. De là ils comptaient entrer en Bretagne; mais heureusement le souverain de ce duché, au lieu de les accueillir, comme ils l'espéraient, leur opposa une barrière redoutable.

Ce prince avait déclaré à ses barons qu'il était déterminé à changer de système. « Je haïssais, dit-il, » non la France, mais son roi. Ma haine est morte » avec lui. J'ai détesté le père, j'aime le fils; j'ai com- » battu l'un, je défendrai l'autre. L'indépendance de » la Bretagne est mon but. Je ne crains plus que les » Français la détruisent, et je dois à présent être en » garde contre les Anglais qui la menacent. »

Il annonça à Buckingham qu'il recevrait dans ses villes avec plaisir sa personne, mais non ses troupes. En effet, le général anglais s'étant avancé près de Rennes, les portes en furent fermées à ses soldats. Il y fut seul admis, et le duc lui déclara que la noblesse verrait avec peine le séjour de son armée dans le duché, et que même la ville de Nantes venait déjà de se prononcer pour la cause du roi de France.

Ainsi les succès de Buckingham se bornèrent au pillage du Maine, de l'Anjou et de la Touraine.

En France on désirait la paix: Clisson et Beaumanoir combattirent les intrigues de Buckingham, et décidèrent le duc à envoyer au roi le vicomte de Rohan, Gui de Laval et Guy de Rochefort, qui promirent en son nom, au monarque, soumission et vassalité.

Les ducs de Bourgogne et d'Anjou, divisés pour l'administration, s'accordèrent sur la politique. Ils promirent au duc oubli et pardon, à condition qu'il reconnaîtrait Charles pour souverain, et viendrait lui rendre hommage.

Le traité qui fut conclu est conservé dans l'inventaire des chartes. « Par ce traité, il est convenu que » ledit duc devait venir devers le roy, accompagné » des gens de son pays, ainsi qu'il voudrait; et luy » estant devant le roy à genoux, en présence desdits » ambassadeurs, dira au roy telles paroles: *Mon très* » *redouté seigneur, je vous supplie que vous me veuil-* » *lez pardonner de ce que je vous ay courroucé, dont* » *il me déplaist bien fort, et de tout mon cœur;* et » après ces paroles, à la prière des amis dudit duc, » le roy lui pardonnerait; et après ledit pardon, le- » dit duc ferait hommage au roy du duché de Bre- » tagne, et comme il l'avait autrefois fait. Que le » comté de Montfort luy serait rendu, dont il ferait » aussi hommage; et que ledit duc jurera d'estre à » l'avenir bon et loyal serviteur du roy et du royaume, » et à l'avenir se joindra avec le roy contre le roy » d'Angleterre, le roy de Navarre et autres. Que le » roy usera en la duché de Bretagne de ses droits

» royaux, souveraineté et ressort en la manière que
» lui et ses prédécesseurs faisaient au temps du duc
» Jean, dernier décédé. Que gens d'église, nobles et
» autres personnes s'obligent à se joindre pour le roy
» contre le duc, l'Anglais et le Navarrois, en cas de
» contravention de sa part, etc. »

Ce traité fut conclu à la cour de France, entre les plénipotentiaires français et bretons, le 15 Janvier 1381, ratifié au mois de février, en Bretagne, par le duc, et exécuté par lui-même en personne, à Compiègne, le 27 septembre suivant.

En effet, le duc, dans la même année (1), vint à Paris remplir ses engagemens, et renouveler la promesse d'exécuter les dispositions du traité. Mais comme, dans ce siècle, la bonne foi semblait exilée de toutes les cours et de tous les châteaux, en même temps qu'il apposait son sceau à cet acte, il signait un autre acte par lequel il protestait contre un engagement qu'il prétendait lui être arraché par la force. Cette protestation fut depuis retrouvée et publiée par l'auteur de l'Histoire de Bretagne.

Ce fait peut seul expliquer l'inaction de ce prince, pendant que Buckingham et ses troupes formaient et continuaient le siége de Nantes.

Au reste, il paraît que le régent se méfiait de sa loyauté, car il garnit cette ville d'un tel nombre de chevaliers et d'hommes d'armes, que Buckingham se vit contraint de lever le siége, et de s'embarquer pour l'Angleterre, ne laissant de troupes anglaises en Bretagne, que dans la seule ville de Brest.

(1) 1381.

Cet échec irrita si vivement le roi d'Angleterre, qu'il proposa successivement aux deux fils de Charles de Blois la main d'une de ses cousines, et sa protection pour recouvrer le duché de Bretagne, à condition qu'ils lui en feraient hommage.

Les deux princes refusèrent de souscrire à cette condition, ne voulant point ressaisir leurs droits au prix d'une trahison envers leur roi et leur patrie. Une telle preuve de fidélité était trop rare dans ce temps pour qu'on oublie de la citer.

Incidens causés par le schisme.

Tandis que l'Église romaine recommandait à tous les rois de la terre l'esprit de paix et de concorde, elle-même était déchirée par un schisme, dont l'ambition opiniâtre des pontifes de Rome et d'Avignon prolongeait le scandale, et chacun d'eux se voyait soutenu dans ses prétentions par de grandes puissances.

Le roi de Castille venait d'embrasser récemment la cause de Clément VII; et, d'un autre côté, Louis, roi de Hongrie, s'efforçait de déterminer Charles VI à ne plus protéger ce pape contre son rival.

Urbain, dont la hauteur avait, au commencement de son règne, blessé la fierté d'un grand nombre de cardinaux et de plusieurs souverains, s'était concilié depuis, par ses bienfaits et par sa douceur, l'affection des Romains.

Clément VII, au contraire, excitait un grand mécontentement en France par les lourdes taxes dont il chargeait le clergé, et par le nombre immense des bénéfices qu'il distribuait aux cardinaux de son parti dans la ville d'Avignon.

Plaintes de l'Université.

A cette époque l'Université de Paris était devenue

une puissance assez formidable, par l'audace de ses chefs, la science de ses docteurs, le nombre de ses étudians et les priviléges que nos rois lui avaient successivement accordés.

Ce corps, fatigué de la durée d'un schisme dont l'effet était d'atténuer le respect des peuples pour la religion, demandait à haute voix la convocation d'un concile.

L'éclat de ces controverses, et la persistance de ces réclamations, irritèrent le régent, qui fit arrêter et jeter dans un cachot un député de l'Université, nommé Jean Rousse.

Au bruit de cette arrestation, les étudians s'agitent; les docteurs ferment les classes, le corps entier se soulève; l'alarme se répand dans la capitale, et plusieurs envoyés universitaires partent pour Rome, espérant trouver l'esprit du pape Urbain plus disposé que celui de Clément à faire cesser les troubles de l'Église.

Le régent défendit en vain à ce corps savant toute controverse sur le schisme: ses ordres furent bravés, et lui-même se vit contraint à remettre Jean Rousse en liberté.

Ce prince était un des partisans les plus prononcés du pape Clément, parce qu'il comptait sur l'appui de ce pontife pour obtenir le trône de Naples et le comté de Provence, que la reine Jeanne lui avait légués.

Loin de contrarier ses vues, les ducs de Bourgogne et de Bourbon les secondaient, parce qu'ils espéraient jouir seuls en France de l'autorité, dès que le régent serait parti pour l'Italie.

Le duc de Berry, qui n'avait alors aucune part à l'autorité promettait au duc d'Anjou des troupes, s'il lui faisait accorder par le roi les gouvernemens de Guyenne et de Languedoc; et le régent s'y prêtait moins par amitié pour lui que par le désir de se venger de Gaston de Foix, en faveur duquel le feu roi l'avait précédemment dépouillé de ces mêmes gouvernemens.

Ainsi les princes sacrifiaient sans cesse l'intérêt général et le repos de la France à leurs intérêts privés. Mais le peuple, las de se voir constamment l'instrument et la victime de leur sordide ambition, ne respectait plus leur autorité.

La noblesse imitait le funeste exemple que lui donnait la famille royale : chaque seigneur ne s'occupait que du désir d'étendre ses possessions, et de s'enrichir aux dépens de ses rivaux. Il n'existait plus dans l'État de liens communs, et les fédérations particulières se formaient ou se dénouaient selon l'intérêt du moment. Aussi, dès que Charles VI eut accordé, par un édit, à son oncle le duc de Berry, les gouvernemens de Guyenne et de Languedoc, la plupart des seigneurs de ces contrées refusèrent de reconnaître son autorité, et se rangèrent sous la bannière de Gaston de Foix.

Leurs troupes réunies s'avancèrent jusqu'aux rives de la Loire; et, pour réprimer cette révolte, le roi se vit contraint de lever une nombreuse armée. Il parut d'abord attacher à cette expédition une si haute importance, qu'il prit l'oriflamme à Saint-Denis, et chargea l'Ile-Adams, grand-maître de France, de porter cet étendard célèbre qu'on ne déployait que

dans les périls les plus imminens. Cependant ces grands préparatifs n'eurent pour résultat qu'une faible et coûteuse démonstration de forces.

Le duc de Bourgogne, qui préférait toujours sa propre grandeur à toute autre, même à celle de l'autorité royale, persuada au jeune monarque que le duc de Berry suffirait seul pour triompher du comte de Foix, et que l'armée du roi était appelée par un intérêt plus pressant à soumettre la Flandre, dont les peuples venaient de se révolter contre leur comte Louis.

Le duc de Berry se vit donc obligé de marcher avec un faible corps de troupes contre le comte de Foix, qui l'attaqua audacieusement et le battit. Mais le duc, après cette défaite, trouva le moyen de se reconcilier avec Gaston. Celui-ci, satisfait des avantages qu'on lui promettait, lui céda son gouvernement, et licencia ses troupes.

Le prétexte de la guerre de Flandre était la nécessité de soutenir les droits et même l'existence du comte et de la noblesse contre les usurpations de la bourgeoisie insurgée, qui méprisait leur autorité, et les dépouillait de leurs possessions. Mais le vrai motif de cette expédition fut l'intérêt du duc de Bourgogne, gendre du comte de Flandre, et qui voulait rétablir l'ordre dans ce comté, qu'il regardait comme son prochain héritage.

Cependant, malgré son ardeur pour mettre à fin une entreprise si importante pour l'accroissement de sa puissance, il se vit fortement contrarié par un obstacle qui devenait de jour en jour plus difficile à vaincre : c'était le besoin d'argent. Les troupes en exigeaient ; les communes le refusaient.

La faiblesse du pouvoir royal, la division qui existait entre les princes, leur prodigalité ruineuse, la tyrannie des nobles, la misère des peuples, avaient répandu partout un esprit d'indépandance et d'insurrection. Ce n'était point cet amour de la liberté qui naît du progrès des lumières, c'était celui qu'excitent la lassitude, l'oppression et le désespoir; on n'invoquait pas la raison, mais la force; on ne savait pas demander et créer des institutions, mais on voulait ou mourir ou se venger : aussi partout les efforts furent violens, mais passagers.

Les princes et les nobles avaient pour eux la supériorité des armes, la richesse, fruit du pillage, la ressource des châteaux fortifiés, et l'appui du clergé, dont on respectait toujours l'antique autorité, malgré les vices d'une grande partie de ses membres, et le contraste choquant qui existait entre ses préceptes et sa conduite.

Émeute à Rouen.

Leurs adversaires, sans règle, sans lois, sans liens communs, ne pouvaient leur opposer que des explosions vives et de courte durée, qui ne faisaient que rendre plus lourdes les chaînes dans lesquelles ils étaient bientôt obligés de retomber. A Rouen, au milieu d'une grande émeute, une foule d'ouvriers forcèrent un marchand drapier, nommé Le Gras, remarquable par sa force et sa taille colossale, d'accepter le titre de roi, et de publier une ordonnance pour la suppression des impôts; ce qu'il accorda promptement, car un tel roi n'avait d'autre choix que celui d'obéir ou d'être massacré.

Dans le même temps (1), à Paris, dès qu'on voulut

(1) 1382.

exiger des taxes, le peuple prit les armes, s'empara des portes de la ville, et tendit des chaînes dans les rues, s'écriant qu'il aimait mieux mourir que de vivre courbé sous de si lourdes charges.

Le religieux qui a écrit l'histoire anonyme de Charles VI, rapporte qu'à la même époque, un moine de Saint-Denis, revenant d'Angleterre, lui apprit que, dans cette contrée, plusieurs violentes émeutes avaient éclaté; que quatre ou cinq seigneurs puissans étaient tombés victimes de ces révoltes; que l'archevêque de Cantorbery venait d'être décapité, et qu'ayant exprimé à l'un des rebelles la surprise que de tels désordres lui causaient, celui-ci lui répondit : « Ceci » n'est rien; apprenez qu'à votre retour en France » vous y serez temoin de plus grandes révolutions, » et sous très-peu de temps. »

Il paraît certain qu'alors, dans plusieurs pays, les instigateurs de ces révoltes dans les grandes communes correspondaient entr'eux, et excitaient, dans les villes et dans les campagnes, un violent désir de secouer le joug de la noblesse et de l'exterminer. La Jacquerie prouva bientôt à quel point l'esprit républicain s'était répandu, et ce n'était pas sans fondement que l'on soupçonnait les chefs de l'insurrection flamande de fomenter ce feu, qui menaçait l'Europe féodale d'un embrasement universel.

Le duc d'Anjou combattait l'insurrection parisienne, tantôt par la force, et tantôt par la ruse : dans l'hiver de 1382, étant parvenu à corrompre les principaux chefs de la bourgeoisie, il rassembla les plus riches, et obtint d'eux qu'ils accepteraient la ferme des impôts. Mais, la convention étant faite, il fut très-diffi-

cile de trouver un homme assez hardi pour publier l'édit relatif à ces taxes. Enfin, cédant à l'appât de l'argent, un huissier s'en charge; il paraît à cheval aux halles, rassemble le peuple, l'amuse quelque temps en lui racontant un prétendu vol commis dans le palais du roi. Ensuite tout à coup il proclame l'édit dont il était chargé, et prend rapidement la fuite.

Au premier moment la surprise fut si grande et si générale, que chacun se sépara consterné. Ce silence et cette consternation ressemblaient à la docilité; mais l'espoir que donnait ce signe d'obéissance fut trompé.

Le lendemain un commis se présente pour lever l'impôt. Il s'adresse à une vendeuse de fruits, qui refuse d'obéir; il veut l'arrêter; elle appelle ses concitoyens à son secours. La multitude accourt en foule; le commis est massacré.

L'émeute devient générale. Les autorités se réunissent: elles tentent de vains efforts, et la furie du peuple révolté se montre si formidable, que la municipalité, le prévôt, l'évêque et les conseillers du roi prennent la fuite.

Révolte des Maillotins.

Le peuple enfonce les portes de l'Hôtel-de-Ville et de l'arsenal; il y trouve des armes, des lances, des haches, des massues, et surtout une grande quantité de maillets avec lesquels il poursuit et assomme les commis; ce qui fit donner aux révoltés le nom de *Maillotins*.

On livra au pillage les maisons des plus riches bourgeois. Les prisons furent ouvertes; les rebelles en tirèrent un nommé Hugues Aubriot, autrefois prévôt de Paris; il avait bâti le pont Saint-Michel, la Bastille

et le Châtelet; mais des concussions prouvées l'avaient fait condamner à une prison perpétuelle.

Ce fut lui que les insurgés choisirent pour capitaine. Il accepta cette charge par crainte; mais, par prudence, la nuit suivante, il prit la fuite.

L'avocat général Desmarets osa seul rester dans Paris, et braver la fureur de cette foule opprimée. Il était généralement aimé; rassemblant le peuple autour de lui, il le trouve encore disposé à l'écouter; profitant avec adresse de la confiance qu'il inspire, il harangue la multitude avec tant d'éloquence que le calme succède à la colère.

Cet orateur populaire, loin de heurter de front les esprits révoltés, compâtit à leurs souffrances, conçoit, explique, excuse leur mécontentement, se montre disposé à plaider leur cause, à faire redresser leurs griefs; mais, en même temps, il leur démontre que les excès auxquels ils se livrent, et que les crimes qu'on leur fait commettre, loin de guérir leurs maux, les aggraveront; qu'aucun ordre ne peut naître d'une telle confusion; que la cessation de tout travail et la famine seront plus cruels pour eux que leurs ennemis; enfin, il leur persuade de recourir à la clémence du roi, dont l'autorité seule peut leur faire rendre justice, et mettre un terme à leurs souffrances.

Dès que la multitude écoute et cesse d'agir, elle se refroidit, et bientôt ses besoins individuels et ses intérêts de famille l'emportent sur toute autre préoccupation. A la voix de l'ami du peuple, cette foule, si furieuse naguère, se calme, se tait, se disperse, et chacun rentre paisiblement dans ses foyers.

Punition des séditieux.

Pendant ce temps, le roi, les princes et un grand

nombre de nobles armés, qui s'étaient réunis à Vincennes, marchent vers Paris, s'emparent des premiers postes par surprise, abattent un pan de muraille, font entrer des troupes par la brèche, placent des gardes sur les principaux marchés, enlèvent les cloches, désarment les bourgeois, font exécuter les chefs de l'émeute, et établissent des impôts sur toutes les marchandises. Ces mesures violentes durèrent trois jours.

Le roi était retourné à Vincennes. Les magistrats, les députés de la bourgeoisie, l'université, conduits par le prévôt de Paris, se rendirent près du monarque pour implorer sa clémence.

Le monarque les reçut avec bienveillance; il leur dit qu'il accordait un pardon général; que l'impôt, première cause du tumulte, serait supprimé; mais qu'il voulait qu'on arrêtât et jugeât les factieux qui avaient forcé les portes de la prison du Châtelet.

L'avocat-général parcourut en litière les rues pour publier cet acte d'amnistie; mais, loin d'exciter la reconnaissance et la joie, il fut accueilli par la colère, accablé d'injures, et poursuivi par des menaces.

Le peuple se porta en foule vers l'échafaud pour enlever les coupables qu'on y conduisait. Le prévôt ne parvint qu'après de grands efforts à réprimer cette nouvelle révolte. Les condamnés furent reconduits en prison; mais, la nuit suivante, le roi les fit jeter secrètement dans la rivière.

Depuis ce moment, Charles établit alternativement sa résidence à Vincennes, à Melun, à Compiègne, n'osant rentrer dans une ville où ses lois étaient violées, son autorité bravée, et ses faveurs méprisées.

Telle était la déplorable situation où les vices et les querelles des princes, leur avarice et leur tyrannie avaient placé la royauté.

États-généraux à Compiègne.

Les états-généraux, convoqués à Compiègne, s'y réunirent dans le mois d'avril (1). Arnaud de Corbie, premier président du parlement, leur représenta l'impossibilité où le roi se trouvait d'entretenir ses troupes et de veiller à la défense du royaume, si on lui refusait les subsides accordés à son père.

Les députés répondirent qu'ils n'étaient venus que pour entendre les désirs du roi, et qu'ils n'avaient aucun pouvoir pour prendre une décision; mais qu'ils feraient leurs rapports aux communes, en les engageant à se conformer aux intentions royales. Ils se séparèrent.

Presque toutes les villes, hors celle de Sens, suivant l'exemple de Paris, refusèrent de payer les subsides. Le roi, voyant qu'il ne pourrait exercer son autorité nulle part, s'il ne la rétablissait pas dans sa capitale, fit annoncer aux Parisiens qu'il consentait à revenir au milieu d'eux, à condition que le peuple déposerait les armes, qu'on ne tendrait plus de chaînes dans les rues, qu'aucune personne armée ne viendrait au devant de lui, à l'exception des seigneurs et des officiers de sa cour; enfin, que ses troupes entreraient dans la ville, et seraient logées chez les habitans.

La bourgeoisie rassemblée délibéra sur ces propositions, ne voulut point y souscrire, et persista à refuser le paiement de la gabelle, ainsi que celui des droits de la douane.

(1) 1382.

Le duc d'Anjou, pour punir les Parisiens de leur opiniâtreté, place ses troupes dans différens quartiers autour de Paris, leur permettant le pillage, et ne leur défendant que le meurtre et l'incendie.

Un tel désordre ne pouvait durer long-temps; plusieurs conférences eurent lieu à l'abbaye de Saint-Denis, entre le premier président pour le roi, et l'avocat-général pour les Parisiens. Enfin on conclut un traité par lequel le roi accorda une pleine amnistie, et promit de retourner promptement à Paris. La ville, de son côté, s'engagea à lui payer une somme de cent mille francs.

Sur ces entrefaites, le duc d'Anjou partit pour Avignon, emportant avec lui un riche trésor volé à la France, et qu'il destinait à séduire la cour du pape, ainsi qu'à payer les troupes qu'il voulait conduire en Italie.

Par son départ, le duc de Bourgogne se trouva seul maître du gouvernement, et s'occupa promptement de toutes les mesures qui pouvaient accélérer la marche de l'armée contre la Flandre.

Guerre de Flandre.

Les Flamands, aujourd'hui si paisibles et si soumis, s'étaient montrés long-temps plus turbulens et plus passionnés pour l'indépendance que tous les autres peuples.

Les plus sanglantes défaites n'abattaient point leur courage. « Trois grandes saignées, dit Mézerai, où il » fut tué plus de quinze mille hommes, ni le dégât, » ni la famine, ni l'abandonnement des autres villes, » ni la misère de deux siéges ne purent dompter ces » fiers Gantois, amoureux opiniâtres de la liberté. »

Le comte de Flandre était depuis long-temps en

guerre avec ses sujets, et le peuple de Gand détestait son joug, ainsi que celui des nobles, dont la hauteur insultante ne justifiait que trop cette haine.

Le comte, déterminé à les soumettre, marcha contre eux, à la tête de quinze cents chevaliers et de vingt mille hommes, que renforçaient les milices de quelques villes restées fidèles à son autorité.

Ces troupes bourgeoises furent assez mal accueillies, malgré leur zèle, car leur orgueilleux seigneur, qui s'en défiait et les méprisait, leur adressa ces insultantes paroles : « Soyez sûrs que si vous fuyez, » vous n'y gagnerez rien ; car dans ce cas, je vous ferai couper la tête à tous. »

Peu de jours après, il rencontra ses ennemis, leur livra bataille, et remporta la victoire. Le plus brave des chefs gantois, nommé Rosse, périt dans ce combat ; mais les vaincus ne furent point découragés. Un autre chef, nommé Pierre Dubois, les fit rentrer dans la ville de Gand, et releva leurs espérances par sa fermeté.

Froissard, naïf dans son langage, animé dans ses récits, pittoresque dans ses descriptions, mais quelquefois trop diffus, nous a donné des détails piquans sur les événemens de cette guerre d'un petit peuple contre les forces réunies d'une nombreuse noblesse et d'un monarque puissant.

M. de Barante, en rajeunissant cette vieille chronique, dont il nous épargne les longueurs, a fait de cette insurrection flamande un épisode fort dramatique dans son histoire des ducs de Bourgogne.

Intrigues de Dubois

Nous savons par lui, ainsi que par les écrits des historiens du temps, que Pierre Dubois, chef du

en faveur d'Artevelle.

parti populaire qu'on nommait alors le parti des chaperons blancs, réunissait en lui la plupart des qualités nécessaires aux tribuns du peuple; il était audacieux, actif, adroit, et savait à propos prendre tous les moyens qui pouvaient séduire, enflammer, contenir ou réveiller l'esprit de faction dans sa patrie.

Ce tribun, vaincu, s'aperçut promptement que son autorité s'affaiblissait, et que l'ardeur publique était refroidie. Alors il pensa que, pour donner une nouvelle impulsion au peuple, il fallait lui donner un nouveau chef, et son choix se porta sur le fils du fameux Artevelle, qui avait si long-temps exercé une puissante influence sur ces concitoyens. La multitude, dont il avait été d'abord l'idole et enfin la victime, chérissait sa mémoire, oubliait ses vices, ses concussions, et ne se souvenait que des triomphes qu'il lui avait fait remporter.

Dubois courut chercher le jeune Philippe Artevelle, qui jusque là vivait oisif et paisible dans ses foyers. « Si vous voulez m'écouter, lui dit-il, je puis » faire de vous le plus grand personnage de toute la » Flandre. » — « Et par quel moyen? répondit Phi- » lippe »

« Nous nous trouvons maintenant, reprit Dubois, » forcés, par un grand revers, de choisir un chef, » un capitaine d'un grand renom. Montrez-vous au » peuple; saisissez-vous du gouvernement et de l'ad- » ministration de la ville de Gand; ressuscitez aux » yeux de nos compatriotes ce Jacques Artevelle, si » redouté et si chéri dans la Flandre; il vous sera » facile, portant son nom, d'hériter de son pouvoir. » Ne craignez pas la difficulté d'une telle entreprise;

» mon expérience vous éclairera, et mes conseils
» vous guideront jusqu'au moment, qui ne tardera
» guère, où vous aurez appris tout ce qui vous sera
» nécessaire pour la conduite des affaires et des ar-
» mes. »

« Pierre, repartit Philippe, vous me tentez par
» l'éclat de cette glorieuse entreprise. Je suis prêt à
» m'y hasarder, et je vous promets que si vous me
» faites obtenir cette suprême autoriré, je n'en ferai
» usage que par vos avis. »

« C'est bien, reprit Pierre Dubois; mais saurez-
» vous être hautain et cruel? car un homme du com-
« mun peuple, comme vous et moi, qui prétend
» gouverner la multitude, manquera totalement son
» but, s'il ne sait pas se faire craindre. La sévérité ne
» suffit pas, la cruauté est souvent nécessaire. Les
» Flamands veulent être ainsi menés, et avec eux il
» ne faudra pas plus tenir compte de la vie des hom-
» mes que de celle des allouettes, quand vient la sai-
» son de les manger. » « je ferai ce qu'il faudra, dit
» Artevelle. » Et ils se séparèrent.

Le peuple fut rassemblé; Dubois lui proposa de confier l'autorité au jeune Artevelle, qui le conduirait comme son père à la victoire.

Cette proposition excita non-seulement une approbation, mais un enthousiasme universel.

Philippe Artevelle y répondit par un accueil froid, des paroles amères, et un refus formel d'accepter la suprême puissance. « Vous m'accordez votre con-
» fiance, dit-il; mais comment puis-je placer la
» mienne en vous? Lorsque vous me parlez de votre
» affection pour mon père, de cet amour que vous

» lui avez si souvent juré, puis-je oublier que vous
» avez fini par lui donner la mort? »

Dubois, prenant alors la parole, assura son ami « que ses craintes étaient mal fondées, que ces repro-
» ches étaient durs et injustes, et qu'en suivant de
» sages conseils, il recueillerait autant de gloire que
» son père, sans courir les mêmes dangers, et sans
» éprouver le même sort. »

Plus Artevelle résistait, plus les sollicitations de la multitude devenaient pressantes. Enfin, feignant d'être vaincu par les prières du peuple, il consentit à le gouverner; et le premier acte de son pouvoir fut la décapitation de douze riches bourgeois qui avaient pris une part active à la mort de son père. Il fit aussi trancher la tête du syndic des tisserands, qu'on regardait comme un accapareur de poudre.

La prévision de Dubois fut vérifiée, et les Gantois prouvèrent par leur soumission qu'il leur fallait plutôt un maître cruel qu'un chef juste et modéré.

Siége de Gand.

Le comte de Flandre, impatient de soumettre ses ennemis, investit la ville de Gand, et en forma le siége. Il croyait que les assiégés étaient livrés au découragement; et leur opiniâtre résistance le détrompa promptement.

Le jeune sire d'Enghien, qui s'était concilié sa faveur par son brillant courage, s'étant approché sans précaution des remparts de la ville, tomba dans une embuscade; il y périt avec plusieurs chevaliers.

Des sorties fréquentes obligeaient souvent les assiégeans à se tenir sur la défensive contre les assiégés. Cependant le comte avait des partisans dans la ville;

c'étaient les hommes les plus riches et les plus amis de l'ordre et de la paix.

Lorsqu'ils eurent attiré à leur opinion un assez grand nombre de leurs concitoyens, fatigués des excès de l'anarchie et des malheurs de la guerre, ils parlèrent plus hautement de négociations.

Mais Dubois et Artevelle continrent la multitude par la crainte; ils poignardèrent deux bourgeois qui avaient proposé de se soumettre au pouvoir du comte, en acceptant de lui des conditions trop humiliantes.

Le parti de la guerre reprit une nouvelle faveur par l'arrivée d'un grand convoi, qui trompa la surveillance de l'ennemi, et ravitailla momentanément la place.

Cependant, pour ne pas heurter de front l'esprit d'un grand nombre de citoyens qui demandaient qu'on essayât de mettre un terme aux calamités publiques, les chefs consentirent à traiter et envoyèrent des députés au comte de Flandre.

Celui-ci, dont l'orgueil se montrait toujours inflexible, leur dit qu'il accorderait la paix à la ville, pourvu que tous les habitans, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à soixante, vinssent le trouver pieds nus, en chemises et la corde au cou, pour lui demander merci.

Lorsque les chefs reçurent cette brutale réponse, Dubois dit au jeune Artevelle: « Voilà ce que j'espé-
» rais; dans peu de jours, Gand sera la plus glo-
» rieuse ou la plus misérable ville du monde; donnez
» au peuple des conseils hardis; le mépris qu'on
» fait de lui réveillera sa colère, et soyez sûr que,
» si nous mourons, nous ne mourrons pas seuls. »

« Oui, répondit Artevelle, je lui parlerai, et vous » verrez si je vous ai promis en vain de vivre avec » honneur, ou de mourir avec fermeté. »

Ayant rassemblé les habitans, il leur rendit compte des propositions de leur seigneur; et comme il vit qu'elles excitaient l'indignation générale, il leur adressa la parole en ces termes : Votre courage me » prouve qu'on doit vous montrer votre position » telle qu'elle est, et sans vous rien déguiser. Les » combats n'ont pas encore fort diminué le nombre » de nos combattans; nous pouvons en compter » trente mille sous les armes; mais ce nombre même » accroît notre détresse ; je vous avertis que nos sub- » sistances manquent totalement; que toutes nos pro- » visions sont épuisées; la faim est plus dangereuse » pour nous que l'ennemi; à quoi nous serviront » tant de glaives, si le pain ne nous donne pas la » force de les porter?

» Dans une situation si désespérée, je ne vois pour » vous que trois partis à prendre: le premier est de » nous confesser, de nous mettre à genoux au pied » des autels, et d'y attendre la mort comme des mar- » tyrs. Le second est de sortir tous, hommes, fem- » mes et enfans, la corde au cou et pieds nus, pour » demander la vie à monseigneur le comte de Flan- » dre; il aura pitié de son peuple, et pour le fléchir » je lui présenterai ma tête dont la chute l'apaisera. » Le troisième est de choisir parmi nous six mille » hommes des plus braves et des mieux armés, et » de nous précipiter intrépidement sur le comte, sur » ses chevaliers, et sur ses soldats mercenaires.

» Si nous succombons dans cette lutte, en perdant

» la vie nous acquerrons un grand honneur; partout
» on dira que nous avons vaillamment défendu notre
» cause juste et sacrée. Si au contraire nous sortons
» vainqueurs de ce combat, et que Dieu me permette,
» comme jadis aux Machabées, de détruire avec un
» si petit nombre de braves une armée formidable,
» nous serons le peuple le plus glorieux qu'on ait vu
» sur la terre depuis le peuple romain. »

A ces mots chacun s'écrie : « Choisissez vous-même
» le partie qu'il faut prendre. » — « Hé bien, dit Ar-
» tevelle, mon avis est que nous allions trouver mon-
» seigneur le comte, non comme il le demande, la
» corde au cou, mais à main armée. Retournez donc
» dans vos maisons; couvrez-vous de vos casques, et
» armez-vous de vos épées. »

Bientôt cinq mille hommes déterminés sortirent des murs sous les ordres d'Artevelle, avec artillerie et bagages. Le peuple leur donna le peu de vivres qui lui restait, cinq charrettes de pain et deux tonneaux de vin.

« Partez, braves gens, leur criait une foule ani-
» mée; mais ne croyez pas revenir ici autrement que
» victorieux, car si nous apprenons que vous êtes
» vaincus, nous mettrons le feu à la ville. »

Ils sortirent; et, parvenus à une lieue de Bruges, ils s'y retranchèrent derrière leurs charriots.

Dans ce temps la ferveur de la dévotion se mêlait toujours à l'ardeur des combats. Tous ces Flamands, déterminés à mourir, et brûlant du désir de répandre le sang de leurs ennemis, s'agenouillent et adressent au ciel leurs prières, dans l'espoir qu'il satisfera leur soif de vengeance.

Sept moines se présentent au milieu d'eux, leur adressent des paroles plus belliqueuses qu'évangéliques, leur rappellent l'exemple de Moïse, la délivrance des Hébreux, et les exhortent à chercher sur le champ de bataille ou la gloire ou la mort. Après les avoir écoutés, toute l'armée communie.

Enfin Artevelle les harangue, enflamme leur ressentiment, en leur rappelant le joug qu'ils ont porté, les humiliations qu'ils ont subies, et terminent son discours par ces mots : « Voici toutes vos provisions » que nous allons partager cordialement, consom- » mez-les, et songez que si vous en voulez d'autres, » il faudra les gagner à la pointe de l'épée. »

La trompette sonne, le signal est donné, et cette troupe peu nombreuse, mais déterminée, marche intrépidement contre l'armée du comte de Flandre, renforcée par les milices de Bruges, et qui s'élevait à près de quarante mille hommes.

Le comte de Flandre, étonné de leur témérité, s'écria : « Leur folie et leur insolence les conduisent à » leur ruine ; ce jour va terminer la guerre. Au reste, » j'admire leur bravoure ; ils aiment mieux périr par » le fer que par la faim. »

La journée était avancée ; le soleil baissait, et le comte voulait différer le combat jusqu'au lendemain, mais les habitans de Bruges, fiers de leur nombre, et comptant sur une victoire facile, commencèrent l'attaque sans en avoir reçu l'ordre.

A leur approche, Artevelle démasque son artillerie ; une décharge de cent coups de canon épouvante les milices de Bruges. Leur foule effrayée porte le désordre dans les rangs de la chevalerie du comte; une

terreur soudaine saisit son armée ; lui-même il est renversé et se relève avec peine.

Chacun se sauve à l'envie ; les Gantois poursuivent les fuyards l'épée dans les reins. Tous entrent pêle-mêle dans Bruges.

Prise de Bruges.

Artevelle se rend maître du marché, des principales places, et fait fermer les portes de la ville, dans l'espoir de terminer la guerre par la mort des vaincus et par la captivité de leur chef.

Le comte, déguisé sous les humbles vêtemens d'un valet, erre la nuit de rue en rue, sans oser demander un asile. Enfin, accablé de fatigues, il entre dans une petite maison enfumée, dans laquelle on ne trouvait qu'une salle basse et une soupente à laquelle on montait par une échelle.

Une vieille femme habitait ce misérable logis. Le comte troublé lui dit : « Je suis ton seigneur, sauve-
» moi, et je te récompenserai magnifiquement. » —
« Je vous reconnais bien, répondit-elle ; j'ai souvent
» reçu l'aumône à la porte de votre château. Mais
» j'entends du bruit ; hâtez-vous, montez vite à cette
» échelle, et cachez-vous sous la couverture de ce
» grabat où dorment mes enfans. »

Peu d'instans après, quelques soldats gantois arrivent dans la maison, portent partout leurs regards, ne voient que la vieille et ses enfans ; ils s'éloignent.

La nuit suivante, le comte parvint à s'échapper à pied. Effrayé par l'approche d'un homme d'armes, il se cache dans d'épaisses broussailles ; mais il reconnaît dans cet homme d'armes un de ses chevaliers les plus fidèles, qui lui donna un cheval sur lequel il se

rendit à Lille, où il entra avec quelque honte, couvert de la casaque d'un valet.

Les Gantois commirent dans Bruges d'horribles excès, massacrèrent douze cents partisans du comte, et livrèrent au pillage la ville ainsi que le château de Mâle, où leur seigneur avait été élevé.

Les vainqueurs se livrèrent tellement à l'ivresse de la joie que leur causait un triomphe si éclatant, qu'ils perdirent un temps précieux, et manquèreut l'occasion de s'emparer d'Oudenarde qu'on mit promptement en état de défense.

La vertu d'Artevelle n'était pas la modestie; son succès redoubla son arrogance; il se fit proclamer régent de Flandre, et affecta le luxe d'un prince.

Le succès des Gantois, répandu rapidement, électrisa l'humeur turbulente de Paris, de Rouen et de plusieurs autres communes qui n'étaient déjà que trop disposées à la sédition.

Le comte découragé eut recours à la protection du monarque français, et pressa vivement les oncles du roi de venir à son secours.

Au moment où ils lisaient ses dépêches et délibéraient sur cette importante affaire, le jeune Charles, qui revenait de la chasse, paraît au milieu d'eux, et leur demande quel est le sujet d'un entretien si animé.

Alors le duc de Bourgogne lui raconte la révolte des Flamands, leur victoire, leurs excès, la détresse des chevaliers, le péril que court la noblesse. « Vou-
» lez-vous, sire, dit-il, secourir votre cousin le comte
» de Flandre, que d'insolens vilains ont dépouillé de
» sa seigneurie? » — « J'en ai grande volonté, répon

» dit le roi. Au nom de Dieu, partons promptement;
» je ne désire rien tant que de m'armer; je n'ai pas
» encore tiré l'épée, et il le faut cependant, si je veux
» régner avec honneur et puissance. »

Le duc de Berry, en approuvant son ardeur, lui rappela pourtant qu'il ne pouvait pas combattre seul, et décider par son unique volonté une guerre nationale.

« Pour émouvoir guerre, dit-il, entre le royaume
» de France et la Flandre, il convient qu'il y ait ti-
» tre, et que les barons de France y soient conjoints.
» Autrement nous en serions blâmé, et en porterions
» la coulpe. »

On assembla les seigneurs à Compiègne. Le roi les pressa vivement de s'armer pour la cause de la noblesse contre la révolte des communes. Plusieurs barons demandaient qu'on différât l'entreprise, en représentant qu'il fallait prendre toutes les mesures nécessaires pour en assurer le succès, et qu'en tel cas on risquait de mal finir l'aventure, si on la commençait trop tôt. « Oui, répondit Charles, mais qui ne
» commence rien, n'achève rien. »

On convint de hâter les préparatifs. Artevelle, informé de l'orage qui le menaçait, offrit la paix, et envoya au roi un messager, chargé de ses dépêches.

Le roi les reçut à Senlis, rit de l'audace de ces insurgés, et renvoya avec mépris le messager de leur chef.

Artevelle, irrité, s'écria : « Charles n'est qu'un en-
» fant; c'est le duc de Bourgogne qui le gouverne.
» Assurons-nous contre eux de l'appui des Anglais. »

En conséquence les Gantois envoyèrent un député

à Londres; il n'en rapporta qu'une réponse polie, mais vague.

Cependant cette démarche inquiéta le gouvernement français, qui chargea deux négociateurs de faire à Philippe Artevelle quelques ouvertures de pacification.

Artevelle, trop ulcéré pour écouter la prudence, retint prisonniers les envoyés du roi; et rendant la liberté à un valet captif, il le chargea d'une lettre hautaine, adressée au conseil du monarque. L'insolence de ce procédé révolta les esprits les plus pacifiques.

L'armée se mit en marche. Le roi, arrivé dans la ville d'Arras, y fit la revue de ses troupes, fortes de dix mille chevaux et et de vingt mille fantassins.

Les principaux chefs étaient les ducs de Bourgogne, de Bourbon et de Berry, le connétable de Clisson, les comtes de Blois, de Saint-Pol, d'Harcourt, et deux maréchaux de France. L'Ile-Adam portait l'oriflamme.

Chaque jour cette armée recevait des renforts, amenés par des seigneurs de toutes les provinces. Le comte de Flandre commandait un corps séparé, composé de seize mille hommes.

On tint un grand conseil pour décider si le roi, n'étant âgé que de quatorze ans, assisterait au combat; mais le jeune monarque s'offensa d'un tel doute, et déclara qu'il voulait marcher à la tête des combattans.

Passage de la Lys par l'armée royale.

L'armée royale entra en Flandre avec le dessein de commencer ses opérations par la levée du siége d'Oudenarde; mais elle fut quelque temps arrêtée par la difficulté de passer la Lys, fortement défendue.

L'ignorance des Français de cette époque était telle, que le connétable, arrivé sur les bords de cette rivière, qu'il voulait franchir, demanda d'où elle venait, et l'ayant appris, dit : « Puisqu'elle a un com-
» mencement, remontons-y, nous la passerons bien. »
Mais on lui répondit qu'en remontant à sa source, il s'engagerait dans des marais impraticables.

Cependant, après une vive attaque, on s'empara du pont de Comines. Les Flamands qui le gardaient prirent la fuite; mais ils furent recueillis par un corps de huit mille hommes, que commandait Artevelle.

Celui-ci, les ayant ralliés, tombe à son tour sur les Français, les enfonce et les contraint de repasser en désordre le pont dont ils s'étaient emparés.

Bientôt le connétable s'avance pour le reprendre, et le trouve à moitié rompu. Comme il cherchait péniblement à surmonter cet obstacle, un détachement qu'il avait envoyé plus haut, ayant trouvé un gué, traversa la rivière, et marcha sur le flanc des Flamands.

Cette diversion les força à s'éloigner; alors le connétable passa la Lys en bateau, rétablit le pont, et le fortifia par des retranchemens.

Dix mille Flamands vinrent promptement les attaquer; mais ils furent battus, et perdirent trois mille hommes dans ce combat.

Le roi fit alors avancer toute son armée sur la route d'Ypres. L'amiral de Vienne, commandant l'avant-garde, culbuta encore une troupe de Flamands, à laquelle il tua cinq cents hommes.

La suite de ces premiers succès fut la reddition d'Ypres. Dunkerque, Furnes, Gravelines, Cassel et

plusieurs autres villes ouvrirent leurs portes aux Français.

Grand conseil à Gand.

Les bourgeois de Gand, plus irrités qu'intimidés par ce premier échec, envoyèrent l'ordre à Artevelle de lever le siége d'Oudenarde, et convoquèrent un grand conseil, où l'on prit unanimement la résolution de livrer une bataille décisive, et de ne faire quartier à personne, hors au roi, qu'on voulait prendre vivant.

L'arrogant Artevelle, élevant la voix dans cette assemblée, dit : « Massacrons tous les Français, mais » épargnons le roi. Nous l'amènerons à Gand pour » lui apprendre à parler flamand. Quant aux ducs, » aux comtes, aux barons, aux chevaliers, aux nobles, en les tuant, nous exciterons une grande joie » dans les communes de France; car elles voudraient » toutes qu'il n'en revînt pas un dans ses foyers. »

Bataille de Rosbec.

Ce chef audacieux, persuadé que la capricieuse fortune lui resterait fidèle, partit à la tête de quarante mille hommes, et vint camper à Rosbec, près de la Lys, entre Deins et Harlebec.

L'armée française marcha rapidement contre lui; comme on comptait peu sur les milices bourgeoises, toute la gendarmerie française mit pied à terre. Le roi seul resta à cheval.

A l'aile droite se trouvaient le connétable, les deux maréchaux, les comtes de Saint-Pol, d'Harcourt, de Grandpré, de Tonnerre, le vicomte d'Aunay, le marquis de Saluces, les sires de Châtillon, d'Anglure, de Hangest, et le corps du comte de Flandre, l'aile gauche était commandée par Jean d'Artois, comte d'Eu.

Au centre, le roi dirigeait le corps de bataille; il était entouré des quatre compagnies de ses gardes, de cent hommes chacune. Leurs quatre capitaines étaient les ducs de Bourgogne et de Berry, le connétable et le maréchal de Sancerre; mais d'autres seigneurs les remplacèrent, parce que le roi voulait qu'ils allassent diriger l'aile droite.

Le duc d'Orléans, frère du roi, le suivait avec un grand nombre de vieux chevaliers et deux évêques.

Instruits par les tristes exemples du passé, et surtout par la déroute de Courtray, les princes défendirent, sous peine de mort, que personne ne quittât les rangs, sans en avoir reçu l'ordre.

Artevelle, brave soldat, mais général sans habileté, savait se battre et non se garder. La nuit qui précéda la bataille, un détachement français pénétra dans son camp, et y porta le désordre; lui-même aurait été peut-être enlevé, si sa maîtresse, qu'il menait toujours avec lui, ne l'eût réveillé et armé.

Le lendemain, ce chef téméraire, quittant la position forte qu'il occupait, sort de ses retranchemens, range son armée en bataille, et marche en avant à la tête d'une troupe d'élite de neuf mille hommes.

Beaumanoir, à la tête de cinq cents lances, commence cette fameuse journée par une escarmouche; et, après un léger combat, il feint d'être effrayé et se retire.

Encouragé par ce premier succès, Artevelle fit une décharge de pierriers qui produisit peu d'effet, et ensuite, à la tête de son armée en masse, se précipita avec furie sur les Français; ceux-ci, d'abord ébranlés par une attaque si vive, se rallient et repoussent les assaillans.

Défaite des Flamands.

Au même instant, le connétable charge en flanc l'armée flamande, pénètre dans leur masse; après trois quarts d'heure de mêlée, les Flamands sont enfoncés; la terreur les saisit, ils fuient de toutes parts. Le carnage fut affreux dans la lutte et dans la poursuite.

Les historiens du parti vaincu élèvent sa perte à vingt mille hommes; celle des Français fut très-peu considérable.

On trouva parmi les morts Artevelle, expiré sans blessure, mais étouffé par la foule des fuyards, dans le fond d'un fossé.

Le connétable et le maréchal de Sancerre remportèrent la palme de cette journée. La bataille eut lieu le 29 novembre 1382

La noblesse française dut son salut à ce triomphe. Cette bataille, disent les chroniqueurs du temps, fut aussi bien gagnée contre la ville de Paris et contre les communes de France que contre les Flamands.

Mais les princes ne surent pas recueillir complètement le fruit d'une telle victoire, car ils auraient pu, en accélérant leur marche, entrer dans la ville de Gand, plongée alors dans le découragement.

Pierre Dubois, dont les revers n'ébranlaient pas la fermeté, rassura les esprits; et les Gantois, rassemblant les débris de leurs forces, se disposèrent à une vigoureuse résistance.

En vain le roi les fit menacer d'une destruction totale, s'ils ne se soumettaient pas: « Quand nous serons » morts, répondirent-ils, nos os se rassembleront en- » core pour combattre. »

Après la bataille, le comte de Flandre vint se jeter

aux pieds du roi, pour le remercier de lui avoir rendu ses États. « Oui, répondit le jeune prince, mon se-
» cours a été si efficace que vos ennemis sont décon-
» fits. Cependant, du temps de mon père, on vous a
» fort accusé d'avoir favorisé les Anglais contre nous.
» Si à l'avenir vous renoncez à écouter leurs conseils,
» vous pouvez compter sur mon amitié. »

Charles VI entra dans Courtray, dont il fit abattre les portes, et il borna sa vengeance à la mort de quatre chefs des rebelles.

Mais, dès qu'il se fut éloigné de cette ville, les chevaliers et les soldats français, irrités à la vue des éperons dorés, des enseignes et des armes de la chevalerie française suspendus depuis quatre-vingts ans aux murs de la cathédrale, comme un trophée de gloire pour les Flamands et de honte pour nous, se livrèrent aux vengeances les plus barbares, égorgèrent tous les habitans, sans distinction d'âge ni de sexe, et réduisirent la cité en cendres.

Effrayées par un tel acte de barbarie qui aurait dû plutôt exciter un courageux désespoir qu'une lâche terreur, les autres communes implorèrent la clémence de leurs ennemis.

Les Gantois seuls persistèrent dans leur opiniâtre résistance. Le roi laissa au comte de Flandre le soin de les soumettre.

Retour du roi.

L'armée royale était fatiguée, on la licencia; et le jeune monarque victorieux reprit la route de sa capitale (1).

Dès que les Parisiens apprirent la défaite totale des

(1) 1382.

Flamands, et que le retour prochain du roi leur fut annoncé, ils perdirent toute espérance de réussir, comme les Gantois, à reconquérir leur liberté. L'esprit de sédition parut s'apaiser tout à coup. Au défaut d'une joie sincère, ils affectèrent un faux zèle pour féliciter le monarque de son triomphe.

Cependant, comme ils craignaient qu'on n'eût découvert leur correspondance avec les Flamands, et le projet qu'ils avaient formé de lever l'étendard de la révolte, et de commencer leur mouvement par la démolition d'une maison royale qu'on appelait *Beauté-sur-Marne,* ils crurent que, dans une position si critique, il leur serait avantageux, en allant au-devant du roi pour lui présenter leurs hommages, de faire à ses yeux parade de leurs forces.

Alarme des Parisiens.

En attendant, le prévôt des marchands et les chefs de la bourgeoisie vinrent à la rencontre du prince pour l'assurer de leur soumission. Ils trouvèrent le monarque à saint-Denis, où il était venu rendre grâces à Dieu et déposer l'oriflamme. Ces députés de la capitale ne purent obtenir audience, et reportèrent à leurs concitoyens la crainte que leur inspirait un refus si sévère.

Cependant les Parisiens, résolus à faire bonne contenance, sortirent des murs, et se présentèrent rangés en bataille en face des troupes royales, ils étaient au nombre de trente mille hommes bien armés et bien équipés.

En les voyant, les chevaliers qui entouraient le roi s'écrièrent : « Voyez l'orgueil de cette canaille; avec » ces forces qu'ils nous étalent, ces glaives qu'ils font » briller, ils auraient pu, ils auraient dû venir en

» Flandre secourir leur souverain, et seconder nos
» efforts; mais ils s'en gardaient bien, car ils auraient
» voulu que pas un de nous ne revînt ici. »

Par le conseil des princes, Charles fit dire à la milice parisienne qu'il fallait se dissoudre, et que chacun devait rentrer dans ses foyers. On les avertit qu'il était impossible d'oublier tant d'injures récentes, et que l'heure du châtiment était arrivée. Chacun obéit et se retira en silence.

L'armée royale abattit les portes de la ville, démolit une partie des murailles, et entra dans la capitale par la brèche.

Le roi se rendit, à cheval, à Notre-Dame, y déposa un étendard semé de fleurs de lys, et rentra dans son palais. Ses troupes se saisirent des différens postes, et y placèrent des corps-de-garde.

Tous les hommes d'armes et soldats se logèrent chez les bourgeois, y vécurent à discrétion, mais reçurent l'ordre de ne les point insulter. La tranquillité régna dans Paris; ce n'était point le calme de la soumission, mais celui de la terreur.

Leur désarmement.

La bourgeoisie fut désarmée; on jeta en prison trois cents des plus riches habitans, et par ordre du conseil on fit pendre un orfèvre et un marchand de drap, qui passaient pour les principaux chefs des dernières séditions.

Le parlement informa contre ceux qu'on avait arrêtés. Les chaînes qu'on avait tendues dans les rues furent saisies et envoyées à Vincennes.

Le roi fit faire des visites dans toutes les maisons bourgeoises; et les armes qu'on y trouva furent transportées au Louvre. Les auteurs du temps disent qu'il y

en avait assez pour l'armement de cent mille hommes. En même temps, afin de comprimer les mouvemens du peuple, on acheva la construction des tours de la Bastille, et on en bâtit une autre au Louvre.

Les princes, irrités et vindicatifs, disaient au roi que ces excessives rigueurs étaient indispensables pour le maintien de son autorité. Aussi ce jeune prince se montra inflexible aux prières de quelques princesses et aux supplications de l'université, qui s'efforçaient de le porter à la clémence.

« Je ne peux vous promettre, répondit-il, que de » ne pas faire tomber sur des innocens la punition » qu'on doit infliger aux coupables. Il est indispen- » sable de faire un exemple salutaire, et d'assurer la » tranquillité publique par le châtiment des auteurs » de la révolte. »

Supplice de l'avocat-général Desmarets.

Les emprisonnemens, les poursuites, les exécutions sanglantes durèrent quinze jours. Celle qui causa le plus d'étonnement et d'affliction fut la décapitation de l'avocat-général Desmarets, ministre éclairé, magistrat intègre, modéré, conciliant, et qu'on avait souvent vu réussir, par son éloquence et par la sagesse de ses paroles, à rétablir la bonne harmonie entre le monarque et ses sujets.

On lui reprocha d'être resté à Paris, au moment où les rebelles contraignaient le roi d'en sortir, et d'avoir parlé trop librement au conseil en leur faveur. On l'accusait surtout d'avoir conseillé aux Parisiens de fortifier la capitale.

L'absence du duc d'Anjou, son protecteur, le livrait sans défense à la haine du duc de Bourgogne. Son vrai crime était d'avoir déplu à ce prince orgueilleux.

Le parlement le déclara coupable de lèse-majesté : il eut la tête tranchée, ainsi que douze autres notables citoyens. En montant à l'échafaud, Desmarets répéta ces paroles d'un psaume : *Judica me, Deus, et discerne causam meam.* Il ajouta : « J'ai loyalement » servi le roi Philippe, le roi Jean et le roi Charles; » aucun d'eux ne m'avait jamais adressé de repro- » ches; si le roi actuel avait atteint l'âge d'homme, » au lieu de me condamner il me protégerait. »

Tout ce que Paris contenait d'hommes vertueux honora par de justes regrets la mémoire de cet homme célèbre, qui, ne devant sa fortune, son élévation, sa renommée, qu'à ses vertus et à son talent, avait occupé de brillans emplois sous quatre règnes. Il subit une mort infâme à l'âge de soixante et dix ans, par les ordres du fils de Charles V, de ce monarque sage qui avait récompensé ses utiles talens en lui accordant des lettres de noblesse.

Ce fut ainsi que de funestes conseils s'efforcèrent de faire d'un enfant roi un jeune tyran. Les rigueurs se multiplièrent; la charge de prévôt des marchands fut supprimée; on réunit au domaine les revenus de la ville. La gabelle et les autres impôts furent rétablis. Le peuple entendit leur publication dans un morne abattement, et sans qu'on osât proférer le plus léger murmure.

Tout rassemblement est un péril pour le pouvoir arbitraire : on abolit les confréries des bourgeois et des artisans. Enfin le roi convoqua le peuple sur la place du palais, sans indiquer l'objet de cette convocation; et lorsque tous les citoyens furent rassemblés, il parut à leurs regards, entouré de sa famille et de toute sa cour.

On attendait dans un morne silenee le dénouement de cette scène effrayante. Le chancelier prit la parole, et rappela sévèrement aux Parisiens leurs fréquentes révoltes, les outrages faits sous les deux derniers règnes à la majesté royale, le massacre de deux maréchaux aux pieds du dauphin, la sanglante anarchie qui souvent avait forcé le prince à fuir d'une capitale où se commettaient les plus honteux excès, enfin les violences récentes commises contre l'autorité du roi et contre les fonctionnaires chargés d'exécuter ses ordres. Il termina son discours en déclarant que les châtimens subis par les factieux n'étaient pas encore proportionnés à l'étendue de leurs crimes.

Après avoir entendu ces paroles sévères, qui faisaient craindre de nouveaux actes de vengeance, la foule effrayée éclate en sanglots; l'air retentit des gémissemens des enfans, des femmes, dont les pères et les époux étaient entassés dans de sombres cachots.

Alors les ducs de Bourgogne, de Berry et de Bourbon se jettent au pieds du monarque, et lui demandent grâce pour la ville de Paris.

Le roi se laisse fléchir; il prononce des paroles d'amnistie. De ce moment, les emprisonnemens, les supplices cessèrent; mais l'oppression continua, et les habitans de la capitale demeurèrent soumis aux charges les plus accablantes. Ils n'eurent pas même le dédommagement de voir leurs sacrifices utiles à l'État, car l'argent qu'on levait sur eux n'entra point dans le trésor royal. Les princes s'en saisirent, et le prodiguèrent à leurs courtisans.

Toutes les communes du royaume où l'esprit de

sédition s'était montré, furent traitées aussi rigoureusement que Paris.

Les deux rois de France et d'Angleterre, las de se voir contraints à s'armer si fréquemment contre des rébellions causées par le mécontentement des peuples, et d'employer des efforts continuels pour remplir leurs trésors, épuisés par les dépenses de la guerre, commencèrent à s'occuper sérieusement de la paix.

Mais il était difficile de concilier tant d'intérêts opposés; et la négociation fut long-temps retardée par le schisme religieux et par les troubles de Flandre, qui sans cesse donnaient un nouvel aliment aux ressentimens et aux reproches des deux partis, ainsi qu'à leurs espérances.

D'un côté les Français remportèrent contre leurs ennemis quelques avantages sur les rives de la Loire; et une flotte anglaise fut détruite par les escadres réunies des rois de Castille et de France.

D'un autre côté les Anglais, animés par une croisade que le pape Urbain fit prêcher à Londres contre les Français et les partisans de Clément VII, s'empressèrent d'envoyer des troupes au secours des Flamands.

Leur armée, commandée par l'évêque de Norwick, défit celle du comte de Flandre, la poursuivit, et s'empara de Dunkerque, de Cassel, ainsi que de plusieurs autres villes.

Expédition contre les Anglais.

Dès que Charles VI fut informé de ces événemens, il rassembla ses barons, les appela aux armes, et parvint à ranimer leur zèle en leur accordant des lettres de surséance, qui les dispensaient de payer leurs dettes pendant la durée de la guerre, nouveau moyen em-

ployé pour la première fois par la tyrannie féodale, et qui aggravait encore l'intolérable oppression des peuples.

Le roi, ayant réuni seize mille hommes d'armes, prit l'oriflamme à Saint-Denis, et chargea Guy de la Trémouille de porter cette bannière.

L'armée royale se mit en marche, et parut bientôt sous les remparts d'Ypres, investi par les Anglais. Ceux-ci, à l'approche du roi, se retirèrent et occupèrent un camp retranché près de Cassel.

Le connétable les attaqua, les battit; les chassa successivement de Bergues, de Gravelines, et les contraignit de se renfermer dans Bourbourg. Ils y furent assiégés, repoussèrent courageusement un premier assaut, et se décidèrent enfin, par le conseil du duc de Bretagne, à capituler. Cette capitulation déplut vivement à l'armée française, qu'elle frustra de l'espoir du pillage.

On ouvrit des conférences pour la paix entre les ambassadeurs anglais, français et castillans (1). Les députés de Gand y furent admis. Après trois semaines de tentatives inutiles pour s'entendre, on ne put conclure qu'une trêve d'une année, parce que les Anglais s'opiniâtraient à retenir dans leurs mains Brest, Cherbourg et Calais, trois clefs du royaume.

Les Gantois conservèrent Audenarde, dont ils s'étaient emparés par surprise. Les Anglais prisonniers obtinrent la liberté de retourner dans leur pays. Charles VI licencia son armée.

Pendant qu'on négociait la trêve, le duc de Bre-

(1) 1383.

tagne contracta des liens d'amitié avec les ducs de Bourgogne et de Berry.

Mort du comte de Flandre.

Le comte de Flandre, perdant par la trève l'espoir qu'il avait conçu de soumettre ses sujets rebelles et d'en tirer vengeance, reçut encore d'humilians reproches du duc de Berry. Celui-ci lui dit qu'il ne devait attribuer tous ses malheurs et ses revers qu'à ses violences et à ses injustices.

Le comte, aussi faible dans l'infortune, qu'il s'était montré arrogant dans la prospérité, mourut, peu de temps après, du chagrin que lui causaient la chute de son autorité, la haine de ses vassaux, et le mépris de ses alliés.

Le duc de Bourgogne, son gendre, hérita, par sa mort, du comté de Flandre. Ainsi, ce prince, ajoutant à la Bourgogne la Flandre, l'Artois, les comtés de Rethel et de Nevers, la seigneurie de Salins, et plusieurs autres terres, devint presque aussi puissant que le roi.

La trève conclue rendit quelque calme à la France: cette tranquillité ne fut troublée que par des bandes de brigands et des troupes de paysans révoltés, qui commettaient beaucoup de désordres en Auvergne et en Poitou.

Ces paysans, livrés à un féroce désespoir, se portaient, dans leurs vengeances, aux plus horribles excès : ils firent mourir un chevalier d'Écosse, en lui plaçant sur la tête une couronne de fer rouge. Ayant fait prisonnier un prêtre, ils enlevèrent la peau de sa tonsure, lui coupèrent les doigts, et, après l'avoir long-temps martyrisé, percèrent son corps à coups de flèches.

Le duc de Berry marcha contre eux, les dispersa, envoya au supplice les plus coupables, et effraya les autres par la rigueur de ses châtimens.

La passion pour la guerre et pour les aventures était alors si générale, que l'inaction et la tranquillité paraissaient, aux yeux des nobles de cette époque, un état de malaise et d'ennui. Léon de Lusignan, roi d'Arménie, venait d'être chassé de ses États par le sultan Amurat; il se réfugia en France.

Sa défaite et ses malheurs inspirèrent à plusieurs barons français le désir de le venger. Le duc de Bourbon, les comtes d'Harcourt, de la Trémouille et huit cents chevaliers arborèrent la croix, se réunirent, s'embarquèrent, descendirent en Afrique, prirent Carthage, délivrèrent un grand nombre de prisonniers, et, après plusieurs combats plus glorieux qu'utiles, revinrent dans leur patrie, ruinés, mais couverts de blessures et de lauriers.

Le duc d'Anjou, à la même époque, était arrivé en Italie, mais trop tard pour défendre la reine Jeanne de Naples et son mari, Othon de Brunswick. Les deux époux, vaincus par Charles Durazzo, que protégeaient Louis, roi de Hongrie, et le pape Urbain, étaient prisonniers.

Durazzo, trahissant Jeanne, sa parente et sa bienfaitrice, lui ravit le trône, et la fit étrangler.

Le duc d'Anjou, à qui cette princesse avait légué son royaume, implora le secours du roi Charles VI, son neveu, pour reconquérir son héritage.

Combat singulier.

Au moment même où les gouvernemens d'Angleterre et de France avaient suspendu leurs querelles pour laisser respirer leurs peuples, les chevaliers des

deux nations s'envoyaient fréquemment des cartels; le sire de Courtenay, baron anglais, vint, jusque dans Paris, défier en combat singulier le sire de la Trémouille.

Le roi Charles voulut empêcher ce duel. « Je ne puis » vous permettre, dit-il à la Trémouille, un combat » qui n'a pour motif aucun affront, aucune injure. » » — « Je suis Français, répondit la Trémouille; » Courtenay est Anglais: c'est cause suffisante pour » combattre. »

Dans ce temps on ne pouvait rien répondre à un argument de cette force. Le champ clos fut préparé. On éleva, on orna les échafauds sur lesquels le monarque, les princes et sa cour devaient être assis. Les barrières s'ouvrirent, les trompettes sonnèrent, et le combat commença; mais bientôt, par ordre du roi, le duc de Bourgogne sépara les combattans.

Peu de temps après, Courtenay, se trouvant en Picardie, se vanta arrogamment devant la comtesse de Saint-Pol de n'avoir pas trouvé à la cour de France un seul adversaire qui osât lutter contre lui.

Le sire de Clary, chevalier du Languedoc, et présent à cet entretien, lui dit fièrement qu'il en avait menti. Courtenay voulut laver dans le sang cette injure; et la comtesse, qui était sœur du roi d'Angleterre, permit que le combat eût lieu devant elle. L'Anglais fut blessé, renversé et contraint de s'avouer vaincu.

Mais comme au milieu de ces querelles particulières, le besoin public de la paix se faisait de plus en plus sentir, on ouvrit de nouvelles conférences, dont l'effet se réduisit encore à une prolongation de la trève.

La turbulence et l'humeur querelleuse n'étaient pas alors le caractère exclusif des hommes d'armes et des chevaliers, et la foule des étudians de l'université se montrait souvent aussi tapageuse et non moins sanguinaire que la soldatesque.

Le jugement de Dieu.

On voyait encore, dans nos mœurs, de trop fortes traces des coutumes du temps le plus barbare. Le clergé n'était point parvenu à les effacer; on croyait, dans beaucoup d'accusations, que le fer et le sang pouvaient éclairer la justice, et qu'entre un accusateur et un accusé auxquels un tribunal décernait le combat, Dieu prononçait son jugement pour le vainqueur et contre le vaincu.

Nos annales nous ont transmis la mémoire d'un procès sanglant de ce genre, qui eut lieu sous le règne de Charles VI, entre deux gentilshommes normands.

L'un deux, nommé Carouge, avait suivi l'amiral de Vienne dans son expédition en Écosse. A son retour, il voit sa femme, en pleurs, opposer une froideur inconnue à ses caresses: elle lui apprend, en gémissant, que, pendant son absence, elle a été déshonorée par une scélérat nommé Legris, avec lequel il était depuis long-temps uni par les liens d'une étroite amitié.

Prosternée aux pieds de son époux, elle implore la mort et demande vengeance. L'affaire est portée au parlement. Vainement Legris nie le crime, et s'efforce de prouver, par le témoignage du comte d'Alençon, qu'il était absent à l'époque de l'attentat commis, et fort loin du lieu où l'on prétendait qu'il avait exercé cette violence.

Le parlement prononça qu'il y avait gage de bataille ou jugement de Dieu. La lice fut dressée près des murs de Saint-Martin-des-Champs.

La femme de Carouge, plaignante, assistait au combat, en présence du roi et de la cour. A l'extrémité de l'arène, un bûcher était dressé pour y brûler cette dame, dans le cas où son mari serait vaincu. On y avait aussi élevé un gibet pour y pendre Legris s'il n'était pas vainqueur.

Combat de Carouge et de Legris.

Les deux champions se présentent armés; ils jurent sur l'Évangile que leurs paroles sont vraies et leurs causes justes. Au signal donné, ils s'élancent l'un sur l'autre, se choquent et brisent leurs lances sans se renverser. Au même instant ils tirent leurs glaives, et commencent une lutte furieuse.

Carouge est d'abord blessé à la cuisse; mais il saisit son ennemi par le casque, l'entraîne, le renverse, se jette sur lui, ne peut lui faire avouer son crime, trouve le défaut de son armure, et lui perce le cœur.

Legris, déclaré coupable puisqu'il était vaincu, fut traîné hors de la lice et pendu.

Dans la suite, un malfaiteur qui ressemblait parfaitement à cet infortuné, ayant été arrêté pour d'autres crimes, avoua que c'était lui qui, à la faveur d'une nuit obscure, avait commis le forfait imputé au malheureux Legris.

Carouge, au désespoir, courut en Afrique chercher la mort; et sa femme s'infligea la plus sévère pénitence, en s'enfermant dans une cellule murée, où elle ne recevait de nourriture et d'air que par une étroite ouverture.

Des faits si évidens étonnaient sans éclairer; la su-

perstition triomphait de l'expérience; elle s'alliait à tout, aux crimes comme aux vertus.

Une brigand béarnais, surnommé Tête-Noire, mourait, épuisé par le nombre de ses blessures et par l'excès de ses débauches. Peu avant d'expirer, il légua une forte somme, dont la moitié était destinée à fonder une chapelle, et l'autre à enrichir sa maîtresse; ensuite, montrant à ses compagnons un grand coffre contenant l'immense fruit de ses brigandages, il leur dit: Voilà mes richesses. Partagez-les d'accord » si vous le pouvez; mais dans le cas où il serait im» possible de vous entendre, saisissez cette hache, » brisez ce coffre, et que chacun de vous y prenne » ce qu'il pourra. »

Telles étaient les mœurs d'un temps qu'on ose encore aujourd'hui nous présenter comme un âge d'or, où régnaient la foi, la loyauté, l'honneur, le respect des lois divines et humaines, et l'amour le plus pur de la royauté. On nous parle de quatorze cents ans d'ordre et de bonheur, et nous voilà arrivés au quinzième siècle de l'ère chrétienne, sans avoir encore pu rencontrer cette époque d'innocence et de félicité! Nous verrons si nous serons plus heureux, en parcourant les trois siècles qui ont précédé le nôtre, celui qu'on accuse si sévèrement de licence et d'impiété.

Invasion du duc d'Anjou en Italie.

Le prince qui réunissait dans sa personne le plus de traits caractéristiques de son époque, était le duc d'Anjou; orgueilleux, cupide, vaillant soldat, général ignorant et présomptueux, il avait enlevé au roi et à sa patrie un riche trésor pour lever des hommes d'armes, s'emparer de la Provence, et conquérir un

trône en Italie. Mais les richesses dont il avait privé la France furent promptement prodiguées et perdues. Sa témérité échoua contre la sagesse d'un habile ennemi, et le plus triste réveil termina son rêve chevaleresque.

D'abord les Provençaux, malgré l'intervention du pape Clément, loin de se soumettre, répondirent qu'ils ne reconnaîtraient son autorité, que lorsqu'il aurait vengé la reine de Naples leur souveraine. Ils lui reprochaient d'avoir sacrifié leurs intérêts, en abandonnant le Piémont au comte Amédée de Savoie, et en promettant la principauté de Tarente au duc de Berry.

Le prince, sans être découragé par ce premier échec, était entré rapidement en Italie, à la tête de soixante mille hommes, dont un grand nombre périt en route par la longueur des marches, et par l'imprévoyance de leur chef.

Arrivé dans l'Abruzze, il y apprit la mort de la reine Jeanne, et sans laisser de repos à son armée, il entra dans le royaume de Naples, brûlant du désir de combattre et de terminer la guerre en peu de jours, par une victoire décisive.

Mais Charles Durazzo son ennemi, trop habile pour exposer sa fortune naissante à l'impétuosité française, dispersa ses troupes dans des places fortes, et dévasta le plat pays pour enlever tout moyen de subsistance aux Français.

Le duc d'Anjou s'empara de Bari et de quelques autres villes; mais, comptant sur le succès d'une rapide invasion, il n'avait rien prévu pour la conduite d'une guerre méthodique.

Bientôt, comme il ne s'était assuré d'aucune force navale, il manqua d'argent et de vivres. Son armée, affaiblie par des affaires de postes et des alertes continuelles, fut attaquée par une maladie contagieuse.

Le prince vendit sa vaisselle, et jusqu'à sa couronne, pour faire subsister ses soldats. Il fut contraint de se nourrir lui-même d'herbes et de pain d'orge; et lorsque Durazzo le crut assez épuisé pour le combattre sans danger, il lui envoya un cartel, en lui fixant un jour pour livrer bataille.

A cette nouvelle, l'espoir des soldats français se réveille; leurs forces se raniment; la joie et l'ardeur brillent dans leurs regards. Au jour assigné l'ennemi paraît.

Le duc sort des remparts de Bari, et range son armée en bataille. On attendait le signal du combat, c'est celui de la retraite qu'on entend.

Un courrier venait d'annoncer au duc l'arrivée prochaine d'un renfort. Il veut l'attendre, et rentre dans les murs de la ville sans combattre.

Alors le mécontentement éclate de toutes parts; toute discipline disparaît. La misère inspire la rage. Les Français accablent leur général de reproches outrageans; le courage l'abandonne; la fièvre le saisit, et il meurt âgé de quarante-cinq ans, le 20 septembre 1384.

Alors son armée se disperse et fuit : la plupart de ses guerriers malheureux périrent de faim; quelques-uns parcoururent, en mendians, les chemins de cette Italie, où ils étaient naguère entrés en vainqueurs et en conquérans.

Pierre de Craon, seul, revint à Paris avec un riche

et somptueux équipage; aussi le duc de Berry, en le revoyant, l'appela traître et lâche, et l'accusa de la mort de son frère; mais sa fortune assura son impunité.

Charles de Duras demeura maître paisible de Naples, et le parti d'Anjou ne se releva qu'au moment où ce prince, voulant usurper la couronne de Hongrie, eut perdu la vie sous les coups d'un assassin.

La veuve du duc d'Anjou supplia le pape Clément d'investir son fils, Louis d'Anjou, des souverainetés de Naples et de Provence; mais les Provençaux s'y opposèrent et prirent les armes.

Le maréchal de Sancerre marcha contre eux, et s'empara de quelques places; enfin le roi se rendit lui-même dans Avignon. Son intervention et celle du souverain pontife soumirent les rebelles, et Louis d'Anjou fut reconnu comte de Provence.

Mariage de Charles VI et d'Isabelle.

Pendant ce temps, le duc de Bourgogne avait négocié avec la Bavière une alliance qui devint aussi funeste pour le monarque que pour la patrie. Charles VI épousa, au commencement de l'année suivante, dans la ville d'Amiens, la princesse Isabelle, fille du duc de Bavière.

Dès que cette princesse, dont la nature avait caché les vices sous les formes les plus attrayantes, fut arrivée à Amiens, le jeune roi s'enflamma pour elle d'une si vive passion, qu'il pria instamment son oncle d'abréger toutes les formalités qui retardaient son bonheur. Aussi, les accords, les fiançailles et le mariage eurent lieu le même jour.

La reine fut reçue, dans Paris, avec ces transports de joie que prodigue la multitude à la vue de tout

spectacle nouveau. Mais, cette fois, l'affection des Parisiens pour la reine Isabelle eut une durée fatale, et ce peuple léger lui accorda une confiance qu'elle était loin de mériter.

Les fêtes données à l'occasion de l'entrée de la reine furent trop empreintes du caractère des mœurs de ce siècle, pour ne pas les citer ici. Isabelle étant entrée par la porte Saint-Denis, passa sous une vaste toile qui représentait un ciel sur lequel on avait peint la lune et les étoiles, bizarrement mêlées avec les écussons de France et de Bavière; on y voyait la vierge assise au milieu d'un groupe d'enfans représentant des anges; elle tenait sur ses genoux son fils Jésus; celui-ci s'amusait à faire tourner un petit moulin en bois.

Plus loin, sous un arc de triomphe, était un autre ciel en soie; un homme s'y trouvait assis entre deux pigeons, représentant le Père, le Fils et le Saint-Esprit, entourés de petits anges, qui descendirent de ce ciel et posèrent une couronne sur la tête de la reine.

A la porte du Châtelet, les regards étaient frappés d'une autre scène allégorique. C'était un homme armé, défendant un château construit en bois, au haut duquel on distinguait sainte Anne couchée sur un lit de repos. Du milieu de la cour, remplie d'animaux de tous genres, sortit un cerf mécanique, poursuivi par un lion et par un aigle; il se réfugia près du lit de sainte Anne, que defendaient trois jeunes filles portant des épées et une couronne.

Au pont Saint-Michel, un funambule descendit rapidement sur une corde tendue depuis le sommet d'une des tours de Notre-Dame jusqu'au toit d'une maison construite sur le pont.

Le jeune roi, ayant pris les vêtemens d'un simple bourgeois, s'était mêlé à la foule des spectateurs qu'attiraient les fêtes; son incognito était si exact qu'il fut pris, par un sergent, pour un homme du peuple, et battu pour avoir refusé de lui obéir.

Les illuminations, les festins, les bals durèrent plusieurs jours : de lourds impôts payèrent les dépenses de ces réjouissances populaires.

Tant de charges faisaient désirer la paix. Les ducs de Berry et de Lancastre ouvrirent à ce sujet de nouvelles conférences, mais inutilement; et le roi, ayant rassemblé autour de lui les princes et les seigneurs, se plaignit vivement de l'opiniâtreté des Anglais, qui ne voulaient faire aucun sacrifice à la tranquillité publique.

Vain projet de descente en Angleterre.

Un grand conseil fut rassemblé; il partagea le ressentiment du roi, et déclara que la guerre devait être poursuivie avec activité : alors le duc de Bourgogne, prenant la parole, rappela au conseil que, depuis la funeste prise de Calais, la France, étant devenue le théâtre de la guerre, offrait constamment une riche proie aux Anglais, qui, tranquilles chez eux, n'avaient aucun intérêt à conclure la paix, et qu'ainsi le seul moyen de la leur faire désirer était de les attaquer dans leurs propres foyers, afin de leur faire souffrir les calamités que trop long-temps nous avions seuls supportées.

Cet avis plut à l'ardeur française, et fut unanimement adopté. On rassembla près D'Arras une armée sous les ordres du connétable Clisson, du maréchal de Sancerre et d'Enguerrand de Coucy. En même temps le duc de Bourgogne fit équiper et armer une

flotte nombreuse dans le port de l'Écluse, en Flandre.

Les Gantois et les Flamands, alliés fidèles du roi d'Angleterre, se préparèrent promptement et en secret à s'emparer de l'Écluse par surprise, et à incendier la flotte française. Mais ce complot fut éventé, et le gouverneur de l'Écluse, averti, se mit en état de défense.

Cette conspiration déjouée favorisa les projets du duc de Bourgogne, dont le principal intérêt n'était pas la descente en Angleterre, mais la conquête de la Flandre.

Prise de Dam.

Profitant de la circonstance, il enflamma le courroux du roi contre les Flamands. Ce jeune prince se rend à l'armée, investit la ville de Dam, où la conjuration s'était formée, l'emporte d'assaut, passe la garnison au fil de l'épée, dévaste le pays rebelle, et y répand une si profonde terreur, que les Flamands se soumettent et demandent la paix, qui fut conclue à Tournay, le 18 octobre (1). Ainsi se rompit l'alliance des Anglais et de la Flandre.

Affaires d'Écosse.

Dans le même temps, une division de l'armée débarqua en Écosse, et, secondée par un corps de trois mille Écossais, entra dans le Northunberland, le livra au pillage, y prit une forteresse et s'empara de plusieurs châteaux.

Le roi d'Écosse, Robert, était plus inquiet que satisfait de cette expédition qui pouvait attirer tout le feu de la guerre dans ses États. Il s'y était longtemps opposé, et ses craintes ne tardèrent pas à se vérifier.

(1) 1385.

Le duc de Lancastre, avec des forces redoutables, pénétra en Écosse, et s'empara d'Édimbourg; mais le roi d'Angleterre, Richard, au lieu de poursuivre son invasion, fut heureusement contraint de se retirer précipitamment, sur la nouvelle d'une conspiration tramée en Angleterre contre lui.

D'un autre côté, ayant appris que le duc de Bourbon venait de lui enlever quelques forteresses, faibles débris de ses conquêtes en Saintonge et en Poitou, il crut nécessaire de conclure une trève avec les Écossais : elle fut signée, et nos troupes revinrent en France.

Cependant le duc de Bourgogne, ayant réuni à l'Écluse une flotte très-nombreuse et toute l'armée royale, éprouva les inconvéniens que produisait alors une ignorance complète dans l'administration des finances, et dans l'art de faire subsister les troupes.

Les vivres n'arrivaient point; l'argent manquait; les soldats, n'étant point payés, livraient les campagnes au pillage. Le grand projet d'une descente fut différé, et l'armée licenciée. Alors, de toutes parts, les peuples firent éclater un juste mécontentement, excité par les lourds impôts qu'ils avaient payés pour un armement inutile, et le clergé joignit ses murmures aux leurs, relativement à la dîme levée sur lui, au profit du pape et du roi. Ce prince, revenu à Paris, reçut les plaintes de l'université, qui, dans ce temps, exerçait sur les affaires publiques une grande influence. Il les accueillit, et supprima la dîme ecclésiastique par une ordonnance à laquelle le pape Clément souscrivit non sans regret.

L'éloignement de Charles-le-Mauvais laissait res- Attentat de

Charles-le-Mauvais.

pirer la France; ce prince s'était retiré dans son royaume de Navarre, où la crainte des armes de Charles VI et du roi de Castille semblait le condamner au repos; mais, dans son inaction forcée, il méditait encore des crimes.

Ayant admis dans son château un Anglais, joueur de harpe, et qui prétendait avoir à Paris des liaisons intimes avec quelques officiers de la bouche du roi, il séduisit cet homme par l'appât des plus riches promesses, et lui fit prendre l'engagement d'empoisonner le roi, son frère, les ducs de Berry, de Bourgogne, de Bourbon, et quelques grands personnages de la cour.

Les démarches de ce vil agent, dès qu'il fut arrivé à Paris inspirèrent des soupçons; on l'arrêta, on le fouilla et on trouva sur lui une provision d'arsenic qu'il avait achetée à Bayonne.

Rarement le courage s'allie à la bassesse qui fait commettre de tels crimes. Ce misérable, nommé Robert Woudreton, saisi de frayeur, avoua tout. Rien ne semblait devoir retarder son jugement et son supplice; cependant on le garda un an en prison. Enfin, il fut condamné et écartelé.

Son procès.

Dans le même temps (1), le roi de Navarre fut cité au parlement comme pair de France et comte d'Évreux pour y être jugé. Le roi présida la cour des pairs; l'accusé, appelé trois fois, n'ayant pas répondu, le procureur-général et l'avocat-général donnèrent leurs conclusions devant les pairs, les évêques, les seigneurs et autres assistans.

(1) 1386.

Charles-le-Mauvais fut déclaré atteint et convaincu de crimes énormes contre le roi, mais sans spécifier l'empoisonnement. Ses possessions, en France, restèrent dans les mains du monarque; mais on ne jugea point nécessaire d'envoyer une armée en Navarre pour le punir de ses forfaits : le déshonneur fut son seul châtiment.

Sa mort terrible.

Ce prince infâme subit une mort étrange et digne de sa vie. Comme il sentait sa chaleur et ses forces s'éteindre, son médecin lui avait conseillé, pour se donner quelque vigueur, de se faire envelopper et coudre dans un drap imbibé d'eau-de-vie : mais lorsqu'il fallut couper le fil qui serrait ce drap, son valet de chambre s'étant servi, non de ciseaux, mais d'une bougie, la laissa tomber; le drap prit feu; rien ne put l'éteindre, et le monstre, jetant des cris de rage, périt dans les flammes.

Froissard raconte le même fait avec cette variante que ce fut une boule creuse en fer rougi, placée dans le lit du prince, qui y mit le feu et le consuma.

L'histoire anonyme de Saint-Denis, en parlant de cet événement, dit qu'on écrivit à la reine Blanche, sœur de Charles-le-Mauvais et veuve de Philippe de Valois, que le roi de Navarre venait d'expirer après de cruelles douleurs, en témoignant beaucoup de repentir et de résignation : il mourut dans le mois de juin 1387.

La paix intérieure étant assurée par la fin tragique de ce monarque turbulent, qui sans cesse fomentait de nouveaux troubles, le gouvernement français porta toute son attention sur les moyens de conquérir la paix extérieure, et de forcer l'Angleterre à poser les armes.

Continuation de la guerre.

Clisson fut envoyé en Bretagne pour assiéger Brest, et l'amiral de Vienne, en Normandie, avec ordre de bloquer Cherbourg. Simpy conduisit des troupes en Picardie pour surveiller Calais, et de tous les ports du royaume on fit venir, dans celui de l'Écluse, des vaisseaux avec ordre d'exécuter la descente projetée.

Le duc de Bretagne avait été soupçonné d'exciter le roi Richard à continuer la guerre; il s'efforça de repousser ce reproche, et donna même quelques secours à Clisson pour l'aider à s'emparer de Brest; mais il ne tarda pas à réveiller la juste méfiance qu'on avait conçue, car au moment où la garnison de cette ville, épuisée de vivres, était prête à capituler, le duc retira ses troupes, la garnison fut ravitaillée, et Clisson se vit contraint de lever le siége.

La France et l'Angleterre ne semblaient combattre que pour l'intérêt des deux couronnes, et des deux monarques Charles et Richard; mais ces princes ne gouvernaient que de nom; la puissance réelle était dans les mains des ducs de Lancastre et de Bourgogne, qui sacrifiaient à leur ambition privée les intérêts des deux peuples.

Le fils de Transtamare, Jean, roi de Castille, ayant épousé Béatrix de Portugal, fille du roi Ferdinand, prétendit hériter de cette couronne. Les Portugais ne voulant pas se soumettre à lui, donnèrent le sceptre à un frère bâtard de leur feu roi Ferdinand : il se nommait Jean, et était grand maître *d'Avis*.

La guerre fut déclarée entre les deux prétendans. Le roi de Castille fut battu par le roi portugais; celui-ci avait obtenu l'appui de l'Angleterre, en promettant au duc de Lancastre de l'aider à s'empa-

rer du trône de Castille; et les troupes anglaises, employées à cette expédition, diminuèrent les forces du roi Richard, au moment même où l'Angleterre se voyait menacée par les armées d'Écosse et de France. Ainsi Lancastre compromettait son pays, comme récemment le duc de Bourgogne avait compromis le sien, en employant à la réduction des Flamands les troupes destinées par Charles VI à porter la guerre dans la Grande-Bretagne.

On a beaucoup dit que l'histoire d'un pays devait être celle de son peuple, et non l'histoire de ses princes et de ses grands; mais cette pensée est vide de sens, car malheureusement, dans toutes les monarchies, on ne peut faire connaître l'histoire des nations qu'en racontant les crimes, les trahisons, les grandes actions ou les grandes fautes des chefs qui dirigeaient tous les événemens; ainsi dans le siècle déplorable dont nous traçons le tableau, il est impossible de peindre fidèlement les massacres causés par l'anarchie, les dévastations produites par les guerres civiles et extérieures, la destruction de l'agriculture, l'anéantissement du commerce, la corruption des mœurs excitée par des brigandages de tout genre, sans remonter aux causes de ces désastres, c'est-à-dire à la faiblesse imbécile d'un monarque enfant, à l'avarice du duc d'Anjou, à l'ambition du duc de Bourgogne, à la haine invétérée des oncles et des frères du roi contre la maison bourguignonne, enfin aux vices d'une reine intrigante et vindicative, ainsi qu'aux prétentions opposées des maisons de Blois et de Montfort en Bretagne, aux perfidies du roi de Navarre, à ses complots criminels, à l'humeur tur-

bulente, cupide et belliqueuse des Clisson, des Saint-Pol, des Armagnac et d'un grand nombre de seigneurs : voilà quels étaient les personnages de ces scènes tragiques, où les peuples ne figurent que comme instrumens ou comme victimes. Comment parler de leurs souffrances sans en faire connaître les auteurs? C'en est assez, c'en est trop peut-être pour réfuter un tel paradoxe.

Nouveau projet de descente.

Au reste, la Flandre étant soumise, et Lancastre venant de dégarnir l'Angleterre de ses principales forces, le duc de Bourgogne sentit qu'il devait profiter d'une circonstance si favorable, et opérer une descente pour laquelle, depuis deux ans, on avait déjà fait tant d'inutiles dépenses. D'ailleurs, le jeune roi Charles, sans expérience, mais non sans ardeur, commençait à montrer une volonté, et reprochait à son oncle de ne l'avoir encore fait combattre que pour ses propres intérêts. Ainsi pressé, le duc de Bourgogne ordonna d'immenses préparatifs, rassembla à l'Écluse tant de vaisseaux, « qu'il y en avait assez, dit » Froissard, pour faire un pont sur la mer. » De plus, par un luxe digne de l'ignorance du temps, on avait placé sur ces bâtimens une immense quantité de pièces de charpente, afin d'en construire, après le débarquement, des maisons, et pour ainsi dire des villes au lieu de camps (1).

La rapidité de l'exécution fut proportionnée à celle des ordres, et le roi se rendit à Arras pour y faire la revue de son armée; elle était composée d'une nombreuse infanterie et de huit mille hommes d'armes ou chevaliers.

(1) 1387.

Les Français se montraient impatiens de combattre et de se venger enfin, dans les champs de la Grande-Bretagne, de tant d'affronts reçus, de tant de sang versé et de tant de dévastations. Mais l'inhabileté des chefs, et la fatale division qui existait entre les princes, enchaînèrent nos troupes dans leurs camps, nos vaisseaux sur nos côtes, et l'on vit encore s'évanouir ces espérances de gloire fondées sur un appareil si menaçant.

On attendait, pour agir, le duc de Berry et les troupes que devaient fournir son apanage et ses gouvernemens. Mais ce prince, se croyant offensé parce qu'on ne l'avait pas consulté avant de commencer cette grande expédition, sacrifia le bien public à son ressentiment, différa continuellement son départ en l'annonçant toujours, et n'arriva enfin près d'Arras qu'à la mi-septembre; c'était la saison des orages; les magasins étaient épuisés; le peu de grains qui restait se trouvait corrompu; de violentes tempêtes jetèrent les vaisseaux sur la côte, et en firent périr une partie.

Alors le duc de Berry représenta au roi qu'entreprendre la descente dans de telles circonstances, ce serait exposer l'élite des troupes et de la noblesse à une ruine certaine. D'ailleurs le trésor était vide; on ne pouvait plus payer la solde; les milices se débandèrent, et commirent, dans les campagnes, des excès qu'aucune autorité ne pouvait réprimer.

Le jeune roi, désespéré de se voir contraint à licencier ses troupes, retourna honteusement dans sa capitale, et le gouvernement fut justement exposé aux railleries amères que méritait le ridicule dénoûment d'une expédition commencée avec tant d'é-

clat, tant de faste, et terminée avec tant de honte.

On accusa le duc de Berry de s'être laissé corrompre par les agens du roi d'Angleterre, et le duc de Bourgogne d'avoir sacrifié les ressources du trésor et les forces de la France à sa propre ambition. En effet, il profitait seul, par la soumission des Flamands, de tant d'efforts et de dépenses; et de plus, son influence sur le jeune monarque lui avait fait obtenir de ce prince la cession du port de l'Écluse, ainsi que l'abandon de cette fameuse ville de bois, si coûteuse et si inutile.

Dès qu'on s'aperçut que Charles VI commençait à ouvrir les yeux sur les fautes qu'on lui avait fait commettre, ses oncles ne s'occupèrent qu'à distraire, à force de plaisirs, sa jeunesse, du chagrin que lui faisait éprouver le mauvais succès d'une entreprise qui ternissait sa réputation, et ruinait son peuple.

On l'amusa par de pompeuses fêtes, données à l'occasion du mariage de sa sœur Catherine avec le fils du duc de Berry; et les histoires du temps ne sont remplies que des honteux détails de tous les moyens employés alors pour corrompre un jeune roi, doué, par la nature, des plus heureuses qualités, mais qui n'était que trop disposé par son âge à se livrer aux passions du jeu, de la table et de l'amour.

Ainsi égaré par ceux mêmes qui devaient éclairer son cœur et diriger son esprit, ce prince devint le triste jouet, et bientôt la victime de ses favoris, de ses ministres et de ses maîtresses.

Lancastre, non moins ambitieux que les oncles du roi de France, fut d'abord plus heureux dans ses projets. Il débarqua en Galice; et, secondé par les Por-

tugais, fit d'assez rapides conquêtes dans le royaume de Castille.

Le gouvernement français, malgré les obligations contractées avec les Castillans, ne leur avait envoyé d'autres secours que trois cents hommes d'armes. Mais les Espagnols, au défaut d'un renfort considérable qu'ils espéraient, prirent une résolution sage qui les sauva; ils conseillèrent à leur roi d'attendre du temps l'appui qu'il ne pouvait obtenir de leur allié, de se tenir sur la défensive, et de ne point hasarder de bataille: leur avis fut adopté et réussit.

L'armée anglaise, épuisée par les marches, par les maladies, s'affaiblit tellement qu'elle se vit bientôt obligée de se tenir sur la défensive.

Enfin quatre mille hommes d'armes francais, commandés par le duc de Bourbon, parurent en Castille; mais, avant l'arrivée de ce secours tardif, les Anglais, cernés de toutes parts, furent contraints de capituler pour obtenir la permission de retourner dans leur île.

Le roi de Castille renvoya aussi en France le duc de Bourbon, dont les troupes lui devenaient plus onéreuses qu'utiles.

Lancastre, revenu en Angleterre, éprouva le sort des vaincus; discrédité dans son propre pays, on l'éloigna des affaires.

Le jeune roi Richard, décidé à gouverner par lui-même, exila ses oncles, et ne fit que changer de maître en s'abandonnant aux conseils de quelques jeunes favoris.

Dès-lors deux partis s'élevèrent en Angleterre, celui des princes et celui des favoris. Le premier avait pour chefs les comtes de Cambridge, de Buckingham,

soutenus par un grand nombre de seigneurs; l'autre était dirigé par le comte d'Oxford, l'archevêque d'Yorck, Artopol, chancelier, et Trévil.

Après de vives querelles on courut aux armes, on combattit; et le roi, vaincu, prit la fuite pour sauver sa couronne et sa vie. Ces troubles donnant à la France une occasion favorable d'abattre une puissance rivale, trop long-temps victorieuse et oppressive, on revint à l'idée d'opérer une descente moins coûteuse et mieux combinée.

Clisson devait s'embarquer en Bretagne; l'amiral de Vienne, en Normandie; et tous deux avaient ordre de concerter leurs opérations. Le plan paraissait assez sagement conçu; les moyens étaient prêts, le temps propice; mais on éprouva encore tous les inconvéniens attachés à l'existence de cette hydre féodale, dont les mille têtes ne pouvaient jamais s'accorder pour diriger leur corps vers un même but; et la haine violente, qu'à cette époque, le duc de Bretagne nourrissait contre le connétable Clisson, fit échouer, dès sa naissance, une entreprise que tout semblait devoir favoriser.

Clisson s'était attiré cette haine, en brisant les fers du comte de Penthièvre, fils de Charles de Blois, et qu'il avait fiancé avec sa fille, dans l'espérance de la voir un jour duchesse de Bretagne. De plus, Charles-le-Mauvais, dont les intrigues agitaient toutes les cours, avait persuadé au duc Jean de Montfort, que Clisson entretenait un commerce criminel avec la duchesse sa femme.

Dès que les Anglais connurent ce sentiment de jalousie, mal voilé par le duc, ils l'aigrirent, l'enflam-

mèrent et l'engagèrent facilement à faire manquer l'expédition confiée au connétable.

Arrestation de Clisson.

Montfort, brûlant du désir de se venger, déguisa sa haine sous le masque de l'amitié; il invita Clisson à venir le trouver dans la ville de Vannes, le reçut magnifiquement, et à la suite d'un repas somptueux, lui proposa, ainsi qu'aux seigneurs de Beaumanoir et de Laval, de visiter un château-fort qu'il venait de faire construire. Après les avoir promenés d'étages en étages, les ayant conduits à une chambre située au sommet d'une haute tour, dès qu'ils y furent entrés, on en ferma la porte; et des soldats apostés, arrachant à Clisson et à Beaumanoir leurs épées, leur attachèrent des fers aux pieds, aux mains et au cou. Laval n'avait point été arrêté; mais ses reproches et ses instances n'eurent aucun effet, et le duc lui ordonna de se taire, s'il voulait éviter la mort.

Plusieurs seigneurs, irrités d'un tel affront fait à la noblesse, murmuraient, mais n'osaient se venger dans un lieu où le duc était le plus fort. Impatient de satisfaire la haine violente qui le dominait, Montfort appelle près de lui le gouverneur du château, nommé Bavalen, lui ordonne d'entrer à minuit dans la prison de Clisson, de l'enfermer dans un sac et de le jeter à la mer.

Bavalen, indigné, représenta au duc qu'en commettant un tel crime, il se déshonorerait, attirerait sur lui les armes de tous les seigneurs bretons, et porterait même le peuple à un soulèvement général; mais, le duc lui ayant répondu que, si cette action l'effrayait, il en chargerait un agent plus fidèle et plus déterminé, Bavalen promit d'obéir.

La nuit suivante, dans la solitude et les ténèbres, l'aiguillon de la vengeance s'émoussa ; le remords entra dans le cœur du duc; son âme était déchirée par un cruel combat entre la haine et l'honneur : il restait indécis, mais le signal qui devait lui annoncer que son ordre était exécuté, se fait entendre. Alors un trouble affreux s'empare de lui; des pleurs amers inondent son visage. La honte et les suites de son crime apparaissent à ses yeux; il appelle le gouverneur, et, dès qu'il le voit, lui demande, en gémissant, s'il a obéi.

Bavalen se tait, et lorsqu'il voit le duc s'abandonner à l'excès de son désespoir : « Consolez-vous, lui » dit-il; j'ai suspendu l'exécution d'un ordre dicté » dans un moment de violence, mais qu'un prompt » repentir devait désavouer; le connétable vit en- » core. » Le duc attendri l'embrassa, et lui exprima vivement sa juste reconnaissance.

Voltaire à fait de ce trait historique le sujet de sa tragédie d'Adelaïde Duguesclin.

Cependant le roi avait été informé de la captivité du connétable, et s'était déterminer à tirer vengeance de cette insulte.

Il n'en fut pas moins contraint de renoncer à son projet de descente ; la seule compensation d'un tel contre-temps fut la nouvelle qu'il reçut d'une victoire navale.

L'amiral de Vienne avait rencontré, battu une flotte anglaise, et s'était emparé de plusieurs vaisseaux.

Bientôt le duc de Bretagne reçut une dépêche du roi, qui lui ordonnait de remettre Clisson en liberté, sauf à exposer au parlement ses griefs, s'il en avait de

justes. Charles le menaçait, en cas de refus, de le traduire en justice.

Le duc fit une réponse respectueuse et vague; mais, entamant une négociation avec les seigneurs de Laval, de Rohan et d'autres, il promit de pardonner à Clisson ses crimes de révolte et de concussion, s'il voulait remettre dans ses mains toutes les places qui lui appartenaient, lui payer cent mille livres en or, et renoncer au mariage de sa fille avec Jean de Bretagne; enfin il s'engageait, quand ce traité serait signé, à se dessaisir des châteaux et forteresses qu'il aurait reçus en dépôt, excepté deux qu'il garderait.

Le connétable et Beaumanoir souscrivirent, parce qu'ils y étaient contraints, à ces dures conditions; mais, à peine sortis de prison, ils coururent en France implorer la justice du roi, tandis qu'un grand nombre de seigneurs, embrassant leur cause, prirent les armes et s'emparèrent de Guingamp, de Lamballe et de Saint-Malo.

Comme chacun alors ne consultait, dans les affaires publiques, que son propre intérêt, Charles VI se fit adjuger Saint-Malo par le pape Clément, sous prétexte que le duc, comme partisan de l'anti-pape Urbain, était hérétique et excommunié. Ainsi la politique déplorable des rois sacrifiait à une misérable cupidité l'indépendance du trône et de l'État, donnant par là des titres et des armes à l'ambition temporelle et anti-évangélique des successeurs de saint Pierre.

La perte du duc de Bretagne semblait infaillible, puisqu'il avait suscité contre lui les armes de ses barons et celles de son roi; mais il avait trouvé le moyen

de se concilier la faveur des ducs de Berry et de Bourgogne, secrètement jaloux du connétable. Ils représentèrent à Charles qu'on ne devait pas pousser le duc à un désespoir qui le forcerait à se jeter dans les bras du roi d'Angleterre : ainsi le duc fut sauvé ; et, au lieu de combattre, on négocia.

Le sire de Coucy, intervenant en faveur du duc, obtint que ce prince se rendrait à Blois, exprimerait son repentir aux ducs de Berry et de Bourgogne, et viendrait ensuite trouver le roi à Paris.

Il y fut bien accueilli ; mais on l'obligea de signer un acte par lequel il remettait dans les mains du roi les places retenus en dépôt ; de plus, il s'engageait à rendre au connétable les cent mille livres qu'il lui avait extorquées : enfin le traité arraché à Clisson, dans le cachot, fut annulé. A ces conditions, le roi pardonna au duc les injures qu'il en avait reçues, et exigea de ce prince et de Clisson une réconciliation qui fut plus apparente que sincère.

Le roi avait deux motifs pour hâter cet accommodement : d'abord la crainte d'une descente des Anglais en Bretagne ; secondement le désir de tirer vengeance du duc de Gueldre, qui avait osé envoyer un défi au monarque, parce que le duc de Bourgogne avait donné des secours à la duchesse de Brabant son ennemie. Ainsi c'était toujours pour servir l'ambition et les intérêts du duc de Bourgogne, que la France était obligée de s'armer, de combattre et d'épuiser ses ressources.

Vainement le duc de Berry voulut s'opposer à cette nouvelle guerre sans objet et sans utilité, tandis qu'il était urgent d'employer les forces royales à réprimer

les mouvemens excités par les Anglais dans le duché de Guyenne.

Le duc de Bourgogne l'emporta; les troupes furent rassemblées; Charles VI se mit à leur tête, soumit la ville de Verdun qui s'était révoltée, et entra dans le duché de Gueldre.

Le duc, effrayé, implora la clémence du roi, et obtint sa grâce par les instances de son père le duc de Julliers.

Gouvernement du roi.

Charles VI avait vingt ans : les barrières placées par ses oncles autour de son trône pour en éloigner la vérité, ne purent l'empêcher d'y parvenir.

Charles vit que jusque là les princes, trompant sa jeunesse, l'avaient précipité, pour leur seul intérêt, dans des entreprises ruineuses, mal conçues, dont il avait recueilli toute la honte, et eux seuls le profit.

On lui apprit que le peuple était foulé, malheureux, l'administration sans plan, le trésor sans argent, la justice sans force, et que tous les emplois n'étaient donnés qu'à la faveur.

Le jeune monarque avait atteint sa vingtième année; il forma le dessein de rompre les liens dans lesquels ses oncles l'avaient jusque là retenu, et de gouverner par lui-même.

Assemblée à Reims à ce sujet.

Dans ce but, qu'il dissimula avec soin devant eux, mais dont il confia le secret au chancelier, à Montaigu, au cardinal de Laon, au sire de la Rivière, son premier chambellan, et au seigneur de Novian, il convoqua à Reims une assemblée de princes, d'évêques et de barons (1).

Là, ayant pris la parole, il remercia ses oncles des

(1) 1389.

soins qu'ils avaient pris pour le former à l'art de régner, et déclara que, dès ce moment, il se chargeait lui-même du gouvernement, dont les travaux devaient leur être à charge, en les détournant des affaires qui exigeaient la présence du duc de Berry dans son gouvernement, et celle du duc de Bourgogne dans ses États.

Lorsqu'on entendit ces paroles prononcées d'un ton ferme et déterminé, la surprise fut grande, et le silence général; mais le chancelier ayant demandé au cardinal de Laon d'émettre son avis, celui-ci, après quelques complimens aux princes et quelques précautions oratoires, félicita le roi d'avoir pris une résolution qui ranimerait l'espérance des peuples, et exciterait une satisfaction universelle.

Tous les membres de l'assemblée se rangèrent à cette opinion; quelques-uns par étonnement, d'autres par crainte, et la plupart avec la joie que donne le renversement d'une puissance oppressive et trop long-temps tolérée.

Le duc de Bourgogne se tut; mais son courroux se lisait dans ses regards. Le duc de Berry, plus franc, dit au roi qu'il aurait dû réfléchir plus long-temps avant de prendre une telle détermination.

Mort du cardinal de Laon.

Peu de jours après, le cardinal, attaqué de douleurs subites et violentes, expira : on crut généralement qu'il avait été empoisonné. L'histoire anonyme de Saint-Denis dit que le cardinal, en mourant, déclara qu'il pardonnait à ceux qui lui ôtaient la vie, et que le roi ne permit aucune recherche sur ce crime, craignant de trouver trop et de trop grands coupables.

Charles rentra dans Paris. Les princes tentèrent plusieurs efforts inutiles pour recouvrer sa confiance et le pouvoir qui leur échappait; mais, trouvant ce prince inébranlable, ils dévoilèrent sans pudeur leur égoïsme et leur cupidité, en demandant au monarque des indemnités, lorsqu'ils ne devaient en attendre que des châtimens.

Le duc de Berry voulait qu'on le laissât disposer à son gré, pour ses intérêts personnels, des contributions de la Guyenne et du Languedoc. Le duc de Bourgogne formait les mêmes prétentions sur les revenus de la Normandie. Enfin tous deux demandaient que le roi confirmât et fît enregistrer au parlement toutes les nominations qu'ils avaient faites aux charges de la cour, et les gratifications qu'ils avaient prodiguées sans mesure à leurs partisans.

Le roi répondit sèchement qu'il y réfléchirait, et en délibèrerait avec son conseil. Les princes mécontens se retirèrent et partirent, l'un pour le Languedoc, et l'autre pour la Bourgogne.

De toutes parts le peuple fit éclater sa joie, en apprenant cette révolution dans le gouvernement; car il attribuait à l'avarice des princes tous les maux qui pesaient sur lui.

Le roi ne conserva près de sa personne que le duc de Bourbon, qui, dans l'opinion publique, était regardé comme un homme juste et modéré.

La Rivière fut le chef du nouveau ministère; Novian, grand maître de la cour et chargé avec Montaigu de l'administration des finances. Le connétable garda ses charges et son crédit.

Les avides partisans des princes, les corrupteurs de

la jeunesse de Charles, les dilapidateurs de la fortune publique, s'éloignèrent, et l'on vit reparaître à la cour les vieux conseillers de Charles V.

Un heureux accord régnait dans le conseil; les nouveaux ministres par des opérations sages et promptes, réformèrent les principaux abus, abolirent de lourds impôts, et cependant, par une économie bien entendue, remplirent le trésor royal qu'ils avaient trouvé vide.

On concentra la police de Paris dans les mains d'un nouveau prévôt des marchands, Juvénal des Ursins, issu d'une noble famille italienne, et dont le fils écrivit l'histoire de Charles VI.

Le parlement subit d'assez notables changemens : le roi nomma Houdart Dumoulin premier président, il renvoya de cette cour plusieurs conseillers ecclésiastiques et même l'abbé de Saint-Denis. Mais celui-ci représenta que, d'après un antique usage, les abbés de Saint-Denis étaient conseillers-nés du roi et du parlement; et, pour ne point irriter un clergé trop puissant, on fit droit à ses réclamations.

Bientôt le roi apprit que ces réformes, opérées facilement dans la plus grande partie du royaume, restaient inexécutées dans les gouvernemens du duc de Berry, qui protégeait les abus, et s'efforçait, par ses menaces et ses rigueurs, d'étouffer les plaintes.

Un moine de Saint-Bernard, Jean de Grandselves eut le courage de les recueillir, de les porter à la cour et de dévoiler aux yeux du monarque la conduite tyrannique de son oncle.

Charles lui adressa de sévères réprimandes, et le prince fut contraint de s'abaisser à de lâches excuses,

prétendant que ses subordonnés avaient agi à son insu. Il fut pardonné, mais surveillé avec rigueur.

Les troubles qui régnaient en Angleterre auraient pu faire espérer à la France de prompts et grands succès, si l'on avait tenté quelqu'entreprise contre elle. Mais le peuple avait besoin de repos, après tant d'efforts si coûteux et si mal employés.

D'un autre côté on ne pouvait conclure une paix solide avec un gouvernement incertain de son autorité. Le roi prit un parti sage, et conclut avec les Anglais une trêve de trois ans.

Voyage du roi.

Tranquille de ce côté, Charles parcourut son royaume dans le dessein d'y rétablir l'ordre et la justice. Il se rendit d'abord près du pape, et obtint du souverain pontife qu'il couronnerait Louis d'Anjou comme roi de Sicile et de Jérusalem.

Ce jeune prince épousa Yolande, princesse d'Arragon, courut ensuite en Italie, vainquit Ladislas, fils de Charles Duras, se rendit maître de Naples, et, comme son père, perdit, peu de temps après, le fruit de ses exploits : dans tous les temps notre impétueuse nation s'est montrée plus habile à faire des conquêtes qu'à les conserver.

Charles VI étant parti d'Avignon, parcourut le Languedoc et la Guyenne. Écoutant les plaintes, supprimant les abus, récompensant les services, soulageant les misères, punissant les dilapidateurs, il laissa partout de sages réglemens et de douces espérances.

Une sage politique le conduisit dans le comté de Foix : Gaston, seigneur de ce comté, n'avait plus d'enfans; il légua ses États au roi.

Charles revint à Paris (1). Là, il reçut les ambassadeurs de Gênes, qui imploraient son secours contre les pirates de l'Afrique. Ce fut alors que le duc de Bourbon, avec un grand nombre d'hommes d'armes, anglais, français et italiens, fit sur les côtes de Tunis l'expédition dont nous avons parlé, battit les Musulmans, délivra quelques milliers de captifs, et rapporta une contribution de dix mille écus d'or.

La mer redevint libre; mais l'Italie n'en fut pas plus heureuse. Elle resta en proie aux troubles religieux et civils qui la déchiraient.

Dans ce temps le duc Galéas Visconti dévastait les territoires de Bologne et de Florence. Ces deux villes arborèrent l'étendard de France, et proposèrent à Charles VI de se ranger sous sa domination. Mais leurs offres ne furent point acceptées, d'abord parce qu'elles auraient été la cause d'une guerre lointaine et coûteuse, secondement parce que ces deux villes ne voulaient point reconnaître le pape d'Avignon, enfin parce que le duc d'Orléans, frère du roi, était gendre de Galéas Visconti, et soutenait vivement sa cause.

(1) 1390.

CHAPITRE SECOND.

SUITE DU RÈGNE DE CHARLES VI.

(1390.)

État du royaume. — Disgrâce du duc de Berry. — Inexpérience de Charles. — Intrigue de cour. — Disgrâce de Craon. — Sa vengeance. — Sa fuite avec ses complices. — Son procès et sa condamnation. — Fermeté du roi. — Son accès de fureur et sa léthargie. — Son retour à Paris. — Assemblée des États. — Disgrâce de Clisson. — Danger du roi dans un bal. — Plaintes de l'université contre le schisme. — Élection de Benoît XIII. — Assemblée du clergé. — Trève avec l'Angleterre. — Mariage de Richard avec Isabelle. — Pardon de Craon. — Confesseurs donnés aux criminels. — Affaires d'Italie. — Invasion de Bajazet en Hongrie. — Siége de Nicopolis. — Massacre des Français. — Arrivée de l'empereur Manuel en France. — Troubles en Angleterre. — Captivité, abdication et mort de Richard. — Trève avec l'Angleterre. — Triste état de Charles. — Invention des jeux de cartes. — Jalousie entre les duc. — Suite du schisme. — Gouvernement des ducs d'Orléans et de Bourgogne. — Cartel entre Henri IV et le duc d'Orléans. — Hostilités entre la France et l'Angleterre. — Obédience du roi au pape. — Mort de Philippe-le-Hardi. — Caractère de son fils Jean-sans-Peur. — Hardiesse d'un prédicateur. — Entrée du duc de Bourgogne à Paris. — Retour du dauphin. — Assemblée convoquée par Jean-sans-Peur. — Nouvelle querelle des ducs. — Leur réconciliation. — Mort du duc d'Orléans. — Aveu du duc de Bourgogne. — Convocation des États de Flandre. — Entrée triomphale de Jean-sans-Peur à Paris. — Plaidoyer du moine Jean-Petit. — Retraite de la cour à Melun. — Suite du schisme. — Élection d'Innocent VII. — Élection de Grégoire X. — Concile à Pise. — Élection d'Alexandre V. — Conseil au Louvre. — Con-

damnation du duc de Bourgogne. — Murmures des Parisiens. — Trahison de Montaigu. — Soumission du duc de Bourgogne. — Affaire de Gênes. — Complot de Jean-sans-Peur. — Supplice de Montaigu.

État du royaume.

Le royaume était en paix, l'ordre rétabli; la justice reprenait son cours. Le peuple se voyait soulagé de pesantes taxes, et délivré des brigandages sous lesquels il avait si long-temps gémi. Le roi était jeune; il se montrait bon, sensible, généreux, et les Français, toujours disposés à l'espérance, donnèrent alors le nom de *bien-aimé* à un monarque qui, les gouvernant seul, acquérait chaque jour des droits à leur reconnaissance.

Mais ce bonheur apparent ne devait être qu'une courte illusion: l'année 1390 vit naître et s'évanouir cet espoir trompeur; et bientôt de nouvelles dissensions entre les princes, une fatale maladie qui troubla la raison du roi, la haine implacable des Anglais, le génie de leur nouveau monarque, la désunion des Français, et la lâche trahison de leurs chefs, amenèrent des calamités et des déchiremens, qui se prolongèrent pendant toute la vie de Charles VI, et longtemps après sa mort.

Disgrâce du duc de Berry.

Le roi, fatigué d'entendre continuellement les justes plaintes des habitans du Midi contre le duc de Berry, prit le parti sévère de lui enlever ses deux gouvernemens, qu'il donna à Pierre de Chevreuse.

Depuis long-temps les seigneurs, et surtout les princes, avaient perdu l'habitude de respecter l'autorité royale; et l'acte de justice exercé par le mo-

narque fut regardé par le duc de Berry comme un mortel affront.

Jusque là, Charles VI avait montré pour ses oncles une grande déférence. Le duc de Berry attribua sa disgrâce aux conseils du connétable de Clisson, qui ne l'aimait pas, et jura de s'en venger. Dès que le duc de Bretagne fut informé de ce germe de dissension entre les princes de la famille royale, il crut l'occasion favorable pour satisfaire d'anciens ressentimens; et, au mépris du traité récemment conclu, il refusa de rendre les places que cet acte l'obligeait de restituer à Jean de Bretagne, comte de Penthièvre, gendre du connétable.

Alors Clisson, justement offensé, appela ses amis aux armes, entra sur les terres du duc, et livra plusieurs bourgs au pillage. Le duc exerça de vives représailles sur les terres de Clisson: ainsi la guerre civile recommença.

Le roi ne pouvait souffrir un tel mépris de son autorité et des arrêts du parlement. Ayant, par une ordonnance, évoqué à son conseil cette nouvelle altercation, il commanda au duc de Bretagne de venir le trouver à Tours pour lui rendre compte de sa conduite, et se soumettre à sa décision.

En même temps il chargea le duc de Berry de partir pour la Bretagne, afin d'y faire exécuter ses volontés. Le jeune monarque connaissait mal son siècle et les limites de sa puissance. Les grands vassaux avaient trop de forces pour se ranger si facilement à l'obéissance. Aussi, dans les premiers momens, le duc de Bretagne prit la résolution de rompre ouvertement avec le roi, et de faire même arrêté ses messagers.

La duchesse, sa femme, et le duc de Berry, ne réussirent qu'après beaucoup d'efforts, à lui faire abandonner un parti si violent. Enfin, peu assuré des secours de l'Angleterre, inquiet des dispositions hostiles d'une grande partie de la noblesse, il céda et promit de se rendre à Tours.

Là, une assemblée de princes et de seigneurs le condamna à payer à Clisson cent mille livres d'or, et à rendre les places qu'il retenait, au comte de Penthièvre, à condition que celui-ci lui en ferait hommage.

Inexpérience de Charles.

Cette soumission forcée, et la prolongation d'une trève avec l'Angleterre, trompèrent l'inexpérience de Charles VI. Il était jeune, ardent, léger; ses succès contre les Flamands et la réussite d'un premier acte de pouvoir lui persuadèrent qu'il pouvait tout entreprendre, tout oser impunément.

Son imagination était vive, son caractère faible. A peine débarrassé des entraves dans lesquelles ses oncles l'avaient si long-temps retenu, il se livra à des projets, ou plutôt aux rêves d'une ambition chimérique. Tantôt il voulait arborer la croix, combattre Bajazet et délivrer la Grèce, tantôt il formait le dessein de conduire une armée en Italie pour chasser Boniface de Rome, et y rétablir l'autorité du pape Clément.

Ses ministres, plus sages, eurent quelque peine à calmer cette humeur belliqueuse, et à lui persuader qu'avant de concevoir de si vastes plans, il devait d'abord s'occuper des moyens de contraindre l'Angleterre à faire la paix, et de rétablir une tranquillité solide en Bretagne.

Le calme dont jouissait la France était trompeur, et fit bientôt place à de nouveaux orages. Une intrigue de cour en fut la source : tel est trop souvent le sort des peuples. Le frère du roi, précédemment duc de Touraine, et depuis peu nommé duc d'Orléans, brillait, parmi les chevaliers de ce temps, par son esprit, par sa beauté et par sa vaillance; mais ses rares qualités, loin d'assurer le bonheur de Valentine de Milan, sa femme, excitaient les alarmes de cette princesse tendre et jalouse.

Intrigue de cour.

Le duc, vivement épris d'une dame de la cour, avait confié son secret à Pierre de Craon, dont l'indiscrétion éclaira Valentine sur l'infidélité de son époux. Alors furieuse, elle accabla le duc des plus sanglans reproches; et ce prince, irrité de la trahison de son ami, non-seulement rompit avec lui, mais obtint même du roi un ordre qui bannissait ce seigueur de sa cour.

Disgrâce de Craon.

Craon, qui avait eu de fréquentes querelles avec le connétable, lui attribua sa disgrâce; et, déterminé à se venger, il courut près du duc de Bretagne pour réveiller ses anciens soupçons, et l'associer à sa haine. S'étant assurer de son appui, il prit à sa solde une vingtaine de brigands, se rendit secrètement avec eux dans Paris; et les cacha dans une maison qui lui appartenait près du cimetière St.-Jacques.

Peu de jours après, comme on donnait une grande fête à l'hôtel Saint-Paul, où le roi logeait, Craon pensa que le moment était favorable pour l'exécution de son noir complot.

Sa vengeance.

Le soir, la fête étant terminée, le connétable sortit du palais avec une suite très-peu nombreuse. Lors-

qu'il passa près du cimetière, il se vit soudainement attaqué par les brigands de Craon; l'un deux, d'un coup de sabre, le renversa de cheval. Mais, trop fier pour céder à ces lâches sans combattre, il se releva, tira son épée; et comme il portait une cuirasse sous ses habits, il parvint, en se défendant avec intrépidité, à gagner la boutique d'un boulanger, dans laquelle, épuisé par trois blessures, il tomba sans connaissance.

Sa fuite avec ses complices.

Au bruit de ce combat, une foule de gens du peuple arrivèrent. Les assassins prirent la fuite avec Craon, qui courut, sans s'arrêter, jusqu'à son château de Sablé, situé dans le Maine.

Dans les premiers momens, on crut le connétable mort. Le roi, vivement affligé, envoya plusieurs hommes d'armes à la poursuite des assassins, dont trois seulement furent arrêtés, jugés, condamnés, et pendus.

Son procès et sa condamnation.

Le procès de Craon s'instruisit; le parlement le déclara coupable du crime de lèze-majesté, et ordonna que ses biens seraient confisqués au profit du duc d'Orléans.

Charles VI soupçonnait le duc de Bretagne d'avoir pris part au forfait de Craon; et quelques lettres déjà anciennes, trouvées dans la maison de celui-ci, prouvèrent en effet que précédemment, et à l'instigation du feu roi de Navarre, le duc avait déjà voulu faire assassiner Clisson, qu'il croyait épris de sa femme.

Le roi écrivit au duc qu'il serait accusé du crime de lèze-majesté, s'il refusait de lui livrer Craon, réfugié dans ses États. Le duc répondit qu'en effet Craon était venu à sa cour, mais qu'il en était

parti, sans lui faire connaître le lieu de sa retraite.

Fermeté du roi.

Une telle réponse paraissait d'autant moins sincère, que le duc n'avait pas encore exécuté l'arrêt prononcé contre lui à Tours; et les ministres de Charles lui ayant représenté qu'il ne pouvait laisser impunis une telle désobéissance et un tel mépris de son autorité, le roi rassembla les troupes qu'il voulait conduire en Bretagne, et donna ordre, en même temps, aux ducs de Bourgogne et de Berry de venir le rejoindre avec leurs forces réunies.

Ces deux princes, déjà mécontens d'avoir perdu leur ancienne influence, et nouvellement blessés par une déclaration de guerre sur laquelle on ne les consultait pas, laissèrent éclater leur ressentiment, et se réunirent aux ennemis du ministère.

Ces ennemis étaient nombreux et puissans : c'étaient le clergé, dont on attaquait les usurpations; l'université, à laquelle on défendait de se mêler des affaires d'État; et un grand nombre de seigneurs, dont la sévérité du conseil réprimait les brigandages.

Tous se réunirent pour représenter au roi que, par une mesure intempestive, il allait forcer le duc de Bretagne de se livrer à l'Angleterre. Mais le roi, montrant une fermeté à laquelle on ne s'attendait pas, déclara qu'il voulait être obéi. Il le fut, et les troupes des princes rejoignirent au Mans l'armée royale.

Charles, satisfait de leur soumission, les accueillit avec cordialité, et rendit même au duc de Berry son gouvernement de Languedoc; mais cette condescendance n'adoucit point ces cœurs ulcérés, qui voulaient régner et ne pouvaient s'accoutumer à obéir.

Cependant le duc de Bretagne, effrayé de l'orage

qui le menaçait, envoya au roi des députés avec des promesses de soumission. Charles les reçut froidement, persista dans sa résolution, et continua sa marche.

Son accès de fureur et sa léthargie.

Depuis quelques jours, ceux qui approchaient le plus de la personne du roi, s'étaient aperçus de quelques désordres dans ses idées et dans ses discours. Tantôt il gardait un morne silence, tantôt l'irritation de son esprit éclatait en paroles violentes. Un jour, marchant à la tête de son armée, il vit paraître devant lui un homme mal vêtu, dont l'œil était farouche, la voix effrayante, et qui lui cria : « Prince, où allez-» vous? on vous trahit, et vous allez être livré à vos » ennemis »

Dans ce même instant, le roi entendit le bruit soudain d'un glaive qu'un cavalier de sa suite laissait tomber. Tout-à-coup la colère et l'effroi saisissent l'esprit du monarque, égarent ses sens, troublent sa raison; il devient furieux, tire son épée, la plonge dans la poitrine du cavalier qui l'avait effrayé, et perce de part en part trois autres chevaliers, parmi lesquels se trouvait le baron de Polignac.

Ivre de sang et de fureur, le malheureux prince continue à charger tout ce qu'il rencontre. Enfin son glaive s'échappe de sa main; on l'entoure, on le saisit, et on le porte dans la ville du Mans, où il tomba dans une telle léthargie que, sans le battement de son cœur, on aurait pu croire qu'il avait rendu le dernier soupir.

Cette léthargie dura trois jours : lorsqu'il eut repris ses sens, et qu'il fut informé des détails de cet affreux accident, une inconsolable tristesse s'empara

de lui; il reçut les sacremens, et fit vœu d'aller en pèlerinage à Notre-Dame de Chartres et à Saint-Denis.

Les évêques ordonnèrent des prières publiques; le peuple était consterné; on soupçonnait les princes; les ennemis du duc d'Orléans accusèrent sa femme d'avoir ensorcelé le roi.

Valentine, née en Italie, fréquentait les devineresses, et faisait souvent appeler des astrologues. Charles avait pour elle une affection particulière; et, dans ses fréquentes rechutes, il prononçait souvent son nom. En fallait-il davantage pour accréditer, dans la multitude, des bruits semés par la haine?

La guerre de Bretagne fut abandonnée. On licencia l'armée; quelques corps furent envoyés en Guyenne sous les ordres du maréchal de Boucicaut, et le comte de Saint-Pol profita de ces circonstances pour faire une expédition dans le duché de Luxembourg où l'appelaient ses intérêts privés, et d'anciens ressentimens contre le roi de Bohême, souverain de ce duché.

Son retour à Paris.

Le roi revint à Paris, accomplit son vœu, et fit présent à l'abbaye de Saint-Denis d'une châsse d'or, dans laquelle il voulut qu'on déposât les reliques de saint Louis.

Charles ne pouvait plus gouverner, ses forces étaient chancelantes, son courage abattu; les ducs de Bourgogne et de Berry, s'emparant facilement de son esprit, le réconcilièrent avec le duc de Bretagne, et l'irritèrent contre ses ministres. Ils lui persuadèrent qu'il valait mieux confier ses affaires à ses parens, que de livrer le pouvoir à des hommes moins intéressés à la conservation de la famille royale, et d'ailleurs trop faibles pour la soutenir.

Assemblée des états.

Les états furent convoqués sous l'influence des princes; et, conformément à leur avis, le roi, rappelant ses oncles au conseil, les chargea de gouverner l'État sous ses ordres (1).

Cette révolution fut le signal d'une complète disgrâce pour les sires de Novian, de La Rivière et pour le connétable.

On envoya les deux premiers à la Bastille; Clisson, à la tête de quelques troupes dévouées, courut en Bretagne, y trouva des amis, combattit vaillamment le duc, son ennemi, et fut secrètement soutenu dans cette querelle par le duc d'Orléans, jaloux du crédit des autres princes.

Cependant les oncles du roi lui conseillèrent d'écrire au connétable pour lui ordonner de revenir à la cour.

Disgrâce de Clisson.

Mais Clisson, croyant peu à la sincérité des princes, refusa d'obéir, sous prétexte que l'état de paix rendait, pour le moment, son service inutile. Il fut déclaré rebelle, et on lui enleva sa charge, qui fut donnée à Philippe d'Artois, comte d'Eu, cousin du roi.

Les princes, loin de se montrer généreux pour les ministres disgrâciés, exercèrent contre eux de basses vengeances. Une commission fut nommée pour juger La Rivière et Novian.

Mais, malgré la partialité des juges, ils ne purent condamner les accusés, qui se défendirent avec la force d'une conscience pure et d'une vertu intacte. Leur éloquence sauva leur vie; néanmoins, malgré le crédit de la duchesse de Berry, qui les protégeait, ils furent exilés.

(1) 1390.

La santé du roi parut quelque temps se rétablir; et son premier acte, en recouvrant la raison, fut de révoquer l'arrêt rendu contre le connétable.

Clisson, sans autres forces que celles de ses vassaux et de quelques amis, soutint vaillamment la guerre contre le duc de Bretagne pendant trois années. Enfin les deux partis, fatigués, conclurent la paix, sous la médiation de plusieurs seigneurs bretons; et la trève qui existait entre la France et l'Angleterre fut prolongée pour un an (1).

Danger du roi dans un bal.

Pendant la première jeunesse de Charles VI, ses oncles avaient favorisé ses passions et ses vices pour éloigner son esprit de toute attention aux affaires publiques; et depuis que ce malheureux prince, dont les voluptés avaient énervé les sens, était tombé dans de fréquens accès de démence, ils continuaient, toutes les fois qu'ils lui voyaient quelques intervalles de raison, à le distraire de sa mélancolie, par des bals, par des festins et par des fêtes.

Un jour on célébra devant le roi le mariage d'une dame de la reine, dans un grand hôtel du faubourg Saint-Marceau. Un bal masqué suivit le repas de noces; dès qu'il fut commencé, on vit entrer dans la salle quatre personnes déguisées en satyres, et liées ensemble avec des chaînes. Pour représenter plus fidèlement des êtres sauvages et hérissés de poil, elles portaient des habits de toile, enduits de poix résine sur laquelle on avait appliqué une couche épaisse de laine noire.

Parmi ces satyres, on distinguait facilement, mal-

(1) 1393.

gré son masque, la personne du roi. Le duc d'Orléans, qui, dans cet instant, portait un flambeau à la main, s'approche imprudemment de l'un des satyres, dont l'habit s'enflamme tout à coup; le feu se communique rapidement aux habits de ses compagnons; leurs chaînes les empêchent de se séparer; ils poussent des cris affreux; une terreur générale saisit tous les assistans; chacun les fuit; personne n'ose les secourir.

La duchesse de Berry seule, animée par une pitié courageuse, détache son manteau, en enveloppe le roi, le serre fortement dans ses bras, et parvient à étouffer le feu qui commençait à l'atteindre : elle détache les chaînes qui retenaient ces infortunés.

Le roi était sauvé; mais il fut impossible d'arracher ses compagnons aux flammes qui les consumaient; vainement ils coururent se jeter, l'un dans la rivière des Gobelins, l'autre dans un puits, le troisième dans une baignoire; ils expirèrent tous au bout de quelques heures, dans des tourmens affreux.

Les victimes de cette triste folie étaient le bâtard de Foix, Aymery de Poitiers, et Hugues de Guisay.

Tous ceux que la frayeur avait précipités hors de la salle, répandirent la nouvelle de ce funeste accident; et, dans les premiers instans, on crut généralement, à Paris, que le roi était mort. Il en fut cependant quitte pour quelques plaies promptement guéries; mais on peut facilement penser que la peur qu'il avait éprouvée, acheva de porter le trouble dans son cerveau déjà trop affaibli.

Le duc d'Orléans montra vainement un vif repentir de son imprudence; et, quoiqu'il fit bâtir, pour l'expier, une magnifique chapelle, le peuple, déjà pré-

venu contre lui, persista à croire que sa volonté avait eu plus de part que le hasard à cet événement. Dans toutes les églises, on rendit grâces à Dieu pour le salut du roi ; et ce prince leur envoya de riches présens.

On a vu et l'on verra souvent les hommes punir de leurs propres fautes les choses inanimées: semblable à l'enfant qui frappe la pierre contre laquelle il s'est heurté, Charles ordonna de démolir et de raser l'hôtel dans lequel il avait failli périr : un mois après, le roi retomba en démence. On employa inutilement, pour adoucir ses maux, les prières et les sortiléges, son accès dura jusqu'au commencement de l'année 1394.

Dès qu'il eut recouvré l'usage de ses sens, Charles, qui se fiait plus aux prêtres qu'aux médecins, fit, par le conseil de quelques évêques, un pèlerinage à Saint-Malo.

Plaintes de l'Université contre le schisme.

L'Université, attribuant au courroux du ciel tous les maux qui pesaient sur la chrétienté, vint trouver le roi, pour le prier de faire cesser le schisme scandaleux qui, depuis si long-temps, divisait l'Église; mais, bien que plusieurs seigneurs joignissent leurs instances à celles de l'orateur de ce corps savant, Charles reçut très-froidement ses remontrances, et répondit que l'Université devait se renfermer dans ses attributions, et ne plus se mêler des affaires publiques.

On était fort éloigné de s'entendre sur la pacification de l'Église. Le pape de Rome, Boniface, paraissait disposé à céder aux vues chrétiennes de l'Université; mais Clément VII, secondé par le duc de Berry, repoussa toute proposition d'accommodement,

et fit même arrêter des chartreux chargés de porter des lettres de Boniface à l'Université.

Cet acte imprudent du souverain pontife fut considéré comme un outrage fait au roi. L'irritation devint générale dans le royaume; le clergé lui-même désapprouvait le pape. Charles écrivit à tous les princes d'Italie, pour les engager à réunir leurs efforts, afin de faire cesser le schisme.

Les deux papes, effrayés du soulèvement de l'opinion, promirent de tout sacrifier à la paix de l'Église. Ils ordonnèrent de solennelles processions, dans le but d'obtenir du ciel une pacification qui ne dépendait que de leur volonté; leurs paroles étaient évangéliques, mais leurs dispositions ambitieuses; ils n'étaient sincères ni l'un ni l'autre; et ils s'opiniâtraient également à soutenir leurs droits au pontificat.

On consulta l'Université; après de longues délibérations, elle offrit tois moyens pour terminer cette lutte scandaleuse, premièrement, la démission des deux papes; secondement, un jugement par arbitres; troisièmement, la convocation d'un concile général, qui prononcerait sur les droits des deux contendans.

Le roi était retombé dans ses accès de démence. L'Université présenta son rapport au duc de Berry; mais ce prince, partisan zélé du pape Clément, s'emporta contre les députés, et les menaça brutalement de les faire jeter dans la rivière.

Le duc de Bourgogne se montra plus accessible à leurs vœux; il fit paraître, en présence du roi, le grand prieur claustral de l'abbaye de Saint-Denis, qui lui lut un long mémoire, que personne, à la cour, ne pouvait comprendre, parce qu'il était ré-

digé en latin: on le traduisit. Par cet acte, le monarque était supplié d'employer toute la puissance de son autorité, pour rendre la paix à l'Église.

Le duc de Bourgogne, au nom de Charles, promit d'exaucer ce vœu; mais bientôt les intrigues du cardinal de Lune, envoyé à Paris par Clément, firent retomber le gouvernement dans ses incertitudes.

L'orgueilleux légat défendit à l'Université de correspondre avec les princes étrangers; vainement ce corps savant voulut calmer le courroux du souverain pontife, en lui adressant une requête respectueuse; il répondit que la requête et le mémoire n'étaient que des libelles injurieux, aussi peu dignes d'être lus que d'être écrits. Cette réponse insultante excita dans Paris, et même dans Avignon, une juste indignation.

Élection de de Benoît XIII.

L'Université avait fermé ses classes; les études étaient suspendues; trente mille étudians prenaient avec feu le parti de leurs maîtres : le clergé s'émut, et les cardinaux français, s'étant rassemblés en conclave (1), au mépris des ordres du pape, élevèrent au souverain pontificat le cardinal Pierre de Lune, qui prit le nom de Benoît XIII.

Cette élection causa tant de surprise et un si violent chagrin au pape Clément, qu'il y succomba. Dès qu'il eut rendu le dernier soupir, Benoît XIII écrivit au roi qu'il portait avec autant d'indifférence la tiare que la chappe, et qu'on le trouverait toujours prêt à sacrifier sa triple couronne au repos de l'Église.

Informés de cet évènement, cinquante évêques et un grand nombre d'abbés se rendirent à Paris. Dans

(1) 1394.

cette assemblée, on décida que les deux papes se démettraient de leurs dignités, et qu'on informerait Benoît de cette décision, par une ambassade solennelle, composée des ducs de Berry, de Bourgogne et d'Orléans, de trois évêques et de plusieurs seigneurs.

Elle partit; et Benoît, se trouvant ainsi pressé, ne donna aux ambassadeurs qu'une réponse vague, prétendant qu'il ne pouvait s'expliquer plus positivement avant de s'entendre avec plusieurs souverains favorables à sa cause.

Mais les ambassadeurs exigèrent qu'il remît entre leurs mains l'acte de son élection; car ils savaient qu'on avait inséré dans cet acte l'engagement pris par Benoît d'abdiquer pour la paix de l'Église, dès qu'il en serait requis.

Alors le souverain pontife, ayant recours à un autre expédient, consentit à tout, pourvu que préalablement on lui permît d'avoir sur les frontières de France une entrevue avec l'anti-pape Boniface, afin que leur démission fût simultanée.

En même temps, irrité de se voir ainsi forcé dans ses derniers retranchemens, il publia une bulle, par laquelle il s'efforçait de justifier ses droits au pontificat, et de prouver qu'il ne pouvait y renoncer sans que l'anti-pape ne fût convenu, avec lui, du temps et du mode de leur abdication.

Les ambassadeurs français, ayant consulté les cardinaux, demandèrent au pape une audience solennelle en présence du sacré collége : dans cette audience, le pape ayant pris l'avis les cardinaux, leur décision fut conforme à celle du roi, qui exigeait une démission pure et simple.

Benoît demanda et obtint un court délai; l'ambassade retourna à Paris; et le résultat de cette mission fut communiqué, par des envoyés français et par des députés de l'Université, à tous les souverains de l'Europe. Presque tous, hors le roi de Bohême, Venceslas, zélé défenseur de Boniface, approuvèrent le projet de démission.

L'université d'Oxford émit une autre opinion, celle de convoquer un concile général dans le but d'éteindre le schisme, et de prévenir son retour. Mais le roi d'Angleterre se déclara pour l'avis du gouvernement français.

Loin d'être ébranlés par ce concert de toutes les puissances temporelles, les deux papes, levant tout masque d'hypocrisie, cassent les décret de l'université, s'irritent contre les remontrances du clergé, refusent de recevoir les envoyés des princes chrétiens, et faisant trève à leur inimitié réciproque, forment, pour garder leur tiare, une ligue impie, aussi contraire aux principes de la religion qu'au respect que devaient leur inspirer les conseils du clergé et l'autorité des monarques chrétiens.

En vain Richard et Charles VI se promirent, dans une entrevue, de réunir leurs forces pour terminer ces honteuses discordes ; en vain la diète de Francfort se prononça en faveur du projet d'abdication ; les deux papes se montrèrent déterminés à une opiniâtre résistance.

Le roi des Romains, Venceslas, vint à Paris pour plaider la cause de Boniface. Ce prince n'inspira, à la cour de France, qu'un profond mépris, justement excité par son penchant honteux et grossier pour le

vin. Il était ivre tous les jours, et ne pouvait décemment assister à aucune conférence; il fut honni, et se vit forcé de se soumettre à l'opinion des autres monarques.

Enfin, le gouvernement français, décidé à vaincre la résistance de Benoît, défendit de lui payer aucune taxe, et refusa d'admettre ses légats.

Assemblée du clergé.

Une nouvelle assemblée du clergé, tenue à Paris, en 1398, déclara, en présence du duc du Berry, que les deux papes donneraient leur démission, et que tout ecclésiastique qui continuerait à leur payer quelques taxes, perdrait son bénéfice. La même assemblée décida que, jusquà la fin du schisme, on pourvoirait aux évêchés vacans, par élection. Ce décret, envoyé à Avignon, fut approuvé par dix-sept cardinaux; deux seuls s'y opposèrent.

Benoît tient tête à l'orage; renonçant à la ruse, il a recours à la force; le glaive de saint Pierre remplace dans ses mains la houlette du pasteur.

Le roi d'Arragon lui restait fidèle; il lui demande des soldats, hérisse de fortifications le lieu de sa résidence, et prend le parti de faire arrêter les cardinaux; mais les principaux personnages de sa cour l'abandonnent.

Le maréchal Boucicaut vient avec un corps considérable de troupes au secours du sacré collége, délivre les cardinaux, investit Avignon, s'en empare, et assiége le pape dans son propre palais.

Il était difficile de prévoir que l'opiniâtre témérité du souverain pontife pût le faire triompher d'un semblable péril. Un événement inattendu le sauva. Trente chevaliers français, ardens, impétueux, s'avancent

sans ordre dans le dessein de surprendre le palais. Les ténèbres de la nuit, un profond silence, semblaient favoriser leur imprudente entreprise; mais ils avaient été aperçus. Bientôt, au moment où ils ont franchi la première enceinte, ils se voient entourés, désarmés, enchaînés; et le pape menace de les envoyer au supplice, si le siége n'est pas levé ou suspendu.

Boucicaut, craignant de laisser périr ainsi l'élite de la noblesse et de l'armée, accorde une trève; on négocie. Après de longs pourparlers Benoît consent à donner sa démission, et à renvoyer les troupes arragonaises; il veut seulement qu'on exige de Boniface une semblable abdication. Ces conditions sont acceptées, et les Florentins sont invités à rassembler leurs troupes pour forcer Boniface à se soumettre.

Le protecteur de celui-ci, Venceslas, venait d'être déposé; les électeurs lui donnèrent pour successeur le duc Frédéric de Brunswick, mais ce prince périt sous le poignard d'un assassin; et Robert, comte palatin du Rhin, fut élu à sa place. Rien ne pouvait donc plus retarder la pacification de l'Église; du moins on le croyait; mais quelques grands événemens, qui agitèrent alors l'Europe et divisèrent les princes, prolongèrent encore la durée du schisme.

Charles VI, malgré sa démence, jouissait, sous la direction du belliqueux duc de Bourgogne, de quelques débris de la puissance que lui avait léguée la sagesse de Charles V.

Les princes qui composaient son conseil, et qui ne furent que trop promptement divisés, se réunissaient alors pour mettre fin aux malheurs de la guerre, et aux embarras que leur faisait éprouver la nécessité

d'accabler sans cesse les peuples de nouveaux impôts; d'un autre côté, le jeune Richard, nouveau roi d'Angleterre, voyant sa famille divisée par l'ambition de ses oncles, et ses États menacés par les armes des Écossais, souhaitait aussi la paix, seul moyen qui lui restât pour garder encore quelques places dans le midi de cette France, naguère conquise, et dont il se croyait près d'être totalement chassé.

Trève avec l'Angleterre.

L'ambition d'un de ses oncles, Buckingham, duc de Glocester, ennemi opiniâtre des Français, s'opposait seul au rétablissement de la paix entre les deux pays; mais, les Anglais étant fatigués de la guerre, l'opinion publique seconda les vœux du roi: des conférences furent ouvertes; et comme les négociateurs tendaient tous au même but, ils furent bientôt d'accord, non pour une paix définitive, que trop de prétentions réciproques rendaient trop difficile, mais pour une trève de vingt-huit ans.

Mariage de Richard et d'Isabelle.

Les deux rois en pressèrent la conclusion dans une entrevue, et signèrent cet acte par lequel le monarque anglais rendit Brest au duc de Bretagne, et Cherbourg au roi de Navarre, qui la céda au monarque français. Pour consolider cette conciliation, Richard épousa la princesse Isabelle, fille de Charles VI.

Pardon de Craon.

Au milieu des fêtes et des festins, qui furent prodigués à l'occasion de l'entrevue des deux rois, Richard demanda à Charles, et obtint de lui, la grâce d'un homme qui n'en méritait aucune, celle de Pierre de Craon, ami perfide du duc de Bretagne, assassin de Clisson, et honteusement fameux par ses concussions en Italie.

Confes-

On dit que Craon avait expié ses crimes par un re-

pentir sincère : ce qui pourrait le faire croire, c'est qu'on lui doit l'abolition d'une coutume barbare. Jusque là on n'avait point accordé de confesseurs aux criminels condamnés; Craon obtint du roi qu'il ferait cesser un usage aussi contraire à la religion qu'à l'humanité.

seurs donnés aux criminels.

Affaires d'Italie.

Si la paix était un bienfait pour les peuples, elle ne paraissait qu'un fléau intolérable à la turbulence des chevaliers français, qui ne connaissaient d'autres plaisirs que les combats, d'autres moyens de fortune que le pillage, d'autre vertu que la vaillance. Aussi tous ceux qui entouraient le roi et les princes, ses oncles, ne pouvant plus guerroyer contre les Anglais, sollicitaient avec ardeur la permission de porter leurs armes dans l'Italie contre Galéas Visconti, duc de Milan, qui s'efforçait d'enlever aux républiques de Gênes et de Florence leurs richesses et leur indépendance.

Lorsque Charles retrouvait quelque lueur de raison, il se laissait facilement entraîner par le penchant de ses jeunes favoris pour la guerre; l'ambition croissante de Galéas irritait son orgueil; il le menaça d'une prompte vengeance, s'il continuait à troubler la paix de l'Italie; et ses ambassadeurs promirent aux Génois une protection efficace.

Lorsque le doge Adorno reçut les envoyés français, il arbora sur son palais l'étendard de France, et remit aux ambassadeurs un sceptre, une épée, une chaire, pour leur annoncer que la république se soumettait à la suzeraineté de Charles. Galéas, effrayé, ou feignant de l'être, ajourna ses desseins sans y renoncer.

Invasion de Bajazet en Hongrie.

Dans le même temps (1), une nouvelle carrière s'ouvrit à l'ardeur belliqueuse de la noblesse française. Sigismond, roi de Hongrie, menacé d'une invasion par le sultan Bajazet, qui déjà s'était rendu maître de la Bulgarie et de la Valachie, implora les secours de la France.

Autrefois, tous les rois de l'Europe avaient pris les armes pour arracher Jérusalem aux Musulmans, pour venger la violation du Saint-Sépulcre, et pour secourir les chrétiens opprimés par les infidèles: mais les temps étaient changés; la voix des pontifes de Rome ne parlait plus que rarement et faiblement des périls de la chrétienté; et les puissances européennes, trop divisées entre elles, laissaient tranquillement l'empire grec s'écrouler sous les coups des disciples sanguinaires de l'Alcoran.

Mais si les monarques chrétiens restaient impassibles témoins d'une si grande et si funeste révolution, la noblesse française ne montra pas la même apathie. Ce fut peut-être moins le fanatisme religieux que celui de la gloire, qui la fit courir aux armes.

De toutes parts on vit arriver au pied du trône une foule de preux qui sollicitaient la permission de traverser l'Europe, pour voler au secours du roi de Hongrie; et lorsque Charles eut obtempéré à leur demande, près de deux mille chevaliers, suivis d'un grand nombre d'hommes d'armes, partirent pour cette expédition lointaine, sous les ordres de Jean, comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne, dirigé par les conseils et la bravoure expérimentée de Boucicaut, maréchal de France, de l'amiral Jean de

(1) 1396.

Vienne, du connétable comte d'Eu, des sires de la Trémouille, de Bar, et de plusieurs autres guerriers non moins fameux. Cette brillante élite de preux traversa l'Allemagne, la Hongrie, emporta d'assaut la forteresse de Raab, et assiégea Nicopolis, que Bajazet vint secourir.

On pourrait croire que cette armée française, sortant d'un pays si long-temps déchiré et appauvri par la guerre civile, par les invasions étrangères, par les bandes dévastatrices d'aventuriers, ne devait avoir d'autre éclat que celui d'un courage impétueux, d'autre luxe que celui de leurs armes et de leurs coursiers, d'autre moyen de subsistance que les subsides de leurs alliés et le pillage des terres de leurs ennemis; mais on se tromperait : dans les gouvernemens où règne la féodalité, la noblesse est riche, et le peuple pauvre; la misère habite les campagnes, même les villes; et l'opulence, les châteaux : c'est ce qu'on trouvait encore naguère en Pologne.

Tous les historiens du temps parlent avec étonnement du faste étalé, par la chevalerie française, dans cette expédition tristement fameuse; on ne voyait, dans le camp français, que riches tapis, soieries magnifiques, vaisselle d'or et d'argent, riches broderies, glaives et parures enrichis de diamans.

Cette magnificence faisait un contraste frappant avec la simplicité des mœurs germaines et hongroises.

Les chevaliers français portèrent aussi dans ce pays leurs habitudes sanguinaires, triste fruit des discordes civiles : embarrassés d'un grand nombre de prisonniers tombés dans leurs mains, ils les massacrèrent tous impitoyablement.

Siége de Nicopolis.

Bientôt l'armée de Bajazet parut sous les remparts de Nicopolis; elle était nombreuse, disciplinée, et formée à une tactique plus savante que celle des peuples européens de cette époque.

Le sultan occupa une position forte, palissada son camp, plaça son infanterie au centre, à l'abri de bons retranchemens, sa cavalerie aux deux ailes; il ne montra d'abord à ses ennemis, en avant de son corps de réserve, qu'une première ligne de troupes, couverte aussi par des palissades.

Le roi Sigismond proposa aux Français de commencer d'abord l'attaque par l'infanterie hongroise, et d'attendre qu'elle eût enfoncé la ligne musulmane, pour la charger ensuite avec leurs hommes d'armes et compléter sa déroute.

Ce plan était sage, mais il ne convenait pas à l'orgueil présomptueux de nos chevaliers; ils répondirent arrogamment qu'ils n'étaient pas venus de si loin pour voir combattre les autres avant eux.

Le roi, contraint de céder à leur ardeur bouillante, donna, mais à regret, la signal du combat. L'avant-garde turque était composée de vingt-quatre mille hommes de pied et de trente mille chevaux. Derrière elle, Bajazet se tenait retranché avec un corps de réserve non moins nombreux.

A trois heures après midi, la bataille commença; les Français chargèrent avec furie les Musulmans, enfoncèrent les palissades, tuèrent dix mille Turcs, et mirent en fuite la première ligne des infidèles : s'ils avaient attendu l'arrivée des forces du roi de Hongrie, la victoire aurait été décisive et complète.

Bajazet songeait à la retraite; mais malgré les re-

montrances de Boucicaut, du connétable et de l'amiral de Vienne, cette jeunesse téméraire, impatiente de vaincre, seule et sans appui, courut, avec rapidité, attaquer le centre de l'armée musulmane.

Son impétuosité eut d'abord quelque succès; l'infanterie ennemie recula devant eux : cinq mille Turcs tombèrent sous leurs coups; mais, comme ils avançaient toujours sans attendre les Hongrois, bientôt ils se virent enveloppés par la nombreuse cavalerie du sultan, et par les fuyards même qu'il avait ralliés. Dès-lors leur ruine paraissant certaine, une terreur panique saisit les Hongrois, qui prirent lâchement la fuite.

Massacre des Français.

Abandonnés à eux seuls, et entourés, les Français ne cherchèrent plus de ressources que dans un courage désespéré mais inutile; la mêlée fut horrible, et le carnage affreux; un grand nombre de chevaliers périrent, ainsi que l'amiral de Vienne : trois mille furent désarmés et captifs. Le cruel Bajazet les fit presque tous massacrer en sa présence : il n'épargna que les comtes de Nevers et de la Marche, le duc de Bar et Boucicaut : il avait aussi accordé la vie au connétable et au sire de Coucy; mais ils moururent dans leur prison.

Le sultan mit en liberté ces captifs et vingt-cinq autres seigneurs, en exigeant d'eux une rançon de deux cent mille francs. L'orgueilleux vainqueur, au lieu de leur faire jurer qu'ils ne porteraient plus les armes dans cette guerre, les chargea de dire à leur roi qu'il pouvait à son gré les envoyer contre lui avec toutes les forces de son royaume, et qu'il les attendrait sans craindre tous leurs efforts réunis : enfin,

pour comble d'humiliation, il leur déclara que c'était à leur présomption et à leurs vices qu'ils devaient attribuer leur défaite.

Tel fut le désastreux dénouement de cette expédition aventureuse, où la noblesse française ne déploya d'autre vertu qu'une vaillance héroïque : cette vaillance, ce point d'honneur militaire, ce mépris de la mort, et l'obéissance dévouée des vassaux à leur seigneur, formaient l'unique principe conservateur de la féodalité, faible compensation de tous les maux dont elle affligeait la race humaine.

Lorsque les débris de l'armée de Hongrie furent revenus en France, ils excitèrent plus de courroux que d'affliction; et, après avoir envoyé Boucicaut réprimer une révolte du comte de Périgord, dont les terres furent confisquées au profit du duc d'Orléans, le roi chargea ce maréchal de conduire des secours à Manuel, empereur des Grecs, dont le trône était près de succomber sous les coups de Bajazet.

L'intrépide Boucicaut, à la tête d'une faible armée, suppléa au petit nombre de ses forces par un habile mélange de prudence et d'audace. Il se signala par d'éclatans exploits, par la reprise de plusieurs forteresses en Asie, et retarda ainsi la chute funeste de cette Grèce, dont, cinq siècles après, nous voyons encore les Français de notre temps défendre généreusement l'indépendance.

Arrivée de l'empereur Manuel en France.

Cependant, à force de vaincre, les troupes françaises s'épuisaient; le péril de l'empire grec s'accroissait chaque jour; l'empereur Manuel vint lui-même en France, avec Boucicaut, implorer de nouveaux secours. Ce fut un rare et grand spectacle pour la

curiosité des Parisiens. On lui fit un accueil généreux, mais plus magnifique que profitable.

L'argent manquait, il n'obtint de Charles VI qu'un faible appui; et l'Angleterre, alors déchirée par des troubles intérieurs, ne put lui donner ni subsides, ni troupes. Sa ruine aurait été inévitable, si, peu de temps après, un autre conquérant barbare, Tamerlan, n'était venu délivrer momentanément Constantinople de cet imminent danger, en accourant du fond de l'Asie, à la tête d'une innombrable armée, pour attaquer Bajazet, qui fut vaincu, pris et enchaîné.

La charge de connétable était vacante; Boucicaut la méritait : elle fut donnée au maréchal de Sancerre, qui n'était pas indigne de la porter, mais dont le nom avait acquis moins de célébrité.

Troubles en Angleterre.

L'Angleterre commençait à souffrir comme la France, des discordes de ses princes (1). Le duc de Glocester, oncle du roi, et avide du pouvoir, excita le peuple de Londres à demander la suppression des taxes, devenues inutiles, puisque la guerre avait cessé entre Richard et Charles VI.

Le monarque anglais, au lieu de calmer les esprits par des concessions prudentes, ou par l'usage légal de son autorité, écouta les pernicieux conseils du comte de Saint-Pol, alors ambassadeur de France près de lui. Décidé à se venger de son oncle par un lâche assassinat, il aposta quelques soldats, commandés par Thomas Mowbray, dans une forêt où le duc de Glocester devait chasser. Ce malheureux prince, attaqué à l'improviste, saisi et désarmé, fut

(1) 1397.

envoyé au château de Calais, où Richard le fit étrangler.

Les ducs d'York et de Lancastre, frères de Glocester, prirent les armes pour le venger, et entrèrent de vive force dans Londres, où le peuple se déclara pour eux.

La peur, infidèle conseiller, conduit facilement les princes faibles aux crimes; une autre peur leur fait ensuite éprouver ou feindre le repentir.

Richard, effrayé du soulèvement qu'il avait excité, négocie, s'excuse, et par des concessions forcées se réconcilie avec les princes. Le chemin de la tyrannie est glissant, et l'on ne peut s'y arrêter; il faut y tomber ou en sortir franchement. Richard, troublé par quelques dénonciations, qui assiégent toujours les rois méfians, fit condamner les comtes d'Arundel et de Warwik, l'un à la mort, l'autre à l'exil.

Bientôt Mowbray accusa le comte de Derby, fils du duc de Lancastre, d'avoir proféré des paroles outrageantes contre son souverain. Derby donna un démenti au dénonciateur, et demanda le combat judiciaire. Richard l'accorda; mais au moment où l'arène était ouverte, en sa présence, il la fit fermer, et bannit d'Angleterre ces deux seigneurs.

Peu de temps après, le duc de Lancastre mourut: Richard confisqua ses biens, dépouillant ainsi Derby de son patrimoine.

Tant d'actes tyranniques exaspérèrent les esprits. Percy, comte de Northumberland, réunit autour de lui les plus grands personnages de l'Angleterre, et les détermina à secouer le joug qu'on voulait leur imposer: tous s'armèrent; et secondés par le peuple

sur lequel ils exerçaient une grande influence, ils résolurent de précipiter Richard du trône, et d'y placer le duc de Derby, nouveau duc de Lancastre.

Le secret de ce complot fut fidèlement gardé. De jour en jour, les forces des mécontens grossissaient; et lorsque Lancastre, rompant son ban, fut débarqué en Angleterre, de toutes parts on accourut pour se ranger sous sa bannière. Londres lui ouvrit ses portes, et le proclama roi, sous le nom de Henri IV.

Richard était alors à la tête d'une armée, qu'il conduisait en Irlande, pour y comprimer une rébellion. Dès qu'il fut informé de l'insurrection de Londres, et du couronnement de Derby, il revint sur les frontières du pays de Galles, mais trop accablé d'inquiétude, et trop incertain dans ses résolutions pour inspirer à ses troupes un courage qui lui manquait.

Captivité, abdication et mort de Richard.

Lancastre, à la tête de forces nombreuses, vint hardiment l'attaquer. A son approche, Richard s'efforça vainement de réveiller, dans son armée, un zèle éteint, une fidélité douteuse. Au premier choc, il se vit abandonné par ses officiers, par ses soldats, par les courtisans de sa fortune. Lancastre s'empara de sa personne, et l'enferma dans la tour de Londres.

Là, aussi humble qu'il s'était montré précédemment orgueilleux et cruel, il demanda la vie, et offrit de renoncer au trône; ses propositions furent acceptées, et on le transféra dans un château du comté de Kent: il y mourut bientôt de la mort des rois déposés (1). Quelques auteurs disent qu'on termina ses jours d'un coup de poignard; et d'autres, qu'on le laissa mourir de faim.

(1) 1399.

Les peuples de la Guyenne, soit par affection pour ce prince, soit par l'espoir de redevenir Français, se montrèrent disposés à un soulèvement. Dejà le duc de Bourbon était arrivé dans l'Agénois, avec quelques troupes, pour appuyer leur révolte, si elle éclatait; mais Percy, envoyé par le nouveau roi d'Angleterre, parvint à étouffer ce germe d'insurrection.

La reine Isabelle, fille de Charles VI, victime de ces discordes civiles, demeura prisonnière à Londres après la chute de son époux.

Trève avec l'Angleterre.

Une rupture, entre la Grande-Bretagne et la France, paraissait inévitable. Charles refusait de reconnaître Henri IV comme roi, et venait déjà de donner au dauphin, son fils, le nom de duc de Guyenne. Mais, comme les deux peuples étaient alors également las de la guerre, les deux rois se virent contraints de sacrifier leur ressentiment à l'intérêt général; ils négocièrent et conclurent une trève pour vingt-six ans.

Isabelle recouvra sa liberté; on lui rendit sa dot: elle revint en France; et, dans la suite, épousa le fils du duc d'Orléans, frère du roi.

Triste état du roi de France.

Les rechutes de l'infortuné Charles devenaient de plus en plus fréquentes. Dans l'année 1399, il retomba sept fois malade; les rares intervalles de ses accès, en lui donnant une faible lueur de raison, ne faisaient que l'éclairer sur la honte et le malheur de sa situation: il connaissait parfaitement sa maladie, et implorait souvent la mort. Mais quelquefois aussi la superstition lui inspirait de vives craintes sur le sort qui l'attendait dans une autre vie. Il n'ignorait pas que les deux papes de Rome et d'Avignon lui fai-

saient chacun un crime de n'avoir pas travaillé à la ruine de son concurrent.

Invention des jeux de cartes.

Pour le distraire de sa profonde mélancolie, on inventa, dit-on, le jeu de cartes, dont plusieurs figures portent encore les noms des personnages fameux de cette époque, mêlés à d'autres noms historiques et anciens. Trop de sages de nos jours sacrifient beaucoup d'heures à un amusement pour divertir un prince imbécile.

Les princes et princesses de sa famille, afin de se dispenser du devoir de le veiller, le livraient aux soins d'une maîtresse, que le peuple appelait *la petite reine.* C'était la fille d'un marchand de chevaux.

La véritable reine elle-même faisait entrer souvent cette fille chez son époux, afin de se livrer avec plus de liberté à ses plaisirs frivoles, aux intrigues d'une ambition active, et aux plus honteux penchans.

La France aurait été moins malheureuse, si la faible raison de Charles n'avait pas reparu par instans. Alors son frère, ou un de ses oncles, aurait gouverné seul; mais toutes les fois que le roi recouvrait la santé, il reprenait, d'une main débile, les rênes du gouvernement. La cour changeait de face; la puissance, d'organes; et dès qu'il redevenait malade les dus de Bourgogne et de Berry rentraient au pouvoir.

Jalousie entre les ducs.

Leur autorité excitait vivement la jalousie du duc d'Orléans; à cette jalousie de princes se joignait une jalousie de femmes : la fière Valentine de Milan supportait impatiemment la préséance que la duchesse de Bourgogne, sa tante, s'arrogeait sur elle.

Telle fut la source de la haine violente qu'on vit éclater entre les maisons de Bourgogne et d'Orléans.

La duchesse de Bourgogne, comtesse de Flandre, appuyait ses prétentions sur les droits que donnaient à son époux son âge, son expérience, le nombre de ses partisans et l'étendue de ses États.

Valentine, duchesse d'Orléans, n'avait pour elle que l'avantage d'une rare beauté, et l'affection particulière du roi ; mais ses ennemis tournèrent contre elle cette intimité même qui la liait à l'infortuné monarque : ils répandirent contre elle une accusation de sorcellerie, accusation que la crédulité du peuple adoptait toujours facilement. Aussi, en toute occasion, la multitude faisait tellement éclater son aversion contre cette princesse, que le duc d'Orléans se vit obligé de l'éloigner momentanément de la cour.

Mais bientôt on se servit contre lui-même de ces armes perfides : deux moines s'étaient chargés avec présomption de guérir complètement le monarque ; ayant échoué dans leur entreprise, ils ne trouvèrent d'autre moyen pour échapper à la colère du peuple, que d'attribuer le mauvais succès de leurs soins et de leurs remèdes aux opérations magiques du duc d'Orléans.

Ce prince, décidé à braver les rumeurs populaires et les efforts de ses ennemis, s'attacha plus que jamais à contrarier les opinions et les projets du duc de Bourgogne : il prit hautement le parti du pape Benoît contre le clergé, contre l'Université et contre le parlement, embrassa la cause de Venceslas contre Robert de Bavière, et forma une étroite alliance avec le duc de Gueldre.

Alors la division, qui régnait dans le conseil, ne tarda pas à se manifester au dehors ; les princes ri-

vaux firent venir des troupes à Paris ; elles étaient au moment d'en venir aux mains, et la capitale allait redevenir une arène sanglante ; mais à force de démarches, de négociations et d'instances, la reine, secondée par les ducs de Berry et de Bourbon, obtint que les deux rivaux se rendraient à une conférence qui eut lieu à l'hôtel de Nesles. Là, ils se rapprochèrent, et leur querelle fut, comme le dit Daniel, plutôt replâtrée que terminée : ils licencièrent leurs troupes, et les environs de Paris souffrirent seuls des excès auxquels se livraient ces milices indisciplinées.

Suite du schisme.

Cependant les débats relatifs à l'affaire du schisme continuèrent dans le conseil : Benoît restait gardé à vue, et comme prisonnier dans Avignon.

Le duc d'Orléans, secondé par l'université de Toulouse et par le roi d'Aragon, plaidait la cause du pape captif avec une telle chaleur, qu'il s'emporta un jour jusqu'à dire qu'il irait lui-même, avec ses hommes d'armes, briser les chaînes du souverain pontif. Le duc de Berry répondit à cette menace par un defi.

Le roi parvint, avec peine, à calmer une si vive altercation ; sa santé venait d'éprouver quelques soulagemens ; et, comme Valentine avait l'art d'obtenir de lui ce qu'elle voulait, le parti d'Orléans prit à cette époque une assez forte prépondérance.

Dans ce même temps (1), des affaires urgentes ayant appelé le duc de Bourgogne dans ses États, Valentine profita de son absence pour représenter à Charles que toute la France était fatiguée de l'admi-

(1) 1400.

nistration de ses oncles; que de toutes parts on éclatait en plaintes sur leurs débats, sur leur cupidité, sur leur égoïsme; et que, pour l'intérêt général comme pour le sien, lorsque le roi verrait sa santé s'altérer, il ferait mieux de confier son royaume et la direction de ses affaires à son propre frère qu'à tout autre prince, moins intéressé à leur prospérité.

Gouvernemens des ducs d'Orléans et de Bourgogne.

Charles, cédant à ses douces et continuelles instances, nomma le duc d'Orléans lieutenant-général, et déclara, par une ordonnance, qu'il lui confiait le soin de gouverner le royaume, toutes les fois que sa maladie l'empêcherait d'exercer lui-même son autorité.

Bientôt le roi étant attaqué d'un nouvel accès, le duc d'Orléans s'empara de l'administration et ne se montra pas moins avide que ses oncles, car son premier acte eut pour objet d'établir, par un édit, de lourds impôts, auxquels il assujettit sans exception toutes les classes, même celle du clergé.

Cette ordonnance excita des murmures universels; les ducs de Berry, de Bourgogne et de Bourbon, adressèrent au roi de fortes remontrances; mais le roi, momentanément rétabli, confirma l'édit de son frère.

Cependant, le palais était continuellement assiégé de plaintes et de clameurs; le faible Charles, effrayé de ce soulèvement des esprits, convoqua un grand conseil, où se réunirent les princes, plusieurs évêques, et un grand nombre de seigneurs. La séance fut orageuse; mais comme la majorité des membres qui le composaient était mécontente des dernières ordonnances, le duc de Bourgogne l'emporta, et le roi

lui confia l'administration dont il dépouilla son frère.

Le duc d'Orléans, forcé de se soumettre à la volonté royale, se vengea de cet affront en travaillant à la délivrance du pape. Un chevalier normand, nommé Bracmont, était chargé de la garde du souverain pontife ; le duc d'Orléans l'ayant gagné, il laissa échapper Benoît ; et ce pontife, déguisé en domestique, trouva près d'Avignon cinq cents chevaux qui l'attendaient, et qui l'escortèrent jusqu'à Château-Renard ; de là, il écrivit au roi et à l'Université, qu'il ne s'était évadé que dans le dessein de travailler plus librement à la paix de l'Église.

Pendant ce temps, le duc de Bourgogne, ayant appris que Jeanne de Navarre, duchesse douairière de Bretagne, venait de se marier avec le nouveau roi d'Angleterre, Henri IV, et qu'elle voulait remettre ses trois fils entre les mains de ce monarque, courut rapidement en Bretagne, se saisit des trois jeunes princes, et les conduisit à Paris.

Cartel entre le duc d'Orléans et Henri IV.

La France persistait à ne pas reconnaître l'usurpateur du trône d'Angleterre : le duc d'Orléans, plus animé que les autres princes contre Henri, le défia par un cartel, dans lequel il lui proposait de combattre seul à seul ou cent contre cent.

Le monarque anglais répondit « qu'étant roi, il ne » se battrait jamais qu'en roi, à la tête d'une armée » et contre un roi. » Le duc, irrité, se vengea de ce refus par une lettre injurieuse, violente et digne du temps ; il y prodiguait à Henri les noms de lâche, d'usurpateur et d'assassin.

Henri, à son tour, reprocha au duc d'Orléans et son penchant honteux pour la magie, et les maléfices

qu'il avait employés pour faire tomber le roi son frère en démence. Les princes alors ne se montraient ni moins vaillans, ni moins grossiers que les héros d'Homère.

Le gouvernement français s'efforçait de susciter de toutes parts des ennemis à l'Angleterre. Il resserra ses alliances avec la Castille et l'Écosse, et offrit le comté de Foix au sire de Grailly, frère du célèbre captal du Buch : celui-ci accepta ce riche présent, « se dé-
» gageant ainsi, disait-il, de tout lien avec Henri,
» moins par ambition pour lui-même que par haine
» contre les crimes de l'usurpateur. »

Boucicaut, envoyé à Gênes, sut réprimer avec une égale fermeté les passions violentes des Guelphes et des Gibelins.

Quelques troupes françaises conduisirent en Bretagne le jeune duc Jean V, gendre du roi Charles, et son autorité y fut reconnue sans opposition.

A cette même époque (1), un moine de Saint-Dominique, envoyé par Tamerlan, vainqueur de Bajazet, vint proposer à Charles VI, au nom de ce conquérant, un traité d'alliance et de commerce : ainsi, malgré les désordres et les calamités sous lesquels gémissait le peuple français, il jouissait encore en Europe, et jusqu'au fond de l'Asie, de l'immense considération que lui avait acquise le règne sage et glorieux du feu roi.

Hostilité entre la France et l'Angleterre.

Bientôt les hostilités entre la France et l'Angleterre recommencèrent sur l'Océan et sur les deux côtes des deux royaumes.

(1) 1400.

Cet état de guerre n'avait pas permis de poursuivre, avec activité, les résolutions prises contre le pape Benoît. Il en profita, se réconcilia avec ses cardinaux, leva des troupes, s'entoura de gardes, et revint dans Avignon, dont il confia la défense à une garnison arragonaise.

Obédience du roi au pape.

A Paris, le duc d'Orléans continuait à intriguer fortement en sa faveur; une assemblée du clergé est convoquée; le duc parvient à y acquérir la majorité: enfin, dès qu'il s'en est assuré, il persuade au roi de reconnaître la légitimité de Benoît. Le faible prince y consent, et comme on craignait la mobilité de son caractère, on lui fait ratifier sa nouvelle résolution, par un serment prêté sur le crucifix.

L'édit d'obédience au pape fut publié, à la grande surprise du duc de Bourgogne, qui se vit contraint de dissimuler son dépit. Mais dès que Benoît se crut assuré d'un triomphe complet, il viola, sans scrupule, toutes les promesses qu'il avait faites au duc d'Orléans, relativement à la pacification de l'Église, et acheva ainsi de compromettre et de perdre ce prince dans l'esprit du roi, comme dans l'opinion publique.

Mort de Philippe-le-Hardi.

Néanmoins, un grand événement vint lui rendre l'espoir de conserver sa faveur et son crédit: Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, termina cette année (1) une vie illustrée par son courage et ternie par son orgueil. Assez habile pour gouverner, avec quelque talent, les affaires publiques, il ne sut jamais mettre aucun ordre dans ses propres affaires: fastueux et prodigue, il se ruina si complètement, que sa femme

(1) 1403.

fut obligée de renoncer à la communauté. Ses meubles et ses joyaux ne purent payer ni ses dettes, ni même ses obsèques : et suivant une ancienne coutume, sa veuve, en déclarant qu'elle répudiait sa succession, vint déposer sur le cercueil de son époux, sa bourse, ses clefs et sa ceinture.

Caractère de son fils Jean-sans-Peur.

Son fils aîné, qu'on appela Jean-sans-Peur, comte de Nevers, hérita du duché de Bourgogne, et malheureusement aussi de l'influence que son père avait exercé sur la cour de France.

Ce prince était violent, cruel, sanguinaire; les lois divines et humaines étaient un faible obstacle pour la fougue de ses passions. Aussi les chroniqueurs du temps, prétendaient qu'à Nicopolis, au moment où, par les ordres du sultan, on allait lui trancher la tête, un astrologue lui avait sauvé la vie, en annonçant à Bajazet que ce jeune prince, si on le laissait vivre, attirerait un jour de grandes calamités sur le monde chrétien.

Le feu duc Philippe avait laissé six enfans, trois fils et trois filles : Jean, l'aîné de tous, obtint en partage les deux Bourgognes, l'Artois et la Flandre; Antoine, les duchés de Brabant et de Limbourg; Philippe, les comtés de Nevers et de Rethel. Ainsi cette ambitieuse maison, presque aussi puissante que le roi, aurait pu le soutenir contre ses ennemis, si elle eût été fidèle; mais elle sacrifia sa patrie à son intérêt privé, et sa honteuse félonie livra lâchement la France au joug d'un monarque étranger. Lorsque le nouveau duc de Bourgogne vint à Paris pour rendre hommage au roi, il trouva les rênes du gouvernement dans les mains du duc d'Orléans, alors étroitement

lié avec Isabelle de Bavière. Jean-sans-Peur résolut de les perdre tous deux : depuis long-temps il détestait le frère du roi, parce que ce prince avait marié contre son gré sa cousine d'Harcourt avec le duc de Gueldre, et que cette union était devenue la cause d'une guerre entre les ducs de Gueldre, de Limbourg, de Brabant et de Bourgogne.

Nous avons déjà dit à quel point la faiblesse du duc d'Orléans pour les astrologues, et la vie scandaleuse de la reine Isabelle, excitaient la haine du peuple contre eux. On accusait de plus cette reine d'épuiser le trésor de la France pour envoyer de l'argent en Allemagne aux princes de sa famille.

Jean-sans-Peur saisit avidement toutes les occasions et tous les moyens d'aigrir le ressentiment populaire et d'accroître le nombre des mécontens. Tous les intrigans, les ambitieux, les hommes avides de mouvemens, de pouvoir et d'argent, entouraient incessamment le duc de Bourgogne, et lui offraient à l'envi leurs coupables services.

Une partie des prêtres de Paris seconda ses efforts. Ils déclamaient dans toutes les églises contre les erreurs du duc d'Orléans, livré, disaient-ils, aux astrologues et aux sorciers, contre la conduite licencieuse d'Isabelle, et contre l'irréligieuse perversité de la cour.

Hardiesse d'un prédicateur.

Le jour de l'Ascension, Jean Legrand, moine augustin, prêchant en présence de la reine, fit le tableau le plus satirique de ses mœurs, rappela au duc d'Orléans les vertus qu'il avait montrées dans sa première jeunesse, et l'accusa hautement de les avoir démenties, en s'abandonnant aux vices les plus honteux.

Le roi, frappé de la violence de cette harangue, était descendu de sa tribune dans l'église, pour l'entendre de plus près. La vue du monarque ne calma point l'emportement du fougueux prédicateur : il dit à Charles que ses malheurs étaient un châtiment de ses fautes, et l'avertit qu'au milieu de l'éclat de son trône, il devait toujours songer qu'il existait dans le ciel un juge sévère et plus puissant que lui.

La cour offensée de son audace, faisait éclater, par des murmures, une vive indignation; mais le roi la calma, en déclarant que le père Jean avait dit de bonnes vérités, et que, loin de blâmer son sermon, il tâcherait d'en profiter. Une nouvelle rechute lui fit bientôt oublier cette pieuse résolution.

Le duc d'Orléans profita du temps de sa maladie pour se faire donner par le conseil royal le gouvernement de Normandie. Il avait formé le dessein de réprimer et de punir l'esprit turbulent des communes de ce duché; mais les bourgeois de Rouen, qu'il avait voulu désarmer, bravèrent son autorité, et lui opposèrent la plus opiniâtre résistance.

Sur ces entrefaites, l'accès du roi s'étant calmé, ce prince refusa de ratifier la nomination du duc d'Orléans, dont les ennemis alors reprirent une nouvelle audace; ils déclarèrent au roi que le duc négligeait totalement l'éducatiou du dauphin, qui lui était confieé; et l'enfant royal confirma lui-même cette dénonciation, en donnant beaucoup de détails sur le triste abandon où le laissaient sa mère et son oncle.

Entrée du duc de Bourgogne à Paris.

Charles VI, ému par ces plaintes, convoqua un grand conseil où devaient se trouver le duc de Berry, le duc de Bourbon, le roi de Sicile et le roi de Na-

varre ; on y avait aussi invité le duc de Bourgogne ; mais à la grande surprise de toute la famille royale, ce prince entra dans Paris (1), à la tête de six mille hommes d'armes, voulant, disait-il, donner plus de solennité à l'hommage qu'il devait rendre au roi.

Cet appareil guerrier remplit la cour d'effroi. La reine et le duc d'Orléans partirent précipitamment pour Melun, laissant au maréchal de Boucicaut l'ordre de les rejoindre, et de leur amener le dauphin.

Le but principal de la reine et du duc était d'empêcher un mariage projeté entre la fille du duc de Bourgogne et l'héritier du trône.

Boucicaut se mit en marche avec les petits princes; il n'était encore qu'à Villejuif, lorsque le duc de Bourgogne, averti de son départ, courut après lui à bride abattue, et atteignit bientôt la litière où l'on avait placé le dauphin.

Retour du Dauphin.

Bourcicaut ne commandait qu'une faible escorte; le duc était suivi d'un grand nombre d'hommes d'armes : il ordonna au conducteur de la litière de s'arrêter, et demanda au jeune prince, si, au lieu de continuer son voyage, il n'aimerait pas mieux rester à Paris.

Le dauphin, effrayé du bruit des chevaux et de l'éclat des armes, répondit affirmativement. Alors le duc le ramena dans son palais, malgré les efforts de Boucicaut et de sa faible troupe.

Les ducs de Berry et de Bourbon, les rois de Sicile et de Navarre, qui n'avaient pas quitté la capi-

(1) 1404.

tale, reçurent le dauphin avec respect, et le logèrent au Louvre, où ils placèrent une forte garde.

Assemblée convoquée par Jean-sans-Peur.

L'impétueux Jean-sans-Peur, qu'aucun frein ne retenait plus, convoqua une assemblée de princes, de pairs, de prélats, auxquels il adjoignit une députation de l'Université.

Là, d'une voix haute et fière, il déclara que sa démarche audacieuse avait été dictée par l'intérêt qu'il devait prendre au dauphin, comme son beau-père futur, et comme prince du sang.

Ayant tracé ensuite rapidement le tableau des périls qui menaçaient le roi et ses enfans, et des dissensions qui existaient dans la famille royale, il s'efforça de convaincre l'assemblée de la nécessité d'établir un gouvernement qui pût rendre à la justice sa force, réprimer les factions, rendre au domaine royal ses terres aliénées, remplir le trésor épuisé par de honteuses prodigalités; enfin il demanda, pour atteindre un but si désiré, la réunion des états du royaume. Il était armé; il était le plus fort : aussi chacun l'applaudit, et se rangea servilement à son opinion.

Le duc, en les remerciant, leur jura qu'il avait agi et agirait en loyal et fidèle sujet du roi, et qu'il était prêt à combattre à outrance tous ceux qui oseraient soutenir le contraire.

Nouvelle querelle des ducs.

L'assemblée confia, par un décret, la garde des enfans de France et le gouvernement de Paris au duc de Berry. On chargea Renaud d'Angènes, de la garde du Louvre, et le sire de Saint-Georges, de celle de la Bastille.

Le duc de Bourgogne entoura de barrières, et garnit de soldats l'hôtel d'Artois, qu'il occupait : le duc

de Berry fortifia pareillement son hôtel de Nesle.

Comme il importait, dans ce moment, de se concilier l'affection des Parisiens, on leur rendit leurs armes, et on replaça dans les rues les chaînes qui en avaient été enlevées.

Pendant ce temps, la reine et le duc d'Orléans appelaient, de toutes parts, des troupes à leurs secours; et les deux partis, faisant éclater leur haine, dans de violens manifestes, sollicitèrent imprudemment l'appui de l'Angleterre, qui, loin de vouloir apaiser ces troubles, avait un intérêt réel à les nourrir et à les propager.

Cependant le duc de Bourbon, le roi de Sicile, le comte de Tancarville et d'autres seigneurs moins égarés par leurs passions, se rendaient fréquemment de Paris à Melun, dans l'espoir de concilier les esprits et de les rapprocher.

Le duc d'Orléans se bornait à répondre, qu'étant lieutenant-général du royaume, il ne consentirait jamais à aucun partage de l'autorité. Des députés de l'Université essayèrent vainement de le fléchir. « Vous » n'appelez point, leur dit-il, de soldats dans vos as» semblées pour résoudre les questions relatives à la » foi, et nous n'avons pas ici besoin de vous, pour » régler ce qui regarde la guerre : retournez à vos » écoles; renfermez-vous dans vos attributions; et » apprenez que, bien qu'on appelle l'Université la fille » des rois, ce n'est point à elle à s'ingérer dans l'ad» ministration du royaume. »

A la même époque, l'hôtel du duc de Berry fut attaqué, la nuit, par des brigands, que les soldats repoussèrent : on prétendit que cette entreprise avait

pour but l'enlèvement du dauphin, et qu'elle avait été exécutée par les ordres du duc d'Orléans.

Bientôt ce prince s'avança près de Paris, à la tête d'un corps de troupes, et plaça cinq cents hommes au pont de Charenton.

De son côté, le duc de Bourgogne marcha sur Argenteuil, s'en empara, et rangea son armée en bataille, au-dessus de Montfaucon. Il voulait que les bourgeois de Paris sortissent en armes pour se joindre à lui; mais ils refusèrent d'obéir, promettant seulement de fermer leurs portes au duc d'Orléans, et de barrer la rivière avec des chaînes.

Leur réconciliation.

Les passions des grands les excitaient à la guerre: mais les vœux du peuple et les besoins du trésor exigeaient la paix: les deux partis, contraints de négocier, ouvrirent des conférences; leurs chefs se réconcilièrent et s'embrassèrent. Les troupes furent licenciées; le roi et la reine entrèrent dans Paris, accompagnés du duc d'Orléans, qui fut, ainsi que le duc de Bourgogne (ce sont les termes du traité), chargé du gouvernement en l'*absence* du roi.

Lorsque cet infortuné monarque jouissait de quelques momens de répit, le conseil se tenait toujours en sa présence.

L'année suivante, le gouvernement, opérant de sévères réformes dans la maison royale, et parmi les receveurs, les trésoriers, et dans les chambres du parlement, obtint une économie de six cent mille écus d'or sur les dépenses annuelles. On s'occupa des moyens de donner plus d'activité à la guerre commencée contre les Anglais.

Le maréchal de Sancerre étant mort, on donna

l'épée de connétable à Charles d'Albret. Celui-ci, réuni au comte d'Armagnac et au comte d'Alençon, remporta quelques avantages assez marquans, dans la Guyenne, battit le sire de Caumont, l'un des plus zélés partisans de l'Angleterre, et bloqua étroitement la ville de Bordeaux.

Les Français livrèrent aussi plusieurs combats, en Picardie (1), aux bandes anglaises qui l'infestaient; et par un hasard heureux, Percy, comte de Northumberland, mécontent du roi Henri, embrassa la cause de la France, lui demanda des troupes, en obtint, et partit, à leur tête, pour soulever l'Écosse.

Le duc d'Orléans et le duc de Bourgogne, honteux de leur inaction, mais retenus par la jalousie mutuelle qui les divisait, brûlaient du désir de combattre les Anglais, l'un, dans la Guyenne, l'autre en Artois.

Aucun des deux ne voulait laisser Paris au pouvoir de son rival; enfin, ils se rassurèrent par des promesses réciproques, et partirent simultanément, après avoir confié le gouvernement du royaume aux autres princes et au conseil du roi.

Le duc d'Orléans assiégea Blayes, et la prit; mais le dénuement de vivres le contraignit de lever le siége de Bordeaux. Le duc de Bourbon n'obtint pas de son côté plus de succès; il avait investi la ville de Calais, et ne put la prendre.

Les deux princes, réconciliés en apparence, mais plus ennemis que jamais, s'accusèrent mutuellement d'intrigues, auxquelles ils attribuaient le résultat peu satisfaisant de leurs opérations.

(1) 1406.

L'Angleterre et la France, également lasses de tant de combats coûteux et inutiles, conclurent une trève pour un an (1). Les deux princes revinrent à Paris, et l'agitèrent de nouveau par leurs interminables querelles.

Le duc de Berry crut un moment les avoir réconciliés ; il leur fit promettre d'aller ensemble, le 20 novembre, à la messe, et d'y confirmer par serment leur réconciliation : ce serment ne fut qu'un sacrilége odieux, serment de vengeance et non de paix.

Mort du duc d'Orléans.

Trois jours après ce feint rapprochement, la reine étant en couches à l'hôtel Barbette, le duc d'Orléans vint passer la journée près d'elle. A sept heures du soir, on lui annonça que le roi le demandait pour affaire urgente. Pressé par cette invitation, il ne crut pas devoir attendre les six cents cavaliers qui lui servaient ordinairement d'escorte; et montant sur sa mule, il partit, suivi de deux écuyers et de trois pages, portant devant lui des flambeaux. Il se dirigeait vers l'hôtel Saint-Paul; mais, au milieu de la rue Barbette, il se vit tout à coup investi par dix-huit hommes armés, que commandait un gentilhomme normand, appelé Hoquetonville, qu'il avait récemment dépouillé d'une charge dans sa maison.

Ce vil scélérat, l'attaquant brusquement, lui coupe la main d'un coup de hache. Le prince s'écrie : « Que » faites-vous? je suis le duc d'Orléans. » — « C'est » justement à lui que nous en voulons, répondent » les meurtriers. » Alors le féroce Normand, le frappant d'un second coup sur le front, le fait tomber, et d'un troisième achève de lui fendre la tête.

(1) 1407.

Un des écuyers du prince s'était jeté sur le corps de son maître, dans l'espoir de recevoir le coup mortel à sa place ; mais il périt comme lui. Les assassins se sauvèrent du côté de l'hôtel d'Artois, jetant derrière eux des chausse-trappes, afin d'arrêter ceux qui les poursuivaient.

On porta le corps de leur victime à l'hôtel de Rieux. Ainsi mourut le frère du roi, prince dont les brillantes qualités étaient obscurcies par des vices déplorables : il fut plaint, sans être regretté, par un peuple dont il avait trop dédaigné l'opinion.

A la nouvelle de ce crime, la consternation règne dans la famille royale. La reine se retire à l'hôtel de Saint-Paul, près du roi ; la noblesse prend les armes, et court à la recherche des meurtriers.

Dans les premiers momens, les soupçons se portèrent sur le seigneur de Cany. Le duc d'Orléans avait enlevé la femme de ce chevalier, en avait eu un fils, appelé d'apord Jean-Baptiste d'Orléans, et qui depuis devint fameux sous le nom de bâtard de Dunois, comte de Longueville ; il était naturel de croire que l'époux outragé s'était vengé par un assassinat.

Cependant le duc de Bourgogne couvrait son affreuse joie du voile d'une douleur affectée ; il se rendit, avec les autres princes, à l'église des Blancs-Manteaux, dans laquelle était exposé le corps de son ennemi. Il répandit des larmes sur sa victime ; mais lorsque la vérité fut découverte, le peuple, toujours superstitieux, prétendit qu'à l'aspect du duc de Bourgogne on avait vu jaillir le sang des restes mortels du prince assassiné.

Bientôt le duc d'Orléans fut enterré ; on plaça dans

son tombeau, et à ses pieds, le corps de son fidèle écuyer. Après ses obsèques, on ferma les portes de la ville; on établit partout des corps-de-garde; le prévôt de Paris ordonna des visites domiciliaires; et comme elles devaient être générales, ce magistrat vint demander au duc de Bourgogne la permission d'entrer dans son hôtel, et de visiter également ceux des autres princes.

Aveu du duc de Bourgogne.

Le duc, troublé, s'émeut, change de couleur, balbutie un consentement qu'il ne pouvait refuser, s'éloigne précipitamment, et court avouer son crime au roi de Sicile et au duc de Berry. Tous deux, après lui avoir adressé de sanglans reproches, se laissent toucher par son repentir, et l'avertissent qu'il ne doit pas perdre un moment pour s'évader.

Dans cet instant, le prince, justifiant mal le nom de Jean-sans-Peur, cède à l'effroi d'une conscience troublée, monte brusquement à cheval, suivi seulement de six hommes d'armes, court sans s'arrêter jusqu'à Bapaume, fait rompre le pont d'Oise, et ne se repose qu'à Lens-en-Artois, où il retrouve l'infâme Hoquetonville et ses vils compagnons.

Après le départ de Jean-sans-Peur, les princes se trouvèrent dans une position très-critique. En effet, conseiller au roi de laisser la mort de son frère sans vengeance, et son assassin impuni, c'était une méprisable lâcheté; mais d'un autre côté, l'affection des Parisiens et des Flamands pour le duc de Bourgogne, le mépris et la haine qu'ils avaient voués au duc d'Orléans, faisaient craindre que l'on ne compromît l'autorité royale, en la décidant à un acte de justice qui ne serait appuyée d'aucune force suffisante.

Jean-sans-Peur, malgré la violence de son caractère, ou peut-être même par cette violence, était l'homme le plus capable, dans ces temps barbares, d'imprimer le respect, d'obtenir l'obéissance, et d'inspirer l'enthousiasme; il était vaillant, téméraire, inflexible, fastueux, prodigue, puissant en territoire, en armes, en forteresses: que de titres pour commander à une population belliqueuse, qui traitait la modération de faiblesse, ne connaissait de justice que la force, et de droit que le succès.

Les princes prirent le parti que les esprits faibles préfèrent toujours, dans les situations difficiles, un parti mitoyen. Ils écrivirent au duc pour l'engager à implorer la clémence du roi, afin de rendre l'impunité moins honteuse, en lui donnant l'apparence d'une grâce.

Le roi de Sicile et le duc de Berry signèrent cette lettre, contre l'avis du duc de Bourbon : celui-ci, plus sévère, plus vertueux, refusa de souscrire à cette pusillanime démarche. Fatigué de cette anarchie, indigné des ménagemens qu'on accordait au crime, il s'éloigna d'une cour, où sa vertu ne lui laissait d'autre rôle que celui de témoin inactif de tant de perfidies et d'atrocités.

Convoca. des états de Flandre.

Pendant ce temps, le duc de Bourgogne, ayant convoqué à Lille les états de Flandre, leur fit distribuer un manifeste, dans lequel il exposait les motifs qui l'avaient forcé à se défaire d'un monstre, coupable et convaincu, disait-il, de mille forfaits.

Les Flamands détestaient les Français, et cette haine fortifiait leur attachement pour leur duc : aussi, sans examiner si sa cause était inique ou juste,

ils lui promirent de le défendre contre tous ses ennemis. Sur ces entrefaites, le roi de Sicile et le duc de Berry, arrivés dans la ville d'Amiens, proposèrent à Jean-sans-Peur une entrevue. Il s'y rendit, mais accompagné de trois mille hommes d'armes.

Lorsque les princes lui conseillèrent d'implorer le pardon royal : « Je n'en ai pas besoin, leur répondit-il » fièrement, car le roi, le conseil et le royaume tout » entier me doivent une éternelle reconnaissance » pour les avoir délivrés du duc d'Orléans. D'ailleurs, » ma conscience ne me reproche rien : trois de vos » théologiens l'ont rassurée. L'un d'eux surtout, maî- » tre Petit, m'a convaincu que, bien loin de faire au- » cun mal en tranchant les jours du duc d'Orléans, » j'aurais grandement péché, si je lui avais laissé la » vie : au surplus, prenez le parti que vous voudrez, » car il m'est indifférent que la France reste en paix » avec moi, ou qu'elle me déclare la guerre. »

Une réponse si hautaine et si tranchante n'admettait point de réplique; et tout espoir de conciliation s'étant ainsi dissipé, les princes défendirent au duc, de la part du roi, de venir à Paris sans y être mandé. « Soyez assuré, répondit-il, que, malgré cette dé- » fense, je m'y rendrai sous peu de temps, pour sou- » tenir l'accusation que je veux intenter contre le feu » duc d'Orléans. »

On se sépara, les princes revinrent dans la capitale. Il s'y tint de fréquens conseils, où l'on disputa vivement sans rien décider. Les uns voulaient que le roi rassemblât promptement une armée; les autres, que l'on tentât de nouveau la voie des négociations. Toutes ces conférences ne produisirent qu'un seul

résultat : ce fut une déclaration que Charles VI envoya au parlement, le 26 décembre (1). Il ordonnait par cet acte, que, s'il venait à mourir, le dauphin, quelqu'âge qu'il eût alors, fût proclamé roi, couronné, sacré; et que, s'il était mineur, la reine, les princes du sang, le connétable, le chancelier et le conseil, gouvernassent le royaume en son nom.

Entrée triomphale de Jean-sans-Peur à Paris.

Tandis qu'on perdait le temps en vaines paroles, l'impétueux Jean-sans-Peur agissait; il rassemblait ses troupes, et, à leur tête, se mettait en marche. Bientôt on sut qu'il était arrivé à Saint-Denis avec mille hommes d'armes. Le roi de Sicile, le duc de Berry et le duc de Bretagne vinrent l'y trouver, et s'efforcèrent en vain de le décider à ne point désobéir au roi, ou du moins à n'entrer dans Paris qu'avec une suite peu nombreuse. Il écouta leurs remontrances avec un ironique dédain, continua sa marche, et fit, dans la capitale, une triomphale entrée, précédé, accompagné et suivi de ses troupes.

Le peuple, porté à admirer et à respecter toute action téméraire, reçoit le duc rebelle avec transport, le salue par d'universelles acclamations, et l'installe dans l'hôtel d'Artois, où il s'établit et se retranche comme dans une citadelle. Deux jours après, entouré d'hommes d'armes, et suivi d'une foule dévouée, il se rend au palais du monarque dont il vient d'égorger le frère. L'infortuné Charles, cédant à la nécessité, concentre sa douleur, dissimule son indignation, et fait à ce prince perfide un accueil dont l'obligeance pouvait être expliquée, mais non excusée par leur position respective.

(1) 1409.

Là, en présence d'une cour nombreuse, le duc, insolent en actions, mais humble en paroles, demande au roi la permission de justifier publiquement le meurtre qu'il a commis. Une telle demande était un outrage de plus. Cependant on n'osa point l'irriter par un refus, et une assemblée solennelle fut convoquée: elle se réunit le 8 mars (1).

Le roi ne voulut point y assister, le dauphin la présida. Elle était composée des ducs de Berry, de Bretagne, de Lorraine, du roi de Sicile, d'un grand nombre de seigneurs et d'évêques, du recteur de l'Université et de plusieurs docteurs en théologie. L'un d'eux, le moine Jean Petit, s'étant levé, prit la parole au nom du duc de Bourgogne. Il commença par annoncer que ce prince n'avait eu d'autre but, en venant à la cour, que celui d'assurer le roi, son souverain seigneur, de son respect, de son obéissance et de sa fidélité; il prononça ensuite une longue harangue, pleine de lieux communs, abondante en déclamations, hérissée de citations et de maximes anciennes et modernes, en faveur de la doctrine du tyrannicide; il s'appuya principalement sur de nombreux passages de l'Écriture, sur de vieilles lois républicaines, et sur les opinions de plusieurs sophistes.

Plaidoyer du moine Jean Petit.

Il ne sera pas hors de propos, pour faire mieux connaître les mœurs du temps, de citer ici quelques passages de cet étrange plaidoyer, dont les conclusions étaient fondées sur douze argumens en mémoire des douze apôtres. Après avoir étalé tous les titres fastueux du duc de Bourgogne, énuméré tou-

(1) 1408.

tes les obligations que lui imposaient son rang ainsi que les liens du sang, et qui lui faisaient un devoir de défendre la vie du roi, ou même de le venger, le moine, parlant de sa propre personne, dit : « Monsei-» gneur de Bourgogne m'a chargé de sa justification » par commandement si exprès, que je n'ai osé au-» cunement m'en dispenser, par deux causes que je » vais déclarer. La première, que je suis obligé par » serment à lui fait il y a trois ans passés; la seconde, » c'est que lui, sachant que j'étais très-petitement bé-» néficié, m'a donné, chaque année, bonne et grande » pension pour m'aider à me tenir aux écoles, de la-» quelle pension, j'ai payé une grande partie de ma » dépense, et la paierai encore, s'il plaît à sa grâce. »

En écoutant cet aveu naïf de l'orateur, on ne devait pas être médiocrement surpris qu'il eût choisi pour texte ces paroles de saint Paul : *Radix omnium malorum cupiditas, quam quidem appetentes erraverunt à fide*, ainsi commentées par le docte théologien : « Dame convoitise est de tous les maux la ra-» cine, puisque, lorsqu'on a été dans ses lacs, elle a » fait ceux qui l'ont aimée, les uns apostats, les au-» tres déloyaux, ce qui est chose bien damnable. » Il cite également les paroles de saint Jean sur ce vice que le bon moine paraissait parfaitement connaître, et la conduite de Julien l'apostat, « qui fut, dit-il, » homme d'église, très-grand clerc, et de grande mai-» son; et il eût été pape, disait-on, s'il eût voulu tra-» vailler; mais il ne lui en chalut pas, parce que la » papauté n'était alors que pauvreté. La même con-» voitise rendit traîtres à leurs souverains, d'abord » Lucifer, et ensuite le bel Absalon, fils de David. »

Pour prouver qu'on a pu tuer le duc d'Orléans, ayant défini la tyrannie selon saint Grégoire, et établi que le prince assassiné, qui voulait régner sans droit, était un véritable tyran: « Dans le cas, dit-il, où » un sujet, vassal, commet un aussi horrible mal, » on ne saurait trop le punir. Cependant un vassal » doit être puni plus qu'un simple sujet, un baron » plus qu'un chevalier, un comte plus qu'un baron, » un duc plus qu'un comte, un cousin du roi plus » qu'un homme étranger, et le frère du roi plus que » le cousin. Or, il est licite à chaque sujet, selon la » loi morale, naturelle ou divine, d'occire ou faire » occire un traître et déloyal tyran, et non pas seulement licite, mais honorable et méritoire; ce qui est » prouvé par les exemples de Jéhu pour Achab, de » Joïada pour Athalie, et de Judith pour Holopherne.

Passant plus loin à l'accusation directe, il reproche au duc d'Orléans d'avoir machiné la destruction du roi par plusieurs moyens, et premièrement par sortiléges. « Je le prouve, dit-il, car pour faire mourir la personne du roi notre sire, en langueur, subitement, et sans nulle apparence, il fit tant, à » force d'argent et de peine, qu'il conclut marché » avec quatre personne: un moine apostat, un chevalier, un écuyer et un valet; il leur donna sa propre épée, sa dague et son anneau pour les dédier, » et les exercer au nom du diable. Ceux-ci, logés dans » la tour de Mongé, près Lagny, y restèrent quelques jours sous la conduite dudit moine apostat, » maître de cette œuvre diabolique, et qui fit plusieurs invocations au diable, entre Pâques et l'Ascension. »

Lorsque ce moine, courtisan et séide du crime, eut ainsi développé, dans son fastidieux sermon, cette foule de griefs, dénués de preuves, il termina par ces paroles: « Il appert que ledit criminel duc d'Orléans a commis le crime de lèze-majesté, aux premier, second, troisième et quatrième chef; et de ma mineure, jointe à ma susdite majeure, s'ensuit clairement et en bonne conséquence, que mondit seigneur de Bourgogne ne doit en rien être blâmé ou repris de ce qui est advenu en la personne du- dit criminel duc d'Orléans; et que le roi notre sire, loin d'en être mécontent, doit avoir mondit seigneur de Bourgogne pour agréable, ainsi que son action, et l'autoriser en tant que de besoin. De plus, il doit le récompenser en trois choses, savoir: en amour, en honneur, en richesses, à l'exemple des rémunérations qui furent faites à monseigneur saint Michel l'archange et au vaillant homme Phinée. » Enfin, il demanda au duc de Bourgogne s'il l'avouait dans tout ce qu'il venait de dire, et ce prince l'affirma.

Tandis qu'on discutait ainsi l'apologie d'un crime patent et avoué, le public cherchait à cet attentat différens motifs. On parlait généralement, dans Paris, des galanteries nombreuses du duc d'Orléans, et d'un commerce secret et criminel entretenu par ce prince avec la duchesse de Bourgogne; on prétendait même qu'ayant réuni, dans son cabinet, tous les portraits des femmes qui avaient cédé à ses désirs, sa vanité audacieuse l'avait aveuglé au point de laisser entrer dans cet appartement le duc de Bourgogne, qui s'était ainsi assuré de l'infidélité de sa femme. Ce bruit était

si généralement répandu, qu'il avait donné lieu à des couplets satiriques que tout le monde chantait.

Au reste, personne dans l'assemblée ne réfuta les sophismes du moine impudent, qui avouait hautement qu'un salaire honteux avait acheté son panégyrique : la peur commanda le silence. Tous les membres de ce parlement, n'osant ni absoudre un si grand crime, ni condamner un si grand coupable, se turent, se séparèrent et se dispersèrent. La reine et le dauphin se retirèrent précipitamment à Melun avec les autres enfans de France : les ducs de Berry et de Bretagne, le sire de Montaigu et un grand nombre de seigneurs les suivirent.

Retraite de la cour à Melun.

Ainsi le meurtrier du duc d'Orléans resta maître de la personne du roi, et fit signer à ce faible prince des lettres patentes qui prononçaient l'abolition de toute recherche relative à l'attentat commis. Les grandes charges furent enlevées à ceux qui les possédaient, et données aux partisans les plus zelés du nouveau maître de l'État.

Ce prince téméraire, enhardi par la terreur de ses ennemis, et croyant son pouvoir inébranlable, osa, peu de temps après, s'éloigner de Paris pour marcher contre les Liégeois qui refusaient de reconnaître pour évêque son beau-frère, Jean de Bavière. Ce prélat prétendait jouir des avantages de sa nouvelle dignité sans recevoir l'ordination; car beaucoup de princes, dans ce temps, se croyaient au-dessus des lois religieuses comme des lois civiles.

Suite du schisme.

Les affaires de l'Église étaient, à cette époque, dans un aussi grand désordre que les affaires temporelles. Nous avons déjà vu que, par l'influence du duc d'Or-

léans, le roi était rentré, depuis quelques années, sous l'obédience de Benoît, qui lui promettait toujours de travailler efficacement à la paix de l'Église, dont il attribuait les troubles à la seule opiniâtreté de son concurrent; mais sur ces entrefaites, l'antipape Boniface mourut : tout prétexte manquait alors à Benoît pour différer son abdication; et il démasqua pleinement son ambition, ainsi que sa mauvaise foi, en refusant de descendre du siége pontifical.

Élection d'Innocent VII.

D'un autre côté, les cardinaux romains, méprisant toutes les sollicitations qui leur étaient adressées, élurent un autre antipape, sous le nom d'Innocent VII, disant, pour unique excuse, qu'ils n'auraient pas agi de cette sorte, si le pape d'Avignon, plus sincère, avait voulu remplir ses sermens tant de fois prononcés, en abdiquant, et en rendant ainsi le calme à la chrétienté.

Dans ce moment, Benoît fit un voyage en Italie, aux frais de son clergé. Arrivé à Gênes, il demanda un sauf-conduit pour un légat qu'il prétendait envoyer à son rival, afin de s'entendre avec lui sur les moyens de terminer un schisme si scandaleux. Mais le nouveau pontife de Rome, non moins ambitieux que Benoît, refusa d'accorder ce sauf-conduit, sous prétexte des mauvais traitemens que le pape d'Avignon avait fait éprouver aux envoyés de son prédécesseur.

Cette insigne mauvaise foi des deux chefs de l'Église commençait à lasser la patience des princes, des nobles et des magistrats. Le parlement de Paris, indigné, crut devoir intervenir pour délivrer l'Église d'un schisme dont la durée, répandant partout la discorde,

compromettait également les intérêts de l'État et ceux de la religion. Une affaire de cette nature, mise en délibération, devait donner et donna lieu en effet aux plus vives discussions sur les limites à poser entre la puissance spirituelle et la puissance temporelle.

Ce fut ainsi que l'autorité pontificale, qui s'était vue près d'atteindre à la monarchie universelle, fut arrêtée dans ses conquêtes en voulant les étendre trop loin, trop vite, et en abandonnant le ciel pour la terre. Depuis, elle alla toujours en déclinant, plus par l'ambition des papes, que par l'habileté des princes et la raison des peuples. Une puissance spirituelle peut durer long-temps, parce que sa source est cachée dans les cieux; mais dès qu'elle veut devenir temporelle, elle appelle l'examen : ce que ne peut supporter aucun despotisme, aucune usurpation; car alors le voile tombe, l'homme seul reste, et le prestige disparaît.

Juvenal des Ursins, le plus éloquent magistrat de son siècle, soutint, dans ces débats[1], que le roi avait le droit, en consultant l'Université et les évêques, de prendre, dans cette importante contestation, le parti que sa conscience lui ferait regarder comme le plus conforme à la justice; et l'assemblée décida que le seul remède aux calamités dont l'Église était affligée, était la prompte convocation d'un concile général.

Élection de Grégoire X.

L'ambition des papes était vivace; mais leur vie était courte. Innocent VII mourut peu de temps après son intronisation. Les cardinaux romains se montrèrent quelques jours incertains de la marche qu'ils

devaient suivre ; enfin ils élurent un nouveau pape, né à Venise, et qui prit le nom de Grégoire X. Mais cette élection fut conditionnelle, et on ne proclama Grégoire qu'après qu'on lui eut fait promettre d'écrire à Benoît, afin de convenir tous les deux de leur abdication simultanée. Le nouveau pape tint sa promesse; il écrivit en effet à son concurrent, ainsi qu'à la plupart des princes de l'Europe.

Benoît, plus opiniâtre et trop vivement pressé, chercha le moyen d'éluder une démarche si formelle, et à laquelle il ne pouvait opposer aucun refus légitime : il proposa donc une conférence entre les cardinaux de Rome et ceux d'Avignon, afin, disait-il, de terminer régulièrement et définitivement cette longue et honteuse querelle.

Ce que l'artificieux pontife avait prévu, arriva; les cardinaux discutèrent long-temps sans pouvoir s'accorder sur le lieu de leur réunion. De part et d'autre, on disputa, on s'aigrit, on s'injuria, on se brouilla. Benoît garda son siége, et rendit au roi, ainsi qu'à l'Université de Paris, un compte peu fidèle des efforts impuissans qu'il avait tentés pour le rétablissement de la paix. Cependant les députés de Grégoire, plus effrayés ou plus concilians, déclarèrent qu'ils acceptaient Savone pour y tenir leur conférence; et une ambassade française fut envoyée aux deux papes, dans le but de les exhorter à se démettre de leurs dignités, en les menaçant de les y contraindre s'ils s'y refusaient.

On aurait cru, par ce moyen, enlever à Benoît tout moyen et tout espoir de prolonger son règne par de nouvelles ruses, toutefois il le tenta; mais les ambas-

sadeurs ne lui accordèrent que dix jours pour se décider à conclure ou à rompre la paix.

Grégoire opposait aux négociateurs un autre genre de résistance, fondé sur des motifs politiques. Il ne pouvait, disait-il, descendre du saint-siége, si préalablement on ne terminait pas les différends relatifs à la couronne de Naples, donnée à Ladislas par les papes de Rome, et à Louis d'Anjou par les papes d'Avignon. En même temps, ce pontife ambitieux, qui comptait peu sur l'appui de ses cardinaux, en nomma de nouveaux : les anciens, irrités de cet acte hostile, se retirèrent à Pise, bravèrent les censures du souverain pontife et en appelèrent au concile général.

Cette dissension imprévue, parmi les membres du clergé italien, réveille tellement alors les espérances et l'ambition de Benoît, que, se croyant sûr de la victoire, il reprend le langage hautain de ses prédécesseurs, et menace d'excommunication tous les rois, princes et particuliers qui ne reconnaîtraient pas son autorité.

A cette nouvelle, toute la France est émue; le clergé se rassemble, et décide que la bulle menaçante du pape sera déchirée. On arrête les porteurs de cette bulle, et ils sont exposés à la risée du peuple, devant lequel on les fait paraître avec des mitres de papier, sur lesquelles on avait écrit : *Ils sont déloyaux à l'Église et au roi.*

En même temps Grégoire, poursuivi par la haine publique, sort de Rome, et n'ose y retourner. Le maréchal de Boucicaut reçoit l'ordre d'arrêter Benoît, qui se sauve et fuit jusqu'à Perpignan.

Concile à Pise.

Enfin, de tous côtés, on demande la convocation d'un concile général à Pise. Il s'y réunit le 25 mars (1). Ce concile déclara les deux anti-papes déchus : conformément à ce décret, les cardinaux réunis élevèrent au siége pontifical le cardinal de Milan, sous le nom d'Alexandre V.

Élection d'Alexandre V.

Telle fut la fin de ce long schisme, qui porta de graves atteintes à l'autorité des papes, et même en quelque sorte à la religion; car rien n'est plus capable d'ébranler la foi due à l'Église, que les égaremens de ses ministres. Les abus se confondent naturellement avec l'institution; et l'obéissance à la loi divine se refroidit, lorsqu'on voit ceux qui l'interprètent, la pratiquer si mal et la respecter si peu.

L'Église, fatiguée de ces honteuses querelles, respira; mais les troubles excités en France par la démence du roi, par l'ambition fougueuse de Jean-sans-Peur, par les vices de la reine Isabelle, par l'inexpérience du dauphin, et par les passions des autres princes, acquirent une force toujours croissante, et un mouvement de plus en plus rapide, dont le résultat ne pouvait être que funeste à la monarchie.

Le duc de Bourgogne avait trop compté sur la terreur inspirée par son nom : on se rassura. La reine, les princes et le connétable s'avancèrent sur Paris, et y rentrèrent sans obstacles avec trois mille hommes d'armes. La crainte, en s'éloignant, permettait à l'indignation d'éclater : son premier effet fut de dépouiller Jean-sans-Peur d'une autorité usurpée à force d'attentats et d'impudence.

(1) 1409.

Conseil au Louvre.

On tint un grand conseil au Louvre : l'avocat-général, Juvénal des Ursins, déclara que le roi, voulant faire cesser les rivalités qui divisaient les princes, confiait, pendant les accès de sa maladie, le gouvernement de l'État à la reine et au dauphin.

Bientôt on vit paraître en deuil, dans la capitale, l'infortunée Valentine de Milan et le jeune duc d'Orléans son fils, avec une suite nombreuse, affligée et menaçante. Tous deux, avec le consentement du roi, accusèrent devant le parlement le duc de Bourgogne comme calomniateur, assassin et rebelle.

On avait récemment entendu, dans une morne stupeur, dans un silence honteux, l'apologie du crime; mais alors la justice, paraissant se réveiller, développa avec force, par l'organe de l'abbé de Cerisi, toute l'horreur de ce forfait. La réfutation fut aussi éloquente, aussi noble, aussi motivée que l'apologie avait été absurde et infâme : cependant, comme les meilleurs esprits portaient l'empreinte des mœurs du temps, de même que le moine Petit avait hérissé sa harangue de passages tirés des Psaumes et de la Bible, de même Cerisi remplit la sienne de passages extraits d'Ovide et de Cicéron.

Condamnation du duc de Bourgogne.

Après ce discours, l'avocat Cousinot établit dans ses conclusions que, pour réparer les dommages portés au trône et à la maison d'Orléans, le duc de Bourgogne devait être condamné et amené au Louvre, pour demander pardon au roi, au fils et à l'épouse de sa victime; qu'ensuite il ferait amende honorable sur le lieu où le meurtre avait été commis. Il voulait, de plus, que ses hôtels fussent démolis; que sur leur terrain on plantât des croix; et que le duc fût obligé

de fonder des chapelles et des hôpitaux à Paris, à Orléans, à Rome et à Jérusalem : les conclusions du procureur général furent conformes à cet avis.

Alors le dauphin prenant la parole, déclara que lui et les princes regardaient le duc d'Orléans comme innocent, et suffisamment justifié des calomnieuses imputations dont son meurtrier avait voulu flétrir sa mémoire. Ensuite, s'adressant à Valentine et à son fils : « Nous avons entendu, leur dit-il, vos plaintes » et vos vœux; la justice y pourvoira suffisamment, » puisque le duc de Bourgogne, condamné au parle- » ment, et convaincu, par son propre aveu, d'avoir » agi en prince félon et en assassin, sera traité comme » ennemi de l'État, et qu'on ordonnera à chacun de » lui courir sus. »

Murmures des Parisiens.

Jamais arrêt plus juste ne fut prononcé; mais l'esprit des Parisiens était alors tellement fasciné par l'éclat du courage et de l'audace de Jean-sans-Peur, que de toutes parts l'air retentit de leurs murmures, comme si l'on avait condamné l'innocence. Une foule de placards et d'écrits séditieux accusèrent le prévôt de Paris d'avoir trompé le roi et la reine par des rapports mensongers. La fermentation était si menaçante qu'on fut obligé d'entourer de gardes ce magistrat : dans le même temps les troupes royales, ne recevant pas de solde, se livraient aux plus coupables excès. La reine demanda vainement aux bourgeois de la capitale l'argent nécessaire pour faire subsister ses troupes ; ils répondirent insolemment qu'il valait mieux les congédier et les renvoyer que les payer.

Cette réponse et ces dispositions à la révolte ouvrent les yeux de la cour, et lui apprennent que son

ennemi, absent, est encore plus puissant qu'elle dans la capitale; et quoique ce prince fût alors occupé à rétablir l'autorité de Jean de Bavière dans Liége, le roi et la reine fuient devant sa vengeance, et partent précipitamment pour se rendre à Tours.

Cette fuite déconcerta autant le duc de Bourgogne que l'arrêt du parlement l'avait indigné; Paris lui paraissait une prison où il espérait que ses ennemis resteraient renfermés. Trompé dans son attente, il charge le comte de Hainault de faire quelques propositions de rapprochement : elles sont accueillies favorablement par un gouvernement trop faible pour soutenir un acte de justice et un moment de courage. On ne demande au coupable que de faire des excuses au duc d'Orléans, et de se tenir quelque temps éloigné de la cour.

Trahison de Montaigu.

Mais l'inflexible prince voulait l'autorité, et non un pardon : il rejette avec indignation cette sorte d'amnistie; et lorsque Montaigu, grand maître de la maison du roi, se rend près de lui, dans l'intention de fléchir son orgueil, il le menace de lui faire couper la tête. Montaigu, effrayé de cette violence, sauve sa vie aux dépens de son honneur, et promet au duc de le servir de toute son adresse, en trahissant les princes qui lui ont donné leur confiance.

Jean-sans-Peur, satisfait, épargne pour le moment ce faible ministre, et court avec quelques hommes d'armes à Paris, où le peuple le reçoit en triomphe, aux cris répétés de *Noël! Noël!*.....

Inutilement le roi fait parvenir au duc l'ordre de se soumettre, et de congédier ses troupes; Jean-sans-Peur les grossit, les rassemble, et marche contre la

Touraine, qui se voit livrée au pillage par les deux partis.

Tant d'audace d'une part, tant de faiblesses de l'autre, la justice impuissante, le crime triomphant, la vengeance désarmée, la vertu sans refuge, mettent le comble aux profondes douleurs de Valentine; et cette princesse infortunée, succombant à des maux sans remède, à des chagrins que rien n'adoucit, perd à la fois l'espoir et la vie, laissant à un fils âgé de seize ans, le soin de venger la mémoire et la mort de son père.

Violences, faiblesses, querelles, rapprochemens, tout semble inexplicable à cette époque de désordre et de barbarie; la révolte comme l'autorité s'y montrent sans plans, agissent sans suite; on n'y voit que des hommages sans respect, des sermens sans résultat et des réconciliations sans sincérité.

Soumission du duc de Bourgogne.

Au moment où l'on devait croire que la guerre allait placer le duc de Bourgogne sur le trône ou sur l'échafaud, il dépose son glaive dont ses ennemis avaient fui la seule menace; et, par l'entremise du comte de Hainault et de Montaigu, il promet de se soumettre, accorde la paix, et consent à paraître aux pieds du roi, à Chartres, en présence des princes et des grands réunis; on convient même d'avance de toutes les paroles qui seront prononcées dans cette conférence. « Le duc de Bourgogne (c'est ainsi que » doit s'exprimer la personne qui parlera en son » nom) vient en votre présence comme humble et fi- » dèle sujet, serviteur et cousin, pour le cas arrivé » en la personne de monseigneur d'Orléans, votre » frère; si vous l'avez pour agréable, il est prêt à vous

» déclarer qu'ayant su que vous en avez grand dé-
» plaisir, il en est affligé autant que cela peut être; il
» vous supplie de bannir de votre cœur tout ressenti-
» ment, de lui rendre vos bonnes grâces; enfin il vous
» promet de vous servir et obéir en tout ce qu'il
» plaira à Votre Majesté de lui ordonner. » Ensuite
le prince lui-même dira au roi : « Mon très-redouté
» et souverain seigneur, ces paroles viennent de moi;
» et je vous supplie de m'accorder la grâce qu'elles
» vous demandent. »

Alors la reine, le dauphin et les princes prieront
le roi d'accueillir la requête du duc; et le roi répon-
dra : « Beau cousin, pour le bien du royaume, pour
» l'amour de la reine et des autres princes, et en fa-
» veur de la fidélité que vous nous promettez, nous
» vous accordons ce que vous nous demandez, et
» nous vous remettons toutes choses. »

Dans ce moment le duc sortira, on fera appeler le
duc d'Orléans : le roi et les princes le prieront, ainsi
que ses frères, de pardonner le passé, et on lui com-
muniquera d'avance les paroles que doit lui adresser
le duc de Bourgogne. Aussitôt on mandera de nou-
veau celui-ci : et dès qu'il aura paru, un de ses offi-
ciers, prenant la parole en son nom, dira : « Mon-
» seigneur d'Orléans, et vous messieurs ses frères,
» voici monseigneur le duc de Bourgogne qui vous
» supplie de déposer de vos cœurs tout ressentiment;
» il vous demande votre amitié et vous conjure de
» lui pardonner. » Alors le roi ajoutera : « Mon cher
» fils, et vous mes neveux, consentez et pardonnez
» tout. » Les princes déclareront leur consente-
ment, et le roi ordonnera à leurs vassaux de cesser

toutes discordes à ce sujet, et de se pardonner réciproquement, comme lui-même il pardonne à tous, excepté à ceux qui ont commis le meurtre par leurs propres mains.

Tout ce qui avait été ainsi convenu, fut ponctuellement exécuté, signé et juré sur l'Évangile; le roi, sacrifiant la nature à la politique, donna la main de la fille du duc de Bourgogne au duc de Vertus, fils du duc d'Orléans. Tous se rendirent à l'église de Chartres; un nouveau serment fut prêté entre les mains du cardinal de Bar, par les princes, par la reine, par un grand nombre de seigneurs, en présence de l'archevêque de Sens, de deux évêques, de deux présidens, de douze conseillers du parlement et de plusieurs chevaliers.

Le duc de Bourgogne reçut des lettres d'abolition; le roi et la reine revinrent à Paris; on licencia les troupes: ainsi la tranquillité publique fut passagèrement rétablie par une feinte soumission, par une fausse clémence, par une réconciliation apparente, qui laissait la haine vivante au fond des cœurs, enfin par une scène de théâtre, où l'on couvrait le mépris qu'on faisait du roi, d'un voile d'hommage au trône, et de respect pour la royauté.

L'influence et la dignité de la France, au dehors, ne pouvaient pas se maintenir long-temps, lorsque les étrangers, voyaient l'intérieur de ce beau royaume livré à l'anarchie, et le trône du fils de Charles V ébranlé jusqu'en ses fondemens par la discorde des princes, par la cupidité des grands et par la turbulence des communes.

Affaires de Gênes.

Aussi ce fut à cette époque que le maréchal de Bou-

cicaut, vainqueur des Turcs, libérateur de Chypre, sauveur et gouverneur de Gênes, soumise à son autorité, arbitre entre Florence et Milan, et pacificateur de l'Italie, vit soudainement tomber un pouvoir acquis par les plans les plus sages et par les plus brillans exploits.

Les peuples de la Lombardie, las de la domination oppressive de leurs princes, se soulèvent contre le duc Galéas et contre ses frères : l'un, Philippe, possédait Alexandrie, Novarre, Verceil, Tortone, Pavie, et Gabriel, les États de Pise. L'attaque fut si prompte qu'elle ne rencontra aucun obstacle; les rebelles s'emparèrent de presque toutes les places qu'ils assaillirent; et les princes dépossédés implorèrent la protection de la France. Boucicaut, qui ne comptait jamais ses ennemis, marche à la tête de troupes peu nombreuses, mais aguerries, entre dans Milan, rend l'espérance et le courage au duc, et s'assied sur son trône, comme représentant d'un monarque protecteur.

Mais tandis qu'il jouissait de ce dernier triomphe, il apprend qu'une grande révolution vient d'éclater dans Gênes; qu'on y brave son autorité; qu'on vient d'y massacrer tous les Français; et que cette république insurgée au mépris de ses sermens, a élu pour prince Théodore, marquis de Montferrat. Quelques auteurs attribuent cette insurrection aux intrigues des Gibelins; d'autres, aux injustes rigueurs de Boucicaut, qui avait condamné à mort, comme conspirateur, Gabriel Visconti, dont le véritable crime était de lui devoir de l'argent, et de ne pas le payer.

Boucicaut, et sous ses ordres, le sire de La Fayette,

non moins surpris qu'irrités d'une révolte si imprévue, marchent rapidement avec leurs guerriers contre Gênes, mais leurs efforts échouent contre la résistance des Génois, et les murs de la citadelle résistent à leur patience comme à leur intrépidité.

Non moins ingrat que ces républicains, le duc de Milan cesse de respecter une puissance qui tombe, et s'affranchit de la dépendance des Français; de sorte que l'illustre maréchal, jusque là si heureux dans toutes ses expéditions, se voit contraint d'abandonner l'Italie, de repasser les Alpes, et de rentrer au sein de la France, qui le revoit pour la première fois, non triomphant, mais fugitif et vaincu.

La scène de ces grands évènemens était trop éloignée pour qu'ils fixassent l'attention du gouvernement français, alors uniquement occupé des orages qu'excitait dans son sein l'ambition insatiable du duc de Bourgogne.

Complot de Jean-sans-Peur.

Jean-sans-Peur, toujours mécontent quand il ne régnait pas, et ne pouvant supporter la durée d'une paix qui lui donnait, dans le conseil, des égaux et des collègues, avait formé le projet de diviser les princes pour les dominer.

Dans ce but, il forma d'intimes liaisons avec les ducs de Berry, de Bourbon, et les rois de Navarre et de Sicile, afin de dépouiller de tout crédit et de toute autorité, le duc d'Orléans, le comte d'Armagnac et la reine.

Isabelle, instruite et inquiète de ce complot, s'éloigne encore, emmène le dauphin à Melun, et, malgré les sollicitations qu'on lui adresse, déclare qu'elle ne rentrera dans Paris qu'au mois de décem-

bre. Le duc et les princes de son parti comprirent alors qu'il fallait regagner l'affection des Parisiens, mécontens et indécis, en manifestant la ferme résolution de respecter leurs droits, et de soulager leurs maux par une administration plus économique et plus sévère.

La chambre des comptes fut suspendue de ses fonctions; on chargea les comtes de la Marche, de Vendôme et de Saint-Paul, d'examiner avec rigidité l'état des finances, et de dénoncer les concussionnaires: enfin, pour reconquérir la faveur populaire, on rendit aux bourgeois de Paris leurs priviléges, leurs échevins, leurs prévôts, leurs centeniers, leurs corporations et leurs armes. La garde de la ville leur fut confiée; ils obtinrent même la permission de posséder des fiefs, avec les mêmes franchises et les mêmes prérogatives que les nobles; et pour jouir de toutes ces prérogatives, il leur suffisait de prouver qu'ils étaient nés à Paris.

Ces mesures excitèrent une joie universelle, mais la reconnaissance populaire, qui éclata en remercîmens affectueux, fut loin de réaliser complètement les espérances du duc de Bourgogne; car les députés de la bourgeoisie terminèrent les expressions de leur gratitude, en déclarant que, dans le cas où la guerre civile éclaterait de nouveau entre les princes du sang, la ville de Paris ne prendrait aucun parti qu'après en avoir reçu l'ordre directement et de la bouche même du roi.

On crut que le sire Jean de Montaigu, en ministre fidèle, avait conseillé cette déclaration: le duc résolut de le perdre et de le dépouiller de la place de surin-

tendant des finances. Le roi de Navarre le seconda dans ce dessein ; et tous deux, sans consulter le duc de Berry, protecteur du surintendant, firent arrêter ce ministre, qui fut enfermé au Châtelet. Le prévôt des marchands, Desessarts, se chargea d'exécuter cet ordre rigoureux ; il arrêta aussi l'évêque de Cambray, ainsi que Pierre de l'Éclat, favoris et conseillers, l'un de la reine, et l'autre du duc de Berry.

Aucune forme légale ne fut suivie; Montaigu fut jugé par une commission; son appel au parlement fut rejeté. Il ne réussit pas mieux en invoquant la juridiction ecclésiastique, ou, comme on le disait alors, le bénéfice de clergie; car dans sa jeunesse, il avait été clerc. Ce ministre, né dans la bourgeoisie, et fils d'un simple notaire, était parvenu par ses talens au plus grand crédit et à la plus haute fortune. Le peuple l'aimait et le plaignait : sa popularité était un crime de plus aux yeux du duc de Bourgogne.

Supplice de Montaigu.

L'infortuné subit toutes les horreurs de la question ; et, malgré les prières de son frère l'évêque de Paris, on lui trancha la tête, aux halles, en présence d'un peuple consterné d'un coup d'État si violent (1).

Avant de mourir, Montaigu, malgré les douleurs de la torture, n'avoua d'autres crimes que quelques dilapidations, dont alors personne n'était exempt; mais, avec un courage qu'aucune violence ne put ébranler, il justifia noblement la mémoire du duc d'Orléans, bravant et punissant ainsi l'assassin de ce prince, et son accusateur.

Au moment où la tête de Montaigu tombait, le roi

(1) 1409.

retrouve soudainement sa raison et sa santé : il apprend, avec un profond chagrin, la mort de son fidèle ministre; il se montre prêt à punir ses juges et ses ennemis; mais tous se réunissent pour tromper le faible monarque. Comment un roi peut-il voir la vérité, lorsque tous ceux qui doivent lui servir d'yeux et d'oreilles, ne s'occupent qu'à mettre un voile trompeur entre elle et lui?

Sous le prétexte de célébrer sa convalescence, on le prie d'assister à un repas solennel; et là, on étale avec magnificence une riche vaisselle, dont l'éclat excite sa surprise et son admiration. « Elle appartenait » à votre père et à vous, sire, lui disent les princes, » et nous venons heureusement de la retrouver chez » Montaigu, dans son château de Marcoussy. » Ce fait, vrai ou controuvé, dissipa le courroux du roi, et Montaigu fut oublié.

Le duc de Bourgogne redoutait encore l'ascendant conservé par Isabelle sur le roi son époux; il apaisa cette princesse, en mariant son frère, Louis de Bavière, avec la fille du roi de Navarre; et donna aux deux époux ce même château de Marcoussy, confisqué sur Montaigu, sans qu'Isabelle ressentît la moindre honte d'un pareil marché. Il se rapprocha pareillement du duc de Berry, en lui cédant les revenus de la Guyenne; il aurait aussi désiré regagner la confiance du duc de Bourbon; mais aucun motif d'intérêt privé n'avait de pouvoir sur l'esprit de ce prince vertueux, inconsolable de la perte d'un ministre qu'il aimait et qu'il estimait; il s'éloigna, pour la seconde fois, d'une cour où les vices régnaient, où les services rendus conduisaient à l'échafaud ; et sa retraite

fut un grand soulagement pour les autres princes : car la vertu est toujours un témoin importun pour le crime et la tyrannie.

Cependant l'opinion publique exigeait des réformes; et les princes se virent forcés de lui offrir de grands sacrifices. On diminua plusieurs impôts; on en supprima quelques-uns. Les déréglemens de la reine excitaient contre elle une indignation générale: le dauphin avait atteint sa quatorzième année; on l'enleva des mains de sa mère, et sur le refus du duc de Berry, la conduite de ce prince fut confiée au duc de Bourgogne.

En même temps, pour adoucir le coup que revevait Isabelle, le roi renouvela les lettres patentes qui l'investissaient de la présidence du conseil, dans le cas où la maladie du monarque se renouvellerait; et le duc de Bourgogne lui jura qu'il ne gouvernerait que par ses conseils: cette promesse fut confirmée par un traité en forme, conclu entre la reine et les ducs de Bourgogne et de Berry. La vile complaisance du prévôt Desessarts fut récompensée par la surintendance des finances, malgré l'opposition du duc de Berry qui le haïssait.

CHAPITRE TROISIÈME.

SUITE DU RÈGNE DE CHARLES VI.

(1410.)

Succès de Louis d'Anjou. — Guerre avec l'Angleterre.— Guerre entre les princes. — La paix de Bicêtre. — Nouvelle brouillerie des princes. — Réconciliation tentée par Charles. — Faction des bouchers. — Arrêt de proscription. — Prise de Ham; succès du duc d'Orléans. — Entrée du duc de Bourgogne à Paris. — Mort de Legoix, chef des bouchers. — Résolution de Charles contre les princes. — Traité de Bourges. — Assemblée des états. — Mort d'Henri IV, roi d'Angleterre. — Avénement d'Henri V. — Prise de la Bastille. — Capitulation de Desessarts. — Son supplice. — Querelle du Dauphin et de Jacqueville. — Paix avec les princes. — Désordres à Paris. — Hostilités de Jean-sans-Peur. — Prise de Soissons. — Soumission du duc de Bourgogne. — *Les canons à la main.* — Complot contre le roi d'Angleterre. — Sa descente en Normandie. — Bataille d'Azincourt. — Massacre de prisonniers. — Retour du roi à Paris. — Rigueurs du connétable d'Armagnac. — Troubles à l'occasion du schisme. — Élection de Martin V. — Intrigues de Jean-sans-Peur. — Tribunal d'amour. — *La justice du roi.* — Disgrâce d'Isabelle. — Prise de Rouen par le Dauphin. — Intrigues d'Isabelle. — Parlement à Troyes. — Vengeance de Périnet le Clerc. — Tumulte à Paris. — Arrivée du duc de Bourgogne. — Résolutions du Dauphin. — Siége de Rouen. — Réconciliation du Dauphin et du duc de Bourgogne. — Conférence sur le pont de Montereau. — Mort du duc de Bourgogne. — Traité de Troyes. — Succès des armes d'Henri V. — Arrêt du Parlement contre le Dauphin. — Retour d'Henri V en Angleterre. — Soulèvement à Paris. — Re-

tour d'Henri V en France. — succès du Dauphin. — Mort d'Henri V. — Mort de Charles VI.

Succès de Louis d'Anjou.

Dans ce même temps, quelques faibles rayons de gloire lointaine firent encore briller, d'un éclat passager, le nom et les armes de la France. On apprit que Louis d'Anjou, reconnu roi de Naples par le concile de Pise, venait de combattre et de vaincre Ladislas, son rival; et qu'après quelques légers avantages remportés en Toscane, par ce même Ladislas, il fut encore défait et mis en fuite par Tanneguy Duchâtel, qui entra victorieux dans Rome. Louis d'Anjou, peu de temps après, livra encore, en personne, une grande bataille à son concurrent, et le mit en fuite; mais il ne sut pas profiter d'une circonstance si favorable, et il perdit le plus précieux trésor d'un vainqueur, le temps.

Aussi Ladislas, reprenant un espoir qu'il avait cru perdu sans retour, proféra ces paroles, alors généralement citées: « Si Louis, le premier jour de la » victoire, ne s'était pas arrêté, il se serait rendu » maître de mon royaume et de moi; s'il avait mar- » ché le lendemain, il aurait pris mon sceptre, mais » non ma personne : ayant attendu plus tard, il » n'aura ni l'un ni l'autre. » L'événement justifia cette prédiction; Ladislas rallia ses troupes et fortifia ses places; bientôt Louis, dénué d'argent et privé de vivres, se vit obligé de retourner en France, où il s'occupa plus activement de la part qu'il pouvait prendre aux factions qui la déchiraient, que des moyens de ressaisir un trône dont il avait manqué la conquête.

Guerre avec l'Angleterre.

Cependant la trève avec l'Angleterre expirait: la guerre recommença. Une escadre anglaise, qui portait en Guyenne le sénéchal de Bordeaux et un grand nombre de troupes, fut attaquée et détruite par l'armée navale du roi de France; mais, d'un autre côté, l'or des Anglais ayant corrompu un misérable charpentier, ce scélérat livra aux flammes les riches magasins et les nombreuses machines préparées à grands frais par le duc de Bourgogne pour le siége de Calais.

Dans le même temps, le monarque anglais crut qu'il allait acquérir un allié puissant. Le duc de Bretagne avait repris les armes contre le duc de Penthièvre, au sujet de la ville de Moncontour, rendue à celui-ci par le seigneur de Châteaubriant. Le duc, pour soutenir cette querelle, invoqua le secours de Henri IV; la cour de France s'en irrita: des deux côtés on se préparait à combattre. Néanmoins l'entremise des ducs de Berry et de Bourbon apaisa ce différend, après de fréquentes conférences tenues à Gien.

Guerre entre les princes.

Mais cette réunion de princes pour la paix excita entre eux de nouvelles discordes. Le duc d'Orléans, les comtes de Foix, de Clermont, d'Armagnac, laissèrent éclater, dans ces conférences, leur ressentiment contre le duc de Bourgogne, qui avait dépouillé d'emplois tous leurs partisans, séduit la reine, trompé le roi, et qui gouvernait le royaume en tyran cupide et cruel. Le duc d'Orléans, surtout, dont le père avait péri sous le poignard de ce prince, ne pouvait supporter la violence qu'on lui avait faite, en le forçant de laisser ce crime impuni. Il croyait encore entendre les paroles de Valentine, sa mère, qui,

avant de succomber à l'excès de ses chagrins, avait pris, dans ses lettres, cette devise, fidèle expression de sa profonde douleur : « Plus ne m'est rien, rien » ne m'est plus. »

Le duc de Berry s'était, depuis long-temps, aperçu que le duc de Bourgogne, s'emparant de tous les pouvoirs, au mépris de ses promesses, n'avait eu d'autre but, dans sa feinte amitié, que de l'enchaîner à son char comme un captif. Tous reprochaient au Bourguignon d'avoir enfreint les conditions du traité de Troyes, par lequel il avait promis de renoncer au gouvernement de l'État.

Cette accumulation de griefs, ce rapprochement de princes irrités, devaient avoir d'autres effets que de stériles plaintes. Un cri unanime de vengeance s'éleva : une alliance fut conclue et signée. Les confédérés résolurent de marcher en armes sur Paris, afin de présenter, disaient-ils, une requête au roi, et de l'engager à tirer la France de l'extrême désordre où l'ambition d'un seul homme la précipitait. Ils signèrent tous une lettre adressée à Charles, et communiquèrent leur résolution, ainsi que ses motifs, à tous les prélats et à toutes les villes du royaume. Cette détermination prise, et cette démarche faite, ils se séparèrent pour lever et rassembler les troupes nécessaires à l'exécution de leurs desseins.

Le duc de Bourgogne ne s'attendait point à cet orage; devenu tout à coup conciliant, et même humble, il prodigua les excuses et les promesses pour désarmer une ligue si menaçante. Néanmoins, il leva aussi des troupes afin de se mettre en état de défense. En même temps, il multiplia partout ses émissaires,

dans l'espoir d'obtenir l'appui des communes; mais elles reçurent mal ces messagers, et pour comble de désappointement, Paris même lui montra une extrême froideur. L'effroi le saisit, d'autant plus vivement que le roi, mieux portant et essayant alors de régner, défendit indistinctement à tous les princes et à toutes les villes de s'armer.

Les confédérés connaissaient trop le duc pour tomber dans ses piéges. Le duc de Berry répondit, en leur nom, à ses lettres et à ses démonstrations pacifiques : « Que les princes, ses alliés, souhaitaient ar» demment le maintien de la paix; que c'était pour la » rétablir et la consolider, qu'ils voulaient se réunir » à Chartres avec leurs troupes; et que là, leur con» duite prouverait au roi, au dauphin et à tout le » royaume, la pureté de leurs intentions pour la pros» périté de l'État. » L'archevêque de Bourges fut chargé de communiquer cette déclaration à Tignonville, envoyé du roi et porteur des lettres du duc de Bourgogne.

Jean-sans-Peur, convaincu qu'il ne pouvait éviter la guerre, commença les hostilités, s'empara de Creil sur l'Oise; et comme il craignait l'inconstance de la reine, il se rendit à Melun près d'elle, plaça une garnison dans la ville, et détermina Isabelle à revenir avec lui dans la capitale.

Bientôt les armées des deux partis s'avancèrent l'une contre l'autre : le duc de Brabant amena un renfort de six mille hommes d'armes au duc de Bourgogne. La Flandre, la Picardie et la Bourgogne lui envoyèrent aussi de nombreuses troupes; et les Parisiens, qui s'étaient résolus à garder la neutralité,

virent, à leur grand déplaisir, entrer dans leurs murs huit mille Bourguignons (1). Ces soldats logèrent chez les citoyens, et chaque bourgeois fut taxé à six écus d'or, dont cette soldatesque exigeait, avec rigueur, le paiement.

Tous les habitans de la capitale, indignés de voir que, dans le royaume, le roi était le seul qui n'eût pas un parti, désiraient qu'il appelât tous les Français aux armes, qu'il déployât l'oriflamme, et qu'à la tête de tous les amis de l'ordre, il comprimât toutes les factions, et ordonnât aux princes de déposer leurs glaives. En général, la tendance de toutes les communes était alors de se rallier autour du pouvoir royal, dans l'espoir de s'en faire un rempart contre les princes et les nobles; mais ces vœux étaient inutiles : Charles n'avait ni le caractère, ni la puissance nécessaires pour les exaucer, car il se trouvait lui-même, en ce moment, dans la dépendance du duc de Bourgogne, et chacun savait que tous les ordres qui émanaient de lui, étaient dictés ou méprisés par ce prince ambitieux.

Aussi, ce fut en vain qu'il envoya d'abord au duc de Berry des évêques et des membres de l'Université, pour lui enjoindre de s'arrêter et de cesser toute hostilité : il désobéit. La reine, qui vint ensuite les trouver, n'obtint pas plus de succès. Le duc et ses alliés persistèrent toujours à s'avancer, en armes, sur Paris; bientôt ils s'approchèrent de ses murs : le duc de Berry campa à Bicêtre, et le duc d'Orléans, à Gentilly.

Les Parisiens, qui les haïssaient plus encore qu'ils ne craignaient le duc de Bourgogne, consentirent en-

(1) 1412.

fin à lever, à organiser des milices pour défendre la ville contre les princes confédérés, dont les troupes venaient de piller Saint-Cloud. Paris, dans cet instant, prit toute l'apparence d'une ville de guerre, menacée d'une attaque vive et imprévue, que pouvaient seconder des ennemis intérieurs et cachés. La clarté n'y cessait point avec le jour; les rues, pendant la nuit, étaient brillantes de feux, semées de corps-de-gardes, et remplies de patrouilles; on envoya deux cents hommes pour garder le pont de Charenton. Pendant ce temps, l'infortuné Charles demandait, commandait la paix à tout le monde, et n'était obéi par personne.

Ce qui paraît surtout difficile à expliquer, c'est qu'à cette époque de désordre et de faiblesse, on proposa aux Anglais une trève d'un an, et qu'ils l'acceptèrent, soit qu'ils y fussent obligés par quelques troubles intérieurs, soit qu'ils voulussent laisser à notre anarchie le temps d'affaiblir, d'épuiser la France, afin de pouvoir après s'en saisir comme d'une proie qui ne pouvait plus leur échapper.

La paix de Bicêtre.

Sur ces entrefaites, un projet, conçu par le roi de Navarre, réveilla l'espoir d'une réconciliation : il proposa aux princes de renoncer tous à une part quelconque dans le gouvernement de l'État, qui serait déposé dans les mains d'un conseil nommé librement par le roi. Il arriva ce que personne ne prévoyait : le duc de Bourgogne accepta, sans hésiter, ce moyen d'accommodement; le duc de Berry le rejeta. Mais un médiateur plus puissant que tous les autres, le manque d'argent, abrégea les négociations, et aplanit bientôt les difficultés. Les princes, fatigués, épuisés,

gardant leur haine et quittant leurs armes, conclurent et signèrent l'arrangement projeté; les troupes se dispersèrent et les princes s'éloignèrent, en promettant qu'ils ne reviendraient près du roi, que lorsqu'il les rappellerait : seulement avant leur départ, Charles voulut que les ducs de Bourgogne et de Berry nommassent deux sous-gouverneurs au dauphin. Le prévôt des marchands, Desessarts, fut déposé : le roi accorda une amnistie générale.

Brunot de Saint-Clair fut nommé prévôt; le roi composa son conseil de l'archevêque de Reims, de deux évêques et de douze seigneurs; et ce qui paraîtra singulier, dans un temps où la royauté sentait la nécessité de se ménager l'appui des communes, c'est qu'aucun membre du tiers-état ne prit place dans ce conseil. Au reste, dans les premiers temps, chacun parut exécuter de bonne foi cette paix, appelée la paix de Bicêtre, mais que l'instinct du peuple, plus prévoyant, nomma la trahison de Bicêtre.

Nouvelle brouillerie des princes.

En effet, les querelles des princes recommencèrent bientôt à éclater avec une nouvelle vivacité. Le duc de Bourgogne prétendit et publia qu'il s'était formé une grande conspiration, dans le but d'enlever de Paris, le roi, la reine, le dauphin, et de gouverner sous leur nom : il dénonça, comme auteurs de ce complot, le connétable, le comte d'Alençon, le duc d'Orléans et le comte d'Armagnac, son beau-père. Le peuple, porté à croire toujours aux conspirations, s'indigna et conçut la haine la plus violente contre cette faction, à laquelle il donna constamment, depuis, le nom d'Armagnac.

Dès que les princes apprirent l'accusation intentée

contre eux, leur courroux éclata; ils demandèrent justice de cette calomnie au roi, à l'Université, à la ville de Paris, au chapitre de Notre-Dame, à l'abbé de Saint-Denis; et tous leurs vassaux, en armes, se levant à la fois, accoururent autour d'eux pour les défendre et pour les venger. Charles VI, consterné du mépris qu'on faisait de son nom, de son autorité et d'une paix récemment jurée sous ses auspices, défendit en vain à la noblesse de s'armer; en vain il commanda à ses baillis, à ses prévôts, de saisir tous les châteaux de ceux qui enfreindraient ses ordres; aucun n'obéit. Les troupes du parti des Armagnacs dévastaient déjà la Beauce; le maréchal de Boucicaut marcha contre elles, et les mit en fuite. Le roi ordonna aux princes de se soumettre à l'arbitrage de la reine et du duc de Berry.

Le duc de Bourgogne montra quelque hésitation : le duc d'Orléans exigea que, préalablement, on chassât et on mît en jugement plusieurs membres du conseil royal, entre autres le vidame d'Amiens, le sire de Nesle, Savoisy, Craon et Courcelles. Une exigence si audacieuse et si mal calculée fut justement regardée comme une déclaration de guerre, et comme une révolte ouverte. Le conseil proposa alors unanimement à Charles de rompre toute négociation, de s'entendre avec le duc de Bourgogne, et de forcer par les armes les princes rebelles à se soumettre. C'était tout ce que désirait Jean-sans-Peur; il offrit avec empressement, au roi, ses services; mais il demanda en même temps des hommes et de l'argent.

L'Université se permit, à cette occasion, des remontrances hardies et hors de toute convenance. « Si

» vous n'étiez pas si prodigue, dit-elle au roi, vous
» ne sentiriez pas la nécessité de taxer ainsi vos peu-
» ples; mais vos conseils respectent aussi peu les droits
» de l'Église que ceux de la nation. Considérez que
» l'établissement d'un impôt si onéreux pour le clergé,
» est non-seulement un abus d'autorité, mais un dé-
» lit suffisant pour justifier la déposition d'un roi. »
Le chancelier se contenta de réprimander, avec fer-
meté, une insolence qui aurait dû être punie.

Bientôt les manifestes des Armagnacs parurent, et
furent répandus dans toute la France, ainsi qu'un
cartel adressé par le duc d'Orléans au duc de Bour-
gogne, et dont le préambule était ainsi conçu : « Char-
» les, duc d'Orléans et de Valois, Philippe et Jean
» d'Orléans, comtes de Vertus et d'Angoulême : à toi
» Jean, qui te dis duc de Bourgogne, pour l'homi-
» cide horrible, par toi commis et de guet-apens, en
» la personne de notre très-redouté seigneur et père,
» Louis, duc d'Orléans, frère unique du roi, nous te
» défions et déclarons, etc., etc. »

Le duc de Bourgogne ne se montra pas moins in-
jurieux dans sa réponse ; il traita les princes d'Orléans
de menteurs, de faussaires, de débauchés, et leur
père, d'empoisonneur, de sorcier, dont il se glorifiait
d'avoir délivré le roi et la France.

Réconciliation tentée par Charles.

Charles VI, dominé par tous ceux qui l'entouraient,
mais ne pouvant se résoudre encore à voir son royaume
déchiré et inondé de sang, par ceux-là mêmes qui
semblaient le plus intéressés au maintien de l'ordre
et à l'exécution des lois, essaya même de réconcilier
ces furieux, par l'entremise de la reine et de quelques
députés de Paris. Ils s'adressèrent au duc de Berry,

qui, pour donner le temps aux princes de réunir leurs forces, laissa entrevoir quelque espérance de maintenir et de consolider la paix.

Mais, à ce seul mot de paix, le peuple de Paris, soulevé, fit éclater sa haine contre les princes, contre ses propres députés, demandant à grands cris qu'on donnât le gouvernement de la capitale à un Bourguignon : la cour céda; et cette place importante fut confiée au comte de Saint-Pol, favori de Jean-sans-Peur, et dont l'unique but, dès qu'il se vit en place, fut d'exterminer ou de chasser de Paris tous ceux qui ne seraient pas dévoués au parti bourguignon.

Faction des bouchers.

Dans ce dessein, et pour se concilier la faveur populaire, il donna sa confiance à un riche boucher nommé Legoix, et à ses trois fils, hommes ardens et chers à la multitude. Il leur associa d'autres bourgeois et artisans, comme les Saint-Yons et les Thiberts, chefs les plus accrédités et les plus passionnés des corporations et des métiers.

Ceux-ci organisèrent une milice de cinq cents hommes dévoués et prêts à consommer tous les crimes qu'on leur commanderait. Il ne faut pas croire que ces chefs, tirés de la classe populaire, fussent de véritables artisans : ils n'exerçaient pas eux-mêmes leur profession; c'étaient des bourgeois qui chargeaient des subordonnés du détail de leur commerce; pour eux, ils avaient la fourniture de la capitale, et exerçaient l'intendance de la grande boucherie, antique association composée d'une vingtaine de familles. On a conservé un de leurs contrats, daté de 1210, qui en rappelait un autre plus ancien; et depuis, au

temps même de Louis XIII, on retrouve encore des rejetons de ces familles.

Ce furent ces hommes violens, dont le caractère féroce devint, à l'époque dont nous parlons, l'effroi, le fléau des riches, des nobles, des bourgeois paisibles de la capitale : le parti même qui les employa, tremblait devant eux.

Charles VI, par des lettres patentes, investit ce corps de bouchers du droit de prendre les armes. Aussitôt on les vit se répandre dans toutes les rues par troupes, arrêtant, insultant, égorgeant les Armagnacs, auxquels ils reprochaient avec violence les excès récemment commis par leurs troupes dans les campagnes qui entourent Paris.

Les Armagnacs, courageux et armés, leur opposèrent quelque temps une vive résistance; mais, comme ils étaient en minorité dans la ville, écrasés par le nombre, ils périrent presque tous. La terreur devint générale : les bourgeois les plus riches s'éloignèrent, abandonnant leur fortune pour sauver leur vie.

Au milieu de ce déchaînement des passions les plus violentes, un digne ministre de l'Évangile, l'évêque de Saintes, ose parler de paix dans le conseil, et demande au roi qu'il ordonne au duc de Bourgogne de faire quelque démarche de réparation, afin de se réconcilier avec le duc d'Orléans.

A peine cette nouvelle est-elle répandue dans la ville, que les bouchers furieux, suivis d'une foule menaçante, accourent et cherchent partout le vertueux prélat, en demandant sa tête à grands cris.

Charles et le dauphin, ne se croyant plus en sûreté dans l'hôtel Saint-Paul, se retirent et s'enferment dans

le Louvre : les menaces, les cris, les excès de ces forcenés frappent le cerveau malade du prince, qui retombe dans ses accès de démence.

Saint-Pol, n'ayant plus alors à craindre aucune résistance du souverain, grossit ses forces et organise de nouvelles compagnies de bourgeois. Il arrache au dauphin l'ordre, publié par un placard, de confisquer, sous peine de la vie, les biens de tous les partisans des princes qui se seraient éloignés de Paris.

Par représailles, le duc d'Orléans dévasta la Picardie ; le comte d'Armagnac saccagea la ville de Roye ; Bernard d'Albret s'empara de Ham; les Orléanais, de Montléry. Corbeil les repousse, et de nombreuses troupes de paysans armés massacrent tous les soldats du parti d'Armagnac quand ils les rencontrent isolés ou en petit nombre.

Arrêt de proscription.

Bientôt le duc de Bourgogne, qui rassemblait ses forces, apprend, par le comte de Saint-Pol, que le conseil du roi s'est prononcé pour sa cause, et que le peuple de la capitale est dévoué à ses volontés. Conseil, magistrats, riches et pauvres furent tous alors contraints de céder à cette impulsion. On appliqua aux princes révoltés et à leurs partisans un arrêt de proscription, qui avait été rendu précédemment contre les bandes d'aventuriers. On enleva à d'Angest la place de grand-maître de l'artillerie, parce qu'il avait reçu une lettre du duc de Bourbon ; le temporel de l'archevêque de Sens, frère du malheureux Montaigu, fut saisi. Le duc de Berry perdit le gouvernement de Guyenne, dont on revêtit le sire de Saint-George : on ne sait pourquoi le maréchal d'Albret fut seul épargné dans cette démolition de charges et de hautes fortunes.

Prise de Ham.

Bientôt le duc de Bourgogne, à la tête de six mille hommes, investit Ham, ouvre la brèche à coups de canon, et se rend maître de la ville. Dans le même temps, son frère, le comte de Nevers, livre au pillage le comté de Tonnerre, qui s'était déclaré pour les princes. On a dit avec raison, que le sort des États dépendait moins de l'équilibre des forces que de celui des fautes. A cette époque, presque tous les partis en commirent de pareilles. Le duc de Bourgogne fit celle d'appeler les Anglais à son secours, et de les introduire en France : le comte d'Arundel lui amena huit cents hommes d'armes et mille archers.

Cette nouvelle excita une indignation générale en France, à la cour, et même dans l'armée bourguignonne. Le duc, effrayé de ce retentissement de l'opinion publique, se crut obligé d'écrire au dauphin pour justifier sa conduite, en assurant ce prince que son traité avec l'Angleterre n'était que défensif, et ne contenait aucune disposition qui pût devenir nuisible au royaume. Il adressa la même justification à toutes les communes de France. Desessarts avait trop bien servi les passions de Jean-sans-Peur, pour être abandonné par lui; ce prince fit destituer Saint-Clair, et rendre sa place à l'ancien prévôt, dont l'activité mit bientôt en défense Creil, Saint-Cloud, Charenton, Corbeil et Saint-Denis.

Il serait aussi fastidieux qu'inutile d'énumérer la foule des petits combats que se livrèrent alors les Bourguignons et les Armagnacs. Comme les deux armées se trouvèrent quelque temps après à dix lieues l'une de l'autre, près de Mont-Didier, on redoutait ou plutôt on espérait une bataille décisive; mais tout

à coup, par un effet ordinaire du régime de la féodalité, les Flamands et les Picards déclarent que le temps de leur service est accompli ; ils n'écoutent ni commandement, ni sollicitations : ils partent ; et le duc de Bourgogne se voit contraint de fuir en Artois comme s'il avait été vaincu.

Succès du duc d'Orléans.

Le duc d'Orléans aurait dû le poursuivre : mais Paris était le but de son ambition ; il s'en approche, investit Saint-Denis, donne un assaut qui fut repoussé. Mais le prince d'Orange, gouverneur de cette ville, manquait de munitions : il fut obligé de capituler ; et, dans le même temps, Puisieux livrait le poste de Saint-Cloud aux Orléanais, qui bloquèrent Paris, et portèrent leurs ravages jusqu'en Normandie.

Ces deux succès répandirent dans une partie de la ville, l'effroi, et dans l'autre, la soif de la vengeance. Quatre cents bourgeois marchèrent contre Saint-Cloud ; mais, tombés dans une ambuscade, ils furent taillés en pièces. Le premier effet de la peur, sur les esprits factieux, est de les porter à un redoublement de violence ; aussi, ne pouvant vaincre leurs ennemis, ils exercèrent une basse vengeance contre l'un des princes, le duc de Berry, en livrant aux flammes son château de Bicêtre, qui était alors le plus beau, le plus vaste, le plus riche, le plus magnifiquement meublé du royaume, le mieux garni de tableaux et de statues.

L'archevêque de Sens, qui avait aussi ses injures à venger, choisit un moyen plus innocent et plus convenable. S'étant procuré les traités du duc de Bourgogne avec l'Angleterre, il en répandit un grand

nombre de copies. Par cet acte, le duc de Bourgogne donnait sa fille au prince de Galles, et promettait au monarque anglais de lui rendre hommage pour son comté de Flandre.

La production de cette pièce, difficile à justifier, et d'une autre part, l'effet que devaient produire sur la multitude les avantages remportés par les Armagnacs, convainquirent Jean-sans-Peur qu'il n'avait pas un moment à perdre pour reparaître à Paris, s'il voulait y conserver quelque influence; et quoiqu'il ne pût disposer que de mille archers et de six cents hommes d'armes anglais, il s'approcha audacieusement de Pontoise, et feignit de vouloir l'attaquer.

Entrée du duc de Bourgogne à Paris.

Le duc d'Orléans, trompé par cette feinte, accourut pour combattre son ennemi; mais, tandis qu'il marchait avec confiance, le duc de Bourgogne change de route, passe la Seine au pont de Meulan, y rencontre trois mille Parisiens, accourus au devant de lui, et entre ainsi, à leur tête, dans Paris par la porte Saint-Jacques, sans avoir rencontré une seule troupe de cette armée, qui cependant bloquait depuis si longtemps la capitale.

La joie du peuple, en revoyant le duc de Bourgogne, était mêlée d'une inquiétude assez vive, que lui inspirait la présence des Anglais dans ses murs. Mais ceux-ci, pour se réhabiliter dans l'esprit de la bourgeoisie, firent, dès le lendemain, une vigoureuse sortie, attaquèrent les troupes des princes postées à Montmartre et à la Chapelle, et rentrèrent dans Paris avec un grand nombre de prisonniers. Cette légère victoire parut les naturaliser, car la multitude se laisse toujours facilement séduire par le succès.

Les chefs des deux partis opposés firent alors deux découvertes dont ils tirèrent également parti. Le duc d'Orléans trouva dans Saint-Denis un riche trésor que la reine y avait caché, et qu'il partagea avec ses hommes d'armes. D'un autre côté, on apporta au duc de Bourgogne une bulle oubliée dans le trésor des Chartes, et que, cinquante ans auparavant, le pape Urbain V avait publiée contre les compagnies de brigands, de Routiers, de Cotteraux et de Tard-Venus. Le conseil et le parlement, entraînés et même dominés par le parti bourguignon, n'hésitèrent pas à faire l'application de cette bulle aux compagnies des Armagnacs et des Orléans. Ainsi les princes et leurs partisans, déjà proscrits par des arrêts, le furent de nouveau comme excommuniés.

On ne négligea rien pour tromper la crédulité, enflammer le fanatisme, et pour sanctifier les assassinats. Dans toutes les églises on sonna les cloches, on éteignit les cierges; il fut défendu à toute personne de donner aux princes, aux ducs, aux nobles de la faction des Armagnacs, les noms et les titres qui leur appartenaient. La populace, ainsi encouragée à se livrer à des fureurs qu'on sanctionnait d'avance au nom du ciel, et regardant les Armagnacs comme les ennemis de Dieu, tomba sans pitié sur les prisonniers que les chances de la guerre lui avaient livrés, les arracha des prisons, les massacra, et traîna leurs corps à la voirie.

Par un concours fatal de circonstances, le duc d'Orléans éprouva, à la même époque, un échec considérable, qui acheva de persuader au peuple que ce prince était condamné par la justice divine. Le duc

de Bourgogne, peu de jours après, attaqua le retranchement des Orléanais, près du pont de Saint-Cloud, et s'en rendit maître: neuf cents hommes périrent; la plupart étaient Bretons.

Le duc d'Orléans, découragé par cette défaite, se retira si précipitamment, qu'il laissa à l'ennemi presque tous ses bagages. La fortuue parut de plus en plus se déclarer pour les Bourguignons: ils firent prisonnier le comte de Vertus, frère du duc d'Orléans. Le Limousin, le Languedoc, la Guyenne se soumirent au vainqueur: un grand nombre de seigneurs et de villes abandonnèrent le parti des princes.

Au milieu de tous ses succès, Jean-sans-Peur n'essuya qu'un seul revers: le comte de La Marche, qui commandait une de ses divisions, fut battu, pris et amené à Orléans, avec plusieurs gentilshommes dont la captivité sauva la vie à ce qui restait d'Armagnacs, qu'on épargna par la crainte des représailles. Ce fut dans cette action que Legoix, chef des bouchers de Paris, fut tué. Le besoin qu'on a des hommes, dans les révolutions, triomphe de l'orgueil, et fait oublier l'inégalité des conditions: le duc de Bourgogne fit célébrer avec pompe les obsèques de ce boucher sanguinaire; et le prince le plus hautain ne crut pas s'abaisser en présidant lui-même cette cérémonie funèbre.

Mort de Legoix chef des bouchers.

On a peine à concevoir comment, au milieu de cette confusion et de ces sanglantes discordes, le gouvernement pouvait encore s'occuper de querelles étrangères et de guerres lointaines. Cependant, deux princes d'Arragon étant morts sans enfans, leur neveu, l'infant de Castille, disputa la couronne à la

princesse Iolande, fille de Jean, roi d'Arragon, et qui avait épousé un Valois, le duc d'Anjou, roi de Sicile. La France se déclara pour Iolande; mais, ainsi qu'on pouvait le prévoir, le monarque français ne soutint cette querelle que par des ambassadeurs. L'infant de Castille employa des troupes nombreuses: il l'emporta; et Iolande n'obtint d'autre dédommagement qu'une somme de trois cent mille écus.

Résolution de Charles contre les princes.

Au mois de janvier (1), Charles VI recouvra une de ces lueurs de raison qui ne faisaient que l'éclairer momentanément sur ses malheurs et sur ceux de son royaume. Les massacres qu'on avait commis, les fureurs auxquelles s'étaient livrés les princes de sa famille, frappèrent son imagination affaiblie, comme la vue d'un spectre qui apparaît dans un songe. Mais il n'était plus temps pour lui d'entendre la vérité: de trop fortes barrières l'écartaient de son trône. Tous ceux qui l'approchaient lui vantèrent les immenses services rendus à la royauté par le duc de Bourgogne, et présentèrent à ses yeux la conduite des princes sous les plus odieuses couleurs : il résolut donc de les poursuivre à toute outrance.

Le duc de Bourgogne, profitant de son ascendant sur le faible monarque, affermit son autorité en plaçant partout ses partisans, et obtint la destitution du connétable d'Albret, dont il donna la charge au comte de Saint-Pol. Le nouveau connétable débuta, dans sa nouvelle fonction, par un échec. Il combattit en Normandie un corps d'Armagnacs, qui mit ses troupes en fuite. Poitiers se soumit aux Bourguignons.

(1) 1411.

Par une inconséquence qui surprend toujours, et qui ne devrait jamais étonner dans les temps de faction, les princes, qui avaient fait un crime au duc de Bourgogne d'avoir conclu un traité avec les Anglais, les appelèrent à leur secours. Leurs lettres au roi d'Angleterre furent interceptées et montrées à Charles. Alors ce prince, indigné, n'hésita plus; il prit l'oriflamme; et, à la tête d'une forte armée, marcha contre eux. Cependant, par un faible souvenir d'une longue affection, il défendit à ses troupes de piller les domaines du duc de Berry.

Cette exception ne prouve que trop à quel point alors la présence des gens de guerre, et même celle des troupes royales, était pesante pour les peuples infortunés. Les soldats ne laissaient aux laboureurs que la paille de leurs moissons : si les agriculteurs, ruinés, faisaient entendre le plus léger murmure, en voyant leurs viviers mis à sec, leurs maisons de bois abattues pour faire du feu, on ne leur répondait que par des injures et en les accablant de coups. Les redevances même exigées légalement devaient paraître bien lourdes. Partout où le roi passait, les communes étaient obligées de lui fournir journellement six bœufs, quatre-vingt moutons, trente veaux, deux cents pigeons, sept cents poulets; on estimait la dépense de chaque journée à deux cent trente livres, près de cent louis de notre temps.

Tandis que Charles s'avançait vers le centre du royaume, il chargea Saint-Pol de défendre les frontières de la Picardie.

Traité de Bourges.

Le nom du roi et sa bannière exerçaient encore quelque influence sur l'esprit des peuples : beaucoup

de villes ouvrirent leurs portes au monarque. Bientôt le roi et le duc de Bourgogne assiégèrent Bourges. Les princes, qui avaient des intelligences dans le camp royal, formèrent un complot dans le dessein d'enlever le monarque; et pour favoriser ceux qui devaient le leur livrer, cinq cents hommes d'armes, sortant de la ville, dirigèrent une fausse attaque contre le camp : mais leur conspiration avait été découverte; elle échoua.

L'opiniâtreté des assiégés était égale à celle des assiégeans; le temps s'écoulait; la disette, et les maladies qui la suivent, épuisaient les deux armées, et fatiguaient jusqu'à la haine : la contagion avait moissonné près de deux mille gentilshommes. Toutes ces calamités d'une guerre intestine vainquirent les cœurs les plus durs, et les firent soupirer pour la paix. On ouvrit des conférences entre les ducs de Berry et de Bourgogne, sous l'autorité du dauphin : elles furent courtes; le repos était devenu également nécessaire aux deux partis.

On convint que Bourges serait livrée au dauphin; que le duc de Berry et ses alliés, implorant la clémence royale, renonceraient à tout lien avec l'Angleterre, à toute ligue contre le duc de Bourgogne; que ce prince, de son côté, ferait une semblable renonciation; que tous seconderaient de leurs efforts le roi de France contre le monarque anglais; qu'on jurerait de part et d'autre l'exécution de la paix de Chartres; que des garanties suffisantes seraient données; et qu'enfin, le roi rendrait aux princes et aux seigneurs leurs biens confisqués.

La publication de ce traité excita dans le royaume

une satisfaction générale; mais elle fut bientôt troublée par la nouvelle d'une descente du duc de Lancastre en Normandie, à la tête d'une forte armée. Le roi ne put partager ni la joie que donnait la paix, ni les alarmes qu'excitait l'invasion anglaise : il était retombé dans ses accès de démence.

Le dauphin convoqua dans Paris une assemblée d'évêques, de princes, de seigneurs, qui tous jurèrent, de nouveau, l'exécution sincère du traité de Bourges. Cette réconciliation fut célébrée par de grandes réjouissances et par un festin solennel, où le peuple vit, avec plaisir, le duc d'Orléans assis entre les ducs de Bourgogne et de Bourbon; car lorsque les princes paraissent aux yeux du peuple écouter les sentimens de la nature, le vulgaire y croit facilement, quoiqu'il soit presque toujours trompé.

Le duc d'Orléans congédia les Anglais qui s'étaient rangés sous ses drapeaux : ne pouvant les solder complètement, il leur paya d'abord une forte somme en or; et, pour garantir l'acquittement du reste, il leur livra, en otage, le comte d'Angoulême, son frère. L'oriflamme fut reportée à Saint-Denis avec les cérémonies d'usage.

Assemblée des États.

La guerre civile ainsi terminée ou plutôt suspendue, tous les partis songèrent à réunir leurs efforts contre l'ennemi commun, les Anglais, qui, après avoir fomenté les dissensions des princes, s'avançaient en armes pour en profiter. Les états furent convoqués (1); et comme de coutume, on leur demanda de l'argent, qu'ils n'accordèrent qu'après avoir

(1) 1415.

exigé une réforme dans les pensions et une poursuite rigide contre les concussionnaires.

L'Université, habituée à se détourner de ses fonctions pacifiques pour se mêler aux orages de la politique, se chargea de dénoncer les dilapidateurs; et elle dirigea particulièrement ses accusations contre le prévôt des marchands et contre le chancelier lui-même. Le gouvernement l'accueillit avec froideur, la réprimanda sévèrement, et lui rappela qu'elle devait se borner à discuter, dans ses classes, les doctrines théologiques, au lieu de s'immiscer dans les affaires du gouvernement.

Mort de Henri IV, roi d'Angleterre.

Cette même année, le roi d'Angleterre, Henri IV, mourut. Son règne, ou plutôt son usurpation sur Richard II, durait depuis treize ans. On dit qu'avant d'expirer, ses yeux s'ouvrirent sur les injustices que lui avait fait commettre son ambition, et qu'il exprima en mourant un repentir et des projets que n'écouta point son fils Henri V; car ce jeune prince, non moins ambitieux que son père, et plus fatal à la France, ne se montra nullement disposé à rendre un sceptre que réclamait la princesse Anne, au nom des droits de la branche aînée.

Avénement de Henri V.

Il monta sur le trône, et fut couronné en présence du parlement. Son avènement, qui devait un jour répandre sur la France les calamités d'une guerre longue et désastreuse, lui donna d'abord quelques instans de repos, par une trève qui fut conclue pour un an. On la reçut comme un bienfait; mais cependant elle fut mal observée, et donna promptement naissance à de nouveaux troubles intérieurs : car les passions violentes et mal éteintes ne tardèrent pas à

éclater de nouveau, lorsque la crainte d'un danger extérieur ne les comprima plus.

Les paroles, les démonstrations des chefs étaient pacifiques; leurs sermens rassuraient les peuples; et toutefois un habile observateur aurait pu, sans peine, au milieu de cette sérénité apparente, apercevoir les nuages épais qui portaient les éclairs et annonçaient la foudre.

Le duc d'Orléans gardait toujours le deuil de son père, et son cœur brûlait du désir de le venger. Son beau-père, le comte d'Armagnac, retiré dans ses domaines, continuait, au mépris de la paix jurée, à commettre des hostilités sur les terres du roi. D'un autre côté, le duc de Bourgogne, irrité de l'inaction à laquelle il était contraint, redoutait tout à la fois les intrigues d'Isabelle, qui le haïssait, le ressentiment du duc d'Orléans, l'influence du duc de Berry sur le roi et sur le dauphin ; et il voyait, avec dépit, la destitution successive de tous ses partisans, qui présageait sa disgrâce complète.

Cependant le plus marquant d'entre eux, Desessarts, implora vainement son appui, lorsqu'il perdit sa charge. Les intrigans tombent tôt ou tard dans les piéges qu'eux-mêmes ont tendus; ils blessent et ménagent tour à tour les partis opposés, qui finissent par oublier leurs services, et ne se souviennent plus que de leurs torts. Desessarts avait dit imprudemment que, si on l'accusait de quelque dilapidation, il prouverait, en montrant un billet du duc de Bourgogne que ce prince s'était fait donner par lui deux millions en or. Une autre fois, il avait fait entendre à un ami des princes, que Jean-sans-Peur voulait les faire assassiner.

Le duc en fut instruit: pour se mettre à l'abri des suites de cette trahison, et parvenir à châtier le traître, il employa toute son adresse à se concilier la faveur de son gendre, le dauphin, dont il avait paru jusque là mépriser le caractère faible et léger; il y réussit promptement, mais sans faire connaître ses projets contre Desessarts.

Prise de la Bastille.

Précisément à cette époque, le dauphin, convaincu de la nécessité de comprimer le peuple, voulait s'assurer de la Bastille; et le duc de Bourgogne, déguisant sa haine sous le masque d'un vif intérêt pour son ancien protégé, conseilla au prince de charger l'ex-prévôt de cette entreprise. Desessarts fut mandé à Paris; mais cet homme rusé n'accepta la mission qu'on lui offrait, qu'avec une garantie qui lui semblait inviolable, un ordre signé par le dauphin et par le duc. Rassuré par cet écrit, Desessarts rassemble ses anciens affidés, entre avec eux dans la Bastille, et s'en empare.

Dès que cette nouvelle se répand dans la ville, la faction des bouchers s'émeut, s'irrite, se rassemble, et court aux armes. Elle avait alors pour chefs, Simon Caboche et un chirurgien nommé Jean de Troyes. Bientôt leurs cris et leur exemple enflamment le courroux du peuple; en peu d'heures ils réunissent trente mille hommes, à la tête desquels ils inv[illegible]ent la Bastille. Il ne fut pas difficile aux clairvoya[illegible] de-viner d'où le coup partait; car, au premier r[illegible]s séditieux, on remarquait Jacqueville et [illegible]illy, t[illegible]s deux attachés personnellement au duc de [illegible]

Capitulation de Desessarts.

Le malheureux Desessarts, assiégé, in[illegible]é, criait en vain qu'il n'avait pris cette f

l'ordre des deux princes, on ne l'écoutait pas; et, comme il persistait à tenir les portes fermées, il voyait déjà les échelles dressées, et des milliers d'hommes prêts à le prendre d'assaut, et à massacrer sa faible garnison: une double peur l'empêchait également de céder ou de résister.

Dans ce moment le Bourguignon, consommant sa noire perfidie, lui conseilla, par un message secret, de se rendre, pour éviter les suites d'une escalade qu'il ne pouvait empêcher. L'ex-prévôt obéit et se rend; la multitude le conduit au Châtelet, en lui prodiguant autant d'injures qu'elle lui avait récemment montré d'enthousiasme, quand elle le proclamait père de la liberté et sauveur de la patrie.

Dans le même moment, une autre troupe de séditieux se porte en foule à l'hôtel du dauphin, et, l'appelant à grands cris, l'oblige à se montrer à la fenêtre. Alors Jean de Troyes lui déclare insolemment qu'il est entouré de conseillers méchans, et lui présente une liste de cinquante seigneurs que le peuple a résolu d'arrêter. Le prince se voit contraint de la lire; mais, non satisfaits de cette condescendance, ces furieux forcent la porte du palais, en parcourent les appartemens, se saisissent du duc de Bar, de Jean de Vailly, du chambellan Jacques de La Rivière, ainsi que d'un grand nombre d'autres gentilshommes qu'ils garottent et conduisent à l'hôtel d'Artois appartenant au duc de Bourgogne. Ce prince les laisse jeter en prison.

La multitude, enivrée de son triomphe, reçoit de Caboche et de Jean de Troyes des chaperons blancs avec des bandes rouges et la croix de Saint-André,

et contraint les princes d'arborer comme eux ce signe de rébellion et du parti de Bourgogne. En même temps, un carme, Eustache de Pavilly, adresse arrogamment la parole au dauphin, pour lui demander, au nom du peuple, qu'on livre à la justice les prisonniers, et qu'il soit ordonné à chacun de combattre les Armagnacs. Les plus honteuses concessions ne pouvaient se refuser : il était évident que le duc de Bourgogne, ses favoris, ses officiers attisaient, dirigeaient le feu de la révolte; jamais Jean-sans-Peur n'avait plus ouvertement démasqué sa tyrannie.

Après cet éclat, la faction bourguignonne se hâta de former des ligues avec un grand nombre de communes. La ville de Sens résista seule aux prières et aux menaces. On vit arriver des députés de Gand, qui venaient demander que le comte de Charolais, fils du duc de Bourgogne, fût envoyé en Flandre pour commander les forces de ce comté.

Les succès des rebelles semblaient redoubler leur violence : ils accablaient continuellement le dauphin de menaces et d'injures. Bientôt, incapables de garder aucune mesure dans leurs excès, les bouchers, réunis, disposent du gouvernement de la capitale, qu'ils donnent à Jacqueville. Celui-ci, accompagné de seize hommes armés, viole à la fois la majesté du trône, et l'asile du malheur. Ils pénètrent dans l'appartement du roi, arrêtent, en sa présence, le secrétaire de la reine, Louis de Bavière, frère de cette princesse, plusieurs seigneurs, et onze dames du premier rang : bien plus, ils contraignent le roi de les suivre au parlement, et d'y faire rendre une or-

donnance que la voix publique flétrit du nom d'ordonnance cabochienne.

Son supplice.

Par cet acte, que la justice violée signa à sa honte, La Rivière et Dumesnil furent condamnés : on leur trancha la tête. L'avocat général, Armand de Corbie, fut destitué; on instruisit ensuite le procès de Desessarts : un arrêt le déclara convaincu d'avoir voulu enlever le roi; sa tête fut coupée, et son corps attaché au gibet de Montfaucon. Le malheureux dut alors se souvenir amèrement que, peu d'années auparavant, il y avait fait pendre Montaigu.

Querelle du dauphin et de Jacqueville.

Le dauphin, plus digne alors de mépris que de pitié, voulut déguiser sa douleur sous une apparente joie; il donna un bal dans son palais : cette lâcheté fut promptement punie. Au milieu du bal, Jacqueville paraît insolemment, reproche au dauphin, d'une voix forte, sa vie frivole, déréglée, et accuse le seigneur de la Tremouille d'égarer sa jeunesse, en l'entraînant dans les vices les plus honteux; aussitôt ce seigneur lui répond par un démenti : une lutte s'engage. Le dauphin furieux, tire son poignard, et en frappe trois fois Jacqueville; mais le traître était cuirassé. Les domestiques du dauphin se précipitent sur l'insolent pour l'assommer; mais le duc de Bourgogne parvient à le sauver, en promettant de lui faire subir un juste châtiment, promesse qu'il viola comme ses autres sermens.

Paix avec les princes.

Cependant le monarque et son fils, si indignement opprimés par le parti bourguignon, écrivirent au duc d'Orléans, au duc de Bretagne, et aux comtes d'Alençon et d'Armagnac, implorant leurs secours, et les conjurant de réunir leurs forces pour les délivrer.

Ils accoururent et ouvrirent, à Verneuil, des conférences où le monarque envoya des députés. Les princes, avant de tenter la fortune des armes, offrirent la paix, à condition qu'on exécuterait ponctuellement le traité de Bourges, ratifié à Auxerre.

A la réception de cette proposition, Charles, dont les accès avaient cessé, convoqua à l'hôtel-de-ville les prévôts, les échevins, et l'élite des bourgeois de la capitale que tant d'excès avaient indignés : les membres de cette assemblée déclarent unanimement qu'il faut sauver la France, en acceptant les conditions offertes par les princes; mais, au même instant, Jacqueville et Caboche entrent dans la salle avec cent hommes armés, et prononcent, au nom du peuple, qu'il veut la guerre. Chacun se tait : on se sépare consterné.

Les jours suivans, Juvénal des Ursins, avocat général, parvint, avec l'assistance de plusieurs honnêtes bourgeois, à calmer les esprits, à ramener dans la voie de l'ordre une partie des factieux. Après plusieurs conciliabules secrets, on se croit assez en nombre pour agir : une nouvelle assemblée est convoquée à l'hôtel-de-ville; là, malgré les injures, les menaces de Caboche, de Jacqueville, de leurs affidés, et au grand déplaisir du duc de Bourgogne, la paix est proclamée dans tous les quartiers, hors celui des Halles, où les factieux se trouvaient encore les plus influens. Le roi ordonna de rendre la liberté au duc de Bar, à Louis de Bavière, ainsi qu'aux autres prisonniers : cet ordre fut exécuté.

Jean-sans-Peur fut forcé de dissimuler le désespoir que lui causait la chute d'une faction dont il faisait

jouer tous les ressorts, en paraissant céder lui-même à leur violence : il conseilla aux cabochiens de s'éloigner momentanément de la capitale; mais lui-même il resta témoin des félicitations que le parlement, l'Université et toutes les autorités de Paris vinrent adresser au roi. Ce qui dut encore l'affliger plus profondément, il vit le dauphin, son gendre, donner le gouvernement de Paris au duc de Berry, celui de la Bastille à Louis de Bavière, et le Louvre au duc de Bar. Tanneguy Duchâtel fut nommé prévôt de Paris. Que de projets déçus! que d'espérances trompées! que de crimes devenus inutiles!

Toutefois l'inflexible duc, loin de se laisser abattre par ce coup imprévu, conçut un nouveau plan pour ressaisir l'autorité qui lui échappait : il résolut d'enlever le roi; et sa dissimulation fut si adroite, que Charles, sans défiance, accepta une partie de chasse qu'il lui proposa, et partit avec lui pour Vincennes. Mais Juvénal des Ursins l'observait d'un œil pénétrant : il communiqua ses soupçons à Louis de Bavière, qui, sur-le-champ, marcha à la suite des chasseurs et à la tête de cinq cents chevaux, tandis qu'un autre détachement, envoyé par lui, était chargé de s'emparer du pont de Charenton.

Au milieu de la chasse, Juvénal des Ursins, s'approchant du roi, lui conseilla de retourner à Paris, parce que la chaleur était excessive. « Et pourquoi » vous avisez-vous, lui dit le duc de Bourgogne, de » donner un semblable conseil, et de troubler les » plaisirs du roi? »—« Monseigneur, répondit l'avo» cat général, je trouve que vous menez Sa Majesté » un peu loin; d'ailleurs, il me semble que vos gens

» sont en équipage qui ne convient pas trop à la
» chasse. » En ce moment, les hommes d'armes de
Louis de Bavière paraissent : le roi retourne à Paris,
et le duc de Bourgogne fuit précipitamment en Flandre.
Bientôt les princes arrivent dans la capitale; le
roi les admet au conseil, le dauphin jure une amitié
sincère au duc d'Orléans; et Juvénal des Ursins est
revêtu de la charge de chancelier de Guyenne : nul
mieux que lui n'aurait mérité d'être chancelier de
France.

Jean-sans-Peur éprouvait alors tous les dégoûts
que la fortune réserve à ceux dont l'orgueil a trop
abusé de ses faveurs. La haine et le mépris, n'étant
plus comprimés par la crainte, éclataient contre lui
de tous côtés. Sa fille était en Sicile, et devait être
fiancée au roi Louis d'Anjou; mais ce monarque, instruit
des événemens de Paris, renvoya, sans égards,
cette princesse à son père; et cet outrage devint la
cause de la haine la plus violente entre ces deux maisons.

Sur ces entrefaites, le duc d'York vint demander à
Charles VI, au nom du roi Henri V, la main de sa
fille Catherine. Le besoin et l'espérance de la paix
firent accueillir favorablement cette proposition. Des
conférences s'ouvrirent : la conclusion d'une trève
en fut le résultat; et la nouvelle de ce rapprochement
laissa, aux ennemis du duc de Bourgogne, la libre
disposition de toutes leurs forces, pour les diriger
contre lui. Ce prince, voulant détourner l'orage qui
le menaçait, écrivit au roi une lettre soumise, et dans
laquelle il s'efforçait de justifier les motifs de ses violences
et la précipitation de son départ.

Désordres à Paris.

Jamais, en aucun temps, Paris ne fut le théâtre d'actions et de réactions, de vengeance et de représailles plus actives. Les Armagnacs, qui se voyaient naguère, au milieu de la capitale, honnis, menacés, vaincus, poursuivis, massacrés par les Bourguignons, se livraient à leur tour, contre ceux-ci, aux plus tyranniques excès. La sanguinaire faction des cabochiens, qui s'était honteusement signalée par tant de crimes, venait de se dérober, par une prompte fuite, à des châtimens trop mérités; et la foule inconstante, dont l'imbécile rage les avait applaudis et secondés, demandait alors à grands cris leur tête : elle massacrait sans pitié, non-seulement tous ceux qui osaient porter leurs couleurs, mais même tous ceux qu'elle soupçonnait d'attachement au parti vaincu.

Partout, chacun craignait de trouver un traître dans sa famille, un espion parmi ses voisins, un délateur au nombre de ses amis. L'ingratitude devenait un mérite, la reconnaissance un crime, l'imprudence un péril : un mot pouvait perdre, et le silence était suspect. Chaque maison avait son deuil, et cependant la douleur n'osait se montrer, car elle exposait à de nouveaux sacrifices; le gouvernement, entraîné par ce flux et par ce reflux de passions implacables, était le seul qui n'eût ni pouvoir, ni liberté, au milieu de cette licence générale.

Cependant Jean-sans-Peur, attristé du succès de ses ennemis, et mécontent d'une trève qui contrariait ses vues, s'efforçait de réveiller le zèle de ses partisans, en publiant partout que le dauphin lui avait écrit pour implorer son assistance : on y croyait peu; mais cependant on s'en alarmait. L'inquiétude devint

plus vive lorsque le chancelier déclara, en présence du conseil, que la correspondance dont se vantait le duc de Bourgogne n'était point une chimère, mais une réalité. Il ajouta à cette assertion des plaintes amères contre la mobilité et l'indolence de l'héritier du trône, qui avait pris en horreur toute application sérieuse, et sacrifiait sans cesse ses devoirs à ses plaisirs.

Le roi, la reine et les princes, convaincus par ces paroles hardies, mais sincères, appelèrent le dauphin, lui adressèrent de sévères réprimandes, firent arrêter Jean de Foix, son favori, exigèrent du jeune prince qu'il défendît expressément au duc de Bourgogne d'approcher de la capitale. Le dauphin avoua tout, promit de réparer ses torts, et exécuta l'ordre qu'on lui avait donné. Le gouvernement répandit un grand nombre de copies de sa lettre au duc de Bourgogne; il s'efforça en même temps de comprimer, par la force armée, le mécontentement que cet éclat inspirait, dans Paris, aux opiniâtres partisans de la faction bourguignone.

Hostilités de Jean-sans-Peur.

Jean-sans-Peur brava le ressentiment et les ordres du roi: ses troupes continuèrent les hostilités. Vainement on prescrivit aux villes de Picardie de lui fermer leurs portes; personne ne put ou ne voulut obéir. Noyon, Soissons et Compiègne reçurent les troupes de Jean dans leurs murs. Senlis lui résista; mais Saint-Denis lui fut livré. L'audacieux duc écrivit aux Parisiens, qu'appelé par le dauphin, il venait les délivrer de l'oppression; en même temps il les invitait à favoriser son retour.

Le comte d'Armagnac, Jean de Gaucourt et Louis

de Boisbourdon, chargés de veiller à la sûreté de Paris, surveillent avec exactitude les émissaires de Jean-sans-Peur, et l'empêchent de recevoir la réponse qu'il espérait. Malgré ce silence, ce prince se laissa tromper par les cabochiens réfugiés sous ses bannières, et qui, suivant la coutume invariable des partis vaincus, se repaissaient de fausses nouvelles et d'espérances chimériques. Il crut, sur leur parole, que, s'il s'approchait de la capitale, le peuple se soulèverait en sa faveur, et le recevrait en triomphe: en conséquence, se livrant à une espérance trompeuse, il accourut hardiment, se présenta à la porte Saint-Honoré, et y resta en bataille près d'une heure, s'attendant à chaque instant que les portes lui seraient ouvertes; mais elles demeurèrent fermées; honteux de sa méprise, il retourna précipitamment en Flandre.

Alors une ordonnance, placardée dans toutes les villes, le déclara ennemi de l'État, auteur de tous les troubles, et assassin du duc d'Orléans. Le même acte flétrit d'un mépris mérité la scandaleuse apologie du docteur Jean Petit: le parlement le condamna au feu; mais comme ce moine était mort, on ne put brûler que ses écrits.

Le roi annonça publiquement la ferme résolution de combattre à outrance le duc de Bourgogne; et en effet, Charles, rassemblant son armée, prit l'oriflamme à Saint-Denis, et confia cette bannière royale au sire de Briqueville. Ce fut la dernière fois qu'on parla, dans nos fastes, de l'oriflamme: ce glorieux étendard disparut, soit sur un champ de bataille, soit au milieu de la confusion que nos défaites et l'in-

vasion anglaise répandirent bientôt dans le royaume.

Mais on était loin de prévoir alors un tel désastre; la trève se prolongeait: le duc de Bourgogne se voyait poursuivi par l'opinion générale; et le roi, entouré de toute sa famille, ainsi que de ses nombreux vassaux, s'avançait, à la tête de ses troupes, contre un rebelle, abandonné par le plus grand nombre de ses partisans. Paris même semblait avoir passé subitement de l'enthousiasme pour le Bourguignon, à la haine la plus prononcée, et les mêmes bouches qui lui avaient adressé les hommages les plus serviles, éclataient contre lui en imprécations, que répétaient et popularisaient les couplets les plus satiriques.

Prise de Soissons.

L'armée royale investit Compiègne; cette ville, après six semaines de résistance, capitula. Dans ce même temps le feu prit aux tentes du roi. La haine publique en accusa Beurnonville qui commandait à Soissons pour le duc de Bourgogne, et qui, disait-on, avait voulu profiter de cet incendie pour enlever le roi: Soissons fut prise d'assaut; et Beurnonville, pendu (1).

Tout paraissait alors conspirer pour consommer la ruine de Jean-sans-Peur: les Flamands, jusque là si fidèles à ses ordres, lui refusèrent leurs services, au moment où leur appui lui était le plus nécessaire; et, afin de mieux constater cet abandon, ils envoyèrent des députés au roi, pour lui jurer qu'ils n'obéiraient qu'à ses ordres.

Soumission du duc de Bourgogne.

Le duc, consterné de tant de coups imprévus, parut perdre en cet instant tout espoir de rattacher la

(1) 1414.

fortune à ses armes. Aussi humble qu'il s'était montré fier, il ordonna à son frère, le comte de Nevers, de se rendre au camp du roi, de se jeter à ses pieds, et d'implorer sa clémence.

Les leçons du passé auraient dû apprendre qu'il était impossible d'ajouter foi aux promesses, aux sermens d'un prince qui les avait si fréquemment trahis; mais à cette époque funeste, tous les partis avaient montré le même mépris pour les liens les plus sacrés : chacun contractait des engagemens sans se croire lié par eux : les traîtés n'étaient que de courtes trèves, arrachées à la lassitude, et dictées par la pénurie d'argent.

Les ducs d'Orléans, de Berry, ainsi que les comtes d'Armagnac et de Foix, ne pouvant plus payer leurs troupes, avaient besoin de repos pour rassembler les moyens de recommencer la guerre; ils persuadèrent au monarque d'accorder l'amnistie qu'on lui demandait, en exigeant du duc de Bourgogne, pour garantie, des otages marquans, ainsi que des places fortes en Nivernais et en Champagne.

D'ailleurs, la comtesse de Hainault, le duc de Brabant et les communes de Flandre, pressaient vivement le roi de pardonner au duc de Bourgogne, en promettant de s'armer contre lui, s'il enfreignait encore la paix jurée. En attendant que cette paix fût signée, l'armée royale continua ses opérations ; et le comte d'Armagnac défit, dans une rencontre, un corps de quatre mille Bourguignons.

A la même époque, l'empereur Sigismond s'engageait à soutenir de toutes ses forces la cause de Charles. Néanmoins, Jean-sans-Peur, qui avait trop

souvent trompé, pour croire qu'on ne le tromperait pas à son tour, ne pouvait se décider à remplir la principale condition attachée à la signature d'une amnistie qui lui était devenue si nécessaire : on exigeait qu'il vînt lui-même se soumettre au roi ; et il hésitait, regardant cette exigeance comme un piége dangereux.

Charles, irrité de cette hésitation, le menaca de séquestrer l'Artois, la Bourgogne et la Flandre. Enfin, pour affermir les Flamands dans le parti qu'ils venaient de prendre, on leur apprit que le duc de Bourgogne avait promis quatre de leurs ports aux Anglais, s'ils voulaient soutenir la querelle.

Les canons à la main.

Les hostilités ne se ralentissaient pas : Bapaume capitula ; l'armée de Charles assiégea Arras, défendu par Jean de Luxembourg: ce fut à ce siége qu'on employa, pour la première fois, des tuyaux de fer qui lançaient de grosses balles de plomb, et qu'on appelait alors *canons à la main.*

Enfin, sur les instances du dauphin, le duc de Bourgogne, son beau-père, obtint la signature du traité. Cet acte, en accordant au duc un entier pardon, l'obligeait de remettre au roi les châteaux du Crotoi et de Chinon, de chasser de ses États Jacqueville et Caboche, de rompre tout lien avec l'Angleterre, d'observer ponctuellement le traité de Chartres, et de ne point s'approcher de la capitale sans la permission du roi.

Les troupes furent licenciées, et la nouvelle de cette réconciliation aurait excité dans Paris une joie générale, si, dans le même temps, les ambassadeurs du roi d'Angleterre n'étaient pas venus troubler cette

satisfaction, en déclarant que le roi Henri V exigeait l'exécution complète du traité de Bretigny, c'est-à-dire la cession de la Normandie, de la Touraine, de l'Anjou, du Maine, de la Guyenne, du Ponthieu, enfin de toutes les provinces si laborieusement reconquises par l'habile fermeté de Charles-le-Sage.

Le roi, les princes et les grands refusèrent de souscrire à des conditions si humiliantes ; et cette résistance, au moment où l'Angleterre devait croire sa rivale épuisée par tant de guerres intestines, l'étonna, lui fit prendre un langage moins hautain, en sorte qu'elle se montra disposée à réduire ses prétentions.

Charles proposa de céder au monarque anglais l'Agenois, le Périgord, le Rouergue, et plusieurs places dans la Saintonge. La princesse Catherine, sa fille, en devenant reine d'Angleterre, devait recevoir trois cent mille livres pour sa dot. Les envoyés de la Grande-Bretagne ayant déclaré qu'ils n'étaient pas autorisés à accepter ces nouvelles conditions, une ambassade française fut chargée de les porter à Henri: on lui permit même de promettre une augmentation à la dot de Catherine.

Le monarque anglais accepta ces offres, non pour la conclusion d'une paix définitive, mais pour celle d'une trève de cinquante ans, et qui commencerait dès que les places promises lui seraient livrées, et que la princesse Catherine aurait fait voile pour l'Angleterre.

Il eût été sage, dans la situation où se trouvait la France, d'acheter à ce prix un repos nécessaire : une trève de cinquante ans pouvait être considérée comme

une véritable paix ; cependant l'archevêque de Bourges, ambassadeur de France, refusa sèchement ce traité, et partit en rompant toute négociation.

Henri V écrivit alors au monarque français une lettre menaçante, avec cette adresse hostile : « Au sé-» rénissime prince Charles, notre cousin et adversaire » de France. » Il la signa ainsi : « Henri, par la grâce » de Dieu, roi d'Angleterre et de France. »

Charles, qui venait de retrouver une lueur de raison et un éclair de courage, répondit à Henri qu'il ne redoutait ni ses menaces ni ses armes, et que, s'il osait descendre en France, il le trouverait en état de le recevoir.

Un complot contre le roi d'Angleterre.

Le départ du roi d'Angleterre fut un peu retardé par une conspiration du duc d'York, du comte Gray et du comte de Cambridge, qui voulaient le renverser du trône, et y replacer les héritiers de Richard. La fortune de l'Angleterre et le malheur de la France voulurent que ce complot fût découvert et étouffé dès sa naissance. Les conspirateurs périrent sur l'échafaud ; et Henri V, délivré de ce péril, descendant promptement sur les côtes de Normandie, forma le siége de Harfleur.

Sa descente en Normandie.

Le connétable, qui défendit cette province, n'opposa aux Anglais aucune résistance, voulant, disait-il, imiter la temporisation de Charles-le-Sage. Harfleur fut prise d'assaut ; plusieurs chevaliers trouvèrent la mort sur la brèche ; les autres furent faits prisonniers.

Comme le dauphin s'avançait, pour réparer cet échec, à la tête de quatorze mille hommes d'armes, le monarque anglais dirigea sa marche sur la Picardie.

Malgré la réconciliation récente des princes et du duc de Bourgogne, la juste méfiance inspirée par Jean-sans-Peur n'était point éteinte: vainement il offrit de joindre ses forces à celles du roi, on n'accepta de lui qu'un faible secours de cinq cents hommes d'armes et de trois cents arbalétriers.

Telles étaient les funestes conséquences des divisions de la famille royale, que l'armée française paraissait également redouter le secours des Bourguignons et l'attaque des Anglais.

Cependant Henri V se trouva bientôt dans une position périlleuse; vainement il tenta de franchir la Somme, tous les passages étaient soigneusement gardés; et tandis qu'il remontait cette rivière, pour chercher un gué praticable, Boucicaut et le bâtard de Bourbon, le poursuivant à la tête de troupes nombreuses, lui faisaient chaque jour éprouver quelque perte considérable. Lorsqu'enfin il fut parvenu à passer la Somme, près de Saint-Quentin, il apprit qu'un autre corps français l'avait devancé, et lui coupait toute retraite.

Alors, excédé de fatigue, privé de vivres, et menacé d'une honteuse ruine, au sein du pays même que naguère il croyait si facilement conquérir, ses illusions s'évanouirent, son orgueil fléchit: il demanda la paix, et proposa de l'acheter par les plus grands sacrifices. Mais, par une fatalité qu'il est impossible d'expliquer, les princes français, peu satisfaits de vaincre sans avoir combattu, rejetèrent toutes les propositions de Henri, en lui annonçant qu'une bataille pouvait seule venger tant d'injures, et terminer une si longue querelle.

Bataille d'Azincourt.

Cette funeste bataille eut lieu dans la plaine d'Azincourt, le 14 octobre (1). L'armée anglaise ne comptait plus dans ses rangs que douze mille archers et deux mille hommes d'armes. Celle des Français était trois fois plus nombreuse; sa brillante avant-garde se trouvait composée de huit mille gentilshommes, chevaliers, écuyers, sous les ordres des ducs d'Orléans, de Bourbon, du connétable, du comte de Richemont, du maréchal de Boucicaut, et de Rambure, grand-maître de l'artillerie.

Les ducs d'Alençon et de Bar, les comtes de Nevers, de Vendôme et de Vaudemont commandaient le corps de bataille; l'arrière-garde était confiée aux comtes de Marle et de Dammartin.

Le monarque anglais occupait une forte position entre deux bois épais. Il avait placé en première ligne douze mille archers, tous hommes d'élite, qui devant eux avaient planté des palissades.

Au moment où l'on attendait le signal du combat, Henri fit encore une démarche pour obtenir la paix; il ne demandait qu'une retraite libre sur Calais, la main de Catherine, avec une dot convenable, le duché de Guyenne, et renonçait à toutes ses autres prétentions. Ses offres furent rejetées avec mépris, et la charge sonna.

L'expérience des suites fatales qu'entraîne le mépris imprudent d'un ennemi inférieur en nombre, et qui demande la paix, était récente, ainsi que l'exemple des désastres qui suivent une attaque impétueuse et sans ordre contre une position formidable et retranchée.

(1) 1415.

Cependant la journée d'Azincourt vit commettre les mêmes fautes qui avaient ruiné la réputation, ainsi que la puissance de Philippe VI et du roi Jean. Comme eux, les princes, ayant ordonné à seize cents chevaliers et à leurs hommes d'armes de combattre à pied, voulurent ou permirent qu'ils chargeassent les archers anglais qui les attendaient intrépidement derrière leurs palissades. Dès qu'on fut à demi portée du traits, ces archers leur lancèrent une nuée de flèches, qui jetèrent le désordre dans leurs rangs: profitant alors d'un instant si favorable, ils quittent leurs arcs, s'arment de massues et de haches, et se précipitent sur la masse ébranlée des chevaliers français. Nos preux, bardés de fer, marchaient pesamment ou plutôt se traînaient avec difficulté sur un terrain fangeux et glissant: la lutte était trop inégale pour durer. La gendarmerie, enfoncée, se retira avec une grande perte. Alors les Anglais pénétrèrent au milieu du corps de bataille, déjà ébranlé, et qui, malgré une foule d'exploits individuels, fut bientôt en pleine déroute: le carnage devint affreux.

Le duc d'Alençon, désespéré de voir une si belle armée vaincue par une poignée d'ennemis qui naguère demandaient à capituler, n'écoute plus qu'une fureur aveugle; il s'élance contre les bataillons anglais, perce leurs rangs, arrive jusqu'à la place qu'occupait le roi Henri, blesse mortellement le duc d'York, qui voulait le défendre; et, au moment où le monarque anglais se baisse pour relever son oncle, abattu à ses pieds, il fend sa couronne d'un coup de sabre: son bras était levé pour redoubler, lorsqu'une foule de soldats le saisissent; vainement il se nomme,

il veut se rendre; on se précipite sur lui de toutes parts, et il tombe percé de coups.

Un seul corps de l'armée française continuait sa retraite en ordre, et s'arrêtait, pour faire face toutes les fois qu'il se voyait suivi de trop près.

Henri ne voulut pas laisser, en l'épargnant, sa victoire incomplète; toutes ses troupes reçurent l'ordre d'envelopper cette intrépide phalange; et, malgré sa résistance, elle fut entièrement détruite.

Massacre des prisonniers.

Tandis que Henri, habile à profiter de la fortune, poursuivait sans relâche les vaincus, une foule de Français se jetèrent sur son camp, et le pillèrent.

Cette légère compensation d'une victoire si éclatante et si peu prévue irrita tellement le monarque anglais, qu'il ternit sa gloire en ordonnant de mettre à mort presque tous les prisonniers : quatorze mille périrent.

Les Anglais ne perdirent, dans cette bataille, que seize cents hommes, parmi lesquels on remarquait le duc d'York et le comte d'Oxford.

Sept princes français restèrent sur ce champ funeste : le duc d'Alençon, le duc de Bar et son frère, leur neveu Robert, comte de Marle, le duc de Brabant et le comte de Nevers, frère du duc de Bourgogne. On compta aussi parmi les morts le connétable Charles d'Albret, et le comte de Vaudemont, frère du duc de Lorraine.

Une honteuse captivité punit sévèrement les autres chefs de l'armée de leur aveugle et téméraire imprudence; les ducs d'Orléans, de Bourbon, les comtes d'Eu, de Vendôme et de Richemont furent pris, ainsi que le maréchal de Boucicaut.

On trouve, dans Monstrelet, la liste des noms d'une foule de chevaliers qui perdirent, au milieu de cette déroute sanglante, la vie ou la liberté, tels que Roussy, Mailly, Noailles, trois Créqui, deux d'Humières, etc. Pour la troisième fois, depuis moins d'un siècle, l'élite de la noblesse française fut moissonnée.

Les princes seuls, auteurs de cette calamité, avaient porté leur folle présomption à tel point qu'ils ne voulurent pas attendre, pour combattre, une nombreuse troupe que le duc de Bretagne et le maréchal de Loigny leur amenaient : ceux-ci arrivèrent peu de temps après la bataille; et, comme ils apprirent la défaite des Français, ils se retirèrent.

On peut juger de la détresse dans laquelle le monarque anglais s'était trouvé avant cette journée, puisque ce prince victorieux, mais trop faible pour pousser plus loin sa victoire, se vit contraint de se retirer promptement sur Calais, et de retourner en Angleterre, afin d'y lever une nouvelle armée.

On voit par là évidemment que, malgré les pertes immenses que coûtait à la France la défaite d'Azincourt, elle aurait pu encore se relever, et tirer une glorieuse vengeance de ses revers, si tant de malheurs avaient éclairé la famille royale, et si tous les grands vassaux s'étaient réunis pour la défense de la patrie.

Mais ce mot de patrie semblait n'avoir aucun sens à leurs yeux, fascinés par la haine et par l'orgueil; et, tandis qu'un ennemi vainqueur se retirait, et laissait à un peuple belliqueux le temps de s'armer et de se réunir, la faiblesse d'un roi en démence, l'ambi-

tion du duc de Bourgogne, les passions et les fureurs d'une reine dénaturée, continuèrent plus que jamais à dégrader le trône, à décourager les sujets les plus fidèles, à épuiser toutes les ressources du royaume par des concussions sans fin, par des proscriptions qui n'épargnaient pas même le sang royal, enfin à nous précipiter sous le joug humiliant d'un monarque étranger.

Le roi était à Rouen, lorsqu'il apprit le désastre d'Azincourt, la perte de ses plus nobles chevaliers, de ses plus habiles généraux, de ses plus braves soldats, la ruine des provinces, pillées par les troupes des deux partis, l'épuisement total de ses finances, les négociations suspectes du duc de Bretagne, et les nouveaux armemens que pressait le roi d'Angleterre.

Retour du roi à Paris.

La France était consternée; Charles seul semblait voir tous ces malheurs avec indifférence : on persuadait à ce prince infortuné que l'éloignement du duc de Bourgogne, la mort du connétable et la captivité du duc d'Orléans, l'affranchiraient d'un joug que tous trois lui avaient rendu insupportable. Il revint à Paris, ordonna des levées de troupes, et manda près de lui le comte d'Armagnac, implacable ennemi du duc de Bourgogne. Dès qu'il fut arrivé, il lui donna l'épée de connétable.

Le triomphe des Anglais et l'abaissement de la France relevaient les espérances de Jean-sans-Peur naguère il se croyait perdu sans ressource; mais alors il se flattait d'un triomphe prochain et facile sur ses ennemis affaiblis et divisés.

Les Flamands, les Artésiens, les Lorrains, tous ses anciens partisans, qui récemment l'avaient abandonné,

revinrent à lui avec la fortune. Bientôt, s'avançant à la tête de dix mille hommes jusqu'à Provins, il envoya insolemment au dauphin, son gendre, des lettres de sûreté pour quelques personnes de sa cour. Ce prince lui répondit avec le ton d'un suzerain justement irrité contre son vassal. Cependant le duc vint peu de jours après camper à Lagny; là, il apprit la mort de l'héritier du trône, dont une violente dyssenterie termina les jours. Le peuple, qui méprisait ses vices, le vit expirer sans manifester aucuns regrets: son frère Jean, duc de Touraine, prit le titre de dauphin.

Dès que Jean-sans-Peur fut informé de la mort de son gendre, il demanda qu'on lui renvoyât sa fille avec son douaire: la princesse seule vint le retrouver; mais ses biens furent retenus.

Le connétable d'Armagnac, relevant les courages abattus, et s'efforçant, par tous les moyens qui étaient en son pouvoir, d'animer Paris de ses ressentimens, et d'enflammer la haine de ses partisans contre les Bourguignons, remporta d'abord quelques succès sur ses ennemis.

Le duc de Bourgogne s'en vengea en livrant lâchement Lagny au pillage; mais, pressé vivement, il se vit contraint de se retirer avec précipitation sur l'Artois; et les Parisiens, trop habitués à railler l'infortune, comme à flatter le succès, l'accablèrent d'épigrammes et de chansons, dans lesquelles ils le nommaient Jean de Lagny *qui n'a pas de hâte.*

Rigueurs du connétable d'Armagnac.

Ces railleries ne tardèrent pas à être suivies d'actes de cruauté. Le connétable, chef de l'armée, surintendant des finances, disposant de toutes les charges

du royaume, se voyait maître absolu de l'État : c'était un homme hautain, entreprenant, haineux et vindicatif. Il persuada facilement au faible monarque, que la terreur était le seul moyen de gouvernement : aussi, pratiquant ce qu'il conseillait, il répandit, par ses rigueurs, l'épouvante dans la capitale.

Les membres de l'Université furent punis de leurs remontrances par l'exil. Il réduisit les tribunaux au silence : le plus léger murmure devint un crime. Le soupçon d'intérêt pour les Bourguignons coûtait la vie. Les plus pacifiques réunions étaient punies comme des révoltes. Les corporations de bouchers furent abolies. Les taxes s'accrurent et devinrent intolérables.

Cette tyrannie, qui fit fuir de Paris les plus riches, les plus tranquilles et les plus influens habitans, fut, par sa violence, plus favorable que nuisible aux vues de Jean-sans-Peur : elle lui ramena de nouveau l'inconstante faveur du peuple. Mais quelques émissaires bourguignons se hâtèrent trop de profiter de ce changement d'opinion, qu'ils exagéraient; ils formèrent une conspiration, que le gouvernement découvrit.

Quelques-uns d'entre eux furent arrêtés; ils avouèrent, avant de mourir, que leur dessein était d'assassiner le roi de Sicile et le duc de Berry : un de leurs complices, nommé d'Orgemont, ne fut point envoyé au supplice, parce qu'il était chanoine; mais on le condamna à une prison perpétuelle, où il ne recevait, pour alimens, que du pain et de l'eau.

L'infortune de la France n'ébranla point la fidélité du roi de Castille, ni celle des Génois; ils lui envoyè-

vent des troupes et des vaisseaux; mais leurs forces réunies, commandées par le vicomte de Narbonne et par le sire de Beauveau, furent défaites par les Anglais : ils perdirent deux vaisseaux; les autres se rendirent aux vainqueurs.

L'insatiable ambition du duc de Bourgogne semblait éteindre en lui tout sentiment national. Il conclut avec les Anglais un traité de neutralité pour l'Artois et pour la Flandre; bientôt on apprit que, par un autre acte secret, il avait reconnu les droits de Henri V à la couronne de France. Nous avons conservé une lettre de ce duc, datée de quatorze cent seize, qui promet au monarque anglais de lui rendre hommage.

Troubles à l'occasion du schisme.

A la même époque, on vit encore, pour mettre le comble aux troubles qui affligeaient la chrétienté, de nouvelles tentatives pour renouveler le schisme, plutôt abattu qu'écrasé.

Le pape Jean XXIII fut chassé de Rome par Ladislas, et chercha un asile chez l'empereur Sigismond. Tous deux convoquèrent un concile général à Constance; sur ces entrefaites Ladislas mourut, et la couronne de Naples fut donnée à sa sœur, Jeanne II, qui épousa Jacques de Bourbon, comte de la Marche, prince du sang de France. Mais cette reine, qui n'avait aucune des qualités et des vertus de son sexe, rendit, par ses vices et par ses égaremens, son époux si malheureux, qu'elle le dégoûta, non-seulement du trône, mais même du monde : il quitta la cour pour la solitude, les grandeurs pour l'obscurité, et cacha sa vie dans un monastère à Besançon.

Sigismond, décidé à terminer le schisme qui vou-

lait renaître, força Jean XXIII à abdiquer, malgré les instances réunies du roi de France et du duc de Bourgogne. Le concile de Constance seconda les vœux pacifiques de l'empereur: les papes Jean XXIII et Grégoire XII abdiquèrent; Benoît XIII seul résistait; il s'était sauvé à Perpignan. Mais, abandonné par les rois d'Arragon, de Castille et de Navarre, ses protecteurs, il céda, comme les autres, non à sa conscience, à l'amour de la paix, mais à la puissance de l'empereur.

Ce monarque s'était rendu de Perpignan à Paris, dans l'intention de se rapprocher du roi, en lui offrant sa médiation pour arrêter les armes de l'Angleterre. Mais la cour de France, orgueilleuse dans sa faiblesse, rejeta dédaigneusement sa proposition, refusa de consentir au dessein qu'il avait d'ériger en duché le comté de Savoie, choqua impolitiquement sa fierté, et perdit ainsi le seul ami puissant que lui offrait alors la fortune.

Élection de Martin V.

Il s'éloigna mécontent, contracta des liens avec le roi d'Angleterre, retourna à Constance, et termina complètement le schisme par l'élection du pape Martin V, que la France tarda quelque temps à reconnaître (1).

Quelques cardinaux réfractaires avaient encore élu un antipape, sous le nom de Clément VIII; mais, privé de toute force et de tout appui, il abdiqua en 1429.

Le concile de Constance sanctionna la condamnation prononcée par le parlement contre la doctrine

(1) 1417.

du tyrannicide, si scandaleusement professé par le moine Jean Petit.

A la même époque, Charles VI renouvela les anciennes ordonnances sur la collation des bénéfices, dans le but d'affermir les libertés de l'Église gallicane. Il défendit en même temps tout transport d'argent hors de France, et particulièrement pour Rome : le dépit de ne plus posséder le pape dans ses États fut le motif de cet édit, que condamnait l'intérêt public autant que la justice.

Charles et ses conseillers éprouvaient alors un nouveau sujet d'alarmes, excitées par l'absence du dauphin. Ce prince avait épousé la fille du comte de Hainault, zélé partisan du duc de Bourgogne. Inquiets du parti que l'héritier du trône pouvait prendre, la reine et le comte d'Armagnac le rappelèrent en vain près du roi. Plusieurs conférences se tinrent sans succès. Le comte et la comtesse de Hainaut ne consentaient à rendre le dauphin, que si on permettait au duc de Bourgogne de revenir à Paris : des deux côtés on cherchait à se tromper par de vagues promesses.

Le comte d'Armagnac tenta perfidement d'arrêter le comte de Hainault, qui s'échappa ; mais un événement imprévu rendit toutes ces intrigues et toutes ces négotiations inutiles.

Le nouveau dauphin mourut presque subitement: le malheur et la mort planaient sur la famille royale. A la même époque, le duc de Berry termina ses jours sans laisser d'enfans. On apprit aussi la fin du vieux Louis d'Anjou, roi de Sicile. Ses trois fils, Louis, René et Charles, se partagèrent le duché d'Anjou, le

comté de Provence et le comté du Maine; le Berry et le Poitou revinrent à la couronne.

Il restait un troisième fils au roi, Charles de Ponthieu, alors âgé de quinze ans; ce jeune prince, qui régna depuis glorieusement sous le nom de Charles VII, prit le titre de dauphin. Le comte d'Armagnac exerçait sur l'esprit du nouveau dauphin une grande influence, et l'avait nourri dans la haine du parti bourguignon.

Intrigues de Jean-sans-Peur.

Jean-sans-Peur, perdant alors tout espoir de conciliation, ne ménagea plus rien, et s'abandonna, sans mesure, aux desseins les plus coupables contre un parti aussi implacable que lui dans ses ressentimens. Il répandit, dans tout le royaume, une déclaration dans laquelle il disait que le roi était opprimé, captif; que tous les Français devaient se réunir pour sa délivrance, et contre l'invasion projetée par l'Angleterre. Cet acte, dénoncé au parlement, fut condamné et livré aux flammes.

De leur côté, les Armagnacs publièrent partout que le duc avait empoisonné le dernier dauphin, et s'était vendu aux Anglais.

Les Bourguignons, grossissant leurs forces et hâtant leur marche, s'emparèrent de Boulogne; le prince d'Orange parvint à faire déclarer le Languedoc en leur faveur. Le peuple de Paris, furieux de se voir désarmé, et fatigué des rigueurs du connétable, formait des vœux secrets, mais ardens, pour le retour du duc de Bourgogne : un acte de violence commis par le connétable et par le dauphin donna bientôt à Jean-sans-Peur un allié plus utile et plus redoutable.

Ces deux princes, maîtrisés par ce besoin d'argent, qui, dans tous les temps, fit commettre tant de crimes, trouvèrent et dérobèrent un trésor caché par la reine. Isabelle, outrée de cette perte et de cet affront, se sépara du roi et de son fils, et se retira au château de Vincennes, suivie d'une cour jeune et brillante, dont les désordres excitaient un mépris général.

Elle établit près d'elle, en parodiant la magistrature, un tribunal d'amour, dont les présidens et les conseillers délibéraient avec les formes judiciaires sur des questions galantes, où la modestie était peu respectée. Un moine augustin vint un jour reprocher à cette princesse la licence de ses mœurs, en se servant du langage le plus grossier. La reine s'étonne de son audace. « La vôtre, répondit-il, est plus grande encore, puisque vos actions sont bien plus déshonnêtes que mes paroles. »

Justice du roi.

Depuis quelque temps on soupçonnait Isabelle d'entretenir secrètement un commerce criminel avec le sire de Boisbourdon. Ces bruits étaient parvenus à l'oreille du roi; ce prince, abreuvé de chagrins par la nature, par sa famille, par ses ennemis, par ses ministres et par sa femme, se rend le soir, à l'improviste, au château de Vincennes, surprend Boisbourdon qui en sortait, et ordonne à Tannegui-Duchâtel de l'arrêter. Il fut emprisonné dans le Châtelet, soumis à la question, et condamné à la mort, sans jugement. Cet infortuné fut jeté dans la rivière : on l'avait enfermé dans un sac, sur lequel étaient écrits ces mots : *Laissez passer la justice du roi.* Quel siècle ! quel roi ! quelle femme ! quelles mœurs ! et quelle justice !

Si le dauphin fut indiscret, si le faible Charles se montra tyrannique, la haine et les vengeances d'Isabelle furent atroces.

La mort d'un brave chevalier, dont le crime n'était pas prouvé, indigna la noblesse, et le supplice d'un homme, sans condamnation légale, accrut le mécontentement du peuple contre la cour, ainsi que son penchant pour le duc de Bourgogne, attendu par lui comme un libérateur.

Voltaire dit, en parlant de la mort de Boisbourdon, et de la fureur d'Isabelle contre son fils, « que » ce fut plutôt cet incident, que la bataille d'Azin- » court, qui plaça la couronne de France sur la tête » du roi d'Angleterre. »

Disgrâce d'Isabelle.

Le roi exila en Touraine son indigne épouse, avec la princesse Catherine, sa fille; elles y furent gardées à vue et rigoureusement traitées.

Toutes ces fautes d'un gouvernement sans règle et sans frein tournèrent à l'avantage de Jean-sans-Peur: Amiens, Montreuil et toutes les villes de Picardie, se liguèrent avec lui. Charles lui envoya l'ordre de désarmer; il répondit: « Mon redouté souverain n'est » pas libre; et je lui offre six mille gentilshommes et » trente mille soldats pour le délivrer. » Le duc ayant laissé dans Amiens son fils, le comte de Charolais, continua vivement ses opérations. Beauvais, Montdidier, Senlis, l'Isle-Adam, Reims, Châlons, Troyes, Auxerre, Rouen même, se déclarèrent pour sa cause.

Prise de Rouen par le dauphin.

Mais le jeune dauphin, qui annonçait déjà ce qu'il devait être un jour, tire, pour la première fois, son épée, marche contre Rouen, la reprend, et punit avec sévérité les auteurs de la révolte.

Cependant l'impétueux duc, dont l'armée grossissait à toute heure, en fait, avec orgueil, la revue, s'empare de Beaumont, de Pontoise, de Vernon, de Meulan ; dissimulant sa fierté naturelle, il prodigue les respects au clergé, les éloges à la noblesse, les promesses à tous les partis ; il vient enfin camper à Montrouge, et charge un héraut d'armes d'annoncer formellement au roi qu'il accourt pour terminer sa captivité.

Charles VI était retombé dans un de ses accès. Le dauphin répond au duc que ni lui ni son père ne sont captifs, et qu'ils ne croiront aux bonnes intentions de Jean-sans-Peur, que s'il s'éloigne, et conduit ses troupes en Normandie pour combattre les Anglais qui la menacent.

Le duc de Bourgogne comptait sur le soulèvement des Parisiens; mais le connétable les surveillait et les comprimait tellement, qu'ils demeurèrent silencieux et immobiles. Déçu de cet espoir, le duc assiégea Montléry, Chartres et Étampes, qui se rendirent. Il investit aussi Compiègne, mais il ne put la prendre. Barbazan et Latour-d'Auvergne repoussèrent toutes ses attaques.

Intrigues d'Isabelle.

Sur ces entrefaites, la reine Isabelle, altérée de vengeance, écrivit secrètement au duc de Bourgogne pour l'engager à lui rendre la liberté. Impatient de profiter d'une circonstance si favorable, il part rapidement avec son armée, s'établit dans la ville de Chartres, et envoie le sire de Vergy, à la tête de huit cents hommes d'armes, avec l'ordre de les cacher dans un bois situé à une demi-lieue de Tours.

La reine, informée de l'arrivée de ce détachement,

sort de son palais, sous prétexte d'aller entendre la messe dans un couvent de bénédictins : elle n'était accompagnée que par soixante gardes et trois magistrats chargés de surveiller sa conduite. Dès qu'elle est entrée dans l'église, le duc de Bourgogne paraît, fait arrêter la faible escorte d'Isabelle, et répand par sa présence une terreur si subite et si complète, que Tours lui ouvre ses portes. Après ce rapide succès, Isabelle et Jean-sans-Peur rejoignent promptement l'armée bourguignonne.

La reine, dès qu'elle se voit libre et puissamment soutenue, fait revivre, dans une proclamation, l'ancienne ordonnance par laquelle le roi l'avait nommée régente, toutes les fois que sa maladie lui enlèverait la possibilité de s'occuper des affaires publiques. Cette princesse écrivit à toutes les communes et à tous les seigneurs pour les sommer de lui obéir. Le préambule de ses lettres était ainsi rédigé : « Isabelle, » par la grâce de Dieu, reine de France, ayant, pendant l'occupation de monseigneur le roi, le gouvernement et l'administration du royaume, d'après » l'octroi irrévocable, à nous, sur ce, fait par mondit seigneur et son grand conseil; nous ordonnons, etc. »

La reine nomma Jean de Morvilliers, chancelier; elle cassa, par un édit, le parlement et les autres tribunaux de Paris. Son sceau portait l'empreinte de sa figure, dans l'attitude d'une femme désolée, tendant les bras et demandant du secours. Au revers du sceau, on voyait les armes de France et de Bavière, avec cette inscription : *C'est le sceau des causes, souverainetés et appellations pour le roi.*

Un parti nombreux s'agitait dans Paris en faveur du duc de Bourgogne, et l'assurait d'un prochain succès: on avait placé aux portes des hommes sûrs, qui devaient les lui livrer; mais un traître ou un indiscret découvrit le complot, et les postes furent changés.

Parlement à Troyes.

Jean-sans-Peur, impétueux dans ses désirs, et croyant déjà toucher au but de ses vœux, arrive, sans défiance, la nuit, avec six mille hommes près de la porte Saint-Marceau. Il ne voit point de feux, n'entend aucun bruit, et s'avance pour jouir d'un triomphe qui lui semble certain; mais soudain une nuée de flèches lancées contre sa troupe tue un grand nombre de ses soldats; il est lui-même blessé, et retourne confus à Troyes, où il rejoint la reine, qui formait, dans cette ville, un nouveau parlement (1).

Pendant ce temps, le roi d'Angleterre, descendu en Normandie, s'emparait, sans obstacle, de presque toutes les places de cette province. Cherbourg et le Mont-Saint-Michel lui opposèrent quelque résistance; le château de Caen fut défendu trois semaines par les sires de La Fayette et de Monterey.

Le prince d'Orange, à la tête de l'armée anglaise, soumit le Maine et le Languedoc; le connétable, fuyant devant lui, revint en Beauce pour combattre les Bourguignons qui la dévastaient.

Le péril auquel l'État se voyait livré devenait si évident, que tous ceux dans le sein desquels battait encore un cœur français, reconnurent la nécessité de mettre un terme à ces malheurs, en réunissant leurs

(1) 1417.

efforts à ceux du pape Martin, pour faire cesser les divisions qui armaient les membres de la famille royale les uns contre les autres.

Un succès apparent couronna leur tentative: il fut convenu, des deux parts, que le gouvernement du royaume serait confié au duc de Bourgogne et au dauphin, qui consentirent à cet accord, ainsi que le roi et la reine; mais leur autorité, dans ces temps de confusion, n'était pas plus respectée par leurs adhérens que par leurs ennemis.

Le comte d'Armagnac et le chancelier, chefs de la faction qui dominait, s'opposèrent avec violence à la paix proposée; et le conseil, incertain, se sépara sans avoir pris aucune décision. Le connétable ordonna à un de ses lieutenans d'attaquer Montléry, et de s'emparer du château de Marcoucy.

Vengeance de Périnet Le Clerc.

Tandis que la faiblesse des princes laissait la destinée de l'État incertaine, un simple bourgeois de Paris la fixa, et livra la capitale au duc de Bourgogne: c'était un jeune homme nommé Périnet Le Clerc, fils d'un marchand de fer. Insulté par quelques domestiques de la cour, et n'ayant pu obtenir justice du prévôt de Paris, il avait juré de venger son injure.

Le sire de l'Ile-Adam, qui commandait à Pontoise, étant informé de ce fait, résolut d'en profiter. Ses agens sondèrent le jeune Le Clerc, le trouvèrent aventureux et discret, et apprirent de lui que son père, étant quartenier, gardait chez lui les clefs de la porte du faubourg Saint-Germain. Il ajouta que souvent on le chargeait lui-même de remplacer son père, et de relever la garde; enfin il promit de livrer cette porte à l'Ile-Adam, la nuit du vingt-huit

mai, et que la garde qui veillerait à cette porte serait composée d'hommes dévoués aux Bourguignons.

Ce complot obscur éclata précisément à l'instant où, malgré l'opiniâtreté du connétable et du chancelier, la paix, convenue à Montereau, venait d'être enfin signée à Paris. Jamais l'espoir du calme ne dut paraître mieux fondé que le jour même où l'événement le plus imprévu vint le détruire.

Tumulte à Paris.

Selon l'accord fait entre les conspirateurs, le sire de Chastellux, à la tête de huit cents hommes, se présente au rendez-vous assigné; l'heure sonne, Le Clerc ouvre la porte Saint-Germain, les Bourguignons entrent, ils sont suivis par un autre corps que conduisaient l'Ile-Adam, Chevreuse, Vargines, Bournonville et Gouy. Bientôt une foule de Parisiens se joignent à eux, en criant: *la paix! la paix! vive Bourgogne!* Tous les partisans du duc Jean sortent de leurs maisons, armés et portant sur leurs habits la bande rouge et la croix de Saint-André, signe de leur faction. Tous se précipitent vers l'hôtel du connétable, qui cherche son salut dans la fuite. Le chancelier est surpris et jeté en prison.

Au bruit des armes, Tanneguy-Duchâtel, dévoué au dauphin, frémit du danger qui menace ce prince, vole à son palais, le trouve plongé dans le sommeil, l'enlève de son lit, l'enveloppe d'un drap, le porte dans ses bras à la Bastille, le fait habiller, armer, monter à cheval, sort avec lui, renverse tout ce qui s'oppose à son passage, et arrive à Melun, où il trouve des amis et des troupes fidèles.

Pendant ce temps, la faction victorieuse, qu'aucun respect n'arrête, pénètre avec violence dans le palais

du roi; elle contraint ce malheureux monarque à monter à cheval, et à parcourir la ville, en déclarant qu'il approuve l'entreprise du duc de Bourgogne. A ces paroles, le peuple fait éclater une joie féroce, livre au pillage les maisons des nobles et des riches, massacre tous ceux qui portent la bande blanche et la croix droite, ou qu'il soupçonne d'être du parti des Armagnacs. Il jette en prison les archevêques de Reims et de Tours, ainsi que cinq évêques.

Les chefs de la révolte se récompensent eux-mêmes de leur attentat : Gui de Bar se fait nommer prévôt; Chastellux et l'Ile-Adam, maréchaux de France.

Plusieurs conseillers au parlement furent égorgés. Le connétable avait en vain cherché un asile; on le découvrit : il fut traîné en prison.

Cependant Tannegui-Duchâtel, après avoir mis le dauphin en sûreté, revient précipitamment à Paris avec les troupes du maréchal de Rieux et de Barbazan. Comme leurs gens occupaient encore la Bastille, ils y rentrent et marchent ensuite vers l'hôtel Saint-Paul, en criant : *Vive le roi! le dauphin* et *le comte d'Armagnac.* Leur seul but était d'enlever Charles VI; mais ce prince venait d'être transféré au Louvre.

Duchâtel y court; mais il rencontre l'Ile-Adam sur sa route, et le combat le plus acharné se livre entre les deux partis : la haine, la vaillance, les forces étaient égales; mais la populace, en se déclarant pour les Bourguignons, fait bientôt pencher la balance en leur faveur. Duchâtel, tourné, pressé, foulé, se retire en combattant avec intrépidité, ainsi que le maréchal de Rieux. Il s'éloigne à regret de Paris, et laisse encore une garnison dans la Bastille; mais cette garnison,

trop faible pour résister à tant d'ennemis, se rendit deux jours après.

Ainsi les Bourguignons restèrent maîtres de la capitale, qui se soumit, et dont l'exemple fut suivi par un grand nombre de villes et de forteresses.

Dans les temps de troubles et de révolution, ce n'est pas tout, pour les chefs, que de vaincre leurs ennemis ; le plus difficile est de contenir la tourbe de leur propre parti. La victoire suffisait peut-être aux guerriers ; mais la populace, altérée de sang, s'indigne des barrières que ses nouveaux chefs opposent à ses vengeances ; elle se rassemble en furie, force les prisons, et massacre tous les prisonniers, parmi lesquels se trouvaient le connétable d'Armagnac, plusieurs évêques, archevêques et magistrats, ainsi qu'un grand nombre de bourgeois notables ; ces malheureux étaient précipités par les fenêtres, et le peuple recevait leurs corps sur des piques.

Après avoir assouvi sa rage sur tant d'illustres victimes, le même peuple voulant prouver sa reconnaissance au traître Périnet Le Clerc, qu'il regardait comme un libérateur, lui érigea une statue qui fut placée au coin de la rue de Saint-André-des-Arts et de la Vieille Bouclerie.

Arrivée du duc de Bourgogne à Paris.

Dès que le duc de Bourgogne, qui était alors à Dijon, apprit la nouvelle inespérée de son triomphe, il se hâta de le consolider en faisant filer ses meilleures troupes vers Paris, où il n'arriva lui-même que le quatorze juillet.

Les Parisiens qui l'avaient naguère proscrit par leurs arrêts, et stigmatisé par les plus indécentes satires, le reçurent ainsi que la reine, avec un enthou-

siasme qui toujours suit et trompe les puissances favorisées par la fortune.

Le duc accorda quelques regrets à la mort de son ennemi, le comte d'Armagnac, sa politique aurait mieux aimer le garder comme otage, que le voir victime d'une violence qui éloignait la paix, et devenait pour lui un nouveau titre à la haine des gens de bien. Ses favoris furent comblés de grâces : Eustache Delaître obtint la dignité de chancelier; Morvilliers, celle de premier président, le duc de Lorraine fut nommé connétable; Jean-sans-Peur exigea pour lui-même le titre et l'autorité de gouverneur de Paris.

Jamais cette ville ne s'était vue en proie à de plus horribles calamités. Les bouchers, les cabochiens, les Saint-Yons, les Goix, devenus plus féroces par un long exil, satisfaisaient leur haine en versant tous les jours des flots de sang.

La reine et le duc nommèrent de nouveaux magistrats, afin de remplacer, dans le parlement, ceux qui s'étaient éloignés pour rejoindre le dauphin.

Résolutions du dauphin.

L'absence de ce jeune prince excitait, dans l'esprit de la reine et du duc, une juste et profonde inquiétude : Charles, né au milieu des troubles, se montrait mûri par le malheur. Il haïssait le duc de Bourgogne, qu'il regardait comme la première cause de tous les maux qui déchiraient la France, et la livraient à l'ambition de l'Angleterre. Résistant aux ordres d'un père, qui ne jouissait ni de sa raison ni de sa liberté, démêlant les artifices d'une mère ou plutôt d'une marâtre qui avait juré sa ruine, il préféra noblement le rôle aventureux de chef de parti à celui

de dauphin captif; et, ne pouvant supporter l'usurpation d'une autorité dont il était le vrai soutien et l'héritier légitime, il s'en empara, rassembla des troupes, forma un parlement dans la ville de Poitiers, appela tous les hommes généreux à son secours, et se prépara courageusement à repousser les périls intérieurs et extérieurs dont il était environné.

Le jeune Charles fut secondé, dans ses généreuses résolutions, par un grand nombre de preux, dont plusieurs devinrent des héros, et par l'affection de cette nombreuse partie du peuple que la faiblesse éloigne, et que la fermeté décide. Le maréchal de Rieux, Tannegui, Barbazan, le bâtard d'Orléans Dunois, Vignolles dit La Hire, Pothon de Xaintrailles, le jeune comte d'Armagnac, La Fayette, et plusieurs autres seigneurs se rangèrent sous ses drapeaux.

Il donna le gouvernement du Languedoc au comte de Foix, qui justifia d'abord sa confiance, en combattant et mettant en fuite le prince d'Orange; Tannegui-Duchâtel fut nommé lieutenant du dauphin, dans l'Ile-de-France, la Champagne et la Brie : enfin, voulant se signaler lui-même par quelque exploit éclatant, il conduisit rapidement ses troupes en Poitou, le soumit, s'empara ensuite de Tours, de Bourges, et apprit ainsi à sa perfide mère, à l'ambitieux Jean-sans-Peur et au roi d'Angleterre, qu'il restait encore une forte racine au trône, et un obstacle redoutable à renverser.

A cette époque, le duc de Bretagne, indécis sur le parti qu'il devait prendre, offrit vainement sa médiation; chacun était trop animé d'espérances et de haine pour l'écouter.

Henri V était déjà maître d'une partie de la Normandie, et repoussait dédaigneusement les remontrances pacifiques du cardinal des Ursins, légat du pape. « Vous voyez, lui répondit-il, que Dieu m'a-
» mène ici comme par la main : il n'y a plus de roi
» en France; j'ai des droits à cette couronne, et la
» Providence me montre qu'elle veut la placer sur ma
» tête; car tout est tellement en confusion dans ce
» pays, qu'on ne songe seulement pas à s'y défendre
» contre moi. »

Siége de Rouen.

Après s'être emparé du pont de l'Arche, Henri forma le siége de Rouen; et tel était le malheur des temps, que, malgré les instances des habitans de cette ville, le duc de Bourgogne et le dauphin refusèrent de les secourir.

A tous les fléaux de cette époque, se joignit une funeste contagion qui frappant également tous les partis, les disposa momentanément à négocier. Le roi d'Angleterre offrait la paix, à condition qu'on lui donnerait la main de Catherine de France, avec un million d'écus en or; il exigeait de plus la cession de la Normandie, de la Guyenne et du comté de Ponthieu, en toute souveraineté.

Le dauphin et le duc refusèrent de souscrire à cette paix honteuse. Cependant l'artificieux Henri s'était efforcé de séduire l'héritier du trône, en lui proposant de s'allier avec lui pour enlever la Bourgogne à Jean-sans-Peur : mais, dans ce cas, la Flandre devait être cédée à l'Angleterre.

Tout en négociant, le monarque anglais étendait avec rapidité ses conquêtes en Normandie, dans le Maine et jusqu'en Picardie.

La haine contre l'ennemi commun devenait générale ; de toutes parts l'indignation éclatait ; il devenait impossible à l'esprit de parti le plus opiniâtre et à l'œil le plus fermé à la lumière de ne pas s'ouvrir à quelque lueur de raison, à quelque étincelle d'amour du pays. Le duc de Bourgogne lui-même entama une négociation avec le dauphin. Ce prince généreux, sacrifiant ses ressentimens au bien public, accueillit favorablement les propositions de son ennemi, et conclut avec lui une trève.

Charles VI offrit au monarque anglais la main de Catherine et l'exécution franche du traité de Brétigny ; mais Henri ne voulait se relâcher sur aucune de ses prétentions.

Bientôt, le monarque français étant retombé dans son accès de démence, la reine Isabelle, plus ennemie de la France que le roi d'Angleterre lui-même, convint avec ce monarque, à Pontoise, d'un traité dont les conditions étaient si dures que les plus serviles conseillers refusèrent d'y souscrire.

Réconciliation du dauphin et du duc de Bourgogne.

Une conférence eut lieu entre le dauphin et le duc de Bourgogne ; ils signèrent leur réconciliation à Pouilly, près de Melun, s'embrassèrent et se promirent de vivre désormais unis. Cet accord publié répandit dans l'État une satisfaction générale, aussi fondée que le chagrin qu'en éprouva le roi d'Angleterre.

Les Français réunis pouvaient encore dissiper facilement les rêves de son ambition, et le contraindre à se rembarquer avec honte : le dauphin reprit Avranches et Pontorson ; mais Henri se vengea de cet échec en s'emparant de Gisors et de Pontoise.

Les Parisiens, éclairés tardivement sur les suites de

leurs anarchiques fureurs, se montrèrent consternés à l'approche des Anglais. Le roi, la reine, et le duc de Bourgogne se retirèrent à Troyes.

Le seul espoir qui restât aux amis de la patrie était la réunion de leurs forces, et l'accord de leurs chefs. Jamais un plus grand péril n'avait rendu l'union plus nécessaire; un nouveau crime la rompit, et remplit nos annales de pages aussi honteuses que sanglantes.

Le dauphin et le duc de Bourgogne, en signant la paix, étaient convenus d'une nouvelle conférence qui devait avoir lieu, un mois après, à Montereau-faut-Yonne : ce rendez-vous pacifique qui devait resserrer leurs liens récens, les déchira.

On s'était fait de part et d'autre trop de mal; on s'était prodigué trop d'injures, pour se pardonner sincèrement : la haine veillait et régnait au fond des ames. Les courtisans des deux princes nourrissaient leurs fatales passions, et leur inspiraient sans cesse des soupçons mutuels; les uns s'efforçaient de persuader au dauphin que le duc de Bourgogne voulait lui faire éprouver un sort pareil à celui du duc d'Orléans, et s'emparer ensuite d'un trône qui ne trouverait plus de défenseurs; les perfides amis de Jean-sans-Peur entretenaient pareillement ce prince dans une égale méfiance, et s'efforçaient de l'empêcher de se rendre à Montereau, où, disaient-ils, un piége funeste lui était tendu.

Jean-sans-Peur, ébranlé par leurs instances, mais incapable, par son caractère, de montrer une prudence qu'on pouvait prendre pour de la frayeur, persista malheureusement dans sa résolution de se rendre à la conférence.

Conférence sur le pont de Montereau.

Le dix septembre (1), les deux princes se rencontrèrent sur le pont de Montereau, au milieu duquel on avait élevé un pavillon entouré de barrières; chacun d'eux était suivi de dix chevaliers : Tannegui-Duchâtel, Barbazan, Couvillon, se tenaient près du dauphin; le duc Jean était entouré par Saint-Georges, Thoulongeon, de Montagu, et par le seigneur de Noailles, frère du captal de Buch.

Si l'on en croit les auteurs les plus favorables au duc de Bourgogne, le dauphin, après les premiers complimens, reprocha sévèrement au duc de lui avoir manqué de foi, en commettant, depuis la paix, de nouvelles hostilités.

Dans ce moment, Jean-sans-Peur s'apercevant que son glaive, mal placé, se trouvait trop en arrière, y porta la main pour le retourner; mais soudain les gens du dauphin s'écrient : « Quoi! vous osez tirer » l'épée en présence de monseigneur. »

Mort du duc de Bourgogne.

En même temps, Tannegui fait un signe aux guerriers qui le suivaient, en leur disant : « Il est temps » d'agir. » Et aussitôt il frappe la tête du duc d'un coup de hache. Ce prince veut se mettre en défense, et tombe mortellement percé de plusieurs glaives. La mêlée entre les deux partis devint générale : le seigneur de Noailles fut tué; Montagu et les autres se sauvèrent.

D'un autre côté, les historiens qui soutenaient la cause de Charles VII, racontent que le duc de Bourgogne ayant proféré des paroles hautaines, assez conformes à son caractère, l'entretien, d'abord pacifique,

(1) 1419.

se changea bientôt en querelle; que le seigneur de Noailles leva la main sur le dauphin; et qu'alors Tannegui-Duchâtel, prenant le prince dans ses bras, et le sauvant pour la seconde fois du péril qui le menaçait, revint avec ses hommes d'armes sur le pont; qu'une mêlée s'ensuivit, et que le duc de Bourgogne y périt.

L'auteur des Annales de Charles prétend que le dauphin ne prit aucune part à cet assassinat, et qu'il ne doit être imputé qu'à des chevaliers de sa suite, qui avaient juré de venger, tôt ou tard, le duc d'Orléans.

Le plus grave des écrivains de cette époque, Juvénal des Ursins, s'exprime ainsi à l'occasion de ce meurtre : « C'est un problème difficile à résoudre ; » ceux même qui avaient été présens n'en eussent » bien su déposer, car la chose fut trop soudainement » faite. »

Voltaire dit « qu'on ne peut trouver aucune preuve » de culpabilité du dauphin, relativement à ce crime; » mais qu'il est encore plus difficile de prouver qu'il » en fut totalement innocent. »

Quoi qu'il en soit, cette incertitude sur l'auteur de l'assassinat laissa toute licence aux soupçons contre les deux princes et leurs partisans.

Les Bourguignons accusèrent l'évêque de Langres et la dame de Giac d'avoir trahi Jean-sans-Peur, en se servant de leur influence pour le forcer de se rendre à cette fatale conférence.

Vainement le dauphin tenta de se justifier, et de repousser un soupçon qui l'indignait; la haine de sa marâtre Isabelle, trompant et aigrissant l'opinion

publique, déversa sur son malheureux fils tout l'odieux d'un forfait qu'une mère aurait dû voiler, quand même il en aurait été reconnu coupable.

Au bruit de ce désastreux événement, le connétable, duc de Lorraine, le chancelier, les officiers civils et militaires, tous partisans des Bourguignons, sont, ainsi que la reine, plongés dans la consternation, et se croient perdus sans ressource si le dauphin entre dans Paris, et parvient à se rendre maître de l'État. Tous se hâtent d'écrire au comte de Charolais, Philippe-le-Bon, nouveau duc de Bourgogne, l'excitent à la vengeance, concluent avec lui un traité, le deux décembre 1419, et signent une trêve avec le roi d'Angleterre.

Traité de Troyes.

Peu de temps après (1), ce monarque se rendit à Troyes pour conférer avec Charles et la reine Isabelle. Là, il fut convenu, à la honte de la France, que la princesse Catherine épouserait Henri; qu'après la mort de Charles, le roi d'Angleterre hériterait de son trône, qui désormais lui appartiendrait, ainsi qu'à ses descendans; qu'en attendant le rétablissement du monarque français, la régence serait confiée à Henri, et qu'enfin chacun serait tenu de lui rendre hommage.

Ce prince, secondé par la fortune, au-delà de ses vœux, n'attendit pas la mort de son beau-père pour exercer les droits qu'il lui concédait; car il existe encore une ordonnance qui prescrit de faire battre en Normandie des pièces de monnaie avec cette inscription: « *Henricus Francorum rex;* » tandis qu'à la même

(1) 1420.

époque tous les actes signés par le régent étaient publiés au nom de Charles.

Une déclaration solennelle apprit aux Français et à l'Europe étonnés, que les couronnes de France et d'Angleterre seraient dorénavant réunies sur une seule tête; que Henri se chargerait de rétablir l'ordre dans le royaume, et que de ce moment la Normandie rentrait dans le domaine de la couronne française.

Enfin Charles, Henri et Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, jurèrent de ne conclure aucune paix avec le *soi-disant dauphin*, sans le consentement des trois ordres d'Angleterre et de France.

Ce funeste traité de Troyes fut approuvé par le parlement de Paris, qui jura de l'observer, et donna ainsi, le premier, au roi Henri le titre de régent et d'héritier de France; ce qui est constaté par les registres de 1420 et 1421. Ce traité, qui violait à la fois les droits du dauphin, des princes et de tous les Français, avait été rédigé à Arras, le dix-sept octobre 1419, et fut signé à Troyes, au mois de mai 1420.

Le deux juin, Henri épousa Catherine : le dauphin fut déclaré ennemi de l'État, et incapable, par ses crimes, de succéder au trône.

Une partie de la France se soumit à l'usurpation; mais tous les pays situés au-delà de la Loire embrassèrent vivement la cause du dauphin proscrit. En parlant de cette proscription, Voltaire, indigné, s'écrie : « Voilà donc la loi salique abolie, l'héritier du » trône déshérité et proscrit, le gendre de Charles ré- » gnant paisiblement, et enlevant l'héritage de son » beau-père, comme depuis on vit en Angleterre,

» Guillaume, prince d'Orange, étranger, déposséder
» le père de sa femme.

» Si cette révolution avait duré comme tant d'au-
» tres, si les successeurs de Henri V avaient soutenu
» l'édifice élevé par leur père ; s'ils étaient aujour-
» d'hui rois de France, y aurait-il un seul historien
» qui ne trouvât leur cause juste? Mézerai n'eût pas
» dit en ce cas que Henri V mourut des hémorroïdes,
» en punition de s'être assis sur le trône des rois de
» France. Les papes ne leur auraient-ils pas envoyé
» bulles sur bulles ; n'auraient-ils pas été les oints du
» Seigneur ? La loi salique n'aurait-elle pas été re-
» gardée comme une chimère ? que de bénédictions
» auraient présenté aux rois de la race de Henri V
» de vieux diplômes contre cette loi salique ! combien
» de beaux esprits l'auraient tournée en ridicule !
» Que de prédicateurs auraient élevé jusqu'au ciel
» Henri V, comme le vengeur de l'assassinat, et le li-
» bérateur de la France ! »

Heureusement Charles VII, osant résister à sa perfide mère et à ses ambitieux conseillers, aux forces de l'Artois, de la Flandre et de la Bourgogne, et à la puissance de l'Angleterre, sut reprendre son trône, l'affermir et rendre ses droits plus sacrés que ne l'aurait pu faire une vieille loi obscure, rêvée dans les forêts de la Germanie. Il fonda ses titres et ceux de sa race sur l'affection des Français, que son courage et ses malheurs rallièrent autour du sceptre héréditaire.

Les troupes écossaises qui se trouvaient en France, réunirent leurs drapeaux à celui du dauphin ; et ce prince prit le titre de régent du royaume.

Dans ces circonstances critiques, un seul de ses amis lui manqua de fidélité : le comte de Foix tourna ses armes contre lui. Charles punit sa déloyauté, le combattit, le défit, et donna le gouvernement du Languedoc au comte de Clermont. Nîmes et le Pont-Saint-Esprit lui ouvrirent leurs portes.

Succès des armes de Henri V.

Pendant ce temps, Henri V, jouissant d'un triomphe qu'il devait au hasard, marchait de succès en succès, traînant à sa suite son royal prisonnier, Charles VI, et le duc de Bourgogne : la mort de son père rendait celui-ci plus excusable dans sa félonie que tous les autres princes de sa famille.

Le monarque anglais, le lendemain de ses noces, s'empara de Sens, et y rétablit l'archevêque de cette ville : c'était ce prélat qui venait de célébrer son mariage. En le replaçant dans son église, le roi lui dit : « Vous me donnâtes hier une femme, je vous rends » aujourd'hui la vôtre. »

Montereau se rendit aux Anglais ; Melun, défendu par Barbazan, résista quatre mois ; mais les assiégés, privés de vivres, furent contraints de se livrer aux vainqueurs, sans capitulation ; et le cruel Henri, pour satisfaire la soif de vengeance des Bourguignons, ordonna la mort d'un grand nombre de prisonniers ; on ne les égorgea pas, mais on les laissa, dans leur prison, mourir de faim.

Ce fut cependant inutilement que le vainqueur espéra, en inspirant la terreur, dompter la haine des Français pour le joug étranger. Partout il se trouvait des âmes généreuses qui refusaient de prêter serment au prince anglais. Paris seul, depuis long-temps livré aux passions de la haine et de la vengeance, reçut en

triomphe, dans ses murs, les deux rois et les deux reines que le sort lui imposait.

Arrêt du parlement contre le dauphin.

Bientôt le duc de Bourgogne paraît en deuil devant cette cour anglo-française, et demande vengeance pour son père, lâchement assassiné. Le parlement se rassemble, sur la plainte de Jean Larcher, docteur de l'Université; et, d'après les conclusions de l'avocat-général Marigny, il arrête que l'infortuné Charles VI, ainsi que son gendre Henri, roi d'Angleterre et régent de France, rendront bonne justice au duc plaignant. Par cet arrêt, le dauphin, contumace, est banni à perpétuité, et déclaré ainsi indigne de succéder au trône de France.

Monstrelet rapporte le texte de cet arrêt déshonorant pour la magistrature. Il fut communiqué officiellement au pape Martin V ; mais ce pontife refusa de l'approuver; et il existe encore, dans le Trésor des chartes, une de ses lettres, par laquelle il assurait le dauphin que jamais on n'obtiendrait de lui aucun acte qui pût préjudicier aux droits de sa naissance.

On rassembla, pour la forme, des états-généraux: ils étaient composés des partisans de l'usurpation, et ils accordèrent les subsides nécessaires pour soutenir cette guerre anti-nationale. L'Université fit une légère tentative pour obtenir que le clergé fût affranchi des nouvelles taxes; mais ses remontrances n'eurent aucun effet.

Retour de Henri V en Angleterre.

Après avoir pris toutes ces mesures, Henri V, suivi de la reine Catherine, retourna en Angleterre, dans le dessein de rassembler une armée assez forte pour achever sa conquête. Il laissa Paris gardé et opprimé

par des soldats anglais et bourguignons, qui occupaient le Louvre, la Bastille, Vincennes, Saint-Cloud, Pontoise et Melun : ils étaient commandés par le duc de Clarence, lieutenant-général du roi, et gouverneur de la Normandie.

La nouvelle reine d'Angleterre et de France, Catherine, fut couronnée à Londres, avec une grande pompe. Les Anglais, enivrés d'une gloire qui leur avait si peu coûté, accordèrent à leur monarque triomphant tous les secours qu'il leur demanda.

Les fureurs de l'esprit de parti n'ont, comme toutes les autres passions violentes, qu'une courte durée : c'est lorsqu'elles sont assouvies, que leur réveil commence. Paris, délivré des Armagnacs, sentit bientôt avec douleur le honteux poids d'une chaîne étrangère. Les habitans de la capitale semblaient plutôt mornes que tranquilles : leur tristesse laissait facilement lire les sombres pensées qui les oppressaient.

Soulèvement à Paris.

Le roi d'Angleterre put promptement connaître leur indignation comprimée, lorsqu'ayant fait arrêter arbitrairement le maréchal de l'Ile-Adam, le peuple s'attroupa pour le délivrer. La sédition fut réprimée, mais elle annonçait déjà de lointains orages : l'Ile-Adam resta enfermé à la Bastille jusqu'à la mort du roi Henri.

Le dauphin donna la dignité de maréchal de France au brave La Fayette. Cet intrépide guerrier s'était réuni aux Écossais que commandait Bukan, duc d'Albanie. Le duc de Clarence marcha contre eux à la tête de quinze cents hommes d'armes, dans le dessein de les surprendre à Beaugé, en Anjou : Salisbury le suivait avec toute l'armée anglaise.

Dans cette journée, la fortune prouva qu'elle n'avait pas totalement abandonné la France à ses ennemis. Un combat sanglant eut lieu : Clarence fut vaincu, pris, et mourut peu de jours après de ses blessures. Les Français se partagèrent un grand nombre de prisonniers. Salisbury et l'armée anglaise arrivèrent trop tard pour prévenir ou pour réparer ce désastre. La Fayette et Bukan se retirèrent avec leurs trophées: le dernier fut nommé connétable de France.

Charles forma le siége d'Alençon. Salisbury se hâta de la secourir; mais il éprouva encore une défaite. Ces premiers succès grossirent rapidement le parti de l'héritier légitime du trône. En Picardie même, Jacques d'Harcourt, Rambure et plusieurs autres seigneurs prirent les armes contre les Anglais.

Retour de Henri V en France.

Henri V, informé de ces nouvelles, se hâta de revenir en France; il y débarqua à la tête d'une armée de vingt-huit mille hommes. Dans ce moment, le dauphin venait d'investir la ville de Chartres. A l'approche des Anglais, il regagna prudemment les rives de la Loire, pour ne point compromettre, contre des forces supérieures, le parti encore faible qu'une bataille perdue pouvait anéantir.

Le monarque anglais s'empara de Dreux, et assiégea Meaux qui lui résista huit mois, sous les ordres du bâtard de Vaurus, guerrier vaillant, mais féroce. Tous les prisonniers que ce partisan faisait, étaient pendus, par lui, à un grand arbre planté près de la ville : mais lorsqu'enfin Meaux fut obligée de se rendre, Vaurus, qui n'avait aucun droit à la clémence du vainqueur, périt attaché aux mêmes branches sur lesquelles il avait fait expirer tant de victimes.

Jamais la constance ne fut plus nécessaire qu'à cette époque, au jeune prince qui disputait à tant d'ennemis les débris de sa couronne. La reine d'Angleterre, Catherine, qui venait d'accoucher d'un fils, nommé Henri, amena en France de nombreux renforts à son époux; et les villes de Gamache, de Saint-Valéry et de Compiègne, incapables de résister à ce torrent, se soumirent aux vainqueurs.

Cependant un grand nombre de partisans secrets travaillaient, dans Paris, à secouer le joug de l'Angleterre. Ils avaient formé un complot dans le dessein de livrer la capitale au dauphin. Malheureusement une femme, chargée de leurs dépêches, fut arrêtée: elle avoua tout: on la jeta sans pitié dans la Seine, ainsi que ses complices.

Succès du dauphin.

Dans le même temps, Henri, Charles VI, Isabelle et Catherine se réunirent à Senlis. Là, ils apprirent avec étonnement que le dauphin, réunissant vingt mille hommes sous ses ordres, venait de s'emparer de Charité-sur-Loire.

Mort de Henri V.

Le duc de Bourgogne, indigné de voir les meurtriers de son père s'approcher de ses États, envoya un cartel à Charles, en lui assignant le jour et le lieu où il voulait le combattre. Le roi d'Angleterre avait promis d'assister à cette bataille; mais, attaqué par une maladie soudaine, il se vit contraint de rester à Vincennes, où il se trouvait alors: les Anglais et les Bourguignons marchèrent sans lui. Peu de jours après, ce monarque mourut, le 13 août, et soit que ce grand événement eût changé les idées du jeune Charles, en colorant, pour lui, l'avenir d'une plus riante espérance; soit qu'il se fût laissé entraîner par

l'avis de ses généraux les plus expérimentés, le dauphin, au lieu de continuer sa marche, ordonna la retraite, s'éloigna, et cantonna son armée près de Bourges.

Henri V, avant de rendre le dernier soupir, recommanda aux grands de sa cour, aux chefs de ses troupes, de conserver sa gloire sans tache, de rester fidèles à son fils, et de maintenir une étroite union entre eux et le duc de Bourgogne. Il nomma son frère, le duc de Glocester, régent d'Angleterre, confia la conduite de son fils, le jeune Henri VI, au comte de Warwick; enfin il voulait que le duc de Bourgogne se chargeât de la régence de France; mais Philippe ne l'accepta point; et, sur son refus, elle fut donnée au duc de Bedfort.

Quelques indices peuvent faire entrevoir que le monarque anglais ne se croyait pas trop assuré d'une conquête que lui disputaient tous les cœurs vraiment français; car, à sa dernière heure, il ordonna aux membres de son conseil de garder étroitement le duc d'Orléans, ainsi que les autres princes français prisonniers, et de ne conclure aucune paix avec Charles *soi-disant dauphin*, à moins que la Normandie ne fût cédée à l'Angleterre en toute souveraineté. Son corps, successivement exposé à Notre-Dame, à Saint-Denis et à Rouen, fut enfin transféré à Londres par les ordres de la reine Catherine.

Un parlement solennel se tint à Paris: on y confirma le traité de Troyes; le duc de Bourgogne renouvela son refus de se charger du gouvernement de l'É-

(1) 1422.

tat, et le duc de Bedfort fut reconnu régent du royaume.

Si le dauphin avait cru que la mort de Henri V changerait la face des affaires, il ne tarda pas à s'apercevoir que ses courtisans, comme ses espérances, le trompaient; et qu'il avait encore une longue lutte à soutenir pour remonter sur le trône de ses pères.

Les armes anglaises firent quelques progrès en Guyenne, et les siennes en Normandie. Un contretemps imprévu accrut les embarras de sa position: le duc de Bretagne trahit sa confiance, et voulut, de concert avec les Anglais, s'emparer de La Rochelle. Charles y courut, et son arrivée déjoua le complot. Un accident terrible, image fidèle de la position critique où l'héritier de tant de rois se trouvait placé, put lui rappeler à la fois et les périls qui l'entouraient, et la faveur du sort qui le protégeait.

Mort de Charles VI.

La maison dans laquelle ce prince logeait à La Rochelle, s'écroula subitement; son siége resta seul intact sur une poutre, tandis que presque tous ceux qui se trouvaient avec lui, furent tués ou blessés. Peu de jours après, il apprit que son père, Charles VI, venait de terminer sa vie infortunée, le 20 octobre (1).

Les Français, malgré toutes les calamités d'un règne si désastreux, ne purent se souvenir que des longs malheurs de ce prince, des espérances que leur avait autrefois données sa jeunesse; ils montrèrent, en le perdant, plus de pitié que d'indignation, et même leur insouciance ou leur indulgence lui laissa encore le surnom de *Bien-Aimé*.

(1) 1422.

Aucun prince de son sang n'assista à ses obsèques. Abandonné par sa famille, on oubliait souvent de pourvoir à ses plus pressans besoins. On ne trouva point dans son palais assez d'argent pour fournir à ses funérailles, et son vil parlement ordonna froidement la vente de ses meubles, tandis qu'un héraut proclamait au milieu de Paris, morne et silencieux, la fin de son règne, et le commencement de celui de Henri VI, de Lancastre, roi de France et d'Angleterre: quelques sourds murmures répondirent seuls à cette proclamation.

En parcourant nos fastes, on doit souvent remarquer que tous les rois capétiens, quelque différence qu'on observe entre leurs caractères, leurs talens et leurs fortunes, ont tendu progressivement et avec une constance qui ressemble à un plan fortement conçu et habilement suivi, à l'abaissement de leurs grands vassaux, et à l'accroisement du domaine royal: le hasard seul n'aurait pas pu fournir tant de réunions, sous des princes qui se ressemblèrent si peu, et qui furent soumis à des chances si diverses.

Charles VI en est un exemple. Ce monarque si fréquemment privé de sa raison, qui fut presque toujours opprimé par ses parens ou par son peuple, et qu'une indigne épouse finit par enchaîner au char d'un prince étranger, réunit cependant à la couronne les comtés de Champagne et de Brie. Il forma même le hardi projet d'obtenir des seigneurs, en les dédommageant, la cession de tous les ports de mer et de toutes les places frontières du royaume; dessein trop vaste pour le temps, disproportionné à ses moyens pécuniaires, et à peine concevable au mo-

ment où l'anarchie bravait son autorité jusqu'au sein de sa capitale, jusqu'au centre de son palais.

La veuve de Charles, opprobre du trône et fléau de la France, survécut quinze ans à son époux. Elle était en horreur à tous les Français. « Lorsqu'elle mou-
» rut, dit Brantôme, son corps fut tant méprisé qu'il
» fut mis de son hôtel dans un petit bateau sur la ri-
» vière de Seine, sans autre forme de cérémonie et
» de pompe, et fut ainsi porté à Saint-Denis, en son
» sépulcre, ne plus ne moins qu'une simple demoi-
» selle. »

Ce prince infortuné avait eu plusieurs enfans: Charles, mort en bas âge; Charles, duc de Guyenne, qui mourut en 1400; Louis, dauphin, qui termina ses jours en 1415, sans laisser de postérité, ainsi que son quatrième fils, Jean, dont la vie finit en 1416; enfin Charles VII qui lui succéda. Sa femme mit encore un autre enfant au monde; on le nomma Philippe, et le jour de sa naissance fut celui de sa mort. Ses filles furent : Jeanne, morte très-jeune; Isabelle, d'abord femme de Richard II, et en secondes noces, de Charles d'Orléans; Jeanne, mariée à Jean VI, duc de Bretagne; Marie, morte fille; Michelle, unie à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne; enfin Catherine, qui épousa Henri V, roi d'Angleterre, et ensuite un gentilhomme anglais, nommé Owen-Tudor, dont le petit-fils monta sur le trône d'Angleterre, sous le nom de Henri VII. Le roi Charles eut aussi de sa maîtresse, Odette de Champdivers, surnommée la petite reine, une fille naturelle, Marguerite de Valois: elle fut mariée au seigneur de Belleville.

Ce règne calamiteux ne fut cependant point stérile

en hommes célèbres. Indépendamment de Clisson, de Sancerre, de Boucicaut, de d'Armagnac, de Rieux, de La Fayette, de l'Ile-Adam, la postérité conserve avec honneur les noms de Juvénal des Ursins, orateur éloquent, ministre intègre, magistrat vertueux, politique habile et prudent.

Jean Juvénal des Ursins, originaire d'Italie, ne dut sa fortune qu'à son mérite; bravant, pour l'intérêt du peuple, l'orgueil des grands, il obtint un arrêt qui détruisait les moulins qu'un grand nombre de seigneurs voulaient conserver, quoiqu'ils gênassent la navigation, et privassent les pauvres de leur subsistance. On le vit défendre avec courage le brave Clisson, le vertueux Novian, le sage La Rivière : la haine de ses ennemis exigeait sa proscription; mais son langage hardi imposa aux courtisans les plus serviles, aux princes les plus hautains. Devenu avocat général, il résista aux prétentions ultramontaines, soutenant que le roi avait droit d'assembler son clergé, de le consulter, et de choisir le pape qu'il voudrait reconnaître.

Le parlement regardait Juvénal comme son plus ferme appui; il défendit ses arrêts contre le duc de Lorraine et le duc de Bourgogne : après l'assassinat du duc d'Orléans, loin de céder aux passions populaires, il se déclara contre le meurtrier, et plus tard sauva, par sa prévoyante fermeté, l'infortuné Charles, que le duc de Bourgogne voulait enlever. Sa vertu fit connaître la crainte à Jean-sans-Peur. Le dauphin, Louis, récompensa ses services par la dignité de chancelier. Quand les Bourguignons firent régner la terreur dans Paris et l'inondèrent de sang, Juvénal

s'éloigna pour n'être pas témoin de tant de honte et de crimes.

Lorsque le malheureux Charles, recouvrant quelques éclairs de raison, voulut gouverner par lui-même, ses choix furent honorables; et aux deux ministres dont nous venons de parler, Novian et La Rivière, on peut ajouter Jean de Montaigu, Pierre d'Orgemont, Armand de Corbie, Delaître et Henri de Marle.

Les sciences et les lettres pouvaient difficilement faire briller leurs lumières à cette sombre époque de guerre civile, de proscriptions, de massacres et d'anarchie : cependant on n'a point oublié les noms de Nicolas Flamel, assez instruit en chimie pour que le vulgaire l'accusât d'avoir recherché et trouvé la pierre philosophale; Balde, savant estimé; Jean Froissart, dont les chroniques curieuses et naïves fixent encore l'attention d'un siècle éclairé; Jean Petit, qui n'a survécu à son temps que par son impudence et l'extravagance de ses harangues; Jean Hus et Jérome de Prague, disciples de Jean Wiclef: un clergé fanatique les condamna aux flammes, qui, loin de consumer leur doctrine, la propagèrent.

Nous venons d'achever, avec une sorte de dégoût, le tableau d'un règne désastreux, qui fatigue et attriste l'imagination par une longue succession de forfaits, de calamités, de violations de toutes les lois humaines et divines, de honte pour les princes, de misère pour les peuples, de chocs perpétuels entre des factions cruelles, tantôt victorieuses, tantôt vaincues, et signalant, pendant plus de quarante années, leur domination éphémère par d'horribles massacres: outrage

au trône, oubli de la patrie, violation des sermens les plus saints, brigandages dans l'État, anarchie dans la ville, schisme dans l'Église, adultère près du lit royal, supplice aussi honteux que le crime, artisans et bouchers dominant la cour, égorgeant les citoyens, et protégés par des princes parricides; l'héritier du trône condamné, proscrit par un lâche parlement; enfin, un prince anglais couronné dans la capitale de la France; voilà le résumé de ce long règne qu'on aurait voulu effacer de nos annales, mais dont un pénible devoir nous a forcé de retracer les horreurs.

N'oublions pas qu'elles portent leur instruction autant que les actions grandes et glorieuses : peut-être même sont-elles quelquefois plus utiles pour mûrir la méditation et former l'expérience; le bonheur séduit, la gloire enivre, l'infortune éclaire.

La France, moins abreuvée de sang, moins écrasée par la terreur, moins déchirée par l'anarchie, moins humiliée par un insolent vainqueur, aurait peut-être succombé et disparu sous les chaînes d'une féodalité moins lâche et moins barbare : l'excès des maux fit sentir la nécessité des remèdes; et l'ordre naquit du chaos. Le peuple reconnut enfin qu'il fallait s'unir pour être forts, et se réfugier sous l'égide d'un trône conservateur, pour secouer le joug de mille tyrans.

Aussi, depuis nous verrons rapidement l'hydre féodale s'affaiblir, et la puissance royale s'accroître; heureuse si, en s'élevant, elle eût été assez habile, assez éclairée pour se créer des bases solides, fondées sur des institutions capables de garantir, de conserver tous les droits!

Quelques assemblées d'états avaient donné aux princes un avertissement grand et salutaire; le vœu éternel de toutes les classes du peuple s'était manifesté; on le méconnut ou peut-être on le redouta : le trône s'éleva en trois siècles jusqu'au pouvoir absolu : il était sans obstacles, sans barrières; mais comme il se trouvait par là même sans appui, le premier souffle d'une révolution, le premier cri de liberté, renversa, et faillit détruire cet antique édifice. Aujourd'hui la sagesse et l'expérience le reconstruisent : puisse-t-il se consolider et prouver que le règne des lois est de tous le plus doux, le plus heureux et le plus durable!

CHAPITRE QUATRIÈME.

CHARLES VII, SURNOMMÉ LE VICTORIEUX.

(1422.)

Situation de Charles VII. — Son couronnement. — Assemblée à Paris. — Ratification du traité de Troyes. — Caractère de Charles. — Prise de Meulan. — Sa reddition aux Anglais — Traité d'Amiens. — Siége de Crévan. — Défaite des Français. — Naissance de Louis XI. — Prise de Compiègne. — Siége d'Yvry. — Reddition de Verneuil. — Fuite de Jacqueline en Angleterre. — Son mariage. — Descente de Glocester à Calais. — Défection de Bedfort. — Hardiesse de Jacqueline. — Son nouveau mariage. — Prétention de Richemont. — Désintéressement de Tannegüi-Duchâtel. — Prise de Pontorson. — Supplice de Giac. — Assassinat du favori du roi. — Siége de Montargis. — Siége d'Orléans. — Journée des harengs. — Dessein de Charles.

Situation de Charles VII.

Ce fut au château de Méhun, en Berry (Mézeray dit au château d'Espailly), que Charles VII apprit la mort de son père. Jamais, depuis la fondation de la monarchie, aucun héritier de la couronne ne s'était trouvé dans une situation si déplorable.

Trahi par sa mère, déshérité par l'auteur de ses jours, accusé et déclaré coupable d'un assassinat, poursuivi par les vengeances d'un prince de son sang, le duc de Bourgogne, qui, le regardant comme le meurtrier de son père, était devenu le plus ardent de

ses ennemis ; dépouillé de ses droits et de son rang par un infidèle parlement, banni de sa capitale, abandonné par le plus grand nombre de ses sujets, et incessamment assailli par toutes les forces de la belliqueuse Angleterre, il voyait un roi étranger devenu maître de son héritage, par l'infâme traité de Troyes, et cet étranger insultant à ses malheurs du haut d'un trône sur lequel l'avait élevé la plus noire perfidie.

« Comment ne pas s'étonner, dit l'auteur des Variations de la monarchie, qu'un traité fait contre » toutes les lois divines et humaines, opposé à la raison et aux lois fondamentales de l'État, signé par » un roi en démence, par une reine sans honneur, » et par un conseil aveugle, ait été autorisé, sanctionné, par la première cour du royaume, et que » presque tous les peuples de la monarchie aient volontairement subi le joug de l'étranger, le joug du » plus implacable ennemi de la France. »

Quelque divers qu'aient été, depuis, les jugemens portés par plusieurs historiens sur le caractère de Charles VII, on ne peut refuser un légitime tribut d'estime au courage d'un prince qui, dans de telles circonstances, ne désespéra ni de sa fortune ni de celle de son pays.

Un prodige seul semblait pouvoir lui donner des moyens de réparer de si longs revers, de se relever d'une ruine si complète, de reconquérir son royaume, et de chasser même les Anglais des provinces qu'ils y occupaient depuis le règne de Louis le Jeune.

Une raison clairvoyante lui fit sans doute prévoir que l'esprit de vertige qui égarait les peuples, se dis-

siperait ; que la haine antique des Français contre un joug étranger se réveillerait ; que son plus proche parent, le duc de Bourgogne, emporté momentanément par l'ardent désir de venger son père, cesserait de sacrifier à cette passion tous ses intérêts de patrie et de famille ; que, sentant un des premiers la honte du traité de Troyes, traité par lequel sa propre maison était chassée du trône, il verrait que cette usurpation, donnant à la puissance anglaise une force colossale, était évidemment menaçante pour son propre héritage.

Enfin Charles se persuada que l'inclination des Français pour un prince légitime et national les réunirait tous contre l'ennemi commun. Sa prévision était fondée : l'événement la justifia, et le plus noble succès devint le prix de son héroïque fermeté.

Le petit nombre des guerriers fidèles qui entouraient le dauphin sur les remparts de Méhun, n'eurent pas plutôt appris la mort de Charles VI, qu'ils déployèrent aux yeux de leur prince une bannière semée de fleurs de lys, et le saluèrent du titre de roi. Leurs bruyantes acclamations exprimaient à la fois leur zèle pour sa défense, leur amour pour la patrie, et leur haine contre l'étranger.

Son couronnement.

Charles se rendit promptement à Poitiers, où il fut couronné avec un peu plus de solennité en présence du duc d'Alençon et du comte de Clermont, tous deux princes de son sang, des seigneurs qui avaient embrassé son parti, du parlement qu'il venait de créer, et de la foule des habitans de cette grande ville.

Son couronnement était conforme aux droits de sa naissance, consacré par les lois fondamentales ; mais

un vieux préjugé exigeait encore, dans ce siècle, une cérémonie nécessaire au complément de sa royauté; il fallait que le nouveau monarque reçût l'onction divine à Reims, et Reims était alors tombé dans la possession des Anglais.

Ce préjugé était fondé sur une bulle d'Alexandre III, publiée en 1179, qui attribuait exclusivement aux archevêques de Reims le droit de sacrer les rois. Aussi, tant que la victoire ne lui ouvrit point le chemin de cette métropole, les Anglais, les Bourguignons, et tous les Français qui avaient embrassé leur cause, ne donnèrent à Charles d'autre titre que le titre ironique de roi de Bourges.

Les provinces qui se montraient disposées à soutetenir le parti de ce prince, étaient le Berry, le Bourbonnais, l'Auvergne, le Dauphiné, la Saintonge et le Languedoc. Il n'avait d'autre allié que Louis III, duc d'Anjou et roi de Sicile. Les princes d'Orléans, de Bourbon, demeuraient prisonniers à Londres. Enfin Charles manquait d'argent, et craignait, en imposant ses provinces fidèles, d'épuiser leurs ressources et de refroidir leur affection.

Dans cette détresse, le roi ne fondait son espoir que sur l'indignation des Français humiliés par un joug étranger. Il ne se trompait pas : les hommes animés par un sentiment véritablement patriotique étaient partout plus nombreux en réalité qu'en apparence; et le régent anglais, le duc de Bedfort, avait déjà pu s'apercevoir qu'au milieu de ses triomphes, il était secrètement entouré d'ennemis, car au centre de ses forces, au sein de Paris même, il se tramait de fréquentes conspirations, que la plus active surveillance

et une inflexible rigueur pouvaient à peine prévenir ou étouffer.

Cependant Bedfort, pour affermir sa domination, et pour combattre un faible prince réduit au rôle aventureux de chef de parti, disposait de toutes les armes, de tous les trésors de l'Angleterre, ainsi que des troupes et des richesses d'un allié puissant, Philippe-le-Bon, de sorte qu'il pouvait croire son autorité également assurée dans la Normandie, l'Ile-de-France, la Picardie, la Flandre, l'Artois, le Nivernais, les deux Bourgognes et la Guyenne.

Assemblée à Paris.

Le régent d'ailleurs ne manquait ni d'habileté ni de prudence : unissant la douceur à la fermeté, il cherchait tous les moyens de se concilier l'affection des peuples conquis. Le premier acte de son pouvoir fut la convocation d'une grande assemblée à Paris; elle était composée de plusieurs évêques, de quelques nobles, des principaux magistrats et des bourgeois les plus notables.

Ratification du traité de Troyes.

Là, Bedfort fit de nouveau la lecture du traité de Troyes, du contrat de mariage de Henri V avec Catherine de France, titre qui rendait incontestables, selon lui, les droits de Henri VI à une couronne, que Charles, soi-disant dauphin, avait perdue par l'atroce assassinat commis en sa présence et d'après son ordre. Il conclut en invitant les assistans à prêter au roi Henri l'hommage et le serment qu'ils lui devaient. Tous obéirent. Les autres villes suivirent l'exemple de Paris.

Un écrivain du temps, Jean Chartier, raconte qu'il fut un des témoins de cette séance. « Ce qui me donna, » dit-il, de grandes froidures et de grandes vexations,

» bien que je fusse salarié et défrayé par le roi Henri,
» comme chanoine de Saint-Denys et historiographe
» de France. »

Caractère de Charles.

La fortune des princes dépend souvent moins de leurs forces et de leur situation, que des qualités ou des défauts de leur propre caractère : sous ce rapport, il était difficile de prévoir quel serait le sort de Charles VII. On remarquait en lui des sentimens élevés, généreux; une fierté qui faisait respecter son infortune, une bravoure honorable pour un soldat, mais peu de capacité pour former un plan de campagne, et pour diriger une armée.

Ce prince ne manquait ni de discernement, ni de courage; mais un penchant irrésistible le livrait aux plaisirs. Il se laissait tour à tour gouverner par ses favoris, par ses maîtresses, qui dépensaient son temps en fêtes, et dissipaient sans pudeur son modique trésor.

Long-temps ils le retinrent loin des camps, enchaînèrent sa valeur, et lui persuadèrent qu'il ne fallait point risquer la perte de sa cause en exposant sa personne; et s'il parut quelquefois, malgré leurs instances, à la tête de ses troupes, il s'y montra plutôt en volontaire intrépide qu'en chef expérimenté.

On aurait dû craindre, d'après ce mélange de courage et de faiblesse, qu'il ne fût promptement écrasé par des ennemis actifs, puissans, et dont la victoire avait jusqu'alors constamment favorisé les armes.

Heureusement, pour soutenir le roi dans une lutte si pénible au milieu de circonstances si critiques, le sort lui donna une femme vertueuse, Marie d'Anjou, dont les sages conseils contrebalancèrent ceux de ses impudens favoris.

« Plus tard, sa maîtrese, Agnès Sorel, dit l'abbé
» de Condillac à son élève le prince de Parme, Agnès
» Sorel, qui s'intéressait à la gloire de Charles, mé-
» rita des éloges que votre précepteur ne peut ni ne
» veut lui refuser : elle eut l'ambition d'être aimée d'un
» roi; c'est une faiblesse. Mais elle désirait encore
» plus que son amant fût digne du trône; elle le por-
» tait au grand malgré lui-même, et lui reprochait de
» préférer l'amour à la gloire. Cependant si Agnès
» eût pensé comme Alix Péters, maîtresse de Henri V,
» que serait devenu Charles VII ?

Charles eut aussi le bonheur de rencontrer un ami fidèle, dévoué, intrépide, désintéressé, Tannegui-Duchâtel. Enfin, pour suppléer à la force dont ce prince semblait manquer, il vit son trône entouré de héros tels que Richemont, Dunois, Lahire, Poton de Saintrailles, Gaucourt et le maréchal de La Fayette, qui furent à la fois d'habiles généraux et des ministres éclairés.

Il n'existait à cette époque qu'un homme habile en finances, et qui eût quelques idées grandes et justes sur une science alors partout ignorée, celle du crédit : cet homme était Jacques Cœur; il trouva, par son zèle, par ses richesses, le moyen de suppléer à l'épuisement des finances du monarque.

Pour comble de bonheur, l'exaltation héroïque d'une jeune vierge des champs, excitant tout à coup dans l'âme des Français un enthousiasme universel, et frappant d'une terreur panique les armées anglaises, accéléra les conquêtes de Charles par des exploits qui tenaient du prodige.

Prise de Meulan.

Les chefs intrépides qui commandaient dans di-

verses provinces les troupes disséminées du roi, troupes faibles en nombre, mais fortes en dévouement et en courage, comprirent qu'en se tenant sur la défensive, ils rendraient leurs soldats plus timides, et l'ennemi plus confiant. Aussi partout on les vit prendre l'offensive avec cette témérité qui, dans les périls extrêmes, sert souvent mieux que la prudence; ils s'emparèrent de Meulan.

Sa reddition aux Anglais.

Bientôt après, le régent, ayant réuni ses forces vint assiéger cette ville. Six mille royalistes accoururent du Berry pour la secourir ; malheureusement les généraux de Charles ne purent s'entendre. Leur mésintelligence paralysa leurs efforts. Narbonne et d'Aumale se disputaient l'autorité. Tannegui-Duchâtel ne put fournir aux troupes la solde nécessaire. Elles se débandèrent, et la garnison découragée se rendit aux Anglais. Graville, qui la commandait, quitta la cause du roi pour embrasser celle de l'ennemi.

Traité d'Amiens.

Après ce succès, le régent crut devoir s'occuper activement d'une négociation très-importante. La Bretagne, jusque là neutre, pouvait, en se décidant en faveur de l'un des deux partis, lui donner un grand avantage. Bedfort apprit qu'Arthus, comte de Richemont, frère du duc de Bretagne, exerçait une grande influence sur ce prince.

Richemont avait été fait prisonnier à la bataille d'Azincourt; revenu dans son pays, et sur sa parole, il prétendait que la mort de Henri V l'avait rendu libre, en le dégageant de son serment. Le régent, loin de s'irriter contre lui, crut plus utile de se l'attacher; et, pour y parvenir, il décida Philippe-le-Bon à lui promettre sa sœur en mariage.

Bientôt des conférences s'ouvrirent à ce sujet dans la ville d'Amiens. Un traité fut conclu. Par cet acte, le duc de Bretagne et le régent s'engagèrent à se prêter mutuellement cinq cents hommes d'armes; et Richemont épousa Marguerite de Bourgogne, malgré la résistance de cette princesse. Elle était veuve du premier dauphin, Louis, duc de Guyenne, et son orgueil lui faisait croire qu'elle s'abaissait en épousant un comte, quoiqu'il fût issu du sang royal. Mais il fallut obéir; et, pour consoler sa fierté, on lui permit de porter toute sa vie le titre de duchesse de Guyenne.

Dans le même temps Bedfort épousa une autre sœur de Philippe-le-Bon; ainsi l'Angleterre, la Bourgogne et la Bretagne, étroitement unies, menaçaient d'écraser de leur poids immense le trône chancelant de Charles VII.

Bedfort, aussi actif pour combattre que pour négocier, attaqua et reprit promptement le petit nombre de places que les royalistes français occupaient encore en Picardie et en Champagne.

Siége de Crévan.

Mais ceux-ci, plus irrités que découragés par ces revers, redoublèrent d'efforts pour les réparer. A leur tête, Stuart, connétable d'Écosse, et le sire d'Estissac, envoyés par Charles, entrèrent en Bourgogne, et formèrent le siége de Crévan, près d'Auxerre.

Toulongeon, maréchal de Bourgogne, marcha contre eux, et se vit bientôt renforcé par Suffolk et Salisbury, qui lui amenaient l'élite des troupes anglaises.

Chastellux, gouverneur de la ville de Crévan, leur avait, par une opiniâtre résistance, donné le temps de le secourir. Les Anglais, fidèles aux principes de

tactique et de discipline auxquels ils devaient tant de triomphes depuis près d'un siècle, occupaient une forte position, se gardaient avec vigilance, et attendaient prudemment que l'impatience des Français leur fît commettre une de ces imprudences qui avaient tant de fois rendu leur courage inutile et leurs défaites désastreuses.

L'expérience n'avait point éclairé les guerriers de Charles; pressés de combattre, et n'écoutant que leur ardeur, ils abandonnent une colline sur laquelle ils s'étaient avantageusement retranchés, et descendent en désordre dans la plaine; mais, tandis qu'ils se précipitent avec impétuosité sur le front des lignes ennemies, la garnison de Crévan sort, tourne leur flanc, les attaque brusquement, les enfonce, et, après un combat sanglant, les force à une retraite bientôt changée en complète déroute.

Défaite des Français.

Un grand nombre d'Écossais périrent dans cette mêlée : Stuart y fut pris ainsi que Saintrailles, l'un des plus vaillans guerriers de Charles. Cette défaite coûta aux Français trois mille hommes; elle fut suivie de la prise de Mâcon et de tout le Mâconnais.

Chastellux reçut, pour prix d'une victoire à laquelle il avait pris tant de part, une singulière récompense : Auxerre lui accorda un titre et une prébende héréditaire de chanoine.

Naissance de Louis XI.

L'année 1423, si désastreuse pour la cause du roi, donna naissance à un prince qui, depuis, devint célèbre par son habileté, par son ambition, par sa politique tortueuse, par des succès éclatans, par ses perfidies et par ses cruautés; Louis XI naquit (1).

(1) 1423.

Toutes les villes, fidèles à la cause de Charles, célébrèrent par des feux de joie la naissance de cet héritier du trône, et le roi lui-même la regarda, peut-être, comme une compensation à ses malheurs, ne prévoyant pas qu'un jour la révolte de ce fils abrégerait sa vie infortunée.

Prise de Compiègne.

Un secours inattendu vint, dans le même temps, réparer une partie des pertes éprouvées sous les murs de Crévan. Les Milanais, liés au parti d'Orléans par la parenté de ses ducs avec la famille royale de France, et par les malheurs même de l'infortunée Valentine, envoyèrent six cents lances au secours du roi Charles; il s'en servit pour reprendre quelques places; et ses troupes, ayant surpris un corps bourguignon, le défirent complètement. Toulongeon, qui commandait ce corps, fut pris. Le brave Lahire s'empara de Compiègne, que les Anglais le forcèrent promptement d'évacuer.

Saintrailles, ayant racheté sa liberté, se rendit maître, par escalade, de Ham et de Guise; mais ensuite, attaqué par des forces plus nombreuses que les siennes, il se vit une seconde fois prisonnier.

D'un autre côté, les Anglais, ayant envahi l'Anjou, livrèrent cette province au pillage; mais, peu de temps après, leur chef, lord Poll, au moment où il se retirait chargé d'un riche butin, fut surpris, attaqué et pris par le comte d'Harcourt. On l'échangea contre Stuart, connétable d'Écosse.

Ce succès, quelque faible qu'il fût, soutint le zèle et ranima l'espoir des royalistes. Un nouveau renfort vint encore grossir leur parti : Buchan Stuart, connétable de France, était frère de Murdan, duc d'Al-

banie, régent d'Écosse. Il obtint de lui un secours de cinq mille Écossais, qui vinrent combattre sous la bannière de Charles.

Archambaud, comte de Douglas, et beau-père de Buchan, commandait ce corps auxiliaire. Le roi, plus généreux que riche, récompensa le zèle de ces Écossais par de grandes faveurs. Il donna les comtés de Dreux et d'Aubigny au connétable d'Écosse, et le duché de Touraine au beau-père de Buchan, avec le titre de lieutenant-général du royaume *sur le fait de la guerre*.

Ces prodigalités impolitiques excitèrent la jalousie des seigneurs français, et les troupes nationales ne virent pas, sans mécontentement, la garde du roi confiée à des étrangers, à la compagnie écossaise que Stuart commandait.

A la même époque, et par des moyens bien différens, le régent anglais s'aliéna une grande partie des cœurs qu'il avait voulu soumettre, punissant avec une rigueur extrême le courage, qu'un sentiment d'honneur aurait dû lui faire estimer, même dans ses ennemis; il fit impitoyablement égorger les garnisons françaises qui lui avaient opposé une résistance trop opiniâtre.

Celle de la ville d'Orsay fut même amenée à Paris, dans le dessein d'effrayer les habitans de la capitale par le supplice de ces braves. Les larmes de la duchesse de Bedfort obtinrent leur grâce. L'étranger avait voulu inspirer la crainte, il n'excita que l'indignation.

La capricieuse fortune semblait vouloir faire acheter au roi de France les faveurs qu'elle lui destinait,

en accumulant, sur ses premières années, des revers, des périls, des malheurs et des contrariétés de tout genre.

La régence du royaume d'Angleterre était alors dans les mains du duc de Glocester. Ce prince, voulant tarir la source des secours que Charles tirait de l'Écosse, accorda aux vœux des Écossais la liberté de leur roi Jacques. Ce faible monarque épousa la fille du comte de Sommerset; il conclut avec ses ennemis une trève de sept ans, et devint leur instrument passif. Il enleva ainsi à Charles VII tout espoir de secours ultérieurs.

Siége d'Ivry.

Cependant Bedfort, poursuivant ses avantages, assiégea Ivry, près de Dreux, qui lui opposait une vigoureuse défense. Le roi et le comte de Douglas marchèrent pour la secourir; mais, trouvant les retranchemens ennemis inattaquables, ils se retirèrent sur Verneuil.

Alors le prince anglais envoya un défi insultant à Douglas. Celui-ci, écoutant plus un faux point d'honneur que la prudence, accepta le cartel. Bientôt les armées sont en présence.

Douglas aurait dû laisser reposer ses troupes fatiguées par une longue marche; mais loin de prendre un parti si sage, imitant le funeste et récent exemple du vicomte de Narbonne et du comte d'Aumale, il donna le signal du combat, et commit encore l'imprudence de faire descendre de cheval ses hommes d'armes, afin de combattre à pied.

Cependant la victoire fut longuement disputée; un quart de l'armée fut détruit; les Écossais éprouvèrent une perte plus considérable. Le comte de Douglas,

son gendre le connétable, et Gaucourt furent tués; on trouva parmi les morts le corps du vicomte de Narbonne; et comme il était l'un des meurtriers du duc de Bourgogne Jean-sans-Peur, les Anglo-Bourguignons écartelèrent son corps pour lui faire expier cet assassinat.

Le duc d'Alençon et La Fayette, qui venait d'être nommé maréchal de France, furent pris; les caisses et le bagage des Français, des Écossais et des Milanais tombèrent au pouvoir des Anglais.

La détresse de Charles devint telle alors qu'il se vit obligé de négocier, afin d'obtenir le délai du paiement d'une somme de quarante livres due au chapelain qui avait baptisé son fils. Le luxe de ses favoris offrait un contraste scandaleux avec sa misère. On en trouve la preuve dans ces vers du temps, composés par Martial de Paris:

> Un jour que Lahire et Poton
> Le vinrent voir (*le roi*) pour festoyement,
> N'avait qu'une queue de mouton
> Et deux poulets tant seulement.
> Las! cela est bien au rebours
> De ces viandes délicieuses
> Et des mets qu'on a tous les jours
> En dépenses trop somptueuses.

La mobilité des passions humaines trompe souvent les combinaisons des politiques les plus habiles. Le désastre de Verneuil, qui semblait rendre le triomphe des Anglais certain, et la ruine de la cause royale inévitable, produisit un effet contraire; il réveilla dans les cœurs l'amour de la patrie, la haine contre l'étranger et l'affection pour un roi national.

Un grand nombre de chevaliers quittèrent la bannière de Bedfort, et le jour même de sa victoire fut celui de la reddition de Verneuil, qui ouvrit ses portes à Charles.

Reddition de Verneuil.

En apprenant cette nouvelle, les Parisiens, trompés, se persuadent que Bedfort a été battu : ils se révoltent, un courrier dissipe leur erreur, la consternation succède à la joie, et le plus prompt châtiment punit les chefs de cette rébellion.

Salisbury s'empara successivement de Mayenne, du Mans, et de La Ferté-Bernard ; mais comme aucune de ces places ne se rendait qu'après une opiniâtre résistance et de sanglans combats, chaque jour prouvait aux Anglais combien il leur serait difficile d'affermir sur la France un joug qu'elle détestait.

Cependant la position de Charles, devenait de plus en plus critique ; ses ressources étaient épuisées, ses meilleurs généraux pris. Il ne lui restait guère alors que Lahire et Saintrailles. Les soldats, découragés, abandonnaient les drapeaux ; le roi et sa femme manquaient souvent des alimens les plus nécessaires à la vie. Enfin la peste vint mettre le comble à ces calamités, et Bedfort dut se croire au moment d'écraser totalement un prince qui semblait proscrit par la fortune et par le ciel.

Fuite de Jacqueline en Angleterre.

Mais tout à coup une femme, en jetant le flambeau de la discorde entre les ennemis de ce prince infortuné, le sauva du péril imminent qui le menaçait. Cette femme était Jacqueline, fille de Guillaume de Bavière, comte de Hainault, et veuve du dauphin Jean. On l'avait mariée en secondes noces au duc de Brabant. Ce jeune prince, âgé de quinze ans, valétu-

dinaire et presque aussi infirme d'esprit que de corps, ne put inspirer à son épouse qu'un dégoût insurmontable et un profond mépris.

Jacqueline, douée de quelques charmes, mais dépourvue de principes et d'honneur, rompit à la fois sans scrupule le nœud légal qui l'enchaînait, le serment qu'elle avait prêté, prit la fuite et chercha un asile en Angleterre.

Son mariage.

Elle possédait le Hainault, la Hollande et la Frise. Le duc de Glocester, régent de la Grande-Bretagne, convoitant la riche dot que le sort lui présentait, feignit d'être entraîné par une violente passion pour cette aventureuse princesse. Comme elle était aussi crédule qu'immorale, elle ajouta foi à ses paroles, se crut aimée; et, sans attendre la cassasion de son mariage, qu'elle avait sollicitée à Rome, elle en conclut témérairement un troisième.

Descente de Glocester à Calais.

Glocester, impatient de jouir des vastes États que ce nœud coupable lui donnait, descendit à Calais à la tête de cinq mille hommes, et s'empara promptement du Hainault.

Le duc de Bourgogne, à cette époque, célébrait son mariage avec Bonne d'Artois. Apprenant le débarquement du duc de Glocester, il crut que ce prince lui amenait un renfort que Bedfort lui avait promis; mais bientôt, instruit de l'injure faite à son cousin et allié le duc de Brabant, il comprit, quoique un peu tard, que les Anglais, auxquels il avait sacrifié son pays, sa famille et son roi, voulaient étendre jusque dans son voisinage les projets de leur insatiable ambition, et menaçaient ainsi d'une invasion prochaine ses propres États.

Défection de Bedfort.

Enflammé d'une juste colère, il rappelle ses troupes, les rassemble, et marche avec rapidité au secours du duc de Brabant; de sorte que Bedfort, à l'instant même où il se croyait certain de consommer la ruine de Charles, se vit tout à la fois privé des troupes du duc de Bourgogne et de celles mêmes que Glocester avait promis de lui envoyer.

Cette défection inattendue le contraignit de diviser ses forces, de les disséminer dans les places conquises, et lui ôta toute possibilité de poursuivre les avantages que sa dernière victoire lui promettait.

Le parti royaliste profita d'une circonstance si favorable; et, lorsque le duc de Bourgogne entra dans le Hainault, un corps de Français, commandé par Saintrailles, vint lui offrir de se ranger sous ses bannières. Il accepta ce secours inattendu; et dès lors on dut prévoir qu'une réconciliation entre ce prince et le roi n'était ni impossible ni même éloignée.

Bedfort, comprenant toute l'importance de ce rapprochement, s'efforça d'en prévenir les conséquences, en employant tour à tour, auprès de Philippe-le-Bon, les prières et les reproches; mais ces mesures trop tardives furent vaines.

Le duc de Savoie, Amédée VIII, ennemi constant des Anglais, travaillait efficacement à réconcilier Charles et Philippe. Ses efforts ne furent pas, à la vérité, suivis d'un entier succès; cependant il parvint à faire conclure une trève qui assurait la neutralité des territoires de Bourgogne et du Lyonnais.

La guerre ne satisfaisait pas le courroux de Philippe; voulant tirer du duc de Glocester une vengeance personnelle, il lui envoya un cartel. Le prince

anglais accepta d'abord le combat, mais ensuite demanda un délai pour en fixer le jour, et repassa en Angleterre.

Jacqueline ne pouvait plus ignorer à quel point elle avait été trompée; car son infidèle époux, qui n'avait désiré que ses richesses, conduisait partout avec lui sa maîtresse déclarée, Aliénor de Cobham.

Sur ces entrefaites, Bedfort ayant convoqué un grand conseil, composé de seigneurs anglais et bourguignons, on y décida que le dissentiment élevé entre les ducs de Glocester et de Bourgogne n'était pas une cause suffisante d'un combat singulier entre eux.

Hardiesse de Jacqueline.

Jacqueline méritait d'être trahie; aussi elle le fut par ses sujets comme par son époux : ils la livrèrent au duc de Bourgogne qui l'enferma dans le château de Gand. Mais cette femme hardie, s'étant déguisée en homme, s'échappa de sa prison, se sauva en Hollande, y leva des troupes, et soutint la guerre contre les Bourguignons, avec désavantage, mais avec opiniâtreté.

Cependant l'adresse du régent Bedfort parvint à dissiper momentanément ces orages. A son instigation, le pape cassa le mariage de Jacqueline et de Glocester. Celui-ci, se soumettant aux ordres du saint siége, épousa son indigne maîtresse Aliénor.

Son nouveau mariage.

Rien n'apaisait les passions aussi mobiles qu'ardentes de Jacqueline. Devenue éprise d'un simple gentilhomme de Zélande, nommé Bercelen, elle l'épousa dès que la mort du duc de Brabant lui eut laissé la liberté de contracter ce quatrième lien : s'il la rendit heureuse, elle paya chèrement ce bonheur. Le duc de Bourgogne, après avoir battu et dispersé

ses troupes, fit prisonnier son nouvel époux; il ne le lui rendit qu'à condition qu'elle livrerait à Philippe toutes ses places, et le déclarerait unique héritier de ses États.

Ainsi la fortune, alors constamment favorable à la maison de Bourgogne, tournait à son profit un événement qui la menaçait d'une décadence probable; et l'ambition du duc de Glocester n'eut d'autre résultat que l'agrandissement d'un prince dont il enviait la puissance.

La querelle survenue si heureusement entre les ennemis de Charles, ainsi que le refroidissement qu'elle avait produit entre les Bourguignons et les Anglais, laissait respirer le roi; le courage de ses partisans se relevait. Le comte de Foix lui amena un renfort assez considérable.

Prétentions de Richemont.

Dans ce même temps (1) on lui fit concevoir l'espérance de rattacher à sa cause le comte de Richemont, et par lui, la Bretagne. Les Anglais avaient refusé à ce guerrier ambitieux le commandement de leurs troupes; son orgueil était vivement blessé. Charles lui offrit l'épée de connétable : il l'accepta, et redevint Français.

Cet arrangement fut d'abord tenu secret : il fallait entamer des négociations avec le duc de Bretagne. Le premier agent qu'on employa fut mal choisi, c'était le président Louvet, ministre cupide, objet de l'animadversion publique, et qui s'était précédemment attiré l'inimitié de la maison de Monfort, par ses intrigues en faveur des princes de Penthièvre. Il

(1) 1425.

échoua : la reine de Sicile et Tannegui-Duchâtel le remplacèrent, et réussirent.

Cependant le duc exigea préalablement que Charles éloignât de sa cour les partisans des Penthièvres, et particulièrement Louvet, son favori. Le crédit de ce ministre était d'autant plus difficile à renverser, que la dame de Joyeuse, sa fille, avait pris momentanément un assez grand empire sur le cœur de Charles.

Le roi fit des promesses vagues. L'orgueilleux comte de Richemont ne s'en contenta pas; voulant des garanties, il exigea pour otages le sire d'Albret, le bâtard d'Orléans, et quatre places de sûreté.

Ce ne fut pas le dernier sacrifice que coûta au faible Charles l'acquisition de ce Breton intrépide, méfiant, dur et intraitable. Richemont se rendit à Angers avec une suite nombreuse et un faste humiliant pour l'indigent monarque qui achetait si chèrement ses services; insatiable dans ses exigences, il voulut de plus qu'on lui cédât Parthenay et d'autres terres du domaine royal.

La détresse du roi était si grande qu'il ne refusa rien; et pourtant rien ne fut encore conclu. Richemont déclara qu'avant de s'engager au service de Charles, il voulait obtenir le consentement des ducs de Bourgogne et de Savoie.

Ce délai semblait une défaite : on croyait tout manqué. Cependant, à la grande surprise des ministres et du roi lui-même, Richemont obtint ce qu'il désirait; et ce prompt succès acheva de prouver que le duc de Bourgogne ne gardait plus dans son cœur aucune haine contre Charles.

On prétendit même qu'il avait annoncé qu'on le

trouverait prêt à se réconcilier complètement avec le roi, dès que les complices du meurtrier de son père seraient exilés de la cour. Enfin Richemont, de retour à Chinon, reçut l'épée de connétable, fit hommage au roi, et lui prêta serment.

L'état déplorable où Charles se voyait réduit, le forçait d'abaisser sa fierté devant l'orgueil des seigneurs, dont l'appui lui était indispensable : il était devenu le vassal de ses vassaux; et le nouveau connétable l'obligea de jurer sur l'Évangile, qu'il éloignerait de sa personne toutes celles qui avaient contribué à la mort du duc de Bourgogne ou à l'enlèvement du duc de Bretagne.

Ainsi le roi, pour acquérir de nouveaux serviteurs, fut forcé de leur sacrifier d'anciens amis. C'est d'ailleurs la conséquence presque inévitable des coups d'État que la politique conseille et que la morale réprouve. On dépend tour à tour de ceux qui en sont complices, et de ceux qui veulent en tirer vengeance.

Richemont, satisfait momentanément de la condescendance royale, s'éloigne pour aller au devant de ses troupes, et charge quelques amis fidèles de veiller pendant son absence à ses intérêts.

A son retour il les trouve seuls, consternés; ils lui apprennent que le roi s'est éloigné d'eux, dominé plus que jamais par ses favoris; Richemont se décide à le poursuivre : presque tous les seigneurs du Berry, du Poitou et de l'Auvergne se joignent à lui, animés d'une haine commune contre les ministres de Charles. Arrivé près du souverain, il ne se borna pas à des reproches; il éclata en menaces, effraya le roi, et devint plus maître de l'État que son maître. Il com-

» mença, dit Lévêque, ses fonctions de connétable,
» en tenant la conduite d'un rebelle. »

Cependant les favoris multipliaient leurs intrigues pour conserver leurs places, et pour aigrir le roi contre un sujet si impérieux. On ne sait quelle eût été la suite d'une telle lutte entre le prince et le premier chef de son armée.

Désintéressement de Tannegui-Duchâtel.

Mais un homme dévoué, Tannegui-Duchâtel, sacrifiant son existence à son affection sincère pour un monarque infortuné auquel il avait consacré sa vie, déclara qu'aucun intérêt ne devait être mis en balance avec les intérêts du roi et de la patrie. Puisqu'on le considérait comme un obstacle à l'importante réconciliation de Charles et du duc de Bourgogne, il regardait comme un devoir de s'éloigner. En conséquence, il supplia le roi de lui permettre de se retirer à Beaucaire, où il passa le reste de ses jours, ne regrettant de sa faveur, disait-il, que la présence d'un prince qu'il chérissait, et dont il serait peut-être bientôt oublié. La plupart des courtisans, ne pouvant s'empêcher d'admirer ce noble désintéressement, se crurent forcés de suivre son exemple.

Louvet, tenant plus à son poste qu'à l'honneur, résistait encore, espérant que le départ de ses collègues concentrerait en lui seul la faveur et la confiance du roi. Mais alors l'indignation devint universelle; ses gendres eux-mêmes, Joyeuse et le bâtard d'Orléans, lui reprochèrent hautement son ambition, sa cupidité et les autres vices qui lui attiraient la haine publique. Enfin il céda, non au devoir, mais au mépris général; redoutant les insultes dont ses ennemis menaçaient sa chute, il n'osa prendre la route d'Avi-

gnon, lieu de sa retraite, que sous l'escorte de son gendre Dunois.

En partant, ce ministre perfide laissa près de Chartres un autre favori, le seigneur de Giac, non moins avide, et peut-être plus dangereux que lui.

Après avoir consommé tous ces sacrifices, le roi rentra dans Poitiers avec le connétable triomphant, ou plutôt à sa suite. Un peu plus tard, il se rendit à Saumur où le duc de Bretagne vint lui faire hommage de son duché, et contracter avec lui une alliance contre les Anglais.

Bedfort dissimula son courroux jusqu'au moment où il crut avoir rassemblé assez de forces pour faire éclater sa vengeance. Quand tout fut prêt, Warvick, par ses ordres, envahit la Bretagne, et s'avança jusqu'aux portes de Rennes.

Prise de Pontorson.

Le connétable, à la tête de vingt mille hommes, marcha contre lui, animé du double désir de secourir son frère et de servir la cause de son roi. Son premier exploit fut de s'emparer de Pontorson ; il prit d'assaut cette place, et en passa la garnison au fil de l'épée ; ensuite il investit Sainte-James ; mais bientôt il dut s'apercevoir que ses plus redoutables ennemis n'étaient pas ceux qu'il combattait : il en avait laissé de plus dangereux à la cour.

L'avarice du chancelier et la haine du favori Giac tramaient sa perte : ils ne lui envoyèrent ni argent ni subsistances. Ce dénuement répandit le découragement parmi ses troupes ; le connétable les traîna plutôt qu'il ne les conduisit à l'assaut : une terreur panique les saisit ; elles se retirent en désordre, abandonnent leur général, et désertent leurs drapeaux.

En vain Richemont leur prodigue les prières, les reproches et les menaces, les fuyards ne l'écoutent pas; ils le renversent même de cheval, et le contraignent enfin à les suivre (1).

Le connétable, furieux de se voir ainsi trahi, accuse le chancelier de s'être vendu aux Anglais, et, de sa propre autorité, le fait jeter en prison.

Le roi soutient son ministre, et ne peut supporter cette insolence d'un sujet. Cependant, comme les faits parlaient en faveur de l'accusation, le chancelier, d'abord remis en liberté, camparut devant ses juges. Ils le déclarèrent innocent; mais le roi l'éloigna de sa personne, et adoucit cette disgrâce en le chargeant d'une mission diplomatique près du duc de Bourgogne.

Il fallait encore à Richemont une autre victime; c'était Giac. Ce favori était détesté par le peuple, qui lui reprochait d'avoir conseillé au roi de faire noyer un évêque, député aux états rassemblés à Melun, parce que ce prélat avait dénoncé les nombreuses dilapidations du ministre. Cet homme avait pris un grand ascendant sur l'esprit de Charles, qui n'agissait que d'après ses avis presque toujours intéressés et souvent perfides.

Giac, nourrissait au sein de ses foyers, un ennemi mortel; sa femme, veuve du comte de Tonnerre, ayant découvert que, dans le but d'obtenir sa main, il avait empoisonné sa première épouse alors enceinte, redoutait pour elle-même un semblable sort, et lui avait voué une haine implacable.

(1) 1426.

Cette femme passionnée, non moins criminelle que lui, était éprise du sire de La Tremouille; elle voulait à tout prix devenir libre pour se marier avec son amant. Richemont ne l'ignorait pas. Il entra dans ses vues, et, de concert avec La Tremouille et le sire d'Albret, il trama de sang-froid, contre les jours du ministre, le plus noir complot.

Supplice de Giac.

La cour était à Issoudun. Giac, plongé dans le sommeil, partageait le lit de sa femme ; Richemont et ses amis, à la tête d'une troupe de soldats, enfoncent les portes de la maison. Vainement Charles envoya sa garde au secours de leur victime ; cette troupe, intimidée à l'aspect du connétable, n'ose diriger ses armes contre lui. Giac, saisi et enlevé, fut traîné à Dun-le-roi et livré à la justice.

Aussi pusillanime dans l'infortune qu'audacieux dans le crime, il avoua l'empoisonnement de sa première femme : les juges le condamnèrent à être noyé. L'infâme, espérant qu'il pourrait racheter sa vie, offrit au connétable cent mille écus.

Mais le fier Breton, qui préférait la vengeance à l'argent, se montra sourd à ses prières. Enfin, pour dernière grâce, il demanda qu'on lui fît préalablement couper la main «dont il s'était servi, dit la chro-
» nique, pour signer un pacte avec le diable. Ce der-
» nier vœu ne fut pas exaucé; il subit son supplice
» en lâche, paraissant encore craindre que le démon,
» pour l'entraîner, ne le saisît par cette main coupable.

Charles, ainsi que beaucoup de princes, pleura d'abord son favori, et l'oublia dès qu'il lui eut donné un successeur (1). Celui-ci fut Camus de Beaulieu ;

(1) 1427.

c'était un besoin pour ce faible roi que d'être dominé. Beaulieu exerça sur lui un empire absolu, jeta dans les finances le plus grand désordre, et s'efforça d'écarter du prince tous ceux qui pouvaient lui dire la vérité.

Les princes, la reine de Sicile et les grands seigneurs, humiliés de se voir pour ainsi dire bannis par cet indigne favori, implorèrent encore le secours de l'impétueux Richemont, toujours prêt à venger de pareilles injures.

Assassinat du favori du roi.

Quelques jours après, le ministre sort à cheval du château de Poitiers; soudain quelques hommes d'armes se précipitent sur lui, et l'égorgent : sa mule, couverte de sang, revint au palais, et apprit ainsi au roi le meurtre de son favori.

Charles s'irrita, menaça, ordonna d'actives recherches pour arrêter les auteurs du crime; mais personne ne put ou ne voulut les découvrir.

Le connétable, fatigué de cette chasse perpétuelle contre tant de favoris, voulut en donner lui-même un au roi. Il lui présenta La Tremouille, ancien ennemi de Giac; Charles l'accepta, mais avec répugnance, et dit à Richemont : « Beau cousin, vous me le don» nez, mais vous vous en repentirez, car je le connais » mieux que vous. »

Richemont, ayant ainsi éloigné du trône tous ses ennemis, et croyant avoir laissé près du roi un ami fidèle, qui veillerait sur ses intérêts, se livra tout entier au désir de justifier son exigeante arrogance, en rendant à l'État et au monarque quelque éclatant service.

Siége de Montargis.

Sur ces entrefaites, il apprit que le comte de Warwick

assiégeait Montargis ; il voulut le combattre, mais il manquait de soldats et d'argent. Décidé à surmonter cet obstacle, il vendit tout ce qu'il possédait en bijoux, en diamans, et parvint ainsi à lever seize cents hommes d'armes, et les partagea en deux corps, dont l'un fut commandé par Lahire et l'autre par Dunois, bâtard d'Orléans.

Ce preux, si connu dans nos fastes, avait été d'abord destiné à l'état ecclésiastique ; mais le désastre d'Azincourt, qui fit tomber ses frères dans la captivité, le fit promptement renoncer à sa première vocation. La tendre Valentine, sa protectrice, avait espéré en faire un saint ; l'amour de la patrie, la haine du joug anglais, et un désir ardent de gloire en firent d'abord un brave soldat, et plus tard un héros. Le roi l'avait attaché à sa personne en le nommant chambellan.

Trois corps ennemis assiégeaient la ville de Montargis, sous les ordres de lord Poll, de Bizet et de Warvick. Les Français se formèrent en deux colonnes, dont les chefs parvinrent à cacher les mouvemens aux Anglais. Lahire dirigeait la première, et Dunois la seconde.

Les chroniques du temps nous ont transmis une anecdote qui peint l'originalité des mœurs et l'étrange dévotion de cette époque. Avant de combattre, Lahire se confessa, et pressa le moine, son confesseur, de lui donner l'absolution : celui-ci lui ayant dit d'adresser au ciel une fervente prière, voici celle qu'il crut la plus propre à toucher le maître du ciel et de la terre : « Mon Dieu, dit-il, je te prie de » faire aujourd'hui pour Lahire, autant que tu vou-

» drais que Lahire fît pour toi, s'il était Dieu, et que
» tu fusses Lahire. »

Après s'être ainsi préparé à tout événement; il se précipita sur le quartier de lord Poll, le surprit et l'enleva.

Bizet opposa plus de résistance à Dunois, et même le força d'abord à reculer; mais Lahire vint à son secours : leurs efforts réunis mirent en fuite les Anglais, qui coururent rejoindre Warvick sous les murs de Montargis : ils l'entraînèrent dans leur déroute.

Leur foule pressée fit écouler sous eux un pont qu'ils voulaient franchir. Le gouverneur de la ville, en lâchant des écluses, avait inondé la plaine, et Warvick ne parvint qu'avec peine à sauver quelques faibles débris des trois corps qu'il commandait.

Ce succès fut contrebalancé par la défection d'un allié puissant. Bedfort, étant allé à Londres, en avait amené vingt mille hommes qu'il fit entrer en Bretagne. Cette brusque attaque épouvanta le duc qui négocia, rompit son alliance avec Charles, et changea de parti pour la quatrième fois.

En apprenant cette nouvelle, La Trémouille, peu satisfait de gouverner le roi tant qu'il se verrait contraint d'obéir lui-même au connétable, crut la circonstance favorable pour se dégager d'une dépendance qui lui pesait.

Vérifiant la prédiction de Charles, et dévoilant sans pudeur son ingratitude, il résolut de perdre son protecteur. Rappelant au monarque toutes les violences exercées par Richemont contre son autorité, et les insultes faites par lui à la dignité royale : « Quel a
» été, dit-il, le fruit de tant de condescendance?

» vous avez tout sacrifié pour obtenir l'alliance de la
» Bretagne. Richemont vous l'avait garantie; un ca-
» price vient de vous l'enlever. Il ne vous reste plus
» que le regret de vous être donné un sujet insolent,
» qui se conduit en maître impérieux. »

Les caractères faibles sont les plus irritables; Charles suivit les conseils d'un favori qui répondait à sa pensée, et qui réveillait ses ressentimens : la disgrâce du connétable fut décidée.

Dans ce moment, Richemont était en marche pour combattre Bedfort, et le chasser de la Bretagne, mais lorsqu'il apprit sa disgrâce par des lettres que lui écrivaient les comtes de Clermont et de La Marche, il s'arrêta, et courut rejoindre ces princes, décidés comme lui à renverser le crédit et à déjouer les intrigues de La Trémouille.

Après quelques négociations sans effet, les princes ayant levé des troupes, s'étaient emparés de Bourges. Mais, avant que le connétable fût arrivé pour grossir leurs forces, le roi s'était armé contre eux; et, après les avoir battus, les avait contraints à se soumettre.

Richemont fit de vains efforts pour se réconcilier avec le monarque. Charles se montra inexorable; la femme du connétable était prisonnière dans Bourges. Il lui permit de rejoindre son mari, mais en déclarant qu'aucun rapprochement n'était possible entre lui et son époux.

Toutes ces discordes pouvaient faire craindre que les calamités d'une guerre civile ne se joignissent aux fléaux d'une guerre étrangère. Heureusement Richemont ne porta pas si loin son ingratitude et sa vengeance.

Ces troubles n'empêchèrent point le renouvellement du traité conclu avec le duc de Bourgogne. La neutralité même, précédemment stipulée, fut étendue à toutes les provinces des deux parties contractantes, et on la prorogea pour trois ans : ainsi les Bourguignons et les Français ne furent plus ennemis que de nom.

La défection d'un si puissant allié affaiblissait considérablement le parti de l'Angleterre; on pouvait s'attendre à des succès balancés. Cependant le terme des malheurs de Charles n'était pas encore arrivé.

Siége d'Orléans.

Salisbury, à la tête d'un renfort de dix mille Anglais, débarqua en France (1), et détermina Bedfort, après une assez longue résistance, à lui permettre de former le siége d'Orléans. Cette place importante, conquise, aurait ouvert aux ennemis l'entrée des provinces fidèles au roi.

Charles sentit facilement combien il était important pour lui de conserver cette place; dès qu'il sut qu'elle était menacée, il demanda des secours aux Écossais, sollicita la main de Marguerite pour son fils, et promit de donner à cette princesse la Saintonge et Rochefort en dot. En même temps il réunit l'élite de ses forces, et chargea ses plus habiles généraux de marcher avec elles contre les Anglais.

Avant qu'elles fussent en marche Salisbury s'empara de toutes les villes voisines d'Orléans. Il osa ensuite tenter un assaut contre cette ville; mais il fut repoussé, et perdit dans ce combat trois cents hommes d'armes.

La garnison qu'il attaquait était nombreuse, intré-

(1) 1429.

pide; d'ailleurs les habitans, excités par une haine violente contre l'ennemi public, avaient pris les armes pour défendre leurs remparts.

Dans ce danger commun chaque homme s'était fait soldat; les femmes même rivalisèrent de courage avec les guerriers; quelques-unes chargèrent leurs faibles bras de piques, de lances, de boucliers; d'autres apportaient sur les murs des tuiles et des pierres pour les lancer contre les assaillans.

Le seul avantage remporté par les Anglais fut alors la prise du château, ou comme on le disait alors, de la bastide des Tournelles, qui défendait la tête du pont d'Orléans. Les Orléanais en construisirent un autre de leur côté.

Néanmoins Salisbury, fier de ses forces, confiant dans sa fortune, et encouragé par les flatteries de ses inférieurs, se croyait dejà certain de la riche proie qu'il dévorait d'avance.

Un jour, monté sur une des hautes tours du château qu'il venait de conquérir, il plongeait avec complaisance ses regards sur les murs, les places et les rues d'Orléans. « Vous voyez, lui dit un de ses capi-» taines, une ville dont vous serez bientôt maître » Le général sourit, et soudain tomba mort, frappé par une pierre lancée des remparts ennemis.

Les Anglais, découragés par un début si funeste, renoncèrent au dessein de prendre d'assaut la ville. Mais, espérant la réduire en l'affamant, ils la cernèrent étroitement et l'entourèrent de plusieurs bastides construites de distance en distance, et liées entre elles par de forts retranchemens.

Lahire trouva pourtant le moyen de sortir de la

place et de courir près de Charles pour l'informer du péril qui menaçait une de ses plus importantes possessions. Il trouva le roi occupé des préparatifs d'un ballet, et peu disposé à l'écouter.

Dès que les plaisirs brillaient aux yeux de Charles, il oubliait ses affaires les plus importantes. Au lieu de parler à Lahire du siége d'Orléans, il lui demanda ce qu'il pensait de sa fête. « Je pense, répond le loyal » guerrier, qu'on ne peut pas perdre un royaume » plus gaîment. »

Réveillé par cette noble saillie, le roi chargea Gaucourt et Culan de conduire aux assiégés un grand convoi escorté par deux cents hommes d'armes. L'entreprise réussit: Orléans fut ravitaillée, et l'abondance régnait dans ses murs, tandis que la disette ruinait les forces des assiégeans.

Journée des harengs.

Le trésor de Bedfort était vide: dans cette détresse, le régent mit en gage les diamans de la couronne, et parvint à faire partir pour le camp un convoi de cinq cents charriots escortés par seize cents gens d'armes et mille fantassins.

Il fallait l'intercepter : Clermont, le connétable d'Écosse, Dunois, d'Albret, Chabannes et Lahire s'en chargèrent; et, à la tête de trois mille hommes d'armes, se trouvèrent en face de l'ennemi.

Mais la discorde, ce fléau de la France, cet inévitable fruit de l'anarchie féodale, divisa de nouveau ces guerriers aussi fiers qu'impétueux. D'accord pour combattre, mais ne pouvant s'entendre sur le commandement, sur le plan, sur le moment de l'attaque, ils combattirent sans ordre, déployèrent un courage inutile; et, malgré leur supériorité en nom-

bre, se virent honteusement forcés à la retraite.
Nul ne commandait, nul n'obéissait. Cette bataille ne fut qu'une mêlée confuse. Le connétable d'Écosse y perdit la vie, ainsi que d'autres guerriers marquans. Cette affaire coûta aux Français et aux Écossais une perte de six cents hommes. On nomma cette journée *la journée des Harengs;* car le convoi en portait une immense quantité, parce qu'on se trouvait alors dans le carême.

Pour ajouter à la honte de cette échauffourée, plusieurs auteurs rapportent que les Français avaient amené des canons avec eux. Villaret le nie; mais Lévêque lui oppose avec raison une chronique du temps intitulée: *Histoire de la Pucelle d'Orléans*, et dans laquelle on lit ce passage: « Alors les batailles » de pied françaises assortirent leurs canons, cou- » leuvrines et autres traits, tandis que ceux d'Or- » léans qui étaient là, chargèrent à merveille de bel- » les couleuvrines contre lesquelles rien ne résistait, » qui ne fût en pièces. »

Ce désappointement faisant prévoir aux assiégés que tôt ou tard leur ruine deviendrait inévitable, ils imaginèrent un moyen pour sauver la ville, en la remettant en sequestre dans les mains du duc de Bourgogne, sous le prétexte qu'il était contraire au droit des gens de s'emparer du domaine d'un prince qui, se trouvant alors captif à Londres, ne pouvait le défendre.

Philippe-le-Bon se chargea de leur proposition, et vint conférer avec Bedfort à ce sujet. Mais il échoua dans cette démarche. « Je ne veux pas, dit le régent, » céder la ville d'Orléans au duc de Bourgogne. Je

» suis certain de m'en rendre maître quand je le vou-
» drai. Les habitans seront bien forcés de m'indem-
» niser des frais du siége; et je serais trop marri d'a-
» voir battu les buissons pour que d'autres eussent
» les oisillons. »

Le duc de Bourgogne, irrité du refus insultant qu'il éprouvait, donna l'ordre à ses vassaux de quitter sans délai le camp des assiégeans.

Dessein de Charles.

Charles, découragé par ces nouvelles et renonçant à l'espérance de défendre la Loire, forma au moment, dit-on, le dessein timide d'abandonner son royaume, et de se retirer en Dauphiné, dès qu'il apprendrait qu'Orléans se serait rendue.

Nous savons par un conseiller de ce prince nommé Thomassin, que, dans une séance à laquelle il assistait, la plupart des membres du conseil furent d'avis que le roi devait abandonner ce qu'il ne pouvait défendre.

« Heureusement, dit Lévêque, la reine raffermit
» le courage de son époux. Elle lui representa que
» son devoir était de combattre, et qu'il le trahirait
» en fuyant. » Il ajoute que ce noble langage fut attribué à tort à la belle Agnès Sorel, qui ne parut à la cour que trois ans plus tard.

Il serait en effet possible qu'à cette époque la liaison d'Agnès Sorel et du roi fût encore secrète; mais comment ne pas croire qu'elle ait appuyé, dans le tête-à-tête, l'avis que la reine donnait dans le conseil, lorsque nous voyons Brantôme citer ses propres paroles: Un astrologue, disait Agnès à Charles, m'a
» promis un amant roi et belliqueux; je serai donc
» forcée d'aller trouver Henri, puisque Charles se
» montre si timide et si indolent? »

Plus tard, François Ier prouva lui-même par les vers suivans qu'il croyait à la vérité du récit de Brantôme:

> Gentille Agnès, plus d'honneur tu mérite,
> La cause étant de France recouvrer,
> Que ce que peut dedans un cloistre ouvrer
> Clause nonain ou bien devôt ermite.

Au reste, cette lutte sanglante entre l'Angleterre et la France se dénoua comme les tragédies des anciens, qui faisaient apparaître, à la fin de leur drame, une divinité descendant des cieux sur un nuage.

CHAPITRE CINQUIÈME.

SUITE DU RÈGNE DE CHARLES VII.

(1428.)

Histoire de Jeanne d'Arc. — Son origine. — Son portrait. — Ses visions. — Son ardeur guerrière. — Procès pour son mariage. — Son pèlerinage à Nanci. — Son départ pour la cour. — Ses entretiens avec le roi. — Ses examens à Poitiers. — Formation de sa maison. — Son armement. — Son départ pour l'armée. — Sa lettre au roi d'Angleterre. — Son premier triomphe. — Ses menaces aux Anglais. — Ses premiers exploits. — Délivrance d'Orléans. — Prise de Gergeau. — Bataille de Patay. — Marche sur Reims. — Couronnement de Charles. — Prière de Jeanne d'Arc au roi. — Défection des Anglais. — Nouvelles hostilités. — Attaque de Paris. — Danger de Jeanne. — Traité entre Bedfort et Philippe-le-Bon. — Anoblissement de la famille de Jeanne. — Nouvelles hostilités. — Querelles de cour. — Siége de Compiègne. — Prise de Jeanne. — Sa translation à Rouen. — Délivrance de Compiègne. — Sacre de Henri VI à Paris. — Procès de Jeanne. — Ses interrogatoires. — Sa confession à un prêtre hyprocrite. — Son expotion. — Cédule frauduleuse signée par elle. — Rigueurs dans sa prison. — Sa condamnation. — Son supplice.

Histoire de Jeanne d'Arc.

Au moment où le monarque français croyait sa couronne perdue sans ressource, une jeune paysanne qui se dit et qu'on crut inspirée par les puissances célestes, parut, parla, combattit, ranima les conseillers timides, releva les guerriers abattus, changea la

fortune, fixa la victoire, frappa l'ennemi d'une terreur panique, et rendit au roi Charles son sceptre ainsi que son honneur.

Hume dit que cette jeune vierge opéra une des plus singulières révolutions qui aient jamais confondu les vains projets des hommes. Si elle inspira aux Français le plus universel enthousiasme, elle excita parmi les Anglais une haine implacable. Le duc de Bedfort, dans une lettre confidentielle, dit que Jeanne n'avait dû ses étonnans succès qu'à des enchantemens et à des sortilèges.

Il ne faut pas juger cette héroïne, ses visions et ses exploits, d'après les idées de notre siècle ; le temps des lumières n'est pas celui des miracles : de nos jours, les inspirations de cette femme exaltée n'auraient enflammé ni effrayé aucun courage ; mais comme il est certain qu'on la crut alors, qu'on l'admira, qu'on la suivit, qu'elle devint la libératrice de sa patrie, et que sa vaillance patriotique, si elle ne fit point des miracles, opéra des prodiges, bornons-nous à raconter ses visions, ses exploits, comme ses contemporains nous les ont transmis.

Nous devons à nos historiens du 15ᵉ siècle, à plusieurs chroniques, à un travail très-estimable de M. Walkenaer, ainsi qu'aux recherches curieuses et récentes de M. Buchon, tous les renseignemens nécessaires au récit du seul épisode de l'histoire moderne, qui ressemble aux narrations fabuleuses des temps héroïques, avec cet avantage que, toute cause surnaturelle à part, la vie et les actions de Jeanne d'Arc, au lieu d'être des inventions romanesques, sont des faits historiques et incontestables.

Son origine.

Ce fut dans le village de Domremi sur la Meuse, entre Neufchâteau et Vaucouleurs, que Jeanne d'Arc vit le jour. Jacques d'Arc son père, Isabelle Romé sa mère, étaient d'honnêtes laboureurs, dont on estimait la probité, les mœurs simples et hospitalières. Trois fils et deux filles partageaient leurs travaux champêtres. Loin des orages du monde, leur vie obscure et laborieuse les rendait étrangers à tout sentiment d'ambition et de cupidité, et nul n'aurait pu prévoir que sous ce chaume paisible naîtrait une héroïne libératrice de la France.

Son portrait.

Jeanne passa son enfance et les premiers jours de sa jeunesse à coudre, à filer, à conduire les troupeaux dans les champs. Elle était douce, obéissante, timide, et ne se distinguait de ses compagnes que par une dévotion tendre et exaltée qui l'exposait à leur raillerie. Sa taille était médiocre; son corps, robuste; son teint, blanc, mais bruni par le soleil; ses yeux, grands et noirs : sa chevelure, de la même couleur, descendait jusqu'à ses genoux. Son regard expressif et fier marquait un caractère élevé, tandis que la douceur de sa voix et la modestie de ses paroles annonçaient la pureté de ses mœurs, et inspiraient pour elle une affection mêlée de respect : c'est à peu près ainsi qu'un moine contemporain, Philippe de Bergame, nous trace son portrait qu'il disait tenir d'un témoin oculaire.

On la voyait consacrer dans l'église, au pied des autels, les loisirs que les autres villageoises employaient en jeux, en danses, en veillées. Au reste, là, plus que dans toute autre contrée, des traditions superstitieuses s'étaient conservées : dans le voisinage

de Domremi existait un bois antique, nommé *le Bois-Chenu*, qu'on croyait encore habité par des fées.

Jeanne voyait de sa maison ce bois mystérieux, où se trouvait une source pure, près de laquelle s'élevait un hêtre majestueux, et les vieillards assuraient que souvent on avait entendu les fées chantant le soir sous son épais ombrage. La source qui l'arrosait était regardée comme sacrée, et de loin les malades y accouraient dans l'espoir de recouvrer la santé.

Cette croyance dura long-temps, et deux siècles plus tard on admirait encore le grand hêtre, aux branches duquel étaient suspendues des guirlandes et des couronnes de fleurs.

Ses visions.

Dès l'âge de treize ans, l'active imagination de Jeanne la jeta dans des extases pendant lesquelles, la nuit, elle entendait, dans le jardin de son père, une voix qui lui parlait et paraissait venir du côté de l'église. Elle dit que c'était l'archange Michel qui lui était apparu.

Ses extases étant devenues de plus en plus fréquentes, elle assura qu'elle avait vu l'ange Gabriel, mais plus souvent sainte Catherine et sainte Marguerite, qui l'appelaient près de l'arbre des fées.

Jeanne soutint constamment à la cour, dans les camps, en présence des prêtres, en face de ses juges, et à l'aspect des flammes qui la consumèrent, la réalité de ses visions. Ainsi, en supposant que d'habiles politiques en aient fait, depuis, un instrument pour tromper le vulgaire, ce qu'on ne peut révoquer en doute, c'est qu'elle fut de bonne foi, et crut sincèrement ses apparitions véritables.

Son ardeur guerrière.

Jeanne entendait partout les Lorrains et les Français se plaindre des brigandages commis par les Anglais, de l'oppression du peuple, des infortunes du roi de France, et de l'usurpation de son trône, occupé par un prince étranger.

La jeune vierge, émue par ces récits qui touchaient, agitaient et indignaient son âme ardente, raconta bientôt que les voix célestes qui interrompaient son sommeil, lui ordonnaient de s'armer, de se rendre en France, de faire lever le siége d'Orléans, et d'annoncer, avant tout, sa mission au capitaine Baudricour qui commandait à Vaucouleurs.

Procès pour son mariage.

La santé de Jeanne, jusque là chancelante, se fortifia; et ses parens, dans le dessein de la détourner de projets qui leur semblaient chimériques, résolurent de la marier avec un jeune homme de Toul.

Elle le refusa; mais comme ce refus avait été exprimé en termes doux et timides, le jeune homme, épris de sa beauté, se flatta de vaincre sa résistance; et, d'accord avec sa famille, il lui intenta un procès dans lequel il soutint qu'elle lui avait promis de l'épouser.

Jeanne plaida elle-même sa cause à Toul, la gagna, et resta ainsi libre d'obéir aux seuls maîtres qu'elle voulait, disait-elle, écouter, c'est-à-dire aux voix célestes qui lui transmettaient les ordres de Dieu.

Presque toute sa famille n'ajoutait aucune foi à ses visions. Un seul de ses parens, son oncle Bertrand Laxar, se laissa persuader par elle; et, convaincu de la réalité de ses inspirations, il en parla au capitaine Baudricour. Celui-ci l'accueillit avec dédain; il lui dit que sa nièce était une possédée ou une folle, et qu'il

lui conseillait, dans le premier cas, de la faire exorciser, et, dans le second, de la souffleter.

Cependant le bruit des visions de Jeanne se répandait dans la contrée, et trouvait des esprits crédules, qui étendaient de plus en plus la renommée de cette jeune vierge. Dans les bourgs, dans les villes voisines, beaucoup de personnes la regardèrent comme inspirée.

Son pèlerinage à Nanci.

Un pèlerinage qu'elle fit à Nanci accrut tellement sa réputation, que le duc de Lorraine, alors malade, l'appela près de lui pour la consulter; et, quoiqu'elle ne le guérît pas, il la congédia en lui donnant une assez forte somme d'argent.

Quelques officiers représentèrent au gouverneur que la popularité de Jeanne, ses visions prétendues ou réelles, lui donneraient assez d'influence sur les esprits pour relever les courages abattus, et qu'ainsi son illumination ou sa folie pourrait devenir utile à la cause royale.

Baudricour informa le gouvernement de ce qui se passait, et même écrivit, si nous en croyons une chronique du temps, que la Pucelle avait annoncé le résultat de la fatale journée des Harengs, avant qu'il en eût reçu lui-même aucune nouvelle.

Pendant ce temps Jeanne, dont rien ne pouvait ébranler la constance, brava tout obstacle. Surmontant sa timidité naturelle, elle courut seule chez le gouverneur, et le reconnut au milieu de plusieurs chevaliers qui l'entouraient, quoiqu'elle assurât ne l'avoir jamais vu.

Alors, l'abordant sans crainte, elle lui transmit les ordres qu'elle avait reçus *de son seigneur*. « Et quel

» est ce seigneur? demanda Baudricour. » — « Le roi » du ciel, répliqua Jeanne, qui m'a ordonné de déli» vrer Orléans, de faire le dauphin roi, et de le con» duire à Reims. » On doit ces détails au récit d'un gentilhomme, Guillaume Boulangi, présent à cet entretien.

Le feu des regards de Jeanne, l'assurance et le ton de conviction avec lequel elle s'exprimait, ébranlèrent la résolution du vieux guerrier qui l'écoutait, mais sans le décider encore à exaucer ses vœux. Elle ne s'en étonna pas, et dit que ses voix lui avaient annoncé qu'elle serait refusée trois fois.

Boulangi, et un autre noble, appelé Jean de Metz, joignant leurs instances aux siennes, jurèrent sur leur honneur qu'ils la conduiraient au roi sous la protection de Dieu.

Baudricour céda : Jeanne se fit couper les cheveux, prit des habits d'homme et fixa le jour de son départ.

Les deux nobles qui la protégeaient, se chargèrent des frais de son équipement et de son voyage.

Baudricour lui donna une épée, et dit en la congédiant : « Va, et arrive tout ce que pourra. »

Son départ pour la cour.

La jeune fille, après avoir ainsi exécuté des ordres qu'elle croyait sacrés, remplit un autre devoir que la nature lui dictait ; elle se jeta aux genoux de ses parens, les supplia de lui pardonner l'affliction qu'elle leur causait, et partit escortée par ses deux chevaliers, accompagnée de Pierre d'Arc, son frère, et suivie par deux domestiques, ainsi que par un archer nommé Richard et par Collet de Vienne, messager du roi.

Ce fut à la fin de février (1) que la Pucelle se mit en route pour commencer, à travers un pays infesté d'ennemis, pendant l'espace de cent cinquante lieues, une vie qui semblait jusque là plus aventureuse qu'héroïque.

A son départ, les paysans de son village lui témoignaient leur affection par leurs larmes, et lui représentaient les dangers qui l'attendaient sur une si longue route, au milieu de tant d'ennemis. « Rassu-
» rez-vous, dit-elle, si je rencontre des hommes d'ar-
» mes, j'ai Dieu pour moi qui me fraiera un chemin
» jusqu'à monseigneur le dauphin. »

On dit que le messager Collet de Vienne et l'archer Richard devinrent, pendant le voyage, épris de la beauté de Jeanne; que, repoussés par elle, la peur succéda dans leur âme à l'amour; et que, plus d'une fois, ils formèrent le dessein de se défaire de l'héroïne pour éviter les périls auxquels elle les exposait.

Mais ils éprouvèrent l'ascendant d'une volonté forte sur des esprits faibles. La dignité naturelle de cette jeune paysanne et l'élévation de son caractère leur imposèrent à tel point, qu'elle les soumit entièrement à son autorité.

On avait aussi soupçonné le jeune Boulangi d'avoir conçu l'espoir de la séduire; mais il attesta constamment que jamais il n'avait eu le désir ni la volonté d'attenter à la pudeur de Jeanne, à cause, disait-il, de la douce bonté et de la grande vertu qu'il voyait en elle.

(1) 1429.

Cependant la chronique raconte que la jeune vierge couchait toutes les nuits entre les deux chevaliers qui la gardaient, fondant sa défense et sa sécurité sur son innocence, sur son courage, et sur les vêtemens dont elle avait soin de se tenir constamment enveloppée.

Jeanne, favorisée par le ciel, d'autres diront par le sort, ne rencontra dans sa route ni obstacles, ni ennemis; et, après avoir parcouru heureusement les cent cinquante lieues que l'on regardait comme si dangereuses pour elle, sa modeste caravane s'arrêta dans le village de Fier-Bois à six lieues de Chinon, où le roi résidait alors.

Là, elle fit ses dévotions, et écrivit ensuite au monarque, qu'elle n'appelait encore que dauphin. Elle lui envoya sa lettre avec les dépêches de Baudricour.

La Pucelle ne pouvait arriver plus à propos : on venait de recevoir les plus tristes nouvelles d'Orléans; le roi et ses ministres désespéraient du salut public. Lorsqu'ils lurent les lettres de Baudricour, presque tous les conseillers, et particulièrement le chancelier Renaud de Chartres, regardant Jeanne comme visionnaire, l'accusèrent, les uns de mensonge, d'autres de trahison, ou tout au moins de folie. Ils prétendirent que si le roi la recevait, il s'exposerait à la risée de ses ennemis.

Charles seul, selon Lévêque, prit vivement sa défense. Le bâtard d'Orléans la lui avait fortement recommandée. Probablement Dunois et Baudricour prévoyaient la force d'un tel secours pour ranimer la confiance du peuple et réveiller le courage des sol-



dats, soit que l'inspiration de cette jeune fille vînt du ciel, soit qu'elle fût un effet de son imagination exaltée. L'opinion populaire croyait sa mission véritable, divine; et de toutes les puissances l'opinion est celle qui fait le plus de prodiges.

Ses entretiens avec le roi.

L'avis du roi prévalut, et Jeanne fut appelée à sa cour. Charles, pour l'éprouver, avait pris soin de se revêtir d'un habit simple, et de se mêler avec la foule de ses courtisans, dont la plupart étaient couverts d'habits magnifiques.

La Pucelle, ne s'y trompant point, marcha droit à lui, et se jeta à ses genoux. Alors le prince lui « dit : Je ne suis pas le roi, mais le voici; » et en même temps il lui montra un des seigneurs de sa suite.

« Mon Dieu, gentil prince, reprit Jeanne, c'est » vous et non un autre. » Elle ajouta : « Je suis en- » voyée de la part de Dieu pour prêter secours à » vous et à votre royaume. Le roi des cieux vous » mande par moi qu'Orléans sera délivré; que vous » serez sacré et couronné en la ville de Reims, et » règnerez comme lieutenant du roi des cieux, qui » est aussi roi de France. »

Alors le roi fut conseillé par son confesseur ou par un autre, ainsi que l'a entendu dire l'auteur de la chronique à plusieurs grands personnages de France témoins de l'anecdote, il fut conseillé, dis-je, de parler en secret à Jeanne, et de lui demander comment elle pourrait lui prouver que Dieu l'avait envoyée devers lui.

A quoi elle répondit : « Si je vous dis des choses » si secrètes qu'il n'y a que Dieu et vous qui les sa-

» chiez, croirez-vous bien que je suis envoyée par
» Dieu? » Le roi répliqua : « Oui. »

» Hé bien, reprit la Pucelle, avez-vous jamais ré-
» vélé à votre confesseur, ou à aucun autre, trois
» requêtes que vous seul avez adressées à Dieu? » Le
roi convint qu'en effet il avait adressé à Dieu trois
prières. Mais il assura ne les avoir révélées à personne.
» Hé bien, si je vous les dis, poursuivit Jeanne,
» croirez-vous à mes paroles : » Le roi répondit : Oui.

A doncque la Pucelle lui dit : « L'année dernière,
» le jour de la Toussaint, étant seul dans la chapelle
» du château de Loches, vous fîtes trois requêtes à
» Dieu : la première, que si vous n'étiez le vrai
» héritier de France, que ce fût son plaisir de vous
» ôter le courage de poursuivre cet héritage, afin
» que vous ne fussiez plus cause de la guerre dont
» proviennent tant de maux pour recouvrer ledit
» royaume.

» Par la seconde vous le priâtes que si les grandes
» adversités et tribulations que le pauvre peuple de
» France souffrait et avait souffertes si long-temps,
» procédaient de votre péché, et que vous en fussiez
» cause, que ce fût son plaisir d'en relever le peuple,
» et que vous seul en fussiez puni, et portassiez la
» pénitence, soit par mort ou part telle autre peine
» qu'il lui plairait.

» La troisième requête fut que, si le péché du peu-
» ple était cause desdites adversités, que ce fût son
» plaisir de pardonner audit peuple, d'apaiser sa co-
» lère, et de mettre le royaume hors des tribula-
» tions esquelles il était livré depuis douze ans et
» plus. »



Le roi, connaissant alors qu'elle disait la vérité, ajouta foi à ses paroles, crut qu'elle était venue de par Dieu, et eut grande espérance qu'elle lui aiderait à recouvrer son royaume.

Charles déclara ensuite à sa cour que Jeanne lui avait dit certaines choses secrètes que nul ne savait ni ne pouvait savoir hors Dieu et lui, et qu'ainsi il avait une grande confiance en elle.

Cette cour, qui jusque là traitait assez légèrement la Pucelle, pensa ou parla sur son compte comme le roi. Chacun s'étendit en éloges sur sa grâce naturelle: les uns admiraient sa franchise; les autres, la précise naïveté de ses réponses. On loua la dignité de son maintien, l'expression et le feu de ses regards; son aménité surtout lui fit un grand nombre de partisans.

Dunois, le plus zélé d'entre eux, rassemble le peuple, lui raconte ce qu'il a vu, lui répète ce qu'il vient d'entendre. La multitude s'émeut, se livre à la joie, oublie ses craintes, et partout l'espoir succède à la consternation.

Personne ne refusa plus de croire aux visions de Jeanne. Elle est inspirée; mais est-ce par Dieu ou par le démon? Voilà le doute terrible qui, dans ce temps religieux, alarmait les consciences; car alors on croyait généralement qu'il était possible d'opérer des prodiges au moyen d'un pacte fait avec l'ennemi de Dieu.

Ses examens à Poitiers.

Cependant, comme on pensait aussi que les personnes livrées à l'ange des ténèbres pouvaient en être affranchies par l'exorcisme, on chargea plusieurs évêques d'interroger la Pucelle; et, comme cet interrogatoire laissa encore subsister quelque incerti-

tude, Jeanne fut envoyée à Poitiers pour être examinée par les plus fameux théologiens.

Le roi se rendit dans la même ville, et raconta aux docteurs, ainsi qu'aux magistrats, tout ce qu'il avait appris de la Pucelle relativement à la mission dont elle se croyait chargée.

Lorsque le théologien Aymery appela devant lui Jeanne d'Arc en présence du duc d'Alençon, il lui dit: « Si Dieu veut délivrer le royaume, il n'a besoin » ni de gens d'armes, ni de soldats; pourquoi en dé» sirez-vous? — Les gens d'armes batailleront, ré» pondit-elle, et Dieu donnera la victoire. »

On lui demanda par quel signe elle prouverait sa mission, parce que, sans cette certitude, on craindrait d'exposer inutilement les troupes du roi sur la seule foi de ses paroles.

« Je ne suis pas venue à Poitiers, répliqua-t-elle, » pour faire des miracles. Le signe qui m'a été donné » pour vous démontrer que je suis envoyée de Dieu, » vous le verrez; car ce sera la levée du siége d'Or» léans. Confiez-moi donc des gens d'armes en tel » petit nombre que ce soit, et je suis prête à mar» cher.

» — Mais pourquoi, dit un évêque, avez-vous » quitté vos habits de femme? — Il faut bien, re» prit-elle, que, pour servir le gentil dauphin, je » prenne des vêtemens convenables à ma mission. » D'ailleurs j'ai pensé que, lorsque je serai au milieu » des hommes avec l'habit de leur sexe, ils n'auront » pas concupiscence de moi, et qu'ainsi je garderai » mieux ma pureté de pensée et de fait. »

Les théologiens, après l'avoir entendue plusieurs

fois, ainsi que les témoins que l'on avait fait appeler, déclarèrent qu'ils ne trouvaient en elle rien qui pût la faire soupçonner d'hérésie, de magie ou de mauvaise foi, et que, puisqu'elle jouissait dans son pays d'une réputation intacte, ils croyaient que le roi pouvait en toute confiance accepter les secours que cette jeune fille lui offrait au nom du Ciel.

Cependant Charles hésitait encore à se décider. Plusieurs membres du parlement de Poitiers, ainsi que le chancelier Renaud de Chartres, archevêque de Reims, persistaient à ne point ajouter foi aux visions et aux promesses de Jeanne.

On résolut donc de la soumettre à une dernière épreuve. L'opinion générale du temps était que le démon ne pouvait faire aucun pacte avec une vierge. En conséquence, la reine de Sicile, belle-mère du roi, ainsi que deux matrones, les dames de Gaucourt et de Vienne, s'assurèrent en secret de son innocence: un tel examen n'était point rare alors; et Froissard nous dit qu'on le faisait quelquefois subir aux filles de la plus haute condition avant de les marier.

Le rapport fait par la reine et des deux dames étant en tous points favorable à la Pucelle, le conseil n'hésita plus. Il fut décidé qu'on tenterait d'introduire un convoi dans Orléans, avec une escorte dont Jeanne d'Arc aurait le commandement.

Formation de sa maison.

Cette aventureuse résolution une fois prise, on crut que, pour éviter les railleries des incrédules, il fallait les braver et frapper l'esprit des peuples par l'éclat dont on entourerait la jeune héroïne. Ainsi, le roi ordonna de lui former uue maison analogue au

commandement qui lui était confié, de sorte que l'humble paysanne de Vaucouleurs se vit soudainenement environnée d'un cortége nombreux. Elle eut un intendant, un aumônier, des pages, des écuyers, une grande quantité de domestiques et de chevaux.

Le chevalier Jean d'Aulon fut le chef de sa maison. On mit à ses ordres deux hérauts d'armes, nommés Guyenne et Ambreville. Son confesseur était le frère Jean Pasquier, lecteur du couvent des Augustins de Côme. Les deux frères de Jeanne d'Arc l'accompagnaient.

Son armement.

Le roi fit présent à Jeanne d'une armure complète et d'un étendard, dont elle choisit la forme et la couleur : cet étendard était de toile blanche, semée de fleurs de lys et bordée de franges de soie. On avait peint sur ce drapeau le Sauveur des hommes, assis sur des nuées, et tenant un globe dans ses mains ; à sa droite, on voyait deux anges prosternés, dont l'un tenait une fleur de lys, que le Christ bénissait ; à côté de cette fleur de lys, étaient écrits ces mots : *Jésus et Marie.*

Pour compléter l'armement de l'héroïne, il lui manquait une épée. Jeanne refusa celle qu'on lui offrait. Elle ajouta que, d'après ses visions, elle était certaine qu'on trouverait une épée enterrée derrière le maître-autel de l'église de Sainte-Catherine à Fier-Bois, et qu'on la reconnaîtrait facilement à sa lame marquée de cinq croix.

Toutes les paroles de la Pucelle commençaient à être regardées comme des oracles. On écrivit aux prêtres de Fier-Bois : ils fouillèrent l'endroit indiqué,

trouvèrent le glaive tel que Jeanne l'avait désigné, et le lui remirent.

Son départ pour l'armée.

Le temps était venu de réaliser par des actions tant d'espérances merveilleuses: six mille guerriers se rassemblent sous la bannière de l'héroïne. Cet étendard était porté par son aumônier. Jeanne ordonne que tous ses hommes d'armes se confessent, pour attirer sur eux la protection céleste. Enfin, elle se met en marche avec une confiance et un enthousiasme qui se communiquent avec rapidité non-seulement à ses soldats, mais à tous ceux que la curiosité amène en foule sur son passage.

Non contente d'électriser le courage des guerriers qui la suivaient, elle veut d'abord frapper de surprise et d'effroi les ennemis qu'elle se prépare à combattre; et, dans ce dessein, la jeune inspirée envoie aux Anglais des lettres menaçantes.

Sa lettre au roi d'Angleterre.

On nous a conservé celle qu'elle écrivit au roi d'Angleterre, et qui commençait ainsi: «Jesus Maria, » roi d'Angleterre, et vous duc de Bedfort, qui vous » dites régent de ce royaume de France, vous Guil- » laume Poll, vous comte de Suffolk, Jean sire de » Talbot, et vous Thomas d'Escallès, qui vous dites » lieutenans dudit Bedfort, faites raison au roi du » ciel, rendez à la Pucelle, qui est envoyée de par » Dieu, les clefs de toutes les villes que vous avez » prises et violées en France; car elle est ici venue de » par Dieu pour réclamer le sang royal; elle est toute » prête à faire la paix si vous voulez lui faire raison, » et par ainsi vider de France, amender les domma- » ges qu'y avez faits, et rendre les deniers qu'avez » reçus tout le temps que les avez tenus; et entre

» vous archers, compagnons de guerre, gentilshom-
» mes et autres qui êtes devant la ville d'Orléans,
» allez-vous-en de par Dieu en votre pays, et si ainsi
» ne le faites, attendez les nouvelles de la Pucelle,
» qui vous ira voir brièvement à vos bien grands
» dommages.»

La suite de ces lettres consistait en menaces, telles que celle-ci : «Je vous advise qu'en quelque lieu que
» nous vous trouverons, nous vous férirons et frap-
» perons dedans, et y ferons un si grand *haye, haye,*
» que, depuis mille ans en France, il n'y en eut un
» si terrible.»

Sa lettre au monarque anglais était datée du mardi de la semaine sainte. Le dessus de la lettre portait ces mots : « Entendez les nouvelles de Dieu et de la
» Pucelle au duc de Bedfort, qui se dit régent du
» royaume de France pour le roi d'Angleterre.»

Cette étrange dépêche indigna les Anglais : les hérauts qui la portèrent furent jetés en prison ; ils furent regardés comme des messagers du démon. On résolut de les brûler ; mais les généraux crurent convenable de solliciter et d'attendre l'autorisation de l'Université avant de consommer ce sanglant sacrifice.

Il paraît que Charles croyait plus aux inspirations de Jeanne qu'à ses talens militaires. Jeanne marchait à la tête de ses troupes. Elle en était l'âme. Mais, par une prudence très-naturelle, le roi avait chargé le maréchal de Boussac, Culan, Gaucourt, Dunois, Lahire et d'autres généraux expérimentés, de les commander et de diriger leurs mouvemens.

Bientôt Jeanne s'en aperçut : elle vit qu'on suivait une autre route que celle qu'elle avait indiquée, et

reprocha vivement aux preux de préférer le conseil des hommes à celui de Dieu.

Son premier triomphe.

Tout devait faire prévoir une vive résistance opposée par les Anglais à l'entrée des secours que la Pucelle portait à la ville assiégée. Chacun s'attendait à un combat sanglant; il n'en fut rien; les ennemis, frappés de stupeur, restèrent immobiles. Les assiégés, à leur vue, sortirent de leurs murs, et vinrent au-devant du convoi, qui entra en plein jour, sans obstacle, dans la ville, le 3 mai (1).

Ce premier triomphe fut universellement considéré comme un miracle, et c'en était réellement un d'audace d'un côté, de terreur de l'autre, et pour tous de crédulité.

Jeanne ramena dans la ville, non-seulement l'abondance, mais la sécurité; et la garnison, ainsi que les habitans, persuadés que le ciel les protégeait, se crurent dès ce moment invincibles.

Ses menaces aux Anglais.

La Pucelle, ayant su que les Anglais se préparaient à brûler ses deux hérauts, comme messagers d'une sorcière, écrivit de nouveau aux généraux ennemis, et les contraignit, en les menaçant de promptes et sévères représailles, à lui renvoyer leurs deux prisonniers.

Bientôt elle sut que les chefs de la garnison s'étaient assemblés en conseil pour délibérer sur des projets dont ils ne voulaient pas lui donner connaissance. Aussitôt elle va les trouver, et leur dit : «Messeigneurs, il vous semble, pour ce que je suis femme, » que je ne saurais céler une chose secrète; or, je

(1) 1429.

» vous assure que je n'ignore rien de tout ce que vous
» venez de résoudre, et que je ne révèlerai jamais les
» choses qu'il faut taire. »

Jusque là les Français, renfermés dans leurs murs, s'étaient réduits à une timide défensive; mais, depuis que la vierge qu'ils croient inspirée, a dissipé leurs craintes et réveillé leur ardeur, ils se montrent impatiens, non-seulement de combattre, mais encore de vaincre seuls, et sans secours surnaturels.

Ses premiers exploits.

Le 4 mai 1429, Jeanne était plongée dans un profond sommeil, lorsque son écuyer vient lui apprendre que ses troupes, sorties précipitamment de la ville, ont attaqué les Anglais, assailli une bastide, et qu'elles sont repoussées.

Soudain l'héroïne se lève, s'arme, rejoint ses guerriers, les ramène au combat, monte à l'assaut avec eux, ne portant qu'un petit étendard dans sa main, non accoutumée à répandre le sang.

Chaque soldat, honteux d'être dépassé par elle, ne connaît plus d'obstacle qui l'arrête, toute résistance devient inutile, et la bastide est emportée.

Peu de jours après, elle voulut attaquer un autre fort; mais, avertie et ne voulant pas profaner la fête de l'Ascension, elle remit son entreprise au lendemain, franchit la Loire, donna le signal du combat et saisit la première échelle. Déjà elle avait planté son enseigne sur le rempart, lorsqu'elle vit ses troupes repoussées fuir en désordre. Elle court ou plutôt vole pour les rallier, et leur reproche si vivement leur frayeur qu'elles marchent de nouveau pour réparer leur honte, escaladent la bastide, s'en emparent et la livrent au pillage malgré les remontrances de la Pucelle.

Le jour suivant, les Français canonnent et attaquent la plus forte des bastides. Bientôt la brèche est ouverte. Jeanne s'élance sur la muraille; mais, frappée à l'épaule par une flèche, elle tombe. L'air retentit d'un cri de douleur des Français, d'un cri de triomphe des assiégés. Mais l'intrépide guerrière, qu'on avait couchée sur l'herbe, reprend ses sens, arrache elle-même le trait de sa profonde blessure, retourne au combat, et entre, à la tête des siens, dans les murs que les Anglais abandonnent : ceux-ci, en fuyant, font écrouler un pont; un grand nombre des leurs périt dans les ondes.

Délivrance d'Orléans.

Les généraux consternés croient les enfers déchaînés contre eux; la nuit ils se rassemblent, délibèrent, cèdent à la terreur qui les frappe, et dès le point du jour, lèvent le siège, abandonnent aux Français leurs bastides, leurs malades, leurs bagages et leurs vivres.

Jeanne, rentrée en triomphe dans la ville, fit retirer de l'eau le corps de Glacidas qui commandait l'armée anglaise. Les Français voulaient poursuivre l'ennemi; la Pucelle les arrêta. « Laissez fuir les Anglais, dit-» elle; pourquoi les tuer? leur départ me suffit. »

La terreur fut telle parmi les vaincus que plusieurs d'entre eux fuirent jusqu'en Normandie; les autres, dispersés, se réfugièrent dans diverses places fortes.

Ce fameux siége avait duré sept mois, pendant lesquels tous les efforts de la chevalerie française n'avaient pu parvenir qu'à repousser quelques assauts; et, huit jours après l'arrivée de la Pucelle, l'ennemi était en fuite, et la ville délivrée.

Si la jeune vierge de Domremi n'avait point douté, dans sa chaumière, de la réalité de ses visions noc-

turnes, il est facile de concevoir à quel point un triomphe si rapide et si complet dut l'affermir dans sa foi. Chacun croyait alors comme elle à ses inspirations; et la raillerie des incrédules s'était changée en admiration.

La Pucelle, impatiente de vaincre encore et d'accomplir sa mission, courut en hâte près du roi, lui apprit la délivrance d'Orléans, et le conjura de le suivre promptement à Reims.

Les ministres représentèrent vainement qu'on manquerait à toutes les règles de la prudence, si on entreprenait avec une faible armée sans munitions, sans magasins, un voyage de soixante dix lieues, à travers un pays infesté d'ennemis, hérissé de forteresses, et dans lequel la marche des troupes devait être arrêtée à chaque pas par des rivières fortement gardées.

Mais la sagesse ne peut être entendue, lorsque l'enthousiasme parle, et que la superstition écoute : Charles partit avec son armée, dont le duc d'Alençon était le chef apparent, et Jeanne le commandant véritable, car alors Dunois, Culan, Lahire, les maréchaux mêmes étaient éclipsés par l'héroïne aux yeux d'un peuple qui, en la suivant, croyait obéir aux ordres célestes. On ne se laissait plus diriger par les héros de France; on écoutait à peine la voix des vieux guerriers. Tout cédait aux oracles prononcés par une jeune paysanne. Le succès passa ses espérances.

Prise de Gergeau.

Gergeau voulut opposer quelque résistance; on résolut de la prendre d'assaut. L'attaque commença. Jeanne, apercevant une partie du rempart où les Anglais combattaient avec opiniâtreté, s'élance sur une échelle, son étendard à la main. Dans cet instant, un

Anglais jette contre elle une pierre énorme qui la renverse dans le fossé. Les Français reculent; l'ennemi se croit vainqueur, mais soudain Jeanne se relève, et s'écrie : « Amis, ayez bon courage; Dieu a » condamné les Anglais; à cette heure ils sont tous » nôtres. »

Les assaillans, ranimés par ses paroles, affermis par son exemple, redoublent d'efforts, franchissent les murailles, pénètrent dans la ville, poursuivent les ennemis de rue en rue, et en massacrent onze cents. Le gouverneur de cette place, Suffolk, contraint de rendre son épée à un écuyer français, l'arma chevalier, afin, disait-il, de ne pas se dégrader en se rendant à un guerrier subalterne. Les vainqueurs, profitant de leurs avantages, coururent s'emparer de plusieurs autres places.

Lorsque l'armée royale marchait sur Beaugency, le roi apprit avec surprise et chagrin que le connétable Richemont, objet constant de son inimitié, s'approchait de lui à la tête de douze cents hommes d'armes.

Il fallait le recevoir comme un appui secourable, ou le repousser comme un ennemi. Jeanne voulait le combattre; mais cette fois les chevaliers ne partagèrent point son avis; car, dit naïvement le brave Lahire, il y a dans notre armée nombre d'hommes qui aiment mieux le connétable que toutes les pucelles de la France.

Il fut donc décidé qu'on irait au-devant de Richemont. Jeanne, en l'abordant, lui dit : « Je ne sais si » vous êtes ici de par Dieu. Si vous êtes de par Dieu, » je ne vous crains pas; car il sait mon bon vouloir;

» et je vous crains encore moins, si vous êtes de par
» le diable. »

Le connétable ne se scandalisa point de ces paroles, et pria même la Pucelle d'employer ses bons offices pour le réconcilier avec Charles.

Bataille de Patay.

Quand Bedfort fut informé de la levée du siége d'Orléans, des exploits de la Pucelle, de la consternation des Anglais, de la marche audacieuse du roi de France, et de la jonction de Richemont avec l'armée royale, rassemblant les débris de ses forces dispersées, il réunit sous ses ordres six mille hommes; et, décidé à combattre, il vint à leur tête camper près de Patay.

Charles, mécontent de l'arrivée de Richemont, s'était arrêté à Sully; et son armée marcha sans lui, sous les ordres de Jeanne, du connétable et du duc d'Alençon, pour livrer bataille à l'ennemi.

Bientôt on fut en présence; et, des deux côtés, on donna le signal du combat, dont la chronique fait le récit dans un style moins clair que nos bulletins modernes, mais qui peint le peu d'art et de science du temps.

« L'avant-garde, dit-elle, s'établit dans un village
» nommé Patay, auquel il y avait une forte tour en
» l'Église; et furent envoyés le sire de Beaumanoir,
» messire Ambroise de Lor, Lahire et Poton, avec
» quelques nombres de gendarmes pour chevaucher
» et tourner l'ennemi.

» Le duc d'Alençon, le connétable, le comte de
» Vendôme, le bâtard d'Orléans et Jeanne la Pucelle
» s'avancèrent contre les Anglais, qui marchaient en
» bon ordre.

» Quand ceux-ci aperçurent les Français et virent
» leur contenance, ils tournèrent leur chemin vers
» un bois qui était prochain, afin de trouver place
» convenable à combattre. Mais quand ceux des
» nôtres qui les chevauchaient, virent qu'ils voulaient
» gagner ledit bois, ils frappèrent sur eux si rude-
» ment, qu'ils mirent en désordre et en fuite tous
» ceux à cheval desdits ennemis.

» Les gens de pied, voyant la déroute de leurs
» gens de cheval, se retirèrent audit bois et au petit
» village qui était joignant, pour eux sauver; mais
» le duc d'Alençon et sa compagnie, se hâtant, vin-
» rent frapper sur eux et les défirent.

» Là furent occis trois mille hommes, la plus
» grande part anglais, et plusieurs capitaines pris,
» entre lesquels était Talbot; après laquelle défaite,
» la ville de Joinville et plusieurs autres places voi-
» sines se rendirent dans l'obéissance du roi. »

Satisfaits de ce succès éclatant, les vainqueurs re-tournèrent à Orléans; et la Pucelle courut à Sully, pour supplier le roi de rejoindre ses troupes et de se réconcilier avec Richemont.

Mais vainement le duc d'Alençon joignit ses efforts à ceux de la Pucelle; vainement ils luttèrent contre les conseils du favori La Trémouille; Charles, inaccessible à leurs prières et aux supplications du fier connétable, répondit qu'il aimerait mieux perdre sa couronne que de la lui devoir.

Après cette réponse sévère, le roi se retira à Parthenay, suivi de plusieurs seigneurs amis de La Trémouille; ainsi ce favori séparait le monarque de ses plus intrépides défenseurs, et pouvait décourager

l'armée par l'absence du roi, pour lequel elle s'exposait aux plus grands périls avec le plus noble dévouement. Sans cette division funeste, peut-être cette campagne aurait terminé la guerre.

Jeanne, affligée des obstacles que toutes ces intrigues opposaient à la délivrance du royaume, voyait de plus en plus la gloire de son nom s'étendre; mais déjà l'enthousiasme qu'elle inspirait au peuple excitait contre elle la jalousie de plusieurs courtisans qui s'efforçaient de lui enlever l'affection du roi; la jeune guerrière n'opposait à leur haine qu'une touchante modestie, une douceur imperturbable et une dévotion exaltée, qui, dans ce siècle religieux, accroissait de jour en jour son influence populaire.

Hors des combats, la Pucelle, évitant les regards des hommes, recherchait assiduement la société des femmes vertueuses, laissait percer son mépris pour toutes celles dont les mœurs étaient suspectes, et préférait à toutes, les vierges dont la candeur lui rappelait la simplicité des compagnes de son enfance.

Lorsque cette étonnante fille reparaissait dans les camps, s'armant de rigueur contre le vice, la bergère timide parlait, agissait en chef sévère, et quelquefois même emporté; on la vit souvent chasser des tentes les femmes de mauvaise vie. Un jour entre autres elle brisa, en les frappant, sa fameuse épée.

Comme son ardeur belliqueuse n'avait pour but que l'affranchissement de sa patrie, et le rétablissement du roi sur son trône, elle exigeait le maintien d'une discipline rigoureuse, ne tolérait ni pillage ni vengeance privée, et refusait pour elle-même toute

espèce de fournitures et d'aliment qui n'auraient pas été payés.

Après la victoire de Patay, Jeanne, à force d'instances, obtint du roi qu'il réunirait incessamment son armée à Gien, et qu'il viendrait en prendre le commandement.

Marche sur Reims.

Là, dans un grand conseil, les avis furent partagés : la plupart des généraux voulaient qu'avant de marcher sur Rheims, on s'emparât de Cône et de la Charité-sur-Loire.

La Pucelle, opposée à tout délai, fit décider qu'on n'entreprendrait ces siéges qu'après le sacre et le retour du roi. Il fallait passer près d'Auxerre. Cette ville, en offrant de fournir des vivres à l'armée, évita le danger qui la menaçait.

Troyes refusa d'abord d'ouvrir ses portes; mais lorsqu'elle vit les troupes royales et la Pucelle s'approcher fièrement de ses murs, et tout préparer pour l'assaut, ses habitans et sa garnison furent saisis de cette terreur panique qu'inspiraient alors universellement le nom et l'aspect de l'héroïne. Ils capitulèrent, et Charles entra dans la ville : Jeanne marchait à ses côtés.

Une chronique du temps raconte ce fait autrement: « La ville, dit-elle, refusa d'abord de se soumettre. » Fallait-il perdre, en l'assiégeant, un temps précieux, ou continuer la marche, et laisser des troupes pour la masquer ? Le conseil est incertain : » Jeanne y paraît, et déclare que, sous trois jours, » la ville sera rendue de gré ou de force. Chacun rit » de cettre bravade, et cependant on apprit soudain » que la garnison bourguignone, se séparant des

» Anglais, venait de favoriser les vœux des habitans,
» qui se soulevèrent et apportèrent leurs clefs au
» roi. »

Pour ajouter encore une fable à ce merveilleux récit, le chroniqueur dit qu'une troupe ou un nuage de papillons d'été voltigeant alors autour de la tête de Jeanne, ce prodige porta jusqu'au comble la confiance du peuple et son enthousiasme pour la Pucelle.

L'armée se remit en route. Châlons se rendit sans combat. Enfin on se trouva au pied des remparts de Reims. La garnison était forte et commandée par les sires de Châtillon et de Saveuse. On s'attendait à un combat sanglant; mais le peuple de Reims, s'étant soulevé, contraignit les troupes anglaises et bourguignones d'évacuer la ville, dont les portes furent ouvertes au roi.

Couronnement de Charles.

Charles VII y fit son entrée solennelle le 14 juillet 1429, se rendit à la cathédrale, entouré d'une foule immense qui faisait retentir les airs de ses acclamations. L'archevêque Renaud de Chartres lui donna l'onction royale; et, après tant de calamités, une nouvelle ère commença pour la France. Les victoires avaient succédé aux revers, les triomphes aux humiliations.

Jeanne d'Arc, avec un maintien à la fois fier et modeste, assistait à l'auguste cérémonie, pendant laquelle elle tint son étendard déployé près du maître-autel. Lorsque tout fut terminé, elle s'écria : « Je
» n'aurai plus de regret de mourir. »

Dunois, frappé de ces paroles qui ressemblaient à un triste pressentiment, lui demanda si elle avait eu

quelque nouvelle et fâcheuse révélation. « Non, dit-
» elle, je sais seulement que Dieu ne m'a pas com-
» mandé autre chose que de faire le siége d'Orléans
» et de conduire le roi à Reims. » En sortant de l'é-
glise, elle écrivit au duc de Bourgogne une lettre
pressante pour l'engager à reconnaître ouvertement
son légitime souverain.

Prière de Jeanne d'Arc au roi.

Après le couronnement, la Pucelle, se jetant aux
pieds de Charles, le supplia, les larmes aux yeux, de
lui permettre de se retirer dans son village. « Gentil
» prince, dit-elle, Orléans est délivré. Vous êtes vic-
» torieux; vous voilà roi; ma mission est accomplie.
» Rendez-moi à la paix des champs, et à l'obscurité
» dont je ne suis sortie que par les ordres de Dieu. »

Son père, son oncle et ses frères, accourus pour la
serrer dans leurs bras, redoublaient son désir ardent
de redescendre dans son humble condition. S'adres-
sant aussi à l'archevêque, qui s'étonnait de sa prompte
résolution: « Plût à Dieu, lui dit-elle, que je pusse
» partir à l'instant, quitter mes armes, rentrer dans
» mon village, servir mon père et ma mère, en gar-
» dant leurs brebis avec ma sœur et mes frères, qui
» moult se réjouiraient de me revoir au milieu d'eux. »

La nature parlait par sa bouche; mais la politique
n'était pas disposée à exaucer ses vœux. Le roi avait
trop de fois éprouvé l'utilité de son nom, de son cou-
rage, de sa présence, pour se priver d'un tel appui.
Il lui ordonna donc de rester, et de combattre encore
pour sa cause. Elle se tut, pleura et obéit.

Les écrivains du temps observent que, depuis ce
moment, Jeanne, croyant sa mission terminée, et ne
se regardant plus, ni comme inspirée, ni comme res-

ponsable des événemens, cessa totalement de proposer des entreprises au roi, et d'opposer son avis à celui des généraux et des ministres.

Elle restreignit dès lors son zèle à partager les travaux de ses compagnons d'armes, et à s'exposer toujours la première aux périls.

Désintéressée pour elle, mais non pour sa famille et pour son pays, Jeanne obtint du roi une exemption totale de taille, d'aides et d'impositions pour les habitans de Domremi. Les lettres-patentes données à cet effet déclarent que cette exemption est accordée en faveur de la Pucelle. Leur date est du 31 juillet 1429. Elles furent confirmées par Louis XIII, en 1610, et les habitans de ce village en ont joui jusqu'à la révolution.

Les exploits de Jeanne au siége d'Orléans, l'accomplissement total de ses promesses, la marche rapide du roi, ses faciles conquêtes, et surtout la solennité de son sacre, avaient frappé d'étonnement tous les esprits. Le soi-disant dauphin, le prétendu roi de Bourges, venait, suivant l'usage antique, de recevoir l'onction sacrée. Dès lors il paraissait aux peuples comme empreint du sceau de l'autorité divine.

Défection des Anglais.

La haine contre l'étranger ajoutait encore, en ce moment, à la force des idées religieuses; et un grand nombre de seigneurs, d'officiers, d'hommes d'armes, entraînés par le torrent de l'opinion populaire, abandonnaient les drapeaux de Bedfort et de Henri pour se ranger sous les bannières de Charles. On vit, en peu de temps, Laon, Soissons, Château-Thierry, Provins, Crécy, appeler le roi dans leurs murs, et le recevoir en triomphe.

Accablés par tant de coups imprévus, les Anglais

semblaient frappés de la foudre, leur puissance, affermie par tant de victoires et de conquêtes, s'ébranlait à l'apparition d'une jeune paysanne; sa houlette changée en glaive brisait leurs armes. On eût dit que sa voix seule renversait leurs murailles.

Bedfort commençait à craindre que la capitale de la France ne lui échappât comme les autres cités. Il appela de nouvelles troupes pour fortifier la garnison de Paris, et exigea des bourgeois qu'ils lui prêtassent un nouveau serment. Une pareille mesure était un signe de détresse. Les cœurs démentaient les vœux forcés. L'opinion, plus puissante que les armes, s'était déclarée contre l'usurpateur Henri VI. Les confiscations, les exils, les cachots, imposaient l'obéissance, mais donnaient plus de force à la haine.

Dans une situation si critique, Bedfort crut nécessaire de se réconcilier avec Philippe-le-Bon; ils conférèrent ensemble et tentèrent inutilement quelques négociations avec ce même Charles si long-temps dédaigné par eux.

Cependant l'évêque de Winchester venait de débarquer en France avec quarante mille Anglais qu'il devait conduire en Bohème contre les hussites. Ces troupes étaient soldées par le pape.

Nouvelles hostilités.

Bedfort, peu scrupuleux et qui redoutait plus la légitimité de Charles que l'hérésie de Jean Hus, appela près de lui les hommes d'armes de Winchester, changea leur destination, en grossit ses forces, et à leur tête marcha au devant du roi.

Charles vint à sa rencontre avec douze mille hommes et quelques renforts que les duc de Lorraine et de Bar venaient de lui envoyer.

Les deux armées se trouvèrent en présence près de Melun; mais, chacun craignant également de compromettre sa fortune par les chances d'une affaire décisive, on ne combattit point. Les Anglais se retirèrent les premiers.

Charles aurait dû les poursuivre; mal conseillé, il prit aussi le parti de la retraite, et se porta sur Dammartin. Bedfort, encouragé par ce mouvement, retourna sur ses pas, se mit à sa poursuite et lui envoya un défi hautain.

A la même époque, les vœux du peuple de Compiègne appelait le roi dans leurs murs; il s'y rendit. Bientôt Bedfort s'approche : les deux armées établirent leur camp dans les plaines de Senlis. Là, pendant plusieurs jours, on n'entendit des deux côtés que bravades et défis. Des deux parts les preux, en grand nombre, se signalèrent par cent combats singuliers. Chacun courait avec ardeur à ce nouveau genre de tournois; mais, malgré les provocations de leurs guerriers, les deux chefs refusaient de donner le signal d'une bataille générale.

Dans ce moment Bedfort apprit que le connétable de Richemont était entré en Normandie à la tête d'un corps assez nombreux. A cette nouvelle, l'Anglais alarmé lève son camp, s'éloigne de Charles, et lui laisse la campagne libre.

Ce prince en profita et s'empara de Beauvais, que ses habitans lui livrèrent, malgré les efforts et les intrigues de leur indigne évêque Cauchon, qui depuis se rendit honteusement fameux.

Toutes les villes voisines de Paris sollicitaient la

présence du roi. Il exauça leurs prières et s'établit à Saint-Denys.

Jeanne renouvela ses instances pour obtenir la permission de rentrer dans ses rustiques foyers. Mais le roi persista dans son refus.

On n'ignorait pas que la plupart des habitans de la capitale attendaient avec impatience le moment de leur affranchissement : Charles, trompé par leurs promesses, espéra qu'à son approche la garnison anglaise s'efforcerait vainement de s'opposer à un soulèvement populaire.

Attaque de Paris.

Dans cette confiance il attaqua brusquement les remparts de Paris. Ses troupes, au nombre de douze mille hommes, étaient rangées en bataille sur un terrain nommé le *Marché aux pourceaux*, compris aujourd'hui entre la butte Saint-Roch et la porte Saint-Honoré.

Au signal donné, chacun s'élance sur les murailles. Dans les premiers momens, les Anglais furent repoussés; mais bientôt, ralliés et revenant en grand nombre, ils contraignent les assaillans à se retirer.

Danger de Jeanne.

Cependant Jeanne, opiniâtre au combat, restait seule sur le rempart, criant aux Parisiens d'ouvrir la porte au roi. Bientôt on l'entoure, on l'attaque, on la frappe. Elle tombe blessée à la cuisse d'un trait d'arbalète, et se traîne péniblement sur une petite éminence, dont elle rougit l'herbe avec des flots de son sang.

Là, elle demeure gisante et abandonnée de tous ceux pour lesquels elle a tant de fois risqué sa vie. Un seul chevalier, Richard de Tiembrone, vient à son secours; il la trouve inondée de larmes, que fai-

sait couler l'indignation. L'ingratitude des cours est peu connue au village. Jeanne en souffrit plus que de ses blessures; elle voulait mourir, et refusait de suivre son libérateur. Enfin le duc d'Alençon accourut près d'elle, et il fut obligé d'employer la force pour la ramener dans le camp.

La Pucelle fit suspendre ses armes aux voûtes de l'église de Saint-Denys, devant la châsse de l'apôtre, et supplia Charles pour la troisième fois de la laisser retourner dans sa chaumière. Le roi demeura inexorable.

Les Parisiens n'avaient point trompé l'attente du roi : un complot s'était formé pour favoriser ses armes; mais une force imposante l'avait comprimé. Depuis ce jour les rigueurs, les emprisonnemens, les supplices se multiplièrent; et comme tous les partis veulent faire intervenir le ciel dans les querelles des hommes, un grand nombre de prêtres, vendus aux Anglais, excommunièrent tous ceux qui violeraient le traité de Troyes, et oseraient enfreindre leur serment.

En même temps, une foule d'émissaires s'efforçaient d'effrayer le peuple en le menaçant des vengeances que Charles exercerait, disait-on, s'il rentrait dans les murs d'une capitale qui l'avait banni. Le roi, renonçant à s'en emparer, retourna sur la Loire, après avoir placé des garnisons dans toutes les villes conquises.

Traité entre Bedfort et Philippe-le-Bon.

Ce prince continuait toujours ses négociations avec le duc de Bourgogne; mais, d'un autre côté, Bedfort, plus adroit, parvint à se rapprocher de Philippe en l'attirant à lui, non par des promesses,

mais par un partage réel de l'autorité souveraine; il lui confia la lieutenance de Paris et l'associa à la régence.

Cependant ce fut plutôt un rapprochement qu'une véritable réconciliation; et, par un traité du 14 octobre 1429, la neutralité des Bourguignons, précédemment stipulée, fut étendue à Saint-Denys, Vincennes, Charenton et même jusqu'à Saint-Cloud. Bedfort retourna en Normandie, et Philippe en Artois, laissant le commandement de Paris au maréchal de l'Ile-Adam, avec peu de troupes.

Le duc de Bourgogne semblait alors se jouer et se méfier également des deux partis; car, sous le voile de cette étrange neutralité, les Bourguignons combattaient sans scrupule les Français sous la bannière anglaise; et en revanche les royalistes, lorsqu'ils les rencontraient seuls, les attaquaient, en feignant de les prendre pour des Anglais.

Au reste, c'était l'infortuné peuple des campagnes qui se voyait constamment victime de ces sanglantes dissensions, de ces feints rapprochemens. Il avait également à craindre toutes les bannières. Les royalistes, les Anglais et les Bourguignons le pillaient tous à l'envi.

Anoblissement de la famille de Jeanne.

Charles devait des consolations à la Pucelle : il anoblit son père et sa mère, leur donna le nom du Lys, avec la permission de porter deux fleurs de lys dans leurs armes avec une épée.

Dans le XVIIe siècle, comme la noblesse devenait trop nombreuse, le Parlement dépouilla de ses priviléges la branche féminine de Jeanne d'Arc : n'était-ce pas dégrader cet ordre en croyant le relever!

Nouvelles hostilités.

La fortune avait encore résolu de faire éprouver au roi de France de nouvelles alarmes : il apprit qu'à l'occasion du troisième mariage du duc de Bourgogne avec Isabelle de Portugal, Bedfort avait donné à ce prince, en apanage, la Champagne et la Brie. Depuis il sut que le régent venait de céder le Poitou au duc de Bretagne : ainsi se resserrait l'union des trois formidables ennemis de Charles.

Cet appareil menaçant ne fit qu'affermir le roi et ses fidèles guerriers dans la résolution de combattre Bedfort à outrance, et de lui prouver que de telles concessions étaient plus faciles à faire qu'à réaliser.

Un roi ne devient jamais plus redoutable à ses ennemis, quelque nombreux qu'ils soient, qu'au moment où l'affection générale sert de levier à ses forces. Tous les cœurs vraiment français secondaient alors les armes de Charles, et résistaient à celles de Bedfort. D'Estaing et les habitans de Torcy défendirent six mois cette bicoque contre les Anglais.

Un grand nombre de gentilshommes, de riches marchands et de magistrats, tramèrent une grande conspiration, dans le but de livrer la capitale au roi. Malheureusement d'Alley, chargé de la correspondance des conjurés, fut arrêté, mis à la question, et condamné avec cent cinquante de ses complices. On écartela les uns, on décapita les autres. Plusieurs périrent au milieu des tortures; le plus grand nombre fut jeté dans la Seine.

A la même époque (1), le prince d'Orange, qui soutenait d'anciennes prétentions sur des terres du

(1) 1430.

Dauphiné, déclara la guerre à Charles, et s'empara de quelques places, malgré les efforts du comte de Foix pour les défendre.

Le duc de Savoie, choisi pour arbitre entre le prince et le monarque, trahit les intérêts du roi dans l'espoir de se rendre un jour maître du dauphiné.

Gaucourt fut envoyé dans cette province avec des troupes nouvellement levées; il livra bataille près d'Anthon au prince d'Orange. Celui-ci vit son armée détruite, fut blessé, prit la fuite, et ne dut son salut qu'à la vigueur de son cheval, qui passa le Rhône à la nage. Les récits de cette victoire sont tellement exagérés que, si on les croyait, Gaucourt n'aurait perdu, dans cette action, qu'un seul homme.

Querelles de cour.

Charles, condamné à ne jouir, pendant sa vie d'aucun repos, voyait sa cour plus troublée que jamais par les dissensions du connétable, du favori, et de leurs partisans.

Richemont avait fait arrêter un homme qu'il disait payé par La Trémouille pour l'assassiner. Les aveux ou les mensonges de cet émissaire lui valurent la liberté. Le connétable lui donna même un marc d'argent; générosité qui parut suspecte.

Toutes ces querelles intérieures ralentissaient ou entravaient les plus importantes opérations. Cependant, le nom de la Pucelle réveillait encore quelquefois l'ardeur des Français. On la vit reparaître avec éclat au siége de la Charité, avec Saintrailles et Chabanes.

Malgré leurs attaques réitérées, ils s'étaient d'abord vus forcés de se rétirer, et d'abandonner des remparts défendus par une nombreuse et vaillante

garnison. Jeanne, qui ne tenait plus à la vie, restait seule, suivant sa coutume, sur la brèche, avec cinq ou six soldats déterminés. Cette fermeté opiniâtre réussit. Les généraux, les hommes d'armes, honteux d'abandonner ainsi l'héroïne, se rallient, reviennent au combat, et prennent d'assaut la place.

Chaque nouveau triomphe l'appelait à de nouveaux périls; et comme sa présence assurait presque toujours la victoire, on envoyait sans pitié cette aventureuse fille partout où l'on croyait voir quelques dangers.

Une troupe féroce dévastait alors les bourgs et les campagnes des provinces du nord. Elle était commandée par Franquet d'Arras. Jeanne marcha contre lui, à la tête d'un fort détachement qui lui fut confié; elle le rencontra, le combattit; et, après une mêlée sanglante, le fit prisonnier.

La Pucelle voulait lui sauver la vie; mais le peuple, impatient de lui faire expier ses brigandages, le livra à la justice. Les juges de Lagny, insensibles aux instances de la guerrière, condamnèrent l'accusé à mort; et, dans la suite, l'impitoyable tribunal qui jugea la Pucelle, lui reprocha comme un forfait la fin tragique de ce prisonnier.

Siége de Compiègne.

Dans le même temps, on apprit que le duc de Bourgogne assiégeait Compiègne. Jeanne y courut avec Chabanes, Poton et plusieurs autres chevaliers célèbres. Elle perça les lignes des assiégeans, et se jeta dans la place, où son arrivée produisit autant de surprise que d'enthousiasme.

Le 24 mai 1430, la Pucelle et ses braves compagnons résolurent de faire une sortie, et d'enlever un

quartier des ennemis, commandé par Jean de Luxembourg. Jeanne, suivie par Poton et le sire de Créqui, surprit les Anglais, les enfonça, les mit en fuite et les poursuivit; mais bientôt l'arrivée d'un renfort, commandé par Montgommery, contraignit les vainqueurs à se retirer.

Dans cette retraite, l'intrépide Pucelle marchait la dernière, et se retournait fréquemment pour repousser l'ennemi, ralentir sa poursuite, et ramener ses troupes sans perte.

Tout à coup, à la vue d'un corps nombreux qui s'efforçait de leur couper le chemin, les Français se précipitent en désordre vers la barrière. La cavalerie bourguignone charge avec furie les escadrons français. Ceux-ci, frappés de terreur, ou se rendent, ou se jettent à la nage dans la rivière. Pendant cette mêlée, l'infanterie, vivement pressée, rentre dans la place, dont elle lève le pont, sans attendre l'héroïne qui la suivait.

Prise de Jeanne.

Jeanne abandonnée, brave encore ses ennemis, que la pourpre de ses vêtemens, la blancheur de son panache, et la vue de son étendard déployé, attirent en foule autour d'elle. Elle pare leurs coups, intimide leur audace, recule en combattant et parvient enfin à gagner le pied des remparts. Mais la barrière est fermée : toute résistance devient inutile. De tous côtés on s'élance sur cette noble victime. Un archer picard saisit Jeanne par ses vêtemens, la renverse ; elle est désarmée, et le bâtard de Vendôme l'emmène prisonnière dans le château de Marigny.

On soupçonna, dans le temps, Guillaume de Flavie, gouverneur de Compiègne, d'avoir fait fermer la

barrière dans le dessein de livrer aux ennemis cette fille héroïque, dont l'influence et la gloire avaient fait naître dans son âme une basse jalousie.

On ne pourrait peindre les transports de joie que la captivité de la Pucelle excita parmi les Anglais : jamais leurs plus fameuses victoires n'en avaient fait éclater de semblables; et ce peuple belliqueux ne rougit pas d'ordonner, dans toutes les villes qu'il possédait encore, des réjouissances publiques. Cette joie universelle pour la prise de la Pucelle était pour elle une sorte d'apothéose.

Jeanne, captive, tenta deux fois de s'échapper, d'abord à Beaulieu, et ensuite à Beaurevoir, près de Cambrai. Cependant sa prison n'était point rigoureuse dans les premiers momens. La femme et la sœur de Jean de Luxembourg, admirant son courage, et touchées de ses infortunes, la traitaient avec douceur; mais Jeanne craignait avec raison d'être livrée par les Bourguignons aux Anglais, dont elle connaissait la haine implacable.

Dans sa deuxième évasion, le succès avait failli couronner ses efforts : elle avait brisé les barreaux qui fermaient sa prison; mais, en s'élançant par une fenêtre de la tour, elle se blessa et perdit l'usage de ses sens. On la reprit; elle fut transférée dans la forteresse du Crotoy, à l'embouchure de la Somme.

Il ne suffisait pas à la politique de Bedfort que Jeanne, prisonnière, fût désormais dans l'impossibilité de reprendre les armes; il fallait encore dissiper les prestiges produits sur les esprits par les paroles de cette vierge inspirée; prestiges qui glaçaient le cou-

rage des Anglais, autant qu'ils enflammaient celui de leurs ennemis.

Le régent crut y parvenir en prouvant, par une procédure publique, que Jeanne était envoyée, non par Dieu, mais par le diable; et qu'elle ne devait ses triomphes qu'aux sortiléges et à la magie. Il fut secondé dans ses desseins par le frère Martin, vicaire-général de l'inquisition, par Pierre Cauchon, cet évêque de Beauvais qui s'était vu expulsé de son siége; enfin par l'Université de Paris, qui, servile et lâche, écrivit au duc de Bourgogne des lettres pressantes, dans le but d'engager ce prince à traduire la Pucelle devant un tribunal ecclésiastique.

Cependant, Jean de Luxembourg et surtout sa vertueuse épouse s'y opposaient. Ils refusaient de livrer leur prisonnière à une mort certaine. Bedfort vainquit leur résistance en invoquant le droit qu'on reconnaissait alors au souverain de s'emparer des prisonniers de guerre, de quelque condition qu'ils fussent, moyennant une somme de dix mille livres.

Sa translation à Rouen.

Cette somme fut donnée au sire de Luxembourg, de même qu'une pension de trois cents livres au bâtard de Vendôme; et l'héroïne, ainsi vendue, fut livrée à un détachement anglais, qui la conduisit à Rouen.

Les chroniques nous ont conservé, pour la honte éternelle de l'évêque de Beauvais, la cédule suivante de ce prélat, adressée au duc de Bourgogne, à Jean de Luxembourg et au bâtard de Vendôme. «Ce que » requiert l'évêque de Beauvais de vous, mes sei» gneurs, ainsi que du bâtard de Vendôme, de par le » roi notre seigneur, et de par nous, est que icelle

» femme, nommée Jeanne la Pucelle, prisonnière,
» soit envoyée au roi pour la délivrer à l'Église, et
» lui faire son procès, pour ce qu'elle est soupçon-
» née et diffamée d'avoir commis plusieurs crimes,
» comme sortilége et idolâtrie contre la foi; et, pour
» la rémunération de ceux qui l'ont preins et déte-
» nue, le roi veut libéralement leur bailler jusqu'à la
» somme de dix mille livres, et pour ledit bâtard qui
» l'a preins, rentes pour soutenir son état jusqu'à
» trois cents livres. »

Les lettres de l'Université de Paris du 14 juillet (1) ne sont pas moins infâmes; elles déclarent que, s'il ne s'en suivait pas de la prise de Jeanne une éclatante réparation et châtiment de l'offense perpétrée à notre très-doux créateur, ce serait une intolérable offense contre la majesté de Dieu, contre la foi et contre la sainte Église.

On avait célébré dans Paris, par un *Te Deum*, la captivité de la libératrice de la France. Le duc de Bourgogne ne put résister à la curiosité de voir l'illustre captive. Il arriva prévenu, irrité; mais l'aspect de l'héroïne le surprit, le désarma et l'attendrit. La candeur et la sincérité de ses réponses rehaussaient la gloire de ses actions. Comme elle était de bonne foi, elle persuadait. Le duc tenta quelques efforts pour elle, mais sans suite et sans fermeté.

La politique parlait plus haut que la pitié. D'ailleurs Philippe, ayant appris la mort du duc de Brabant, ne songea plus qu'à se saisir de ce brillant héritage, et chargea ses lieutenans de continuer le siége de Compiègne.

(1) 1430.

Après son départ, Chabannes et Saintrailles s'approchèrent de ses lignes, et, secondés par les assiégés, forcèrent les Bourguignons à la retraite. Ceux-ci abandonnèrent aux vainqueurs leurs retranchemens, leurs bagages et leur artillerie. Saintrailles les poursuivit jusque dans le Santerre.

Délivrance de Compiègne.

Philippe accourut, dans le dessein de réparer cet échec. Les Français lui offrirent la bataille; il n'osa l'accepter, se retira, et laissa les troupes de Charles entrer dans Compiègne.

La délivrance de cette place fut trop tardive : Jeanne était dans les fers; et, par une ingratitude sans exemple, on ne songea ni à briser ses chaînes, ni à prévenir sa mort, ni même à la venger.

La Pucelle avait frayé le chemin de la victoire. Les royalistes suivaient encore l'impulsion donnée par elle aux esprits. Barbazan, à la tête d'un faible corps, attaqua, près de Châlons, huit mille Bourguignons, et les détruisit presque entièrement.

Dans cette campagne désastreuse pour les ennemis de Charles, ils n'eurent d'autre compensation à tant de revers, que la prise de Jeanne et l'espérance de lui faire expier sa gloire par une mort infâme.

Sacre de Henri VI à Paris.

Le sacre de Charles avait agi puissamment sur l'opinion des peuples : Bedfort crut affaiblir cette impression en faisant sacrer le jeune roi Henri VI, à Paris.

Cette cérémonie fut retardée par l'absence d'un grand nombre de pairs, et particulièrement par l'hésitation du duc de Bourgogne; il ne pouvait assister qu'avec regret à un couronnement qui consacrait l'usurpation d'une dynastie étrangère sur la sienne.

Enfin, Henri reçut l'onction sainte au milieu d'une foule immense, dont la tristesse et le silence n'étaient interrompus que par quelques acclamations rares et serviles.

Cependant, peut-être des actes de douceur auraient concilié au jeune monarque quelques suffrages; mais on ne lui conseilla que des actes de rigueur, pour effrayer ses nouveaux sujets, et un barbare coup d'état contre une fille innocente et sans défense.

Bedfort aveuglé, soit par le fanatisme, soit par une fausse politique, employa les plus grands efforts pour obtenir la condamnation et le supplice d'une vierge héroïque, dont il attribuait les triomphes à la magie.

L'infortunée Jeanne, arrivée à Rouen, y fut enchaînée et jetée dans un cachot, non moins glorieux pour elle que les champs de bataille; car elle y fit éclater un courage plus rare et plus admirable peut-être que celui qu'elle avait déployé dans les combats.

Procès de Jeanne.

Son procès commença : l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon, un inquisiteur nommé Lemaire, et soixante assesseurs, furent ses juges. On vit en elle le mélange de la plus inébranlable fermeté et de la plus touchante douleur. Elle pleurait comme une jeune fille, dit M. Walkenaer, et se conduisait comme un héros. En vain, pour la faire tomber dans quelque piége, on multipliait tour à tour les conseils, les menaces, les mensonges, les questions insidieuses; elle réduisait ses accusateurs au silence par la candeur, par la précision, par l'énergie de ses réponses.

Captive et enchaînée, on la redoutait encore; et la peur qu'elle inspirait du fond de sa prison, et

même de son tombeau, nous est prouvée par une ordonnance du roi Henri, promulguée le 12 décembre 1430, qui ordonne de traduire devant des conseils de guerre tous les militaires qui, par crainte de la Pucelle, abandonneraient leurs drapeaux.

Quos terriculamenta puellæ exanimaverint.

L'innocence et les malheurs de Jeanne touchèrent l'âme généreuse de la duchesse de Bedfort; mais sa protection ne put la sauver; son implacable époux ne rougit pas de se cacher dans une chambre voisine de celle où, par ordre du tribunal, deux matrones faisaient subir encore à la Pucelle un nouvel examen pour constater sa pureté; et les regards de l'immodeste Anglais purent librement parcourir les formes de la malheureuse vierge qu'il destinait au bûcher.

Le rapport des matrones fut favorable à Jeanne; mais on défendit d'en faire mention au procès, dans la crainte d'anéantir par là un des principaux chefs d'accusation, la magie.

L'accusée refusa constamment, dans ses interrogatoires, de s'expliquer sur son entrevue secrète avec le roi; mais elle raconta ingénuement et en détail tout ce qui avait rapport à ses visions.

Elle ne désavoua aucune de ses prédictions; elle osa même encore annoncer aux Anglais qu'avant sept ans, on leur enlèverait un gage beaucoup plus important que celui d'Orléans, et qu'ils perdraient successivement toutes leurs conquêtes en France.

Par un hasard singulier, qui donna une nouvelle force aux idées superstitieuses, six ans s'étaient à

peine écoulés, lorsque le roi se rendit maître de Paris; car il y entra le 13 avril 1436.

Ses interrogatoires.

Il serait impossible, dans une histoire générale, de rendre un compte détaillé des nombreuses séances de cette cause célèbre. Il suffira sans doute d'un extrait des questions principales, adressées à Jeanne dans ses interrogatoires, et des réponses simples et nobles de l'accusée, pour peindre à la fois les juges-bourreaux et leur victime.

Lorsque les juges dirent à Jeanne de jurer sur les saints évangiles qu'elle dirait la vérité relativement à toutes les choses qu'on lui demanderait, elle répondit: « Mais je ne sais sur quoi vous me voulez interroger. Par aventure, me pourriez-vous demander telles choses que je ne vous dirai point, quand on devrait me couper la tête? »

Elle ne nia aucune de ses visions, et dit qu'elle avait vu saint Michel et les anges corporellement, aussi bien qu'elle voyait ses juges; « Et quand ils se partirent de moi, dit-elle, je pleurais, et eusse bien voulu qu'ils m'eussent emportée. » Interrogée sur la figure de ces anges, elle dit: « Vous ne le saurez, mie; » et ajouta que ses voix lui avaient dit de demeurer à Saint-Denis en France; mais que les seigneurs ne le voulurent point, parce qu'elle était blessée.

Dans un autre interrogatoire, comme on lui demandait quel art, quel métier elle avait appris, elle répliqua: « Ma mère ma appris à coudre, et je ne cuide pas qu'il y ait femme, dans Rouen, qui pût m'en apprendre aucune chose. »

» Où et quand avez-vous d'abord entendu vos voix?

« — Ce fut à midi, au temps d'été, un jour de jeûne,
» au jardin de mon père, du côté de l'église, et ac-
» compagnées de clarté. — Êtes-vous en la grâce de
» Dieu ? — Si je n'y suis, Dieu m'y veuille mettre ; et
» si j'y suis, Dieu m'y veuille tenir. — Aviez-vous
» volonté de persécuter les Anglais et les Bourgui-
» gnons ? — J'avais bonne volonté que le roi eût son
» royaume. — Avez-vous voulu vous échapper. ?
» — Oui ; ainsi qu'il est licite à chacun prisonnier ; et,
» quand je le ferais encore, on ne pourrait m'accu-
» ser d'avoir violé ma foi à aucun, car je ne l'ai bail-
» lée à personne. — Votre marraine croyait aux
» fées ? passait-elle pour sage ? — Elle est réputée
» pour bonne, prude femme, et non pas sorcière.
» — Quel âge aviez-vous lors de vos premières vi-
» sions ? — J'avais treize ans. »

Un jour on lui demanda si Dieu haïssait les Anglais ; elle répondit : « De l'amour ou de la haine que
» Dieu porte à leurs âmes, je ne sais rien ; mais je
» sais bien qu'ils seront boutés hors de France, ex-
» cepté ceux qui y mourront ; et que Dieu enverra
» victoire aux Français contre eux. »

On voulut savoir par quelles paroles elle trompait les hommes d'armes français, et si elle ne leur prédisait pas que sous son étendard ils seraient toujours heureux à la guerre ; elle dit : « Je leur adressais seulement ces paroles : *Entrez hardiment au milieu des*
» *Anglais*, et j'y entrais moi-même. »

Quelques clercs lui reprochaient d'avoir été meurtrière, hérétique, d'avoir décliné l'autorité de l'Église, de s'être habillée en homme, d'avoir affirmé témérairement qu'elle irait en paradis ; enfin, d'avoir

commis le crime de se donner pour envoyée de Dieu, ne prétendant être responsable qu'envers lui.

On la pressa de rétracter toutes ses erreurs; elle répondit: « Je veux maintenir ce que j'ai toujours sou-» tenu : si j'étais condamnée, si je voyais le feu al-» lumé, le bois préparé, le bourreau prêt à me jeter » au bûcher, et encore quand je serais au feu, je ne » dirais autre chose que ce que j'ai dit, voulant le » soutenir jusqu'à la mort. »

Elle fut questionnée sur ce que les saints et les saintes lui avaient annoncé relativement aux suites de son procès. « Mes voix, dit-elle, m'annoncent que je » serai délivrée par grandes victoires. Elles ajoutent: » Prends tout en gré; ne chaille de ton martyre, tu » t'en viendras enfin au royaume du paradis; et ce » que disent mes voix, c'est à savoir sans faillir; elles » appellent cela martyre pour les peines et adver-» sités que je souffre en prison. Je ne sais si je dois » plus souffrir encore; mais je m'en rapporte à notre » Seigneur. »

Un juge nommé Isambert, voulant la sauver, lui donna un conseil, d'après lequel elle déclara s'en rapporter au pape et au concile de Bâle, sur la nature et la réalité de ses visions. Cet appel devait l'arracher à la fureur de ses ennemis; mais l'infâme évêque de Beauvais dit à Isambert : « Taisez-vous, de par le diable; » et il défendit de transcrire l'appel sur les registres. Ce fait ne fut connu que par le procès de révisions, qui eut lieu dans la suite par les ordres de Charles VII.

Sa confession à un

L'innocenee de l'accusée fatiguait et déconcertait ses accusateurs. Les juges ne pouvaient trouver de

preuves pour la condamner. Ses paroles, ses actions, les témoins appelés contre elle et pour elle, tout déposait en sa faveur. Il fallut avoir recours à la fraude. Jeanne voulait se confesser; on lui envoya un prêtre hypocrite, nommé Loiseleur, qui surprit sa confiance, en feignant d'être comme elle, privé de sa liberté.

prêtre hypocrite.

Jeanne lui parla avec abandon. On avait caché deux témoins qui transcrivaient ses paroles; mais ses aveux secrets furent aussi innocens que ses réponses publiques. Enfin, succombant aux fatigues, aux angoisses, elle tomba malade. Alors le duc de Bedfort trembla, non pas par pitié, mais par crainte, de voir une mort naturelle lui enlever sa victime. On pressa la procédure.

L'Université, consultée, se prononça contre elle. Jeanne, trompée par les conseils de Loiseleur, reconnut la compétence de l'autorité ecclésiastique qui la jugeait. On lui avait dit que, si elle ne se soumettait pas à l'Église, elle exposerait son âme au feu éternel, et que son corps serait livré au feu temporel.

La Pucelle hésitait. « Vous ne ferez jamais ce que » vous dites contre moi, répondait-elle, car en ce cas, » il vous en prendrait mal au corps et à l'âme. »

L'évêque de Beauvais fit paraître à ses yeux les instrumens de torture. Ils ne l'effrayèrent pas plus que le glaive des Anglais ne l'avait intimidée.

Enfin, le 24 mai 1431, Jeanne fut conduite sur la place du cimetière Saint-Ouen, où deux échafauds étaient dressés. Elle monta sur l'un avec un prêtre chargé de la prêcher, l'autre était occupé par le cardinal d'Angleterre, le vice-inquisiteur, les évêques de Beauvais, de Noyon, de Boulogne, et trente trois assesseurs.

Son exposition.

On avait préparé pour elle, au Vieux-Marché, un bûcher. Le peuple en foule remplissait la place. Le prêtre Guillaume Érard prononça un violent discours, abondant en injures contre Charles et ses partisans ; et comme il proférait ces paroles : « Le prince ton roi est » hérétique et schismatique, » Jeanne d'Arc indignée se lève, interrompt l'orateur, et s'écrie : « Par ma foi, sire, » révérence gardée, je vous ose bien dire et bien jurer, » sur la peine de ma vie, que le roi est le plus noble » chrétien de tous les chrétiens ; que nul n'aime mieux » la foi de l'Église, et qu'il n'est point tel que vous le » dites. »

Ensuite l'appariteur Massieu lui lut une formule d'abjuration qu'elle ne voulut pas signer. « Je ne sais, » dit-elle, ce que vous entendez par l'abjuration ! » On le lui expliqua : « En ce cas, dit Jeanne, je m'en » rapporte à l'Église universelle pour savoir si je » dois abjurer ou non. »

Cédule frauduleuse signée par elle.

On la pressa de nouveau ; on employa tour à tour les conseils, les prières, les menaces ; enfin, convaincue, elle signa une cédule de huit lignes, après qu'on lui en eut fait lecture. Elle semblait ne contenir que la simple promesse de ne plus porter les armes, de laisser croître ses cheveux, et de quitter l'habit d'homme.

Mais les fourbes avaient abusé de son ignorance. La pièce qu'on lui fit signer était beaucoup plus étendue. Par cet acte, elle se reconnaissait hérétique, dissolue et adonnée au démon.

Dans la suite, la fraude fut prouvée par les déclarations du greffier, de l'appariteur Massieu et de plusieurs autres témoins. Enfin, l'évêque de Beauvais lut publiquement l'arrêt qui condamnait Jeanne, pour

réparation de ses fautes, a passer le reste de ses jours *au pain de douleur et à l'eau d'angoisse*. On reconnaît à ce style celui de l'inquisition.

L'infortunée répliqua : « Puisque l'Église me con-
» damne, je dois être remise entre ses mains. Con-
» duisez-moi donc dans ses prisons, et que je ne reste
» plus au pouvoir des Anglais. »

Cet arrêt, tout cruel qu'il était, ne satisfaisait pas la rage de ses ennemis ; les troupes anglaises, furieuses de voir échapper à la mort l'héroïne qui les avait fait fuir tant de fois, murmurent, s'ameutent, se rassemblent, éclatent en menaces, et demandent la tête de l'évêque de Beauvais, ainsi que celle des autres juges.

Warvick lui-même déclara aux membres de ce tribunal inique, qu'en sauvant la vie à la Pucelle, ils compromettaient les intérêts du roi Henri. « N'ayez
» cure, lui dit l'un d'entre eux, nous la retrouverons
» bien! »

Rigueurs dans sa prison.

De ce moment, la prison de Jeanne ne fut qu'un supplice prolongé. Deux soldats se tenaient à sa porte, et trois dans son cachot. La nuit elle était enchaînée sur son lit, et le jour à un poteau. Cependant, soumise et résignée, elle avait repris ses habits de femme, et ne donnait aucun prétexte à ses nouvelles rigueurs.

Un matin, tandis qu'elle dormait, on lui enleva ses vêtemens, qu'on remplaça par des habits d'homme. Vainement elle conjure ses barbares gardiens de lui rendre sa robe ; ils l'insultent, veulent attenter à sa pudeur, et la forcent ainsi de se revêtir des habits qu'elle avait juré de ne plus porter.

Soudain, l'évêque de Beauvais paraît, avec Warvick et d'autres témoins. Dans le cachot même, ils dressent un procès-verbal, pour attester l'infraction de Jeanne à son serment; et l'infâme prélat dit, en sortant, au comte de Warvick, avec l'expression d'une joie féroce, *farewel, farewel*, ce qui signifie *soyez satisfait*, ou *portez-vous bien*.

Sa condamnation.

Le lendemain, le tribunal délibère pour la forme, sans désemparer, et prononce la sentence qui condamne Jeanne d'Arc comme relapse, excommuniée, rejetée du sein de l'Église, et jugée digne par ses forfaits d'être abandonnée à la justice séculière.

On trouve dans les manuscrits de M. de la Verdie, et dans les dépositions des témoins au procès de révision, les détails relatifs à la fin tragique de la Pucelle.

Le 31 mai 1431, un frère prêcheur, Martin Ladvenu, entendit Jeanne en confession, et lui annonça qu'elle allait mourir. Elle voulut communier; et, par une bizarre inconséquence, l'évêque de Beauvais le lui permit, quoiqu'il l'eût déclarée hérétique.

Jeanne dit à son confesseur qu'on avait tenté de lui enlever par force son innocence; elle accusa de ce crime un pair d'Angleterre, et soutint que c'était ce seul motif qui l'avait forcée de se couvrir de ses habits d'homme, puisqu'on lui avait enlevé ceux de son sexe. Ses gardes, disait-elle, étaient aussi coupables du même attentat.

Lorsqu'on la plaça sur la charrette qui devait la conduire au bûcher, l'indigne agent de l'évêque de Beauvais, le prêtre Loiseleur, cédant aux remords qui le déchiraient, voulut accompagner sa victime, pour expier sa perfidie en l'assistant à sa dernière heure;

mais les gardes le repoussèrent; il versa des larmes tardives, et prit la fuite.

L'héroïne fut conduite au Vieux Marché, entourée par huit cents Anglais armés. Sur la place, on voyait trois échafauds : l'un pour les juges, l'autre pour les prélats; sur le troisième s'élevait le fatal bûcher.

Le prêtre Midi prononça un discours violent et grossier, qu'il termina par ces paroles : « L'Église ne » peut plus vous défendre, elle vous remet dans les » mains de la justice séculière. *Vade in pace.* »

Cauchon lut tout haut le jugement définitif, et remit Jeanne au bailli de Rouen, qui, sans nouvelle délibération, et conformément à la doctrine des inquisiteurs, ordonna au bourreau de s'emparer de Jeanne et de la conduire au bûcher.

L'appariteur Massieu, qui raconte ces faits, dit que les soldats anglais, voyant l'héroïne parler à son confesseur, et contrariés, dans leur rage, par ce léger retard, s'écriaient : « Méchans prêtres, comptez-vous » nous faire dîner ici? » Ils la livrèrent eux-mêmes au bourreau en lui disant : « Fais ton office. »

Son supplice.

Jeanne demanda qu'on dît une messe pour elle; ensuite, voyant la flamme s'approcher, elle dit à son confesseur de se retirer et de tenir la croix élevée pour qu'elle pût fixer sur elle ses derniers regards. Tant que cette vierge put respirer, elle prononça le nom de Jésus. La plupart des assistans s'éloignèrent en pleurant : ils s'écriaient qu'elle était innocente, injustement condamnée et vraiment chrétienne.

Jean Frappart, secrétaire du roi d'Angleterre, dit, en pleurant, à l'un des assesseurs : « Nous sommes

» tous perdus, car on brûle une sainte personne dont
» l'âme est dans les mains de Dieu. »

Le cardinal d'Angleterre ordonna que les cendres de Jeanne d'Arc fussent jetées dans la rivière. Elles disparurent; mais le nom de l'héroïne restera immortel, ainsi que celui de ses bourreaux, l'un pour la gloire de la France, et les autres pour l'opprobre de l'Angleterre.

On a découvert, depuis peu, un manuscrit sous le titre de *Compilation abrégée des grandes et générales chroniques*. Ce manuscrit renferme, dit M. Buchon, un récit historique de la vie de Jeanne d'Arc et de son procès, et qui n'est nullement copié des grandes chroniques. C'est M. de Rocheplate, maire d'Orléans, qui a confié à M. Buchon ce manuscrit précieux.

L'abbé de Condillac, craignant sans doute de trop s'étendre sur la mission de Jeanne d'Arc, se montre très-laconique en racontant à son loyal élève cet épisode de notre histoire. « Orléans assiégé, lui dit-il,
» était sur le point de tomber au pouvoir des Anglais,
» et Charles n'aurait plus eu d'autre ressource que de
» se retirer au-delà de la Loire, lorsque Jeanne d'Arc,
» connue sous le nom de Pucelle d'Orléans, se dit en-
» voyée de Dieu pour faire lever le siége de cette ville,
» et pour faire sacrer le roi à Reims. Elle tint en effet
» parole, et le roi fut sacré le mois de juillet de la
» même année. Vous vous souvenez, monseigneur,
» du dieu Neptune, du premier Africain et de la
» biche blanche de Sertorius. Cette héroïne, dont le
» courage méritait au moins d'être respecté, tomba,
» quelque temps après, entre les mains des Anglais,
» qui, manquant tout à la fois au bon sens et au droit

» des gens, la firent brûler comme magicienne. »

Voltaire parle ainsi de la mort de Jeanne : « Elle » fit à ses juges une réponse digne d'une mémoire » éternelle : interrogée pourquoi elle avait osé assis- » ter au sacre de Charles avec son étendard, elle ré- » pondit : Il est juste que qui a eu part au travail, » en ait à l'honneur. Enfin, accusée d'avoir repris une » fois l'habit d'homme qu'on lui avait laissé exprès » pour la tenter, ses juges, qui n'étaient pas assuré- » ment en droit de la juger, puisqu'elle était prison- » nière de guerre, la déclarèrent hérétique, relapse, » et firent mourir par le feu celle qui, ayant sauvé » son roi, aurait eu des autels dans les temps héroï- » ques où les hommes en élevaient à leurs libérateurs. » Charles VII, depuis, rétablit sa mémoire assez ho- » norée par son supplice même. »

Ce célèbre écrivain ajoute à ce peu de mots des observations qu'on ne saurait trop répéter : « Ce n'est » pas assez de la cruauté pour porter les hommes à » de telles exécutions, il faut encore ce fanatisme com- » posé de superstition et d'ignorance, qui a été la ma- » ladie de presque tous les siècles.

» Quelque temps auparavant, les Anglais condam- » nèrent la princesse de Glocester à faire amende » honorable dans l'église de Saint-Paul, et une de ses » amies à être brûlée vive, sous prétexte de je ne » sais quel sortilége employé contre la vie du roi. On » avait brûlé le baron de Cobham en qualité d'hé- » rétique; et en Bretagne on fit mourir par le même » supplice le maréchal de Retz, accusé de magie, et » d'avoir égorgé des enfans pour faire avec leur sang » de prétendus enchantemens.

» Que les citoyens d'une ville immense, où les arts,
» les plaisirs et la paix règnent aujourd'hui, où la
» raison même commence à s'introduire, comparent
» les temps, et qu'ils se plaignent s'ils l'osent. C'est
» une réflexion qu'il faut faire presque à chaque page
» de cette histoire. »

Il paraît que, dans ce siècle crédule, la confiance inspirée par les visions de Jeanne était si généralement répandue, qu'on la consultait sur des faits entièrement étrangers à sa prétendue mission.

Le schisme occupait alors tous les esprits; et probablement on adressait sur cet objet d'étranges questions à l'héroïne inspirée, car on a conservé la lettre suivante, que Jeanne d'Arc dictait et envoyait au comte d'Armagnac, à ce sujet :

« Jésus Maria, comte d'Armagnac, mon très cher
» ami, Jeanne la Pucelle vous fait savoir que votre
» messager est venu de par devers moi; lequel m'a
» dit que l'avez envoyé par delà pour savoir de moi
» auquel des trois papes commandés par mémoire
» vous devriez croire; de laquelle chose ne vous puis
» bonnement faire savoir le vrai pour le présent, jus-
» qu'à ce que je sois à Paris ou ailleurs, à requoy
» (repos); car je suis pour le présent trop empêchée
» aux faits de la guerre. Quand vous saurez que je
» serai à Paris, envoyez un message par devers moi,
» et je vous ferai savoir tout au vrai auquel vous de-
» vez croire, et que j'en aurai su par le conseil de
» mon souverain Seigneur, le roi de tout le monde,
» et que j'en aurai à faire à tout mon pouvoir. Adieu,
» vous commande, Dieu soit garde de vous. Écrit à
» Compiègne, le 22 d'août 1429. »

L'ingrate inaction du roi de France, lorsqu'il fut informé des malheurs de sa libératrice, ne peut se justifier ; il avait en sa puissance un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouvaient des personnages marquans ; et s'il eût menaçé les Anglais de représailles, l'infortunée Jeanne aurait été sauvée.

Les exploits de cette fille héroïque suffisaient pour rendre sa vie merveilleuse. Mais, suivant les mœurs du temps, chacun y ajouta des fables; entre autres contes, on prétendit que le cœur de Jeanne d'Arc se trouva intact dans les cendres, et qu'on vit s'envoler du milieu des flammes une colombe blanche, marque de son innocence et de sa pureté.

Charles VII sentit, un peu tard, que son honneur et celui de la France exigeaient qu'on justifiât la mémoire de la Pucelle des infâmes calomnies dont elle avait été l'objet et la victime.

Le roi voulut que ses parens demandassent au saint Siége, des juges et la révision de son procès; le pape Calixte III accueillit leur requête. Il nomma pour commissaires l'archevêque de Reims, ainsi que les évêques de Paris et de Constance, qui s'assèmblèrent à Rouen.

Les pièces furent scrupuleusement examinées. On entendit un grand nombre de témoins. La Pucelle fut entièrement justifiée. L'arrêt des juges ordonna de lacérer et brûler les actes du procès par lequel on l'avait condamnée.

La plupart de ses premiers juges, bourrelés de remords, poursuivis par la haine et le mépris public, terminèrent leurs jours, dit-on, par une mort subite ou infâme. Enfin, la France reconnaissante, en-

toura son nom d'un éternel hommage, lui érigea une statue dans le lieu même où elle avait péri sur le bûcher.

Plusieurs écrivains voulant faire revivre la Pucelle, racontent que le 24 mai 1431 on substitua sur le bûcher, à l'innocente Jeanne, une personne de son sexe, convaincue de crime, et qui ressemblait à la Pucelle. Ils accompagnent ce récit de tous les détails nécessaires pour rendre vraisemblable cette supercherie imaginée dans le but de tromper la haine des Anglais. A l'appui de ce conte, ils citent une lettre du frère de Jeanne, dans laquelle il parle de l'absence de sa sœur, et ne fait aucune mention de sa mort. Enfin, ils rapportent l'extrait d'un manuscrit de Metz, dans lequel le père Vignier, prêtre de l'Oratoire, assure avoir vu, en 1436, le contrat de mariage de Jeanne d'Arc avec le sieur Des Armoises.

«Il est possible, dit Moreri, que ceux qui ont vu » cette prétendue Jeanne d'Arc et le chevalier Des » Armoises, son époux, se soient laissé surprendre; » mais la sentence des commissaires du pape, en 1456, » qui parle de la défunte Jeanne d'Arc de bonne mé- » moire, vulgairement appelée la Pucelle, aura né- » cessairement détrompé les dupes de cette impos- » ture.»

De tout temps, le politique mêla le merveilleux à l'histoire : autrefois, dit-on, les Français durent à Geneviève la défaite d'Attila; depuis à Jeanne, l'expulsion des Anglais : ainsi, deux fois ils attribuèrent leur salut et leurs triomphes à l'intervention miraculeuse d'une vierge des champs.

CHAPITRE SIXIÈME ET DERNIER.

SUITE DU RÈGNE DE CHARLES VII.

(1432.)

Différend pour le duché de Lorraine. — Disgrâce de La Trémouille. — Affaires ecclésiastiques. — Soulèvement en Normandie. — Conférences pour la paix. — Congrès à Arras. — Traité entre Charles et le duc de Bourgogne. — Mort de la reine mère. — Réduction de Paris. — Installation du Parlement. — Mariage du dauphin. — Sédition à Bourges. — Entrée de Charles à Paris. — Tableau de cette capitale. — Concile de Bâle. — Amédée VIII est élu pape. — Assemblée à Bourges. — États-généraux a Orléans. — Résolution de Charles. — Caractère du dauphin. — Ses intrigues. — Fin de la Praguerie. — Procès du bâtard d'Orléans. — Surprise de Pontoise. — Ligue de seigneurs. — Leur division. — Conquêtes de Charles. — Réunion du comté de Comminges à la couronne. — Parlement à Toulouse. — Trève entre l'Angleterre et la France. — Défaite des Suisses. — Réglemens pour la discipline. — Organisation de la gendarmerie. — Création des francs-archers. — Grands offices de la couronne. — Refonte des codes. — Domination de Charles. — Mort de la dauphine. —Trève avec l'Angleterre. — Affaires de Bretagne. — Conspiration du dauphin. — Son départ pour le Dauphiné. — Affaires de Gênes. — Différend pour le duché de Milan. — Séditiou à Paris. — Suite du schisme. — Élection de Martin V. — Mort du pape Eugène. — Rupture de la trève avec l'Angleterre. — Mort d'Agnès Sorel. — Nouvelles hostilités. — Mariage du dauphin. — de Talbot. — procès de Jacques Cœur. — Rébellion de Jean V. — Soulèvement en Dauphiné. — Descente en Angleterre. — Procès du duc d'Alen-

çon. — Sa condamnation. — État de l'Europe. — Mort de Charles. — Découverte de la boussole. — Invention de l'imprimerie.

Différend pour le duché de Lorraine.

La restauration du trône de France s'avançait, mais lentement, et au milieu d'obstacles et de traverses de tout genre. Le duc Charles de Lorraine venait de mourir, ne laissant d'autre enfant qu'Isabelle, mariée à René d'Anjou, duc de Bar, fils de Louis, roi de Sicile, et qui prétendit recueillir cet héritage; mais le prince de Vaudemont, neveu du dernier duc, le lui disputa.

L'empereur et le roi de France soutenaient René; le duc de Bourgogne embrassait le parti de Vaudemont. On en vint aux armes. Barbazan commandait les Français; il assiégea Vaudemont. Les ennemis vinrent secourir cette place.

Barbazan, vieilli dans l'art de la guerre, voulait attendre l'ennemi derrière ses retranchemens. L'impatience de René l'emporta sur la prudence. On livra bataille : les Français furent taillés en pièces. René fut pris, et Barbazan tué. Charles le fit enterrer à Saint-Denis : honneur réservé aux rois et à leurs plus grands capitaines. Ce revers fut compensé par quelques succès du bâtard d'Orléans, qui enleva Chartres aux Anglais et les chassa de Lagny.

Les troubles religieux se joignaient alors aux troubles civils pour agiter l'Europe. Le concile de Bâle, qui s'opposait à l'extension sans cesse croissante de l'autorité de la cour de Rome, refusa de recevoir les ambassadeurs du roi Charles, malgré les instances du pape Eugène IV.

Cependant ce monarque, par l'entremise du cardinal de Sainte-Croix, parvint à conclure une trève de six ans avec le duc de Bourgogne. Mais les mœurs féodales prévalant sur les vues pacifiques des deux princes, leurs sujets continuèrent fréquemment à se battre, sans égard pour la trève jurée.

Charles apprit dans le même temps que l'opinion publique se déclarait de plus en plus contre ses opiniâtres ennemis, et qu'inconstante comme la fortune, elle commençait à le venger de leurs trahisons.

Son indigne marâtre, l'infâme Isabelle, se voyait abandonnée de ses lâches courtisans, et presque réduite à la misère. Elle était à sa fenêtre lorsque Henri V, son gendre, entra dans Paris. Il passa devant elle, et la salua froidement. L'orgueilleuse princesse versa, dit-on, des larmes, attribuées plutôt à l'humiliation qu'aux remords.

Ce qu'on croirait à peine, c'est que le fils de l'usurpateur anglais et son parlement se trouvèrent dans une telle pénurie qu'on ne put enregistrer les détails de la cérémonie du couronnement. On lit dans les registres de cette cour, après quelques lignes sur cet événement, ces mots remarquables: « Les autres solennités relatives à l'arrivée du roi ne » sont point ici décrites faute de parchemin. *De cæ-* » *teris solemnitatibus præsentis adventus regis nihil* » *aliud hic describitur ob defectum pergamini et ec-* » *clipsim justitiæ.*

Le Journal de Paris dit que cette cérémonie fut aussi mesquine et aussi peu coûteuse que celle d'un bourgeois de la capitale.

Peu de temps après cette courte apparition, Henri

fut ramené à Rouen, et faillit être pris dans le château par le maréchal de Boussac, qui s'en était approché nuitamment et sans bruit. Malheureusement une querelle survenue entre les officiers français réveilla les Anglais, et fit manquer l'entreprise.

Une vive dissension s'était élevée entre les ducs d'Alençon et de Bretagne. Ils avaient pris les armes; Richemont les réconcilia; un corps anglais fut battu sur les bords de la Sarthe.

De Lore pilla la Normandie, et le jeune Henri, faible roi de deux grands royaumes, voyant que ses affaires déclinaient chaque jour, quitta la France qui lui échappait, pour retourner en Angleterre, où d'autres malheurs l'attendaient.

Bedfort, dont les ressources étaient épuisées, confisqua les terres des partisans de Charles, et doubla les impôts levés sur la Normandie. Avec tous ces moyens, il recruta des hommes d'armes, attaqua Bayeux, s'en empara, et fit prisonnier le brave Lahire qui la défendait.

Une trahison, causée par l'amour d'une jeune fille pour un officier anglais, livra Montargis aux ennemis de la France.

Disgrâce de La Trémouille.

La haine que la cupidité du favori La Trémouille avait attirée sur lui, s'accrut par ses revers. On l'accusa de négligence. Le comte du Maine, la reine, Gaucourt et d'autres seigneurs jurèrent sa perte. Étranges mœurs ! on se battait, on se faisait tuer pour le roi, et personne ne respectait son autorité.

Charles était à Chinon. Gaucourt y introduisit cinquante hommes armés qui pénétrèrent dans la maison de La Trémouille, et l'attaquèrent. En vain

il se défendit avec vigueur. Coétivy le blessa d'un coup d'épée. Debeuil le saisit, l'enleva et l'enferma dans le château de Montrésor, d'où il ne sortit qu'après plusieurs années d'emprisonnement et au moyen d'une forte rançon.

La perte d'un favori n'affligeait le roi que jusqu'au moment où ce favori était remplacé. Comme tous les princes faibles, Charles éprouvait le besoin d'être dominé. Quand il se trouvait sans maître, il se croyait sans appui.

La reine, qui ne l'ignorait pas, le pria de donner sa confiance au comte du Maine. Le roi y consentit; et l'année d'après, aux états de Tours, il eut la faiblesse d'approuver, de sceller par son approbation les violences exercées contre La Trémouille, violences attentatoires à sa propre dignité.

L'orgueilleux Bedfort, dont les armes recevaient partout de nombreux échecs, crut enfin nécessaire de proposer la paix; mais il fit cette démarche humiliante avec la fierté d'un conquérant, et demanda pour première condition que Charles, en gardant les domaines qu'il possédait, renonçât à la couronne de France.

Le roi rejeta hautement une transaction si honteuse. Le régent lui offrit alors de fixer le jour et le lieu où les deux partis livreraient aux chances d'une bataille la décision de leur querelle. Mais Charles ne le voulut point. Le temps et les circonstances rendaient le hasard d'un combat plus dangereux pour lui que pour son ennemi, dont les forces épuisées s'éteignaient rapidement.

Un nouvel allié grossit le parti de Charles. Il céda

quelques terres dans le Dauphiné au prince d'Orange, et celui-ci promit d'embrasser la cause du roi. En même temps il recouvra sa principauté en payant la rançon de Réné d'Anjou.

Affaires ecclésiastiques.

Ce fut à cette époque (1) que le monarque français, non content de résister à l'usurpation anglaise, crut devoir repousser les atteintes portées par les papes aux libertés de l'Église gallicane.

Dans cette intention, il convoqua, dans la ville de Bourges, le clergé de France, qui s'unit à lui pour soutenir ses franchises, et déclara qu'aucun bénéfice dans le royaume ne pourrait être possédé par d'autres que par des Français affectionnés au roi.

Le pape Eugène, pour se venger de cet échec, autorisa le roi d'Angleterre à lever deux décimes sur le clergé de Normandie. Charles, de son côté, engagea tous ses revenus; et leva des troupes pour continuer la guerre. Le dauphiné lui accorda un florin par feu.

Soulèvement de la Normandie.

La royauté légitime était redevenue populaire. Vingt mille Normands s'armèrent pour la cause de Charles, se rangèrent volontairement sous la bannière du maréchal de Rochefort, escaladèrent Dieppe, et s'emparèrent de plusieurs autres villes. Ainsi chacun alors s'armait, se battait à son gré, sans plan, sans ordre, pillait les campagnes et venait ensuite demander des récompenses au roi.

Une circonstance imprévue acheva de rompre les derniers liens qui existaient entre la Bourgogne et l'Angleterre : la femme de Bedfort, sœur de Philippe-le-Bon, mourut; et le régent, sans consulter le duc,

(1) 1432.

sans daigner même l'instruire de son dessein, épousa la fille du comte de Saint-Pol, vassal du prince bourguignon.

Philippe éclata en reproches. Winchester voulut en vain apaiser ce différend : il avait obtenu que les deux princes conférassent ensemble; mais une dispute de préséance aigrit les esprits, et rompit les négociations.

Cependant une puissance aussi fortement établie que la puissance anglaise ne pouvait pas être facilement dépouillée du fruit de tant de victoires. Talbot amena des renforts au régent. Les succès se balancèrent; plusieurs villes furent prises et reprises.

Lahire, redevenu libre, se rendit maître de Clermont par une perfidie indigne d'un chevalier : un Français, ancien ami de Lahire, était gouverneur de Clermont. Lahire le trompa ; et, l'ayant invité à une entrevue, il l'enferma dans un cachot.

Charles, justement révolté d'une telle bassesse, voulut que Lahire remît en liberté son prisonnier, nommé Dauffemont. Lahire obéit, comme on obéissait alors; il relâcha son captif, mais après lui avoir fait payer une forte rançon.

La disgrâce de La Trémouille avait fait disparaître tous les obstacles qui séparaient le roi de son connétable. Richemont revint en faveur. Ce fier guerrier, qui tyrannisait quelquefois son souverain, mais qui le servait toujours avec bravoure et loyauté, s'empara de Ham, d'une grande partie de la Picardie, et, malgré les murmures de ses troupes, préserva cette province de leurs brigandages.

Le comte de Clermont, devenu duc de Bourbon

par la mort de son père, s'était brouillé avec le duc de Bourgogne. Chacun livrait au pillage les terres de l'autre. La duchesse de Bourbon les réconcilia; et ce rapprochement fut d'autant moins difficile, que les vassaux des deux princes étaient las d'une guerre qui les ruinait.

Les conférences commencèrent par un bal, au milieu duquel un chevalier bourguignon s'écria: «Nous » sommes bien fous de nous battre pour les caprices » de nos princes, qui se querellent et se raccommo- » dent quand ils le veulent, après nous avoir tous » ruinés.»

Le connétable et l'archevêque de Reims, sous prétexte d'assister à cette réconciliation, vinrent négocier avec Philippe, dans le but de conclure une paix solide entre ce prince et le roi.

Congrès à Arras.

On convint de tout, mais le duc, avant de signer la paix, demanda qu'on réunît un congrès dans la ville d'Arras, et voulut que les Anglais fussent invités à y envoyer leurs plénipotentiaires.

Ce congrès eut lieu et devint célèbre, car ce fut la première fois que tous les princes de l'Europe furent représentés par leurs ministres dans une assemblée solennelle (1). Les envoyés du roi furent le duc de Bourbon, le comte de Vendôme, Richemont son connétable, l'archevêque de Reims son chancelier, le maréchal de La Fayette, Adam de Cambray, premier président du parlement, et plusieurs jurisconsultes.

On y vit, comme témoins plutôt que comme en-

(1) 1433.

voyés du roi d'Angleterre, le cardinal de Winchester, oncle de Henri, et d'autres ministres. Le duc de Bourgogne s'y montra assisté de ses plus grands vassaux et des ducs de Bretagne et de Bar. Les communes de Flandre, toujours puissantes malgré leurs défaites, envoyèrent aussi des députés.

Les parties contractantes choisirent pour médiateurs le cardinal de Sainte-Croix, envoyé par le pape, et le cardinal de Chypre, par le concile de Bâle. Enfin cette assemblée reçut dans son sein les ambassadeurs des rois de Castille, de Navarre, de Pologne, de Sicile, et l'envoyé du duc de Milan.

L'antique isolement des princes de l'Europe cessait d'exister. Le sort de la France les intéressait tous, ainsi que le dit une chronique, « Toute l'Europe re» gardait cette grande affaire comme sienne. »

Les Anglais proposèrent de laisser à Charles le titre de roi avec tous les pays situés au midi de la Loire. Si l'ivresse de leurs triomphes leur avait permis d'offrir quelques années plus tôt cette transaction, elle aurait probablement réussi.

Mais la position de ce prince était changée; il se montra décidé à ne laisser aux Anglais que les duchés de Guienne et de Normandie, non comme souverainetés, mais comme fiefs, et avec obligation de rendre hommage.

En effet, le monarque français, n'ayant plus à craindre les armes du duc de Bourgogne, se trouvait alors presque partout plus fort que ses ennemis.

Le Languedoc, le Dauphiné et plusieurs autres provinces lui payaient volontairement des subsides. Un grand nombre de seigneurs, zélés pour sa cause,

lui offraient leur bourse comme leur épée. Gaucourt seul lui avait avancé près de sept mille écus d'or. Enfin, le peuple, dans toutes les communes, animé d'une vieille haine contre les Anglais, se montrait disposé, dans l'espoir de les chasser, à payer au roi des impôts et à lui fournir des soldats, pourvu qu'il le protégeât contre l'oppression des seigneurs et le brigandage des gens de guerre.

Traité entre Charles et le duc de Bourgogne.

Le roi et le duc de Bourgogne voulant tous deux sincèrement se réconcilier, la négociation marcha rapidement. En dépit des Anglais, les obstacles s'aplanirent; et, après quinze jours de séances, la paix fut définitivement conclue entre Charles et Philippe.

Ce traité, si avantageux pour le monarque, lui coûta cependant un grand sacrifice d'amour-propre. Mais l'intérêt de la France dut l'emporter sur la fierté personnelle du roi; et quelque humiliantes que fussent les paroles qu'on exigea de lui, il permit qu'elles fussent prononcées en son nom devant le congrès, par le doyen du chapitre de Paris, et dans les termes suivans:

« Le roi déclare que la mort de monseigneur le duc » Jehan de Bourgogne, que Dieu absolve, fut uni- » quement et mauvaisement faite par ceux qui per- » pétrèrent ledit cas par mauvais conseil, et en a » toujours déplu et déplaît au roi de tout son cœur; » que ce il eût su ledit cas, il y eût obvié à son pou- » voir; mais que il étoit bien jeune; et que il avoit » alors petite connoissance et que il ne fut si advisé » que d'y pourvoir, prie monseigneur de Bourgogne » que toute rancune de haine qu'il pouvoit avoir à » l'encontre de lui à cause de ce, il l'ôte de son cœur, » et qu'entr'eux soit bonne paix et amour. » (Ex-

trait des pièces de la chambre des comptes de Lille.)

Philippe voulut que cette déclaration fût insérée dans le traité. De plus, Charles promit d'abandonner au duc de Bourgogne les coupables que celui-ci lui désignerait, et de fonder à Montereau une chapelle pour le repos des âmes du duc Jehan et du seigneur de Noailles.

En outre, il s'engagea à payer au duc, en dédommagement des bijoux volés ou perdus le jour du meurtre, cent cinquante mille écus d'or. Enfin il céda à Philippe les villes et comtés de Mâcon et d'Auxerre, Bar-sur-Seine, Luxeuil, Péronne, Montdidier, Roie, le comté d'Artois, Saint-Quentin, Corbie, Amiens, Abbeville et tout le comté de Ponthieu, qu'il pourrait racheter moyennant quatre cent mille écus d'or.

Philippe fut dispensé, tant qu'il vivrait, de l'hommage pour les terres possédées par lui dans le royaume; tandis que Charles, agissant alors plus en vassal qu'en souverain, s'obligeait à secourir le duc contre les Anglais.

A ces conditions, Philippe reconnut le roi pour son seigneur, et jura sur le saint-sacrement de ne jamais reprocher à ce prince la mort de son père.

Dès que le duc de Bourbon et le connétable eurent demandé pardon à Philippe, au nom du roi, pour le meurtre du duc Jehan, Philippe déclara qu'il pardonnait pour l'amour de Dieu.

Ensuite la paix fut signée, et le comte de Charolais, fils du duc de Bourgogne, promit d'épouser Catherine, fille de Charles, avec une dot de cent vingt mille écus.

La joie publique excitée par une réconciliation si

importante fut la seule consolation d'un roi forcé par son parent et par son vassal à des sacrifices si humilians ; presque tous les seigneurs engagés dans la querelle du duc de Bourgogne vinrent offrir leurs services au monarque.

Le maréchal de l'Ile-Adam lui ouvrit les portes de Pontoise; toutes les places voisines de la capitale suivirent cet exemple. Les Français prirent Dieppe par escalade, et s'emparèrent des vaisseaux qui se trouvaient dans le port. Harfleur et tout le pays de Caux se soumirent. Enfin Bedfort, dont la vie, depuis quelque temps, n'était qu'une lutte opiniâtre et inégale contre la fortune, termina ses jours au moment où le traité d'Arras allait lui enlever ses dernières espérances.

Mort de la reine mère.

La politique, les armes et la nature même favorisaient alors la cause du roi. Sa plus cruelle ennemie, sa mère, mourut à Paris, neuf jours après la conclusion du traité de paix qui brisait le dernier fil de la trame ourdie par cette perfide reine contre son fils et contre la France.

La réconciliation de Philippe et de Charles irrita au plus haut degré les Anglais; et, loin de dissimuler prudemment leur courroux, ceux-ci provoquèrent hautement celui du duc de Bourgogne.

Ce prince avait fait auprès d'eux quelques avances pacifiques; ses envoyés furent reçus à Londres avec mépris : on les logea dans la maison d'un cordonnier, et, après avoir lu les dépêches dont ils étaient chargés, on les renvoya sans réponse.

Le jeune Henri laissa éclater une colère enfantine, lorsqu'il vit que le duc de Bourgogne, dans ses let-

tres, ne le reconnaissait plus comme roi de France, et cessait de l'appeler son seigneur.

Les hostilités devaient promptement suivre les reproches et les injures. La régence anglaise tenta de vains efforts pour soulever la Hollande, la Zélande et la Frise; et Philippe, justement irrité, déclara la guerre au monarque anglais.

La Grande-Bretagne voyait alors sa tranquillité intérieure menacée par les querelles du duc de Glocester et du cardinal de Winchester, qui se disputaient l'autorité.

Ces dissensions retinrent assez long-temps à Londres le duc d'York, qui venait de succéder à Bedfort dans la dignité, désormais plus illusoire que réelle, de régent du royaume de France.

Réduction de Paris au pouvoir du roi.

La capitale de cette monarchie était au moment de lui échapper. Les Parisiens, depuis long-temps dévoués au parti bourguignon, ne dissimulaient plus, depuis la paix d'Arras, leur haine contre les Anglais, et l'ardent désir de les chasser de leurs murs. La crainte d'une réaction, qui les avait jusque là retenus, venait d'être dissipée par les lettres de Charles, qui promettait une complète amnistie et un entier oubli du passé.

Richemont, l'Ile-Adam, Dunois et Delalaing d'Audenarde, à la tête de six mille hommes d'armes et de quelques bandes de routiers, campaient sur les bords de la Seine, et interceptaient tous les secours et toutes les subsistances qui auraient pu prolonger la résistance des Anglais.

L'Ile-Adam, autrefois gouverneur de Paris, sous la régence de Bedfort, avait conservé, dans la ville,

de nombreuses et secrètes intelligences, à la faveur desquelles il forma un plan dont le succès parut certain, et fut adopté par le connétable. Après avoir occupé Saint-Denis, il s'établit à Montmartre, à Aubervilliers, en chassa quelques détachemens anglais, et s'approcha des murs avec le dessein de pénétrer dans la ville par la porte des Chartreux. Mais les bourgeois qui gardaient les remparts, lui crièrent qu'il devait diriger son attaque sur la porte Saint-Jacques.

Ses amis ne l'avaient point trompé; malgré les efforts du prévôt des marchands et du général Willougbi, le peuple soulevé avait pris les armes; il remplissait les halles et les places publiques. Vainement les soldats anglais parcouraient les rues pour dissiper les attroupemens; partout ils se voyaient attaqués par les citoyens, dont les femmes jetaient sur eux, du haut des maisons, des bûches, des tuiles et des pierres.

Pendant ce temps, l'Ile-Adam et ses compagnons d'armes se présentent à la porte Saint-Jacques, parlementent avec les bourgeois qui la gardaient, leur montrent le pardon général signé par la main du roi, et entrent avec Dunois dans la ville, tandis que Richemont et d'autres chefs pénètrent par d'autres portes ou par la rivière, dont le peuple en foule leur livrait les passages. Alors de toutes parts, dans cette grande cité, on n'entend que les cris de *Vive le Roi! Vive le duc de Bourgogne!*

Les Anglais, battus, pressés, poursuivis de tous côtés, se jettent et se renferment dans les murs de la Bastille. Le connétable alors, s'arrêtant au milieu d'une multitude innombrable d'habitans de tout sexe

et de tout âge, élève la voix et leur dit : « Mes chers » amis, le bon roi Charles vous remercie cent mille » fois, et moi de par lui, de ce que vous lui avez » rendu si doucement la maîtresse cité de son » royaume ; et si aucun a méprins par devers mon- » sieur le roi, il lui est tout pardonné. »

Ce triomphe du connétable fut d'autant plus glorieux qu'il ne le laissa ternir par aucun acte de vengeance ; et la discipline sévère qu'il maintint, suivant sa coutume, au milieu des troubles et des partis, fut si exactement observée, que le sang des Anglais même fut épargné, ainsi que leurs propriétés.

Willougby et sa garnison capitulèrent, s'embarquèrent sur la Seine, et ne furent poursuivis que par des huées : leur règne en France était passé. De toutes leurs vastes conquêtes, ils ne possédaient plus alors qu'une partie de la Normandie et de la Guienne, avec quelques places dispersées en différentes provinces (1).

Installation du parlement.

Charles apprit en Dauphiné la reddition de Paris. Par une déclaration, il se hâta de rétablir cette ville dans toutes ses franchises ; il y fit installer le parlement fidèle qui résidait à Poitiers, et permit même à quelques conseillers de l'ancien parlement de reprendre leurs places dans cette compagnie, malgré toutes les injures qu'il en avait reçues. Son trésor n'était pas riche ; cependant il accorda trois livres par jour à chaque président, et deux livres à chaque conseiller, pour leurs traitemens.

Mariage du dauphin.

Dans le même temps, il vit arriver à Tours Mar-

(1) 1436.

guerite d'Écosse, échappée aux efforts tentés par les Anglais pour enlever cette princesse. Le dauphin Louis l'y attendait. L'archevêque-chancelier, Arnaud de Corbie, donna aux deux époux la bénédiction nuptiale.

Tandis que l'étoile de la France sortait brillante des nuages qui l'avaient si long-temps obscurcie, celle de l'Angleterre pâlissait chaque jour. Le duc de Bourgogne, trop long-temps son allié, était devenu son ennemi.

Les Gantois envoyèrent dix-sept mille hommes à Philippe; à leur tête il investit Calais. Mais ces Flamands, si redoutables quand ils combattaient pour leur indépendance, montrèrent peu de courage lorsqu'il fallut combattre pour servir la cause de leur seigneur. Ils attaquèrent mollement les murs de Calais; et, le duc leur reprochant vivement cette timidité, ils prétendirent que le duc ne les avait entraînés à ce siége que pour se défaire d'eux et les livrer à une mort certaine.

Sédition à Bruges.

L'indiscipline est bientôt suivie de la rébellion; il en éclata une à Bruges. Le duc y courut dans le dessein de réprimer promptement cette sédition; mais les séditieux le repoussèrent; et ce prince, blessé d'une flèche dans la mêlée, se vit contraint de fuir. Le maréchal de l'Ile-Adam fut tué par les rebelles.

Glocester, voulant profiter de ces circonstances, descendit avec une armée sur la côte de France; mais, ne s'étant point pourvu de vivres, il ne put y faire aucun progrès.

Talbot, plus heureux, venait de surprendre Pontoise. Lahire et Saintrailles formèrent contre Rouen

une entreprise qui échoua, et le duc d'York, descendu en Normandie, s'y maintint.

Peu de temps après, Lahire reçut le châtiment dû à la trahison qui avait terni sa vie, jusque là glorieuse. Il fut surpris près de Beauvais par son captif Dauffemont, redevenu libre, qui le chargea de fers, et lui imposa une forte rançon.

Jusque là Charles laissait encore ses généraux combattre et exposer pour lui leur vie et leur liberté. Mais Agnès Sorel, qui ne se lassait point de lutter sans succès contre son indolence, parvint enfin à le réveiller. Il s'arma, et voulut paraître au moins en soldat au milieu des héros qui relevaient son trône.

Après avoir convoqué et présidé les états du Dauphiné et ceux du Languedoc, qui lui accordèrent des subsides, et voyant que la mort de Jacques, roi d'Écosse, assassiné par le comte d'Athol, ne pouvait plus lui faire espérer aucun secours de ce royaume, gouverné par une reine et un enfant, il rassembla à Gien ses plus braves guerriers, Richemont, Dunois, et le comte de Vendôme, se mit à leur tête, s'empara de Château-Landon, de Nemours, assiégea Montereau, détourna l'Yonne, qui arrosait les fossés de cette place, ouvrit la brèche à coups de canons, ordonna l'assaut, franchit le rempart l'un des premiers, et purifia ainsi par une victoire le même lieu qu'autrefois sa jeunesse avait souillé par un meurtre commis ou souffert.

Mézerai dit que, dans ce combat, le jeune dauphin Louis se distingua par une bravoure si brillante, qu'elle excita la jalousie de son père ; anecdote difficile à croire, car ce prince, dont l'historien fait

un héros, n'avait atteint alors que sa quatorzième année.

Entrée de Charles à Paris.

Charles, peu de temps après, fit son entrée à Paris le 12 novembre (1). Le même peuple qui l'avait banni, l'accueillit avec enthousiasme.

Le luxe reparut un moment dans cette capitale ruinée par tant de guerres, par tant de révoltes, par tant d'ambitieux qui s'étaient disputé ses dépouilles. Les maisons furent tapissées, les rues illuminées; un cœur d'anges le reçut à la porte Saint-Denis. On joua devant lui les mystères; on voyait sur la scène Jésus-Christ arrêté, et Juda qui s'étranglait. Près du Châtelet, on représenta le jugement dernier, qui fut précédé d'un grand combat des sept péchés capitaux contre les trois vertus théologales et les quatre vertus cardinales.

Quand le roi fut arrivé à Notre-Dame, l'évêque de Paris lui fit jurer qu'il conserverait intacts les priviléges des églises, pour se conformer, dit-il, aux anciennes coutumes observées par les rois à leur entrée dans la cathédrale.

Tableau de cette capitale.

Toutes ces décorations, ces fêtes, ces réjouissances, ce luxe d'emprunt ne pouvaient déguiser une triste réalité et la profonde misère dans laquelle était plongée la première cité de la France.

On n'y voyait que des décombres, des rues désertes, les hôpitaux remplis de mourans, les habitans maigres et pâles comme des squelettes ambulans, que poursuivait une funeste contagion. Le quart de la population avait péri. Toutes les nuits, les loups ac-

(1) 1437.

couraient pour se repaître de cadavres au milieu de ces ruines.

Les magistrats, forcés de se défendre contre ces étranges et nouveaux ennemis, donnaient vingt sous, c'est-à-dire douze francs de notre époque, par chaque tête de ces féroces animaux.

La famine et la maladie se répandaient au loin. On vit, près d'Abbeville, une mère affamée prolonger sa vie en se nourrissant de la chair de ses propres enfans.

Le roi resta peu de jours dans cette capitale livrée à tant de calamités dont il ne pouvait la défendre. Tous ceux qui pouvaient se dérober à ce spectacle de misère, le fuyaient. L'effroi triomphait des hommes les plus courageux; il ne resta dans la ville que treize membres du parlement.

Le premier président, Adam de Cambray, celui de la chambre des comptes, Bacon, Charles et Ambroise Delaure, prévôts de Paris, bravèrent seuls intrépidement tous ces fléaux, et demeurèrent à leur poste pour consoler et encourager leurs infortunés concitoyens : héroïsme plus rare et plus glorieux peut-être que celui des camps!

Toutes ces calamités répandaient en France une terreur universelle. Les différens partis, consternés, suspendirent leurs querelles, firent trêve à leurs combats; et, sans conclure de traité, on vit un moment régner la paix générale; mais c'était la paix des tombeaux!

Ce calme trompeur dura peu; et de même que sur un champ de bataille, au milieu des victimes entassés de la guerre et de la mort, accourent en foule de

voraces oiseaux de proie, on vit se former de nouvelles bandes de brigands affamés de pillage, et que de nobles chefs, tels que Chabannes, deux bâtards de Bourbon, Villandras et d'autres seigneurs, ne rougissaient pas de commander.

Villandras en dirigeait une de huit mille hommes; insatiables de butin, et non moins avides de sang, ils se livrèrent aux plus atroces cruautés. Lorsqu'en pénétrant dans un rustique foyer, la misère d'une famille trompait leur cupidité, ils enfermaient dans la huche, dit une chronique, le malheureux père de famille, violaient sa femme sur le couvercle, et, inaccessibles à la pitié, ils écrasaient ses enfans contre les murs. La férocité de ces brigands leur avait fait donner le nom d'*Écorcheurs*.

Enfin, ce qu'on ne peut raconter sans une profonde indignation, c'est que Lahire et le maréchal de Boussac marchèrent quelquefois à la tête de ces infâmes troupes. Rien n'était sacré pour eux; lois et religion, ils sacrifiaient tout à l'or, leur véritable idole; et, dans leurs courses dévastatrices, ils allèrent piller le pape et les riches prélats du concile de Bâle.

Concile de Bâle.

La discorde régnait plus que jamais dans cette assemblée, qui était loin de donner au monde, comme elle le devait, des leçons ainsi que des exemples de modération, de paix et de charité.

Le concile voulait déposer le pape. Eugène ordonna sa dissolution, et en convoqua un autre à Ferrare. Les prélats résistèrent. Le roi Charles se déclara pour eux, et défendit aux évêques français de se rendre à Ferrare.

Un événement long-temps souhaité, mais inat-

tendu, devint un sujet de consolation, et même de triomphe passager pour le souverain pontife. Les Grecs, de plus en plus pressés et resserrés par les Ottomans, se voyaient réduits à l'extrémité, et les bornes de leur empire ne dépassaient plus l'enceinte des murailles de Byzance.

L'empereur d'Orient, Constantin Paléologue, vint se jeter aux pieds du pape; et, suivi par son patriarche, il renonça au schisme; soumettant son église à celle de Rome, il sollicita et espéra de puissans secours; mais on ne lui donna que des promesses et des aumônes. De retour dans ses foyers, il vit son peuple et ses prêtres lui reprocher, comme une lâcheté, ce sacrifice de sa conscience à ses intérêts temporels.

Cependant, le concile dissous restait assemblé à Bâle; il déposa le pape; crut se concilier l'opinion publique par des réformes sévères, prononça de rigoureuses condamnations contre les prêtres qui entretenaient publiquement des concubines, et contre les juges ecclésiastiques qui toléraient ce scandale, au moyen d'une taxe exigée des coupables. Enfin, il jeta l'interdit sur le royaume de France, parce que Charles continuait à reconnaître Eugène, quoiqu'en même temps il adoptât les décrets de cette assemblée, contraires aux prétentions des papes et favorables aux libertés de l'Église gallicane.

Jamais prince, dans ses plans de régénération, ne trouva plus d'ennemis à combattre, ou plus d'obstacles à vaincre que Charles VII. A peine réconcilié avec le duc de Bourgogne, et rentré dans sa capitale, dont il avait chassé les Anglais, il se voyait contraint

de lutter sans cesse contre Rome, contre le concile, contre des princes et des seigneurs jaloux de leur indépendance; enfin contre la peste, qui ravageait les villes, et le brigandage qui dévastait les campagnes.

Il marcha en personne contre Villandras, l'atteignit et l'enveloppa. Ce bandit épouvanté se soumit, obtint sa grâce, rangea sa troupe sous la bannière royale, combattit les Anglais en Guienne, leur enleva plusieurs places, et parut expier ses crimes par ses prouesses : on croyait alors que le courage, comme le feu, purifiait tout.

Saintrailles et le bâtard Alexandre de Bourbon joignirent leurs armes à celles de Villandras. Pendant ce temps, le connétable s'empara de Meaux, et dut ce succès à un bourgeois de Paris, surnommé Jean Bureau, dont l'habileté fit faire beaucoup de progrès à l'art bien nouveau de fabriquer, de diriger et de pointer les canons.

Talbot accourut pour combattre Richemont. Celui-ci, peu sûr de ses troupes, évita le choc, et se retira. Mais, quelques jours après, Talbot le surprit dans les environs d'Avranches, et le contraignit à fuir en désordre : « Telle était alors, dit Chartier, l'indiscipline dans l'armée française, que tous les soirs elle » se débandait pour piller, et qu'il ne restait pas » quatre cents hommes dans le camp. »

On tenta inutilement quelques efforts pour conclure la paix dans un congrès rassemblé à Gravelines. Le résultat de cette assemblée fut de resserrer les liens nouvellement renoués entre les membres de la famille royale.

Charles maria, comme il l'avait promis, Catherine,

sa fille, au comte de Charolais; et, de concert avec le duc de Bourgogne, on convint de payer la rançon du duc d'Orléans. Le bâtard d'Orléans reçut, pour récompense de cette négociation, l'investiture du comté de Dunois.

Amédée VIII est élu pape.

Tandis que tant de souverains épuisaient le sang de leurs peuples, dans le but de défendre leurs États, ou de les agrandir, Amédée VIII, duc de Savoie, quitta sa couronne, se fit ermite, et se retira dans le Chablais.

Mais on vit bientôt que cette humilité apparente n'était qu'une ambition voilée. Il n'abandonnait sa couronne que dans l'espoir d'obtenir la tiare pontificale-

Amédée, en cédant un duché à son fils, le comte de Genève, s'était réservé la liberté de reprendre ce don quand il le voudrait. L'ermitage que choisit ce nouveau religieux fut l'élégant château de Ripaille, dont le nom, devenu honteusement célèbre, rappelle encore les débauches, les festins, les voluptés de ce théâtre, où figuraient lascivement la licence, le libertinage et l'hypocrisie; de sorte qu'aujourd'hui *faire ripaille* est devenu une expression populaire et proverbiale.

Dans ce siècle à la fois barbare et corrompu, le vice n'était point un obstacle à l'élévation. Ce prince ermite atteignit son but, et fut élu pape sous le nom de Félix V.

Le roi Charles protesta contre cette étrange élection, déclara qu'il ne la reconnaîtrait que si elle était confirmée par l'Église gallicane, et, jusque là, continua de reconnaître la légitimité du pape Eugène.

Assemblée à Bourges.

Dans le cours de l'année 1439 on tint une assemblée de prélats à Bourges; elle demeura fidèle à la cause d'Eugène.

États-généraux à Orléans.

Les états-généraux furent rassemblés à Orléans, et par des ordonnances célèbres s'efforcèrent de porter quelques remèdes aux calamités qui désolaient le royaume et opprimaient les peuples.

On défendit, sous peine de lèse-majesté, de lever des compagnies sans l'ordre du roi, de mettre à contribution les églises, les nobles, les marchands; d'arracher les vignes, d'incendier les blés et les maisons. Les capitaines d'hommes d'armes furent déclarés responsables des désordres commis par leurs soldats.

On défendit aux seigneurs de lever des impôts arbitraires sur les marchands et les voyageurs. Ceux qui détourneraient l'argent de la taille, furent menacés de la confiscation de leurs biens. En même temps on assura l'impunité aux peuples des villes, aux habitans des campagnes qui mettraient à mort les pillards et les brigands; enfin, comme nous le dirons bientôt avec plus de détail, le roi ayant représenté aux états les besoins indispensables d'une milice réglée et d'une taille perpétuelle, pour rendre possible le rétablissement de l'ordre public et de la sécurité privée, l'assemblée y consentit sans restriction, et sacrifia ainsi avec une précipitation imprudente, des droits antiques, d'anciennes franchises, au désir du repos, désir que les malheurs du temps avaient rendu ardent et universel.

Résolution de Charles.

Charles VII, à cette époque, parut avoir changé de nature et de caractère. Ce prince, autrefois si faible

avec ses favoris, si insouciant pour ses affaires, si indolent au moment où tant d'ennemis s'armaient pour lui arracher son sceptre, se montra tout à coup, en écoutant les conseils de son épouse, les prières de sa maîtresse et les remontrances de son connétable, actif dans ses expéditions, brave dans les assauts, intrépide dans les périls, sage dans le conseil, sévère contre les grands, bienveillant pour le peuple, et ferme contre les papes. En un mot, c'était un autre homme.

Ses généreuses résolutions ne furent point l'effet d'un effort soudain et momentané; et, sorti de sa primitive indolence, jamais on ne l'y vit retomber.

Caractère du dauphin.

Cette métamorphose inattendue releva l'autorité royale, et fit triompher l'ordre sur l'anarchie; mais Charles était condamné à ne jamais jouir d'aucun repos; infortuné fils, plus malheureux père, il dompta ses ennemis, mais ne put jamais maîtriser son fils.

Le jeune dauphin Louis était à peine âgé de dix-sept ans, et déjà tout annonçait en lui un caractère orgueilleux, turbulent, farouche et perfide. Aucun lien ne lui paraissait sacré; il ne pouvait supporter la soumission, ne connaissait de passion que celle de dominer, haïssait son père, parce qu'il ne voyait en lui qu'un maître, et prouva, par toutes ses actions, que chez lui la haine serait un sentiment constant et implacable.

Charles espérait donner aux vues ambitieuses de son fils une direction plus noble, le distraire de l'intrigue par la gloire. Il lui confia le commandement d'une armée destinée à combattre les ennemis de la France, et à purger ce royaume des brigands qui l'infestaient.

Ses intrigues.

Ce jeune prince obéit; mais, après quelques actions d'éclat, entouré de mauvais conseils, qui s'accordaient avec sa cupidité et sa passion pour l'indépendance, il méprisa les avis de son père, enfreignit ses ordres, se créa un parti nombreux parmi les mécontens, et donna de justes alarmes, par ses intrigues, au moment même où les Anglais venaient de descendre dans la Guienne avec des forces redoutables.

Charles rappela le dauphin; mais ce prince, ouvertement rebelle, garda son commandement, continua sa marche, et campa près de Niort. Là on vit bientôt éclater une vaste conspiration. Le dauphin, les ducs de Bourbon et d'Alençon, le comte de Vendôme, Dunois, Chabannes, Boucicaut et La Trémouille en étaient les chefs.

Leur but était d'anéantir l'influence du comte du Maine à la cour, l'autorité du connétable sur l'armée, d'investir l'héritier du trône de la puissance souveraine, et de mettre en tutelle le roi, qu'ils disaient asservi et dominé par ses favoris et par ses ministres.

Cet orage inattendu affligea, surprit, effraya le roi. Richemont accourut et le rassura.

Le premier effort des rebelles échoua honteusement. Le duc d'Alençon avait attaqué Saint-Maxens. Un moine, excitant les habitans à prendre les armes, repoussa les assaillans et les força de se retirer. Le duc de Bourbon croyait entraîner l'Auvergne dans son parti. Elle l'abandonna, et se déclara pour le roi.

Charles, ayant réuni ses troupes, s'empara de plusieurs places occupées par les rebelles, poursuivit son

fils et les conjurés de refuge en refuge, et défendit au Dauphiné de leur offrir un asile.

Bientôt Louis se vit réduit à implorer la protection du duc de Bourgogne. Philippe intercéda pour lui, et obtint du roi qu'il pardonnerait au coupable s'il implorait sa clémence.

Les rebelles découragés se rendirent à Cussac, où Charles se trouvait alors; il les reçut tous, excepté La Trémouille, de Prie et Chaumont qu'il exila.

Le dauphin, forcé de subir le joug paternel, montrait encore dans son maintien plus de courroux que de repentir. « Louis, lui dit le roi, soyez le bien venu; » vous avez longuement demeuré; allez-vous-en re- » poser en votre hôtel pour aujourd'hui; demain » nous parlerons à vous. »

Le jour suivant, le dauphin parut devant le conseil, et refusa dédaigneusement d'accepter le pardon qu'on lui offrait, si préalablement on ne rappelait les trois seigneurs exilés.

Alors le roi, justement indigné, lui dit : « Les » portes vous sont ouvertes, partez; si vous ne les » trouvez pas assez larges, on abattra vingt toises de » murs pour vous rendre le passage libre. Grâce à » Dieu, les princes de notre sang seront plus utiles » à notre honneur et à notre puissance que vous ne » l'avez été jusqu'ici. »

Fin de la Praguerie.

Les prévisions de Charles étaient justes; le mauvais succès de la conjuration avait divisé les conjurés. Chacun négocia pour son intérêt personnel. Le duc de Bourbon acheta sa grâce en livrant au roi, Loches, Vincennes, Corbeil et Melun. Les autres furent amnistiés gratuitement. Ainsi se termina cette guerre ci-

vile, qui fut nommée la Praguerie. Elle n'avait duré que six mois.

Peu de temps après, Charles, écoutant plus les sentimens d'un père que sa dignité blessée, capitula avec son fils, lui pardonna, et lui céda totalement le Dauphiné.

Les armes des Anglais obtinrent, cette année, un léger succès; ils assiégèrent Harfleur, et la prirent. Gaucourt et Lahire, avec quatre mille hommes, étaient venus au secours de la ville. Mais ils arrivèrent trop tard; elle s'était rendue.

Partout ailleurs la fortune se montra favorable au roi : il se rendit maître de La Charité, de Louviers, de Saint-Germain-en-Laye, et de plusieurs forteresses en Champagne.

Ce fut à cette époque que le duc de Retz, maréchal de Laval, accusé de magie, fut jugé à Nantes, condamné et jeté aux flammes; il confessa un crime horrible, celui d'avoir égorgé plus de cent enfans sur des autels consacrés au diable, et d'avoir commis cet exécrable forfait dans l'espoir d'obtenir du démon la découverte de la pierre philosophale et le secret de faire de l'or.

Cette même année le duc d'Orléans, précédemment condamné par Henri V à une prison perpétuelle, obtint de Winschester, malgré les efforts du duc de Glocester, sa liberté définitive. Le roi de France avait payé le tiers de sa rançon, le duc de Bourgogne acquitta les deux autres tiers, se réconcilia sincèrement avec cet ancien ennemi, et lui donna en mariage sa nièce, la princesse de Clèves : ainsi s'éteignit la funeste inimitié des maisons d'Orléans et de Bour-

gogne, source de tant de guerres et de calamités.

A l'occasion de ce mariage, le duc reçut la Toison-d'Or, ordre de chevalerie nouvellement créé par Philippe, en l'honneur, disait-on, ou plutôt à la honte d'une de ses maîtresses.

Ce prince, nommé le Bon, parce qu'il sut sacrifier ses ressentimens au repos de ses peuples, pouvait être, sous le rapport des mœurs, appelé d'un nom moins honorable : il eut, je crois, quatorze bâtards, dont les mères épuisèrent, dit-on, fréquemment ses trésors.

Dès que le duc d'Orléans fut de retour dans sa patrie, la noblesse vint en foule lui offrir ses services. C'était un nouveau sujet d'alarme pour le roi, aigri par ses longues infortunes, et trop disposé à l'inquiétude.

Charles avait appris à ses dépens à se méfier de l'ambition et de l'humeur turbulente des grands vassaux ; aussi l'union qui paraissait se former entre les maisons de Bretagne, de Bourgogne et d'Orléans, lui faisait craindre de nouveaux troubles civils.

Procès du bâtard de Bourbon.

Peu de temps après, le bâtard Alexandre de Bourbon trama de nouveaux complots. On les découvrit ; il fut arrêté, jugé, condamné, enfermé dans un sac, et jeté dans la rivière.

Les femmes admiraient sa beauté ; les soldats vantaient son courage ; le public méprisait ses vices ; et les peuples des campagnes avaient horreur de sa cruauté.

Destiné d'abord à l'Église, il avait quitté le cloître pour se mêler aux aventuriers, qu'il surpassait tous en férocité.

Cependant son frère, le duc de Bourbon, qui s'é-

tait vainement efforcé de le défendre, voulait le venger. Le duc de Bourgogne partageait son ressentiment; la duchesse de Bourgogne avait demandé la grâce du coupable; et, blessée du refus qu'elle éprouvait, elle renoua quelques anciens fils d'intrigue avec l'Angleterre.

Toutes ces querelles des grands effrayaient les peuples, trop souvent victimes de l'ambition et de la turbulence de ces tyrans féodaux. Heureusement la fortune continuait de favoriser les armes de Charles, et l'autorité des rois est respectée tant qu'ils sont victorieux.

Surprise de Pontoise.

L'armée royale assiégea Pontoise. Talbot, avec quatre mille hommes, vint la ravitailler, et fut renforcé par le duc d'York : leurs manœuvres obligèrent d'abord le roi à s'éloigner. Bientôt les Anglais lui offrirent de nouveau le combat. La prudence lui conseillait la retraite devant des ennemis nombreux; l'honneur s'y opposa et l'emporta.

Trompant et tournant à son tour les Anglais, il revint sur Pontoise, l'attaqua, la prit d'assaut, y massacra cinq cents hommes, traîna en triomphe à Paris un grand nombre de prisonniers, et, conformément aux mœurs barbares de ce temps, fit jeter dans la Seine tous ceux de ces infortunés qui ne purent sauver leur vie en payant leur rançon.

La capitale, déjà ruinée, fut plus affligée qu'orgueilleuse d'une victoire pour laquelle on lui demanda vingt mille écus destinés à payer l'armée de Pontoise.

Bientôt le roi se vit appeler par les peuples du Midi, qui, plus que jamais, étaient tyrannisés par les seigneurs et pillés par les aventuriers.

Ligue des seigneurs.

Charles détruisit un grand nombre de ces brigands; mais, tandis qu'il remplissait ainsi le premier devoir d'un monarque, celui de défendre ses sujets de toute oppression, il apprit que les ducs d'Orléans, de Bourgogne, de Bourbon, de Vendôme et d'Alençon, venaient de former contre lui une ligue dont le traité d'union fut signé à Nevers.

Charles prit le parti prudent d'opposer à ce nouvel orage les ruses de la politique plutôt que la force des armes. Dissimulant son courroux, il fit dire aux princes ligués que leur assemblée était illégale, et d'autant plus inutile, qu'il avait résolu de les convoquer lui-même à Bourges, dans l'intention de faire droit à leurs griefs.

Les princes, étonnés de cette démarche pacifique et inattendue, envoyèrent au roi un mémoire contenant tous leurs motifs de plaintes contre les usurpations dont ils accusaient l'autorité royale.

Le roi, entouré d'un conseil habile, et secondé par un parlement que de longs malheurs avaient rendu peut-être trop docile, répondit au mémoire article par article. Il accompagna cette réponse de celle de son parlement, qu'il venait de consulter. On y trouvait des maximes nouvelles établies par ce corps, jusque là si ardent pour soutenir les franchises publiques.

« Le roi, disaient ces magistrats, peut de son au-
» torité royale asseoir des impôts; et il n'est nul be-
» soin d'assembler les trois états pour imposer les
» tailles. Les députations sont trop onéreuses au peu-
» ple et trop pesantes aux seigneurs; il suffit d'en-
» voyer des commissions aux personnes qui seront

» désignées ou élues sous le bon plaisir du roi. »

Tel est le danger des concessions du peule dans les temps critiques, et telle fut l'extension abusive que le parlement donna au consentement des états-généraux de 1439, pour l'établissement d'une taille perpétuelle.

Leur division.

Tandis que Charles gagnait du temps par ses réponses, il essaya d'en profiter pour diviser les princes, et réussit. Ayant appelé près de lui le duc d'Orléans, il paya ses dettes, lui donna une pension, et le gagna par des bienfaits.

Ce premier chaînon de la trame étant détaché, le reste tomba. Philippe cessa de se plaindre. Le duc de Bretagne se retira. Les autres seigneurs se soumirent; le roi grossit ses troupes, marcha sur Tartas, que le sire d'Albret avait promis de livrer aux Anglais, s'il n'était pas secouru, et les força de lever le siége.

Le dauphin, le connétable, Charles d'Anjou, les comtes de Foix, d'Armagnac, Lahire, Saintrailles et d'autres chefs marquans combattaient sous la bannière royale.

Conquêtes de Charles.

Charles prit d'assaut Saint-Sévère. Là, Richemont s'honora d'une palme civique, la plus rare de toutes dans ce siècle; il arracha un grand nombre de victimes au pillage, aux fureurs du soldat, et fit allaiter par des chèvres plus de cent enfans devenus orphelins.

Mirande, Dax, La Réole furent conquises. Lahire termina sa vie aventureuse; après tant de brigandages, il mourut pauvre, et sa veuve ne vécut que des aumônes royales: ce qui prouve que la prodigalité

des guerriers de ce temps égalait et surpassait même leur cupidité.

Dans la même année (1), la reine fit son entrée solennelle à Toulouse. Elle était assise sur le cheval qui portait le dauphin; et au-dessus de leur tête on tenait un dais élevé.

Toujours on vit les femmes exercer une grande influence sur la destinée de Charles VII. Les galanteries de Jacqueline avaient séparé la Bourgogne de l'Angleterre. Il devait à Jeanne la délivrance d'Orléans, la conquête de Reims et de beaucoup d'autres villes. Agnès Sorel, en le tirant de son indolence, venait de lui rendre l'estime et la confiance de l'armée. La sagesse de la reine le délivrait des favoris, et l'entourait de conseillers habiles.

Réunion du comté de Comminges à la couronne.

Une autre femme vint accroître son domaine par la réunion du comté de Comminges à la couronne. Marguerite de Comminges, inconstante dans ses goûts, licencieuse dans ses mœurs, changeait fréquemment d'amans et même de maris. Son dernier époux, Fézenzac, succomba au chagrin que lui causaient ses infidélités.

Le duc d'Armagnac voulut le venger, s'arma contre Marguerite, et la fit prisonnière. Mais à la même époque, la comtesse, ayant perdu sa fille unique, donna son comté au roi par un testament que le parlement vérifia, approuva et enregistra.

Bientôt le duc de Sommerset, étant descendu en Guienne avec un corps nombreux, livra les campagnes au pillage. Le comte d'Armagnac se hâta

(1) 1436.

d'embrasser le parti des Anglais; mais le dauphin marcha contre lui, le battit et le fit prisonnier. Sa défaite rendit la liberté à Marguerite, et consolida la réunion du comté de Comminges à la couronne.

Avant le succès de cette brillante expédition, le dauphin s'était distingué en forçant le brave Talbot a lever le siége de Dieppe.

Louis alors déployait partout une rare activité, un courage ardent; mais partout aussi il laissait des traces de son caractère vindicatif et despotique.

Le comte d'Armagnac, captif, fut traduit en justice, et accusé de félonie, ainsi que de plusieurs autres crimes. Il avait, disait-on, emprisonné, outragé des prêtres, battu son chapelain, opprimé ses vassaux, fabriqué de la fausse monnaie, et pris arrogamment le titre de *comte par la grâce de Dieu.*

De tels attentats étaient trop fréquens dans la féodalité pour exciter la haine et le mépris; aussi presque tous les princes, et Dunois lui-même, implorèrent en faveur du coupable la clémence du roi. Charles lui pardonna, à condition qu'il cèderait quelques terres au dauphin, et ne s'intitulerait plus *comte par la grâce de Dieu.*

« Le peuple, dit Mézerai, affecté du présent et peu » inquiet de l'avenir, avait préféré la taille au pillage » et à tout moyen arbitraire de payer les troupes. Il » ne considérait point que, lorsque cet impôt serait » une fois établi, il ne dépendrait plus de lui d'en li- » miter la durée ou l'accroissement. »

Le résultat de cette condescendance ne tarda pas à se manifester; et les rois, n'éprouvant plus la né-

cessité de rassembler la nation pour en obtenir des subsides, cessèrent presque totalement de convoquer ces assemblées publiques, qu'ils redoutaient. L'ordre public y gagna peut-être, mais ce fut aux dépens des franchises et des libertés.

La classe qui profita le plus de ce grand changement fut celle des magistrats; et, depuis ce moment, on vit l'autorité, ainsi que les prétentions du parlement, s'accroître avec rapidité, de sorte qu'il prétendit, et quelquefois même crut être devenu le représentant des antiques assemblées nationales, de celles des pairs et des états-généraux.

Parlement à Toulouse.

Les gouvernemens, qui redoutent le plus la liberté parce qu'elle leur résiste, sentent au moins la nécessité de la justice, qui les fortifie : aussi Charles voulut établir en 1443 un second parlement à Toulouse. Celui de Paris s'opposa d'abord à une création qui restreignait son influence. Cependant, après quelques résistances, il retira son opposition. La cour de Toulouse fut installée ; son ressort s'étendit sur le Languedoc, la Guienne, et sur toutes les terres de la Garonne.

Le droit romain, conservé dans les provinces méridionales, et le droit coutumier adopté dans celles du nord, désignaient convenablement les limites des deux cours.

Trève entre l'Angleterre et la France.

En 1444, l'Angleterre, découragée par tant de défaites, et affaiblie par les dissensions intestines qui la déchiraient, conclut une nouvelle trève avec la France (1).

Charles, voulant que son royaume jouît de ce re-

(1) 1444.

pos momentané, licencia la plus grande partie de ses troupes. L'industrie et l'agriculture reprirent quelque activité par le travail de ces soldats désarmés, redevenus cultivateurs ou marchands.

Il était plus difficile de se défaire des bandes d'aventuriers, qui ne connaissaient d'autre métier que le brigandage ou la guerre. Le roi prit le parti d'occuper au-dehors leur brutal courage : il les envoya combattre pour le roi René contre la ville de Metz, et pour l'empereur contre les Suisses.

Le monarque anglais imita son exemple. Le dauphin commandait leurs forces réunies ; et ce fut une grande nouveauté, après tant de haines et de querelles opiniâtres, que de voir l'héritier du trône de France réunissant sous sa bannière quatorze mille Français et huit mille Anglais auxiliaires.

Défaite des Suisses.

Metz résista aux troupes de Charles avec opiniâtreté, et conserva son indépendance par une transaction qui lui coûta un léger sacrifice d'argent. Le dauphin marcha ensuite contre les Suisses. Ces nouveaux enfans de la liberté, rudes comme leurs montagnes, fermes comme leurs rochers, méprisant les menaces, dédaignant les ruses de la politique, et résolus de rester libres ou de mourir, coururent au-devant de leurs ennemis sans les compter : la force des Suisses s'élevait tout au plus à six mille hommes.

Debeuil, qui commandait l'avant-garde française, les chargea vivement. Accablés par le nombre, ils se retirèrent en ordre, et renouvelèrent le combat à deux reprises différentes. Enfin, pressés, entourés de toutes parts, ils s'arrêtèrent près du cimetière de Saint-Hippolyte ; et là, postés dans quelques vignobles

couverts par des haies et de vieux murs, ils opposèrent encore une résistance si opiniâtre à leurs ennemis, que ceux-ci ne purent les soumettre qu'en les exterminant : tous périrent, à l'exception de cent cinquante guerriers blessés qui se sauvèrent.

Cette victoire sanglante coûta deux mille hommes à l'armée anglo-française. Après les deux premières mêlées, les Suisses étaient déjà réduits au nombre de huit cents, lorsqu'ils soutinrent la troisième attaque. L'avantage de cette lutte inégale resta aux vainqueurs, et la gloire aux vaincus.

Les villes de l'Helvétie, consternées par cette défaite, capitulèrent. L'empereur Frédéric avait promis au dauphin de conserver leurs franchises; il ne tint aucune de ses promesses.

Louis parla de ce prince en ces termes: « En vérité, » quand j'advise les conditions de l'empereur, tant » plus j'y trouve à redire, car c'est un homme en- » dormi, lâche, pesant, morne, pensif, mélanco- » lieux, avaricieux, chiche, craintif, qui se laisse » plumer la barbe à chacun sans revanche, variable, » hypocrite, dissimulant, et à qui tout mauvais ad- » jectif appartient. »

Au reste, le courage et le malheur des Suisses leur attirèrent des appuis; et, deux mois après le combat de Bâle, ils obtinrent une paix honorable par un traité signé à Ensysheim, sous la médiation du concile de Bâle et du duc de Savoie.

Les bandes françaises et anglaises commirent à leur retour tant de désordres en Franche-Comté et en Bourgogne, que le duc Philippe menaça ces brigands d'une prompte vengeance.

Le dauphin, facile à s'irriter, voulait commencer la guerre; mais son père, plus sage, apaisa le duc, et conserva la paix.

Réglement pour la discipline.

Depuis long-temps la France était livrée aux dévastations de ces aventuriers et à la licence non moins redoutable des troupes royales, des milices féodales et de celle des communes.

Charles VII eut la gloire de délivrer le royaume de ces fléaux qui tant de fois l'avaient menacé d'une ruine totale. Toutes ces troupes, vaillantes, mais indisciplinées, combattaient sans ordre; le souverain était mal servi, l'État mal défendu, et les campagnes ravagées. Comme on ne payait pas ces milices, et que les troupes royales elles-mêmes étaient souvent frustrées de la solde promise, on n'avait ni le droit, ni le moyen de réprimer leurs excès : d'ailleurs des compagnies envoyées par les grands vassaux bravaient les ordres du roi, et prétendaient n'obéir qu'à leurs seigneurs.

Plus les armées étaient fortes, plus il devenait difficile de les diriger et de les contenir, en sorte que leur nombre ne servait qu'à rendre leurs défaites plus fréquentes et plus honteuses: on en avait vu la preuve aux fatales journées de Poitiers, de Crécy et d'Azincourt.

On en souffrait, on en gémissait; mais les plus vieux abus sont les plus durs à déraciner : ils s'étendent, s'accroissent rapidement, et ne se guérissent qu'avec lenteur. Quelques princes les attaquèrent, les atténuèrent même, mais sans oser en toucher la racine : c'eût été toucher à l'arbre entier de la féodalité, à l'ombre duquel étaient confondus les droits du

monarque, ceux des seigneurs, les guerres d'État, et les guerres privées. C'était rompre les liens de tous ceux qui, ayant prêté un hommage-lige à leurs seigneurs, étaient tenus de prendre les armes pour eux et contre tous.

Jean et Charles VI avaient réglé que les convocations du ban et de l'arrière-ban auraient lieu par une ordonnance royale, adressée aux baillis avec ordre de la faire publier à son de trompe dans leur district.

Organisa- de la gendarmerie.

Charles V créa quelques corps de gendarmes appelés *compagnies d'ordonnance*, pour les distinguer des troupes de fief; mais leur service était temporaire, et leur discipline mal observée. Charles VII en augmenta le nombre, les rendit permanentes, et en donna le commandement au connétable.

La nouvelle gendarmerie fut organisée en quinze compagnies, chacune composée de cent hommes d'armes. L'homme d'armes était suivi de deux cavaliers, de trois archers et d'un page. On donnait à chaque homme d'armes, ou, comme on le disait, à chaque lance trente livres par mois, dix pour lui, cinq pour les cavaliers, quatre pour chaque archer, trois pour leur page.

Les compagnies, assujetties à un service continuel et régulier, furent mises en garnison dans les places fortes. Leurs capitaines avaient au-dessus d'eux des capitaines-généraux, qui commandaient chacun cinq cents hommes, et des inspecteurs.

Tous les hommes d'armes ou soldats qui ne furent pas compris dans la formation de ces nouvelles compagnies d'ordonnance, reçurent l'ordre de retourner

dans leurs foyers, et d'y demeurer sous la surveillance des baillis.

Ce fut ainsi que le roi organisa une force permanente, une imposante gendarmerie, composée d'environ dix mille hommes. Une ordonnance régla leur discipline, que le connétable leur chef fit observer avec rigueur.

Les grades et les rangs furent donnés non à la naissance, non à la plus ou moins grande importance des fiefs, mais au mérite et à l'ancienneté des services. Le désir d'avoir part à ces distinctions attira par la suite à la cour un grand nombre de seigneurs.

Les successeurs de Charles, profitant de leur zèle, multiplièrent les compagnies d'ordonnance. Ainsi les nobles, peu à peu, abandonnèrent leurs châteaux et leur indépendance, devinrent courtisans, et servirent dans le palais pour commander dans les camps. On peut dater de cette époque les progrès rapides du pouvoir des rois, et la prompte décadence de la féodalité.

Création des francs-archers.

Charles voulut aussi créer une infanterie régulière et toujours prête à combattre. Les victoires des Anglais et l'intrépidité des Suisses avaient appris à connaître l'importance de cette arme si long-temps méprisée par nos chevaliers.

En 1448, ce monarque établit, par une ordonnance, que chaque paroisse du royaume entretiendrait et équiperait à ses dépens un archer. Ces archers devaient être choisis parmi les hommes les plus propres au service militaire; et, comme l'ordonnance les exempta du paiement de tout impôt, excepté de celui des aides et gabelles, on les nomma *francs-archers*.

Malgré la supériorité incontestable de ce nouveau corps d'archers sur ceux qui s'étaient battus si lâchement contre les Anglais aux journées d'Azincourt, de Crévan et de Verneuil, les mécontens cherchèrent d'abord à les ridiculiser, en les appelant *soldats à la campagne et paysans à l'armée*. Les nobles, par mépris, ne les nommaient que *francs-taupins*

Cas archers devaient porter l'habit militaire, et s'exercer à tirer de l'arc tous les dimanches et toutes les fêtes. Appelés au service actif, ils recevaient chacun quatre livres de solde par mois. Cette milice forma un corps d'environ vingt mille hommes.

Au moyen de cette infanterie soldée, les communes se trouvèrent ou se crurent à l'abri du brigandage; mais elles achetèrent cette tranquillité par le désarmement de leurs troupes, et par l'obligation de payer des subsides pour la solde des garnisons royales.

Charles fit plus; il défendit à tous ses sujets, quelle que fût leur condition, de prendre les armes et de se rendre à aucune convocation sans ordonnance royale. Cette disposition fut, à la vérité, quelquefois enfreinte; mais elle accoutuma la nation à reconnaître au roi le droit de l'armer et de la désarmer: ce qui fut un grand échec aux franchises des communes et à l'indépendance des seigneurs.

Grands-offices de la couronne.

Les grands offices de la couronne avaient subi graduellement des changemens notables; celui de grand sénéchal n'existait plus. Le connétable, jadis simple inspecteur de l'écurie, était devenu grand officier de la couronne, et le premier des chefs de l'armée.

Déjà, sous Philippe-Auguste, le connétable de Montmorency marchait à la tête des troupes royales,

Les maréchaux de France, inférieurs au connétable, et nommés autrefois intendans des écuries, suivirent la fortune de leurs chefs, et devinrent sous lui les premiers officiers militaires.

Cependant, celui qui portait l'oriflamme occupa long-temps le rang le plus élevé; mais, depuis le règne de Charles VI, on ne vit plus paraître cet étendard.

Dans l'origine, l'oriflamme était la bannière de l'abbaye de Saint-Denys; et l'antique vénération pour l'église avait fait regarder cette bannière comme l'étendard de la nation.

Ce n'était point cependant comme roi, mais comme successeur des comtes de Vexin, anciens avoués de l'abbaye, que les monarques capétiens exerçaient le droit d'aller prendre l'oriflamme à Saint-Denys. Chaque commune portait aussi, dans les camps, la bannière du saint son patron.

Quelques auteurs prétendent que Charles VII fit disparaître l'oriflamme, parce que cet étendard portait le caractère du régime féodal, dont il voulait effacer peu à peu les souvenirs.

Les bannières des paroisses cessèrent aussi d'être des étendards militaires; elles ne servirent plus que pour les cérémonies religieuses; celles des seigneurs disparurent graduellement dans l'armée du roi, parce qu'elles n'étaient plus pour eux un signe d'autorité.

L'étendard royal, ou le drapeau blanc semé de fleurs de lys, n'avait point, comme le croit Ducange, succédé à l'oriflamme; car, déjà du temps de Philippe-Auguste, ce drapeau blanc guidait ses guerriers aux combats.

Malgré l'établissement de ces forces soldées, les seigneurs et leurs vassaux restèrent assujettis à l'obligation de fournir leur contingent de milice au roi, lorsqu'ils en seraient requis, et qu'une ordonnance aurait convoqué le ban et l'arrière-ban.

Refonte des codes.

Une grave et dernière atteinte blessa encore profondément la féodalité. Jusque là, chaque grand vassal, dans ses domaines, avait établi arbitrairement, et sous le nom de coutumes, des lois incohérentes, qui variaient suivant les caprices de ce nombre immense de législateurs.

Charles fit cesser cette anarchie. Il ordonna que tous ces divers codes coutumiers lui fussent envoyés pour être d'abord examinés, modifiés, et ensuite approuvés et enregistrés, afin qu'ils pussent servir de règle aux cours et aux tribunaux dans leurs jugemens.

Si ce monarque accrut son pouvoir aux dépens des franchises publiques, il fit au moins preuve d'un grand respect pour la justice, car il ordonna aux cours de n'obéir à ses lettres et ordonnances que lorsqu'elles seraient *civiles et raisonnables*, et de les déclarer *inciviles et subreptices*, si elles les jugeaient telles, et contraires à bonne justice.

Jamais l'autorité n'avait encore fait contre la féodalité des pas si hardis : elle aurait eu trop d'obstacles à combattre, car l'on peut affirmer, malgré l'opinion commune, qu'avant le règne de Charles VII, les diverses classes de la nation, si divisées entre elles, semblaient se réunir toutes dans un même esprit, celui de la résistance au pouvoir royal.

En effet, on avait vu précédemment la noblesse

combattre et atténuer, tant qu'elle le pouvait, les prérogatives du trône. Les lois émanées de la puissance du roi ne recevaient d'exécution hors de ses domaines qu'après avoir obtenu le consentement de chacun des possesseurs des grands fiefs; et ceux-ci s'armaient aussi souvent contre le monarque que contre les ennemis de l'État. Le clergé était continuellement en lutte avec la justice et la puissance du souverain.

Naguère les communes s'étaient confédérées pour refuser les impôts. Les troupes féodales, n'étant point soldées, abandonnaient le camp du monarque après un court service, et pillaient le peuple avec impunité. Enfin, les trois ordres, rassemblés à Paris, s'étaient efforcés, sous la régence de Charles V, de limiter à tel point l'autorité suprême, qu'ils s'attribuaient le droit de nommer les receveurs, les payeurs de subsides, et même les ministres, ainsi que les membres du conseil du prince.

Domination de Charles.

Tel était l'état faible et incertain du trône, lorsque tout à coup Charles VII, victorieux, après avoir été proscrit et banni de sa capitale, étend sur toutes les classes, et sans obstacles, son sceptre dominateur.

Les grands se laissent enlever les plus importans de leurs droits. Les états-généraux s'annullent, en accordant au monarque une taille perpétuelle. Les communes déposent leurs armes, et le clergé se soumet à une règle, à une pragmatique que Charles lui impose. Enfin, tout le seconde, et rien ne lui résiste.

Mably donne une explication très-vraisemblable de ce phénomène singulier et de cette soudaine révolution. « Les grands et les nobles, dit-il, ayant pris,

» pendant la longue démence de Charles VII, le gou-
» vernement de l'État sous le nom de ce prince, et
» disposant ainsi, au profit de leur ambition et de
» leur cupidité, des forces et des trésors de la puis-
» sance royale, ne songèrent plus qu'à l'élever, au
» lieu de l'affaiblir, dans l'espoir de régner à leur gré
» sous son ombre, et d'enchaîner le peuple, dont la
» Jacquerie avait dévoilé à leurs yeux la force redou-
» table. »

Les habitans des villes et des campagnes, après de vains efforts pour s'affranchir d'un joug odieux, ainsi que du brigandage des gentilshommes, des soldats et des aventuriers, ne virent pour eux d'autres moyens de salut que de chercher un asile sous la protection du monarque.

Enfin le clergé, en querelle avec le saint Siége, ne cherchait d'appui pour ses libertés que dans une union intime avec Charles, qui défendait ses priviléges et combattait les prétentions de la cour de Rome.

Les états, représentant ces trois ordres, se montrèrent ainsi disposés à seconder le roi dans tous ses plans de réformes militaires, religieuses et législatives.

Ce ne fut que quelque temps après qu'on vit les grands vassaux se réveiller et se liguer pour recouvrer leurs antiques droits et leur vieille indépendance. Mais il était trop tard; le monarque était armé, sa puissance affermie, et Louis XI acheva de consommer, par son habile et astucieuse politique, cette grande révolution, que la fortune et l'adroite prudence de son père avaient commencée.

Le peuple faisait partout éclater la satisfaction qu'il éprouvait de la défaite des Anglais, de leur expulsion de la capitale, de la destruction des brigands, du retour de la sécurité, du rétablissement de l'ordre et de la justice.

Mort de la dauphine.

Ce furent les plus heureux jours de la vie du roi. Mais soudain sa joie fut troublée par la mort de la dauphine, Marguerite d'Écosse, et par les tristes circonstances qui l'accompagnèrent (1).

Un favori de ce prince, Jamet Du Tillay, jaloux du crédit de la reine et de Marguerite, avait formé le dessein de semer la discorde entre elles.

Il entre un soir chez la dauphine; l'appartement était sombre; on n'avait pas encore allumé les lampes. Les dames de la princesse étaient assises autour d'elle; mais le sire d'Estouteville, s'approchant pour lui parler, avait posé par hasard un coude sur son lit. Du Tillay s'en scandalise, et déclare qu'il est inconvenant de laisser ainsi la dauphine dans l'obscurité, et s'entretenant si familièrement avec un homme.

Marguerite s'irrite, le favori sort et répand sur le compte de la princesse les propos les plus outrageans; la vertu rigide de la reine ne se montra pas, dit-on, inaccessible à ces calomnies, dont le trait empoisonné blessa profondément le cœur de la victime.

Cependant, jamais aucune liaison criminelle ou suspecte n'avait terni la pureté de cette malheureuse princesse. On lui reprochait seulement peu de gravité dans son maintien, et quelque légèreté dans ses manières.

(1) 1445.

Ayant trouvé un jour, endormi dans son salon, le fameux écrivain Alin Chartier, aussi distingué par ses talens que par sa laideur, Marguerite s'approcha doucement de lui et lui donna un baiser; et comme plusieurs dames le lui reprochaient, « Ce n'est pas, » dit-elle, l'homme que j'ai baisé, mais la bouche qui » a prononcé tant de beaux oracles. »

L'atteinte portée à sa réputation par les outrages de Du Tillay l'affecta si vivement, qu'elle en tomba malade. Aucun effort de l'art ne put triompher de son chagrin; son mal s'aggrava rapidement. « Jamet, » s'écria-t-elle, c'est vous, c'est votre injustice qui me » donne la mort. » Elle expira, et, avant de rendre le dernier soupir, elle dit à ceux qui voulaient la consoler : « *Fi de la vie*, qu'on ne m'en parle plus. »

Le dauphin, justement exaspéré, traduisit en justice Du Tillay, comme calomniateur. L'insolent favori offrit le duel à ses accusateurs. Le roi s'y opposa. Sa protection couvrit le coupable. Il triompha, et cet échec fortifia la haine qu'inspiraient au dauphin les favoris et les ministres de son père.

Trève avec l'Angleterre.

D'autres événemens firent bientôt oublier à la cour et même au peuple la funeste et tragique fin de l'infortunée Marguerite. Quoiqu'on ne parût point, à cette époque, s'occuper autant qu'aujourd'hui de ce que nous appelons l'équilibre de l'Europe, il est certain que presque toutes les puissances du continent, loin d'être indifférentes aux calamités de la France, avaient été vivement alarmées de la destruction qui menaçait ce royaume, et de l'accroissement redoutable que les monarques anglais avaient donné à leur

domination par leurs victoires, par leurs conquêtes, et par l'usurpation du trône français.

Par la même raison, ces puissances désiraient que les succès imprévus de Charles VII fussent couronnés par une paix solide; et ce fut dans ce but qu'on vit les ambassadeurs de Castille, de Sicile, de Bourgogne et de Bretagne, s'unir au duc d'Alençon, envoyé par le roi de France à Londres, pour décider le gouvernement anglais à terminer cette grande querelle.

Mais tous leurs soins échouèrent contre l'orgueil irrité de ces insulaires, et ils ne purent obtenir qu'une prolongation de trève pour deux années. On doit remarquer dans ce traité une clause fort étrange : de part et d'autre on renonçait au pillage qui avait rendu cette guerre si cruelle pour les peuples; mais en y renonçant, on convint que, le parti français se trouvant momentanément le plus fort, il serait dédommagé, en argent, des profits du brigandage auquel il renonçait, et qui furent taxés pour la France à environ quatre mille cinq cents livres, qui devaient être payées par quartier : c'était vendre honteusement la justice et l'humanité.

Nous nous étonnons d'un tel marché, qui paraît regarder le vol comme un droit qu'on rachète, et cependant ce prétendu droit est encore respecté et encouragé dans nos guerres maritimes, tandis qu'il est proscrit comme brigandage dans nos armées de terre. La Prusse et les États-Unis sont jusqu'ici les seules puissances qui, par un acte solennel, aient effacé ce vestige de la barbarie, en renonçant mutuellement aux droits de course; tant il est vrai que, dans la marche de la civilisation, la morale fait des progrès

plus lents que les sciences, les arts et la politique.

Cette même année (1) le duc de Bretagne mourut; son fils François lui succéda, et rendit hommage au monarque français.

Charles lui accorda une amnistie entière pour sa félonie passée; et Richemont, quoique connétable, jugea prudent de s'y faire comprendre.

Affaires de Bretagne.

La nouvelle cour de Bretagne devint, peu de temps après, le théâtre d'une action tragique digne des mœurs de cette époque barbare. Gilles de Bretagne, frère du duc, avait épousé l'héritière du comté de Dinan. Cette femme entrenait un commerce criminel avec Arthur de Montauban; elle lui promit même de l'épouser, s'il parvenait à rompre son premier lien.

L'artificieux Arthur réussit, par son assiduité et par son zèle hypocrite, à se rendre maître de l'esprit du duc; il en profita pour lui persuader que son propre frère Gilles conspirait contre lui avec les Anglais pour le détrôner.

Ce duc, faible, ombrageux, alarmé, dénonce son frère aux états de Bretagne, et en informe le roi de France pour s'assurer de son appui.

Les états, ne trouvant point de preuves contre l'accusé, refusèrent de le condamner. Mais Arthur et sa vile maîtresse fabriquèrent une fausse lettre du roi d'Angleterre par laquelle ce monarque réclamait avec menace Gilles alors emprisonné, et qu'il déclarait avoir nommé son connétable.

Le duc, trompé par cette fourberie, n'écouta plus ni la justice, ni la nature, et fit étrangler son malheureux frère dans la prison.

(1) 1446.

Le burin de l'histoire se fatigue à retracer tous les forfaits de ce prétendu âge d'or, d'honneur, de religion et de loyauté.

Conspiration du dauphin.

L'héritier du trône, Louis, dont aucun devoir, aucun lien ne pouvait adoucir la haine, désarmer la vengeance, et arrêter l'ambition, forma une conspiration contre les jours de son père, ou tout au moins contre son autorité.

Comptant sur l'amitié de Chabannes, comte de Dammartin, il lui confia son dessein, et l'invita à le seconder pour surprendre et massacrer la garde écossaise du roi.

Chabannes hésitait à répondre; mais, le prince lui ayant promis une pension de mille livres, et se croyant assuré par là de son aide et de sa discrétion, il lui apprit que le capitaine de la garde était gagné, que cinquante hommes dévoués se tenaient prêts à exécuter ses ordres. Enfin, ajouta-t-il, si vous voulez me faciliter les moyens d'introduire mes gens à Razilly, où le roi doit se trouver bientôt, je me rendrai maître du château, par conséquent du pouvoir.

Dammartin répondit qu'il ne suffirait pas de s'emparer de ce château, qui serait bientôt secouru par les garnisons voisines.

« Rassurez-vous, répondit Louis, j'y serai moi-
» même; je sais que chacun tremble devant le roi;
» mais, en ma présence, les soldats feront tout ce
» que je leur ordonnerai. »

Dammartin se tut; mais, loin de vouloir prendre part à un complot, il courut le révéler au roi. Le dauphin appelé donna un démenti formel au dénonciateur, et Dammartin offrit de soutenir la vérité de sa

dénonciation par un combat contre celui des officiers du dauphin que ce prince désignerait.

Charles défendit ce duel; mais il fit comparaître les archers et leur capitaine ainsi que d'autres témoins. Plusieurs des prévenus furent envoyés au supplice; et Louis, sans paraître effrayé de leur condamnation, eut le scandaleux courage de rester plusieurs jours à la cour de son père.

A cette fatale époque, la reine mit au jour un fils nommé Charles, depuis duc de Berry, et qui, si l'on en croit plusieurs écrivains du temps, subit, sous le règne d'un nouveau Néron, le triste sort de Britannicus.

Son départ pour le Dauphiné.

Le dauphin, après avoir soutenu avec arrogance, pendant quelque temps, les regards d'un père offensé, partit pour le Dauphiné.

Les ministres, loin de s'y opposer, laissèrent éclater la joie que leur causait l'éloignement d'un prince qui les haïssait, et dont la haine était implacable.

Son absence fut aussi un grand soulagement pour Agnès Sorel, victime des violences du dauphin, qui, dans son emportement, l'avait même, dit-on, frappée.

Louis, arrivé à Grenoble, affecta la plus entière indépendance, institua de sa propre autorité un parlement, nomma un chancelier, entra en correspondance avec le pape Eugène, et reçut de lui le titre de gonfalonier de l'Église.

Le roi, qui poussait la bonté jusqu'à la faiblesse, hésitait encore à suivre les conseils d'Agnès et de ses ministres, qui voulaient le déterminer à se montrer plus monarque que père, et à réprimer par la force des armes la révolte ouverte de son fils.

Charles dissimula ses chagrins et différa sa vengeance, espérant que sa douceur et le temps feraient naître le repentir, et justifieraient sa clémence.

Affaires de Gênes.

Plusieurs événemens extérieurs contribuèrent alors à le distraire de ses peines domestiques. Gênes implora son secours; il lui envoya des troupes. La ville de Final se rendit aux Français; le doge prit la fuite. Frégose, soutenu par Charles, triompha. Déjà les Génois, se croyant délivrés, faisaient retentir l'air du cri de *vive la France;* ils voulaient en arborer le drapeau; mais le perfide Frégose ne permit de déployer que le sien, et répondit aux commissaires français indignés : « J'ai conquis Gênes par mon épée, par mon » épée je saurai la garder. » Il ne resta aux Français que Final (1).

Différend pour le duché de Milan.

Dans ce temps, Philippe Visconti, duc de Milan, mourut sans laisser d'enfans. Le duc d'Orléans, fils de Valentine, avait des droits à ce duché, par le mariage de sa mère. D'un autre côté l'empereur prétendait à cet héritage, comme fief de l'empire.

Le roi d'Arragon se présentait aussi comme héritier testamentaire; et les Milanais, aspirant à l'indépendance, déclaraient qu'ils ne voulaient ni ne devaient appartenir à personne.

Au milieu de tous ces concurrens, parut soudain un aventurier, Giacomazzio Attandolo, paysan, selon quelques auteurs, pauvre gentilhomme, si l'on en croit les autres, et qui devint célèbre sous le nom de Sforzze-le-Grand.

Il avait épousé Blanche, fille bâtarde du dernier

(1) 1447.

duc. Cet ambitieux se disait adopté par son beau-père. Il sut attirer près de lui des partisans zélés nombreux, et se mit à leur tête pour combattre le duc d'Orléans, qui venait lui disputer son héritage.

Ce prince avait obtenu du roi Charles un corps de dix mille Français, la plupart soldats licenciés, aventuriers, bannis ou vagabonds.

Avant d'entrer en Italie, une partie de cette troupe se dispersa dans les bourgs de la Provence, pour se livrer au pillage. L'autre, arrivée dans le Milanais, combattit sans ordre, et fut mise en pleine déroute par Sforzze, qui montra dans ces circonstances l'habileté d'un général, et la bravoure d'un soldat.

Modeste après ce premier triomphe, il sut dissimuler ses vues ambitieuses, et ne joua aux yeux des Milanais que le rôle honorable de protecteur de leur liberté.

Le duc d'Orléans, vaincu, repassa les Alpes, et ajourna ses prétentions.

Sédition à Paris.

A cette époque, Paris devint le théâtre de quelques séditions. Les magistrats avaient fait arrêter des écoliers. L'évêque de Paris voulut les protéger comme clercs; l'Université les réclama au nom de ses privilèges. Le parlement s'irrite, rend des arrêts; l'Université résiste, décline la compétence de la cour, et ferme ses classes.

Chacun soutenait ses prétentions par la violence et par les armes; mais l'autorité du roi, devenue alors puissante, termina ces querelles ridicules, se prononça en faveur du parlement, et assujettit l'Université à un réglement qui réforma, dans la discipline de ce corps savant, un grand nombre de vieux abus.

Il termina avec succès une contestation plus importante. Les Anglais avaient promis de rendre le Mans au duc du Maine, beau-frère, ministre et favori du roi. Mais ils refusaient d'exécuter leurs promesses. Les hostilités recommencèrent, et Dunois investit le Mans.

Le gouvernement britannique était alors trop faible pour soutenir cette lutte inégale. Glocester fut massacré dans sa prison. La reine Marguerite s'empara de l'autorité; elle était Française, et le Maine fut définitivement cédé par elle à la France.

Suite du schisme.

La paix générale n'était plus alors troublée que par les querelles de l'Église, et par le renouvellement du schisme. Il est nécessaire de fixer un moment nos regards sur ces dissensions religieuses, qui influèrent puissamment sur l'état de l'Église gallicane et sur l'affermissement de ses libertés.

Depuis que les faibles successeurs de Charlemagne avaient laissé l'autorité du souverain pontife, non-seulement se rendre indépendante du chef de l'empire, mais élever la tiare au dessus des couronnes, les papes voulurent faire de l'Europe une sorte de république, dont toutes les affaires importantes devaient être portées à leur tribunal. Ainsi, le chef de l'Église se croyait le souverain suprême constitué par Dieu pour être le réformateur des rois et le juge de leurs différends.

Le dictatus de Grégoire VII, mort à la fin du XIe siècle, à l'époque du règne de Philippe Ier, n'est qu'un abrégé comple des instructions adressées par ce pontife à ses légats, dans les cours européennes. On y voit tout le système de la domination qu'il espérait rendre universelle.

Dans ce dictatus, Grégoire affirme, comme une vérité de foi, que le pape peut déposer les évêques et les rétablir, sans prendre l'avis d'un concile; qu'il a le droit exclusif de créer des dignités ecclésiastiques et de promulguer de nouvelles lois.

Selon lui, les sentences des papes doivent être reçues sans examen. Il peut seul examiner celles des autres juges. Enfin, il a le droit incontestable de porter les insignes impériales, de déposer les empereurs, et de délier du serment de fidélité les sujets d'un prince condamné par l'Église ou par lui.

La plupart des successeurs de Grégoire VII, si l'on en excepte Gelaze et quelques autres, plus modestes et plus évangéliques, soutinrent les mêmes prétentions avec une ardeur proportionnée aux divers degrés de force ou de faiblesse qu'ils rencontraient dans le caractère des rois.

Philippe-Auguste et saint Louis résistèrent les premiers à cette ambition romaine, et défendirent l'indépendance du trône. Le saint Siége s'en irrita. Boniface VIII, téméraire, impétueux, voulut s'emparer avec violence et rapidité d'une domination vivement contestée par les princes, par les peuples, par une grande partie de la noblesse; mais Philippe-le-Bel, profitant de ces circonstances, renversa cet édifice de souveraineté fondé par artifice, avancé avec une lenteur prudente, et que Boniface s'efforçait d'élever brusquement à une hauteur disproportionnée à la fragilité de ses fondemens.

Les papes, ainsi déchus de leur rêve d'empire sans limites, accélérèrent encore leur décadence par le schisme, et par l'anarchie qui en fut la suite. La vé-

nération pour leur autorité s'affaiblit. Chassés de Rome, et contraints de chercher un refuge dans Avignon, ils n'éblouirent plus les peuples par l'éclat extérieur de leur puissance.

Loin d'oser combattre les rois, ils sollicitèrent leur appui, et bornèrent leur ambition à dominer le clergé, et à grossir leurs revenus par l'établissement des droits de réserves, d'expectatives, d'annates et autres qu'ils inventèrent.

De leur côté, les prélats, plus occupés de leurs intérêts comme seigneurs, que de leur autorité comme évêques, négligèrent la science de l'Église pour celle de la cour; ils prirent part aux intrigues des grands, aux troubles civils; et quelques-uns d'entre eux, par le relâchement de leurs mœurs et par leur ignorance, scandalisèrent le petit nombre d'hommes éclairés dont le voile de la superstition ne fermait pas les yeux.

Alors l'Université se souleva contre tant d'abus; et ce corps savant s'efforça d'y porter de puissans remèdes. Le schisme servit de prétexte à ses remontrances, que les rois, les princes et les évêques fidèles à la morale évangélique, appuyèrent de leur autorité.

Élection de Martin V.

Enfin, le concile de Constance s'assembla dans le but de réformer l'Église. L'élection de Martin V termina ce scandaleux déchirement, qui durait depuis quarante années. Ce même concile déclara que la dignité papale était soumise à la juridiction des conciles œcuméniques.

Plusieurs lois furent promulguées par cette assemblée, pour opérer une réforme dans la discipline; e

elle ordonna la rédaction d'un réglement relatif à la collation des bénéfices.

Treize ans plus tard, le concile de Bâle agit plus efficacement encore, conformément aux remontrances d'une assemblée du clergé de France, convoquée à Bourges par Charles VII, en 1432. Ce concile reconnut la nécessité de mettre un frein aux usurpations de la cour de Rome sur les Églises et sur les princes. Ses décrets envoyés à Bourges y furent examinés par les évêques, par les docteurs les plus instruits du royaume, en présence du monarque et des grands.

Le roi, éclairé par leurs opinions, adopta les décrets du concile, mais après les avoir modifiés; et le nouveau réglement dressé par l'assemblée de Bourges reçut le nom de *pragmatique sanction.*

Cet acte contenait la reconnaissance de la supériorité du concile général sur le pape, la suppression de l'abus des interdits, le rétablissement des élections par le clergé avec l'agrément du roi, enfin l'abolition des réserves, des expectatives et des annates.

La pragmatique fut vérifiée et enregistrée par le parlement dans le mois de juillet 1439.

En 1441, le roi décida par une déclaration, que « la pragmatique ne pourrait sortir effet que du jour » de son enregistrement, sans égard à la date du dé» cret publié à Bâle; » décision fort importante pour l'indépendance de l'autorité royale et pour le maintien des libertés de l'Église gallicane; car c'est depuis cette époque que les décrets des conciles généraux, relativement à la discipline, ainsi que toutes les bulles et brefs des papes, ne peuvent être publiés et

exécutés en France qu'en vertu de lettres-patentes du prince, examinées et enregistrées au parlement.

Charles VII, bien conseillé par d'habiles ministres, montra, dans ces graves circonstances, autant d'équité que de sagesse; car, tout en approuvant les canons du concile de Bâle, relatifs à la réforme des abus, il n'approuva point la déposition du pape Eugène IV par cette assemblée.

Le nouveau schisme, produit par la déposition d'Eugène, n'étant point entretenu par l'appui de quelques grandes puissances, ne put troubler que peu de temps la paix de l'Église, ainsi que nous le verrons bientôt.

Le concile de Bâle était dissous; ceux de Ferrare et de Florence n'avaient eu pour résultat qu'une réconciliation passagère avec l'empereur et le patriarche des Grecs. La discorde ne se prolongeait que par l'existence du pape Eugène et du pape de Ripaille.

L'empereur voulait qu'on assemblât un nouveau concile. Le roi Charles proposa de concilier ces différends par une transaction qui conserverait à Eugène le trône pontifical et le premier rang après lui au pape savoyard.

Mort du pape Eugène.

Sur ces entrefaites Eugène meurt. Les cardinaux romains élisent le cardinal de Bologne, sous le nom de Nicolas V; et la France le reconnaît, malgré les instances du duc de Savoie.

Une grande assemblée d'ambassadeurs de plusieurs puissances se réunit à Lyon. Le dauphin, s'arrogeant une pleine indépendance, osa y faire paraître les siens. Le pape Félix de Savoie résidait alors à Genève, où, depuis, Calvin opposa au souve-

rain pontife une rivalité bien autrement dangereuse.

Cependant Félix, sans appui, offrit sa démission de l'autorité pontificale, pourvu qu'on satisfît son orgueil en lui conservant un titre honorifique.

D'abord Nicolas ne répondit à ses offres de conciliation qu'en lançant sur lui les foudres de l'Église; mais bientôt, cédant aux instances des ambassadeurs du roi Charles, parmi lesquels se trouvait le ministre des finances, Jacques Cœur, il transigea.

On convint que Félix convoquerait un concile; que là il donnerait son consentement à l'élévation, aux actes de Nicolas, et abdiquerait en gardant le rang de cardinal, les ornemens de la papauté, et le titre perpétuel de vicaire du saint Siége en Savoie. Enfin il fut décidé qu'un nouveau concile procèderait à la réélection de Nicolas.

Conformément à cette décision, un concile tenu à Lausanne en 1448 exécuta définitivement tout ce qui avait été convenu.

Le roi voyait le clergé, la noblesse, les communes se soumettre à son autorité. Il triomphait par les armes de ses ennemis; son fils seul lui résistait. Charles, dissimulant son courroux, hésitait encore à employer ses forces contre lui.

A cette époque, un homme, nommé Mariette, vint dénoncer à Pierre de Brézé, sénéchal de Poitou, une nouvelle conspiration de Louis contre son père.

Le dauphin trouva le moyen de faire arrêter le dénonciateur; il le livra au parlement, qui le déclara convaincu de calomnie.

Rupture de la trève avec l'Angleterre.

Charles, dans ce moment, ayant été instruit des graves désordres auxquels l'Angleterre était livrée par

les sanglantes discordes des maisons de York et de Lancastre, résolut d'en profiter; et, consultant plus la voix de la politique que celle de la justice, il saisit le prétexte de quelques pillages d'un aventurier, de quelques mesures prises par Talbot, pour réparer les murs de Vernon; il rompit la trève, reprit les armes, et s'empara de Pont-de-l'Arche, ainsi que d'autres places voisines.

En même temps, ayant rassemblé un grand conseil, il déclara que la conduite des Anglais le forçait à recommencer la guerre, puisqu'ils attaquaient ses alliés, l'Écosse et la Castille, et maltraitaient ses sujets à Dieppe, ainsi qu'à la Rochelle.

Bientôt Dunois assiégea Rouen vaillamment défendue par Talbot. Mais les habitans de cette ville étaient fatigués du joug étranger; ils se soulèvent, prennent les armes, et traitent avec Charles qui leur promit amnistie et le maintien de leurs priviléges.

Cependant la garnison anglaise s'efforçait de réprimer cette révolte : les deux partis en vinrent aux mains; mais pendant la durée de cette mêlée sanglante, Dunois arrive. Les portes lui sont ouvertes; on lui remet les forts dont la garnison est expulsée; et le gouverneur de la place, Sommerset, forcé d'acheter par un sacrifice la liberté de sa retraite, cède aux Français Honfleur, Caudebec, leur promet cinquante-six mille écus, et donne Talbot au monarque pour otage de sa foi (1).

Peu de temps après Charles s'empara d'Harfleur; et la recouvrance de cette place, la première conquête

(1) 1449.

des Anglais en Normandie, excita dans le royaume une joie générale.

Mort d'Agnès Sorel.

Le roi jouit peu de ces faveurs de la fortune. La mort imprévue d'Agnès Sorel affligeait alors profondément son cœur. Agnès était fille de Jean Saureau, seigneur de Fromenteau.

Le roi lui avait donné récemment un château situé à l'extrémité du bois de Vincennes, et appelé Beauté-sur-Marne. Aussi les courtisans nommaient Agnès la dame de beauté. Ceux qui l'approchaient vantaient sa gaîté, sa douceur, son esprit; mais son goût immodéré pour le luxe, la rendit odieuse au peuple.

Le roi en eut quatre filles; et comme il ne pouvait se passer ni de favori, ni de maîtresse, la dame de Meignelais ne tarda pas à remplacer Agnès Sorel.

Cependant le chagrin du monarque, tout passager qu'il fut, lui fit perdre un temps précieux; et, tandis qu'il gémissait au lieu de combattre, Kiriel, général anglais, rassemblant une armée, remporta quelques avantages sur le comte de Clermont.

Nouvelles hostilités.

Mais Richemont, dont aucune faiblesse ne ralentissait la bouillante activité, accourt; et, malgré l'infériorité du nombre de ses soldats, il atteint les Anglais à Formilly, près de Bayeux, leur livre bataille, les enfonce, leur tue près de quatre mille hommes, et fait Kiriel prisonnier.

Le comte de Clermont et le connétable se disputèrent la palme de cette journée : Richemont la méritait; Clermont l'obtint. Dunois compléta cette victoire en soumettant presque toutes les villes de la Normandie.

Le roi arrive à l'armée : les Français réunis inves-

tissent Caen. Sommerset s'y était renfermés avec quatre mille hommes. Charles fit donner deux assauts qui furent repoussés. On allait en livrer un troisième : Sommerset capitula.

On voyait alors le premier exemple, et l'on recueillait les premiers fruits de l'établissement d'une armée régulière, disciplinée, soldée exactement, nourrie et vêtue avec soin, qui n'était à craindre que pour l'ennemi, et dont le peuple, garanti du pillage, ne pouvait plus redouter la présence.

Ces prompts succès des armes françaises excitèrent l'indignation du peuple anglais, qui accusait hautement de trahison la reine Marguerite et Sommerset.

Richemont fut nommé par le roi lieutenant-général de Normandie.

On apprit, à cette époque, la mort du duc François de Bretagne. Pierre, son frère, lui succéda, mais n'hérita point de son dévoûment à la France.

La fortune fut aussi favorable à Charles dans la Guienne que dans la Normandie : le vicomte de Limoges s'empara de Bergerac et de Sainte-Foix. Le sire d'Albret mit le Médoc à contribution.

On venait de traduire en jugement, pour concussion, et de condamner un receveur général des finances ; la victoire adoucit la sévérité ; le roi fit grâce de la vie au coupable.

Ce prince, pour récompenser les services de Dunois, le nomma son lieutenant-général en Guienne. Dunois ne tarda pas à justifier la confiance de son souverain par de brillantes actions. Il se rendit maître de Blaye, de cinq gros vaisseaux qu'il y trouva, de Libourne, de Castillon et de Fronsac, la clé du pays.

Saintrailles investit la ville de Bordeaux, et fit sommer la garnison de se rendre. Elle capitula, et promit de livrer la ville au roi, si dans deux mois elle n'était pas secourue. Le terme expiré, Bordeaux se rendit.

Bayonne seule résistait encore aux attaques de Dunois et du comte de Foix, captal de Buch. Elle céda, non à leurs armes, mais à une crainte superstitieuse.

Dans ce temps, la marque distinctive du parti français était une croix blanche, et la croix rouge celle du parti anglais. Par un hasard assez étrange, on vit, près des murs de Bayonne, un nuage s'élever sur l'horizon, et prendre la forme d'une croix blanche. Les habitans et la garnison, frappés de ce phénomène, crurent y lire les ordres du ciel, et ouvrirent les portes de la ville aux Français. Nous ne sommes pas encore, dans le XIX[e] siècle, totalement dégagés de ces erreurs du moyen âge, et les habitans d'une de nos grandes villes en ont donné récemment la preuve.

Tel fut le dénoûment d'une lutte si longue, si sanglante, si funeste; et, après trois cents ans d'occupation, l'Angleterre perdit entièrement la Guienne.

Cette puissance, déchirée par les querelles de ses princes, mais orgueilleuse comme au temps de ses conquêtes, ne pouvait plus continuer la guerre, et cependant refusait encore de conclure la paix.

L'archevêque de Ravenne et le cardinal d'Estouteville venaient de proposer aux ministres anglais la médiation du pape, pour terminer la guerre. « Il sera » temps, répondirent les fiers Bretons, de songer à

» la paix, quand les Anglais auront pris autant de
» places que les Français en ont conquis sur eux. »

Peu d'années avant, qui aurait pu prévoir que Charles, déshérité, banni, proscrit et trois fois vaincu, deviendrait plus puissant que ne l'avaient été tous ses prédécesseurs !

Les triomphes du roi lui assuraient le respect du peuple, toujours docile au pouvoir, tant qu'il est victorieux. On pardonnait au prince ses faiblesses en faveur de sa bonté. Il était même aimé, parce qu'il aimait et maintenait la justice.

Le dauphin, au contraire, inspirait tout à la fois la haine et la crainte aux peuples du Dauphiné. Son avarice les opprimait; son orgueil choquait le clergé; il blessait profondément les seigneurs, en les privant du droit de soutenir leurs querelles par les armes; et ses violentes passions faisaient pressentir le cruel tyran, dont le sceptre de fer devait un jour peser sur eux.

L'expédition du midi confiée au brave Dunois, le refus du roi, qui n'avait pas voulu charger son fils de conquérir la Guienne, aigrissaient de plus en plus l'humeur jalouse et indocile de l'héritier du trône.

Mariage du dauphin.

Louis, sans consulter son père, demanda au duc de Savoie la main de sa fille. Charles, informé de ce projet, envoya un héraut chargé de signifier au dauphin la défense de contracter cette union.

Louis se hâta de la former, et ne reçut l'envoyé du roi qu'après la célébration de son mariage (1). Alors il adressa au monarque des excuses, plus ironiques

(1) 1452.

que respectueuses, prétendant que les ordres de son père lui étaient parvenus trop tard, et lorsqu'il n'était plus temps de s'y conformer.

Ces dépêches arrivèrent au moment où les principaux seigneurs du duché de Savoie réclamaient la protection du roi contre leur duc et contre le dauphin. Charles accueillit leurs plaintes, rassembla une armée, et marcha contre son fils.

Une guerre impie était au moment d'éclater; le cardinal d'Estouteville empêcha que le père et le fils n'en vinssent aux mains. L'armée royale était nombreuse et enorgueillie de ses succès. Elle inspira la crainte. Le duc offrit des réparations. Le dauphin implora la clémence paternelle. Charles, trompé, ou feignant de l'être par ce feint repentir, pardonna, approuva le mariage de Louis, et accorda la main de sa fille Yolande au prince de Piémont.

Mort de Talbot.

L'agitation des flots succède quelque temps aux grands orages : les partisans des Anglais dans la Guienne étaient vaincus, mais non subjugués. Le vieux et brave Talbot, nouvellement revêtu du titre de comte de Shreswsbury, descend sur la côte avec cinq mille hommes. A sa voix la Guienne s'émeut. Bordeaux se révolte; les Anglais y rentrent, et Talbot se rend maître de plusieurs places.

Charles, instruit de ces nouvelles alarmantes, se mit promptement en marche à la tête de vingt mille hommes. A peine arrivé, il investit les villes de Chalais et de Castillon.

Bientôt Talbot accourt pour les délivrer; il rencontre un corps d'archers français, qui, après un léger combat, se retire. Talbot, aussi impétueux dans

sa vieillesse qu'au printemps de sa vie, le poursuit et se trouve en présence de l'armée royale, qui occupait une forte position défendue par des retranchemens.

L'intrépide Breton ne mesure ni le nombre ni le danger; il ordonne l'attaque. Après une longue et sanglante mêlée, les Anglais repoussés prennent la fuite. Talbot est renversé d'un coup de couleuvrine, et meurt âgé de quatre-vingts ans. Son fils perdit la vie sur le même champ de bataille.

Le héros de l'Angleterre emporta au tombeau les regrets de ses compatriotes et les hommages de ses ennemis; tous respectaient ses vertus, comme ils admiraient sa vaillance.

Le roi, profitant de sa victoire, reprit toutes les places conquises par Talbot. Bordeaux seule résista; elle était défendue par huit mille Anglais ou Gascons. On l'assiégea, et son port fut bloqué par les flottes réunies de Castille, de Bretagne, de Hollande et de Flandre.

L'artillerie française, dirigée par l'habile grand-maître Bureau, foudroya les remparts, ouvrit une large brèche, et contraignit bientôt la ville à capituler.

Les Anglais en sortirent. Vingt seigneurs français, entre autres Lesparre, qui s'étaient rangés sous la bannière de l'ennemi, furent exilés.

Charles ordonna la construction du château Trompette, et de celui du Hâ, destinés à contenir ce peuple turbulent. Depuis cette époque Bordeaux resta toujours à la France.

Procès de Jacques Cœur.

On vit cette année (1) un nouvel exemple de l'ingra-

(1) 1453.

titude des princes et de l'inconstance des cours. L'envie, qui poursuit avec acharnement la fortune comme la gloire, frappa une grande victime. Jacques Cœur, fils d'un simple marchand de Bourges, était parvenu, par son esprit et par son habileté, à surpasser en richesses non-seulement les particuliers, mais les princes les plus opulens. Son commerce embrassait toutes les parties du monde; un grand nombre de vaisseaux et trois cents facteurs transmettaient ses ordres en Turquie, en Perse, en Afrique, et dans tous les ports de l'Occident.

Dévoué à sa patrie et au service de Charles, il le soutint dans sa misère, l'appuya de son crédit, l'éclaira par ses conseils, lui donna deux cent mille écus d'or pour conquérir la Normandie, et lui fut aussi utile par ses talens que les Richemont, les Dunois, les Lahire et les Saintrailles par leurs armes. Envoyé comme ambassadeur à Lausanne, il contribua efficacement à la paix de l'Église.

Le roi lui avait donné la charge d'argentier, c'est-à-dire de trésorier de l'épargne; mais les favoris du monarque, jaloux de la faveur de Jacques, jurèrent sa perte, l'accusèrent de concussions, et persuadèrent même au roi qu'il avait secondé les vues criminelles du dauphin, en contribuant à la mort d'Agnès Sorel, dont le poison avait, disait-on, abrégé la vie.

L'ingrat et faible Charles le livra à ses ennemis, qui partagèrent ses dépouilles. On le jeta dans une prison. Le parlement le jugea, le condamna à l'amende honorable, et à payer au trésor royal cent mille écus.

Cependant il s'était défendu lui-même avec la force d'une conscience pure, et les juges ne purent le con-

vaincre que de deux actions dont on ne pouvait légalement faire un crime : il avait rendu à un Turc un esclave chrétien, coupable de trahison, et ses facteurs venaient de vendre des armes au soudan d'Égypte.

Jacques Cœur n'eut pour dédommagement des persécutions dont il était victime, et de l'oubli de son roi, que la reconnaissance et la loyauté généreuse de ses amis et de ses correspondans. Tous réunirent leurs efforts pour réparer ses pertes, et pour adoucir son malheur. Jean de Village, marié à l'une de ses nièces, l'enleva d'un couvent de Beauvais où il avait été enfermé, et lui donna les moyens de chercher un asile à Rome.

Le pape Calixte III l'accueillit, le protégea, et lui donna même le commandement d'une flotte de galères, destinée à combattre les Turcs. Jacques Cœur mourut en débarquant dans l'île de Chio vers la fin de l'année 1456.

Quelques auteurs prétendent que le parlement l'avait condamné à perdre la tête, quoiqu'il eût réclamé les priviléges de la cléricature. Le roi, ajoutent ces auteurs, lui fit grâce de la vie. Dans la suite, Louis XI réhabilita sa mémoire.

Les Anglais étaient vaincus; l'armée, soumise à la discipline et à un service régulier. La législation subissait une grande réforme, ainsi que le clergé.

Cependant il restait encore un pas plusimportant à faire : il fallait prévenir le réveil et la vengeance des grands vassaux de la couronne, en leur prouvant par un exemple sévère, qu'ils ne pouvaient plus se croire et se placer au dessus des lois.

Rébellion de Jean V.

Charles s'y détermina, et livra à la justice un des plus puissans seigneurs du royaume. Jean V, comte d'Armagnac, affectait une entière indépendance, et bravait les ordres du roi. Il ne se montrait pas plus docile aux lois religieuses qu'aux lois civiles; car il était bigame, et avait voulu légitimer son second mariage en fabriquant de fausses dispenses.

Charles chargea le comte de La Marche d'intimer ses ordres à cet orgueilleux vassal, et de le ramener à la soumission. Armagnac tenta de le poignarder, se révolta ouvertement, envahit les domaines du roi, et mit une garnison dans la ville d'Auch. La vengeance fut prompte. Charles prit les armes, battit le rebelle, et s'empara de Leytoure où le comte s'était renfermé.

Armagnac, cité au parlement, réclama inutilement le privilége de clergie. On le força de comparaître. Le roi le retint pendant quelques jours en prison, lui rendit la liberté, et l'exila. Le comte humilié, et ruiné, chercha un asile d'abord en Franche-Comté, et plus tard à Rome, forcé de mendier des secours sur sa route.

Dans la suite, Louis XI le rappela : l'indomptable rebelle le trahit; et Louis, sans attendre que la justice frappât le coupable, le fit poignarder.

Ces actes de violence ne dûrent étonner aucun de ceux qui avaient connu ce prince, lorsque encore dauphin, il luttait contre son père, et tyrannisait le Dauphiné.

En effet, Louis, pendant le règne de Charles, ne cessa pas de remplir d'amertume les dernières années de cet infortuné monarque; insatiable d'argent, avide

de pouvoir, son inquiète ambition le portait chaque jour à de nouveaux actes de despotisme, de révolte et d'oppression.

Levant des troupes et imposant d'onéreux tributs, il venait de former le dessein de rétablir René d'Anjou sur le trône de Naples, et de contraindre son beau-père, le duc de Savoie, à lui rendre hommage pour le marquisat de Saluces.

Soulèvement du Dauphiné.

Le Dauphiné se souleva et implora la protection du roi. Charles prit les armes, et marcha contre son fils. Le dauphin, haï par ses sujets, abandonné par ses troupes, fléchit. Mais sa soumission même fut encore séditieuse, car il ne la promit qu'en exigeant la disgrâce et l'exil de tous ses ennemis; orgueil d'autant plus bizarre qu'aucune force ne l'appuyait.

En effet, une seule ordonnance du roi lui enleva ses domaines, ses troupes, ses revenus, et donna le gouvernement du Dauphiné à Laval, sire de Châtillon. Louis s'opiniâtra vainement à résister. Bientôt il vit son épargne épuisée, son palais désert, ses menaces méprisées, et on lui annonça l'arrivée de Dammartin, qui était chargé par le roi de se saisir de sa personne.

Le dauphin, accablé par ce dernier coup, feint d'ignorer le sort qui le menace; il commande une partie de chasse, s'y rend, et, lorsqu'il voit ses amis dispersés, s'échappe à bride abbattue pour chercher un asile dans la ville d'Orange.

Dammartin vole à sa poursuite : le prince, au moment d'être pris, se réfugie chez le duc de Bourgogne. De là il écrit à son père que ce duc, ayant pris la croix, et s'étant déterminé à faire la guerre

aux Turcs pour les chasser de Constantinople, dont ils venaient de s'emparer, il avait cru remplir son devoir, comme gonfalonnier de l'Église, en prenant part à cette glorieuse entreprise.

Cependant le duc de Bourgogne, quoique contrarié de se voir obligé de recevoir un tel hôte, l'accueillit avec générosité et lui assigna une pension de trois mille florins par mois. Ce bienfait était loin de satisfaire Louis; il avait espéré trouver dans Philippe un protecteur de sa révolte, un complice de ses desseins et un ennemi contre son père.

La cour cérémonieuse de Bourgogne l'ennuyait; l'orgueil des grands choquait le sien. Aussi, se montrant farouche, sombre, insociable, il ne reçut dans sa maison que de serviles complaisans, consacra ses journées entières à la chasse, et ses soirées à l'étude de l'astrologie, folie toujours chère aux princes superstitieux, cupides et ambitieux.

Le nouvel asile choisi par l'héritier du trône inspira de justes alarmes au roi son père, qui reprocha vivement au duc de Bourgogne une protection qui pouvait être regardée comme une hostilité.

Le duc répondit qu'il n'avait pas cru le blesser, en accordant l'hospitalité à un prince plus malheureux que coupable. En même temps il conjura le monarque d'user de clémence envers un prince égaré, mais repentant; de lui restituer le Dauphiné, et de lui permettre de se croiser, pour délivrer un empire chrétien tombé au pouvoir des infidèles.

Charles répliqua au duc en ces termes : « Monsieur » de Bourgogne a raison de rendre au dauphin les » honneurs qui lui sont dus, tant qu'il reste dans ses

» États; mais il ne doit pas croire, ni aux craintes
» mal fondées de ce prince, ni à son feint repentir.
» Je lui ai déjà annoncé, ajoute le monarque, que
» s'il se soumet, je le reverrai avec plaisir dans mes
» bras. J'ai même employé, pour le rassurer, tous
» les moyens qui sont en mon pouvoir; mais l'ingrat
» marchande son repentir, et monsieur de Bourgo-
» gne ne doit pas oublier que précédemment il m'a
» lui-même prié de réprimer l'humeur hautaine de
» mon fils, et de l'entourer de sages conseillers. Je
» regrette sincèrement que Louis refuse d'être le
» compagnon de mes travaux et de mes victoires.
» Quant à la croisade, j'ignorais ce projet; mais il
» me paraît bien inconvenant, au moment même où
» les Anglais refusent la paix, et menacent encore la
» France de leurs armes. »

Cette correspondance ne fut suivie d'aucun résultat satisfaisant : Louis continua ses intrigues. Le duc persista dans une conduite plus politique que loyale, et le roi resta livré à des inquiétudes et à des soupçons exagérés peut-être, mais non dénués de fondement.

Descente en Angleterre.

Toutefois il ne fit point entrer ses troupes en Dauphiné, parce qu'il craignait d'aigrir le duc de Bourgogne. Il se contenta de déclarer que désormais cette province serait administrée en son nom; et, donnant à son activité une direction plus utile pour l'intérêt du royaume, il ordonna les préparatifs d'une descente en Angleterre, dans l'espoir de contraindre cette puissance à lui rendre Guignes et Calais.

Une flotte fut armée à Honfleur et montée par quatre mille soldats sous les ordres du sire de Brézé.

Celui-ci débarqua sur les côtes de Kent, et s'empara de Sandwich. Mais là, perdant un temps précieux en festins, en pillage, en débauche, il laissa les Anglais rassembler leurs forces; informé de leur approche, il remonta sur ses vaisseaux, et revint en France plus chargé de butin que de lauriers. Une autre descente tentée se termina également sans succès.

Pendant ce temps, le roi, pour consolider sa puissance, cherchait au loin des alliés; il promit sa fille Madelaine à Ladislas, roi de Hongrie, qui s'unit à lui par un traité. L'arrivée des ambassadeurs hongrois fut célébrée par de pompeuses fêtes à Paris; mais un évènement imprévu les troubla. On apprit la mort tragique de Ladislas, empoisonné par les hussites (1).

La guerre avec les Anglais touchait à sa fin; mais la lutte contre les grands vassaux était loin d'être terminée. Le pouvoir royal les avait comprimés; mais un long ressentiment couvait dans leur cœur, c'était un feu concentré qui ne devait pas tarder à éclater.

Procès du duc d'Alençon

Le duc d'Alençon était toujours en prison: ce prince, à peine pardonné pour sa félonie, renoua de criminelles intrigues avec les Anglais par l'entremise d'un héraut nommé Hutington.

Le duc d'York gouvernait alors l'Angleterre sous le nom de protecteur. Le duc d'Alençon lui fit savoir que les Français, occupés à quelques expéditions lointaines, gardaient négligemment la Guienne. « La » Normandie, ajoutait-il, n'est défendue que par » quatre cents lances; si les Anglais voulaient s'em-

(1) 1458.

» parer de ces deux provinces, il leur promettait de
» les seconder avec une forte artillerie, pourvu
» qu'on lui donnât le comté du Maine en France, le
» duché de Bedfort en Angleterre, et la main du duc
» d'York pour sa fille. »

Ces propositions furent acceptées par le protecteur; mais bientôt le roi Henri VI, recouvrant sa santé, enleva le protectorat au duc d'York, désavoua la convention faite avec le duc d'Alençon; et, docile au conseil de la reine Marguerite, rompant la trame concertée, il en informa secrètement le monarque français.

Dunois et Brézé, chargés des ordres de Charles, arrêtèrent le duc d'Alençon à Paris, dans son hôtel, qui est aujourd'hui la prison de la Force. Le connétable l'interrogea; mais il refusa de lui répondre.

Alors une grave question s'éleva sur la procédure qui devait être suivie à son égard. Le parlement, consulté, déclara « qu'aucun prince ne pouvait être jugé
» criminellement que par le roi, assisté des pairs, les
» autres seigneurs tenant en pairie, et accompagnés
» d'hommes, notables, prélats, et gens du conseil
» royal; qu'ainsi le duc d'Alençon, ayant été reconnu
» pair, devait être jugé non-seulement par les douze
» pairs, mais encore par tous les autres nouvellement
» crées; que si le roi ne pouvait y assister, il fallait
» différer le procès, aucun des exemples de Robert
» d'Artois, de Jean de Montfort, du roi de Navarre,
» ni d'autres plus anciens, ne permettant le jugement
» interlocutoire ou définitif d'un pair sans la pré-
» sence du roi. »

En conséquence, Charles convoqua les pairs à

Montargis; mais une contagion qui se répandit dans cette contrée, l'ayant empêché de s'y rendre, il transféra la cour à Vendôme.

Les pairs s'y réunirent; et le comte de Foix, élevé depuis peu de temps à la pairie, y fut admis: c'était le premier pair d'institution royale qui ne fût pas prince du sang.

Le duc d'Alençon tenta vainement de se défendre. Le duc de Bourgogne, le comte de Richemont et le duc d'Orléans sollicitèrent sa grâce. Mais le roi répondit qu'il ne voulait point suspendre le cours de la justice.

Sa condamnation.

Après les plaidoiries, le duc d'Alençon, convaincu du crime de lèze-majesté, fut condamné par arrêt à la confiscation de ses biens, à la perte de sa pairie et à la décapitation. Le roi n'annula point la sentence; mais l'exécution en fut différée jusqu'au bon plaisir de Sa Majesté.

On réunit à la couronne son duché, ainsi que les comtés de Verneuil et de Domfront. Ses autres biens furent donnés à ses enfans.

Le dauphin avait été compromis dans ce procès; devenu roi, il réhabilita le duc.

A la même époque, Richemont rendit hommage-lige au roi, comme comte de Montfort; mais il le refusa comme prince breton, et, en cette qualité, il ne consentit qu'à l'hommage simple, tel que ses prédécesseurs l'avaient prêté.

Ce guerrier célèbre nourrissait dans son âme le dessein ambitieux de porter ses armes en Angleterre, et d'y renouveler le rôle de Guillaume-le-Conquérant.

Ce fameux connétable réunissait, dans sa personne, les qualités d'un héros et les vices d'un tyran. Désintéressé, bienveillant pour le peuple, généreux avec ses amis, fidèle au roi, même dans sa disgrâce, mais implacable pour les favoris, féroce contre ses ennemis, il persécutait impitoyablement les hérétiques et les prétendus sorciers ; jamais nul prince n'en fit brûler un plus grand nombre. Son humeur belliqueuse se vit pendant quelque temps condamnée au repos.

État de l'Europe.

A cette époque toutes les puissances de l'Europe donnaient au monde le spectacle d'un embrasement presque général : l'Angleterre était déchirée par les querelles des maisons d'York et de Lancastre. Plusieurs prétendans se disputaient à main armée le royaume de Bohême. Les hussites, tantôt proscrits, tantôt proscripteurs, dévastaient l'Allemagne, la Pologne, et combattaient contre la Prusse.

La Hongrie était menacée par les Turcs, qui, des remparts de Constantinople, menaçaient déjà l'Occident d'une invasion aussi formidable que l'avait été autrefois l'invasion des Arabes en Afrique, en Asie, en Espagne et dans les Gaules.

Une partie de l'Empire attaquait le trône chancelant de l'empereur. Les guerres civiles continuaient à désoler l'Italie. Les Maures livraient de sanglans combats aux Espagnols et aux Portugais. Mais, au milieu de ce tumulte universel, la France seule, délivrée de l'usurpation étrangère, jouissait d'un repos trop long-temps inconnu pour elle.

Cependant Charles VII, cédant aux instances des Fiesque, des Spinola, des Adorno, qui demandaient

son appui contre Frégose et Alphonse, rois de Naples et d'Arragon, leur envoya des troupes sous le commandement de Jean, duc de Calabre, et fils du bon roi Réné d'Anjou.

Après quelques succès, ce prince, forcé de se renfermer dans la Ville de Gênes, s'y défendit vaillamment. Néanmoins, malgré sa résistance, il se serait vu contraint de se rendre; mais la mort imprévue des rois de Naples et d'Arragon le tira de ce péril, et le siége fut levé.

Le frère d'Alphonse, don Juan, lui succéda, et laissa par testament le royaume de Naples à Ferdinand, son fils naturel.

Ce prince s'était rendu odieux aux Napolitains et au pape. Naples se souleva contre son joug, et donna le trône au roi Réné. Mais cet événement affaiblit dans Gênes le parti français, car le duc de Calabre fit sortir de cette ville tous les Génois qui lui étaient dévoués, et se servit de leurs armes pour défendre à Naples les intérêts de son père.

Frégose voulut profiter de cette circonstance; mais ses tentatives furent sans succès, et il périt en combattant le duc de Calabre. Le duc, vainqueur, et se fiant trop à sa fortune, s'éloigna, ne laissant pour le remplacer dans la ville de Gênes qu'un chevalier, nommé Thomas Valet, avec peu de troupes.

Cependant les Génois, à l'instigation de Sforzze duc de Milan, et qui commençait à craindre, ainsi que lui, l'agrandissement redoutable de la France, s'unirent secrètement par un traité avec ce prince.

Il accourut à la tête de forces considérables, et forma le siége de Gênes. Thomas Valet, trop faible

pour résister, demanda des secours. Réné d'Anjou lui amena six mille hommes, et campa sur des hauteurs à la vue du château de Gênes.

Sforzze occupait une hauteur opposée; les deux armées se livrèrent bataille. Sforzze, voyant ses troupes plier, fit répandre le bruit de l'arrivée d'un puissant renfort. Cette nouvelle frappa les Français d'une terreur panique. Réné prit la fuite. La ville et le château ouvrirent leurs portes aux Milanais et aux Génois de leur parti.

Pendant ce temps le duc de Calabre s'était emparé de plusieurs villes napolitaines. Mais Ferdinand ayant reçu des secours de Sforzze, et s'étant réconcilié avec la noblesse, reprit l'avantage, et força le duc de Calabre à ramener en France les débris de son armée.

Tels furent les tristes résultats de notre première irruption dans cette Italie, qui devint pendant longtemps le théâtre de nos conquêtes éphémères, de nos défaites désastreuses, et qu'on appela justement *le tombeau des Français* (1).

Le triste résultat de cette expédition fit repentir Charles de son imprudence; mais sa vieillesse était bien plus cruellement tourmentée par les intrigues continuelles du dauphin.

Ce prince, défiant, haineux et rebelle, accusait son père d'avoir formé le dessein de le déshériter et de léguer sa couronne à son second fils.

Il employait toutes les ressources de son esprit à ressusciter la discorde qui n'avait que trop longtemps régné entre Charles et le duc de Bourgogne.

(1) 1460.

Le roi de Hongrie, Ladislas, avait en mourant cédé ses droits sur le duché de Luxembourg, à la princesse Madeleine, fille du roi de France; mais le duc de Bourgogne s'était mis en possession de ce duché, et refusait de le rendre.

Des deux côtés on se disposait à la guerre, les deux peuples s'affligeaient de cette calamité menaçante. Le dauphin seul s'en réjouissait et fondait sur elle ses coupables espérances.

Déjà le duc de Bourgogne avait blessé sans ménagement la dignité du roi, en admettant à une cérémonie publique le représentant du duc d'Alençon, comme si sa condamnation légale eût été un acte d'injustice et de tyrannie.

Mort de Charles.

Une rupture semblait inévitable, lorsque l'on apprit la fin déplorable de Charles VII. Ce prince mourut à Méhun le 22 juillet 1461, dans sa cinquante-neuvième année, après trente-sept ans de règne.

On dit généralement alors qu'un de ses officiers l'ayant averti que quelques émissaires de ses ennemis voulaient l'empoisonner, pendant huit jours il s'était opiniâtrément abstenu de toute nourriture; et qu'enfin lorsqu'on lui eût persuadé d'en prendre, son estomac resserré refusa de recevoir aucun aliment.

On oppose à ce récit une lettre des membres du conseil royal au dauphin. Elle ne parle que d'une maladie dont les symptômes affectaient les dents, ainsi que les gencives, et ressemblaient au scorbut.

Voici, à cet égard, ce que dit Commines : «D'autre » part, le dauphin savait que le roi son père, quand » il prit la maladie dont il mourut, entra en imagi- » nation qu'on le voulait empoisonner à la requête

» de son fils, et s'y mit si avant, qu'il ne voulut plus
» manger; par quoi fut advisé par conseil des méde-
» cins et de ses plus grands espéciaux serviteurs,
» qu'on le ferait manger par force, et ainsi fut fait
» par grande délibération des personnes qu'il servait,
» et lui fut mis des coulis en bouche; et peu après
» cette contrainte, Charles mourut. »

Commines dit aussi que Louis XI disgracia plusieurs des officiers de son père qui l'avaient empêché de se jeter par la fenêtre pendant un accès de fièvre. Il blâma également les serviteurs du roi de l'avoir contraint à manger.

Un auteur contemporain affirme que Charles était mort empoisonné; qu'en apprenant sa fin, le dauphin ne montra pas la moindre douleur; et qu'il combla même de présens ceux qui avaient apporté une nouvelle si triste pour tous hors pour lui.

Il raconte que le jour des obsèques Louis porta une tunique mi-partie blanche et pourpre, et qu'après son dîner il se livra au plaisir de la chasse. Rentré dans le royaume, et voyant les courtisans en deuil, il leur défendit de paraître en sa présence ainsi vêtus.

Tous ces récits ne prouvent pas évidemment l'existence d'un crime si atroce; mais ils ne sont que trop suffisans pour laisser planer sur la mémoire de Louis les plus odieux soupçons.

Charles fut de tous les rois le plus favorisé par la fortune, mais le plus cruellement traité par la nature. On vit rarement un fils plus malheureux, un père plus infortuné.

La reine Marie d'Anjou ne lui survécut que deux

ans. Éprouvant le sort d'un trop grand nombre de femmes vertueuses, elle fut presque toujours sacrifiée à des maîtresses.

Elle donna à son époux plusieurs enfans : Louis XI, qui régna; Jacques et Philippe de France, morts jeunes; Charles, qui fut successivement duc de Berry, de Normandie et de Guyenne. On croit qu'il périt empoisonné par son frère en 1471.

Ses filles furent Radegonde de France, mariée à Sigismond, duc d'Autriche ; Catherine, mariée au comte de Charolais ; Iolande, unie au duc Amédée de Savoie ; Jeanne, qui épousa Jean de Bourbon ; Marguerite, morte jeune, ainsi qu'une autre Jeanne et une autre princesse, nommée Marie ; enfin Madeleine, qui épousa Gaston, comte de Foix.

Charles eut d'Agnès Sorel, Charlotte, qui s'unit à Jacques de Brézé : on dit que son mari la poignarda pour cause d'adultère; Marguerite, femme d'Olivier de Coëtivi; et Jeanne, femme d'Antoine de Beuil, comte de Sancerre.

Ses ministres furent La Trémouille, le président Louvet, le seigneur de Giac, Jacques Cœur; les connétables, Charles de Lorraine, Jean Stuart, comte de Douglas, Arthus de Bretagne, comte de Richemont, qui devint duc de Bretagne, en conservant sa charge.

On vit à la tête de ses armées, les maréchaux de Sévrac, de Rieux, de Beauvoir, de l'Ile-Adam, de Dammartin, de La Beaume, de La Fayette, de la Brosse, de Retz, de Loheac, de Culan, et d'autres héros tels que Lahire, Dunois et Poton de Saintrailles. Juvénal des Ursins, frère du chancelier, fut avocat du roi, archevêque de Reims, et composa l'histoire de

Charles VI. Le poète Alain Chartier occupait l'emploi de secrétaire des finances.

L'époque du règne de Charles VII est remarquable par un grand mouvement qui se fit alors dans les esprits ; et l'impulsion donnée par eux fit faire à la civilisation de rapides progrès. L'invention de la poudre était restée près d'un demi-siècle sans résultats importans.

L'usage des armes à feu ne commença réellement à s'établir qu'à la fin de la vie de Charles VI ; mais, depuis, leur emploi fréquent fit disparaître l'antique inégalité qui existait sur les champs de bataille entre les nobles et les plébéiens, entre les chevaliers et les soldats.

D'un autre côté, l'artillerie, trop coûteuse pour être employée par d'autres que par les chefs des gouvernemens, fortifia leur puissance, et rendit peu à peu la résistance des peuples presque impossible.

Heureusement une autre découverte, celle de l'imprimerie, donnant des ailes à la pensée, et devenant à son tour par elle une artillerie invincible, propagea les lumières, mina graduellement deux immenses colosses, la tyrannie et la superstition, et créa en faveur de la raison et de la liberté une puissance qui triomphe tôt ou tard de la force.

Découverte de la boussole.

Dans le même temps on découvrit la boussole. Les navigateurs ne craignirent plus de s'égarer sur l'immensité des mers. Les Portugais, enhardis par elle, firent le tour de l'Afrique, et ouvrirent une communication facile entre l'Europe et les Indes. Enfin Christophe Colomb, méprisant les erreurs, les menaces, les sinistres prédictions des savans de son siè-

cle, et s'élevant au-dessus de leurs préjugés, s'élança sans crainte sur cette mer qu'on disait brûlante, et qui devait fondre ses vaisseaux; il n'hésita point à parcourir le long cercle du globe, qu'on regardait alors comme impossible à remonter. Il vainquit tous les obstacles que lui opposaient l'ignorance, l'envie, l'avarice; et, se confiant à ses voiles, à son courage, à sa fortune, il découvrit un nouveau monde.

Invention de l'imprimerie.

Si ces dernières découvertes sont, à juste titre, réclamées par le génie, celle de l'imprimerie, qui eut lieu vers l'année 1440, ne fut probablement, comme beaucoup d'autres, qu'un effet du hasard.

Les Hollandais en attribuent l'honneur à Laurent Janson, bourgeois de Leide, et disent qu'elle lui fut volée par Jean Faust ou Fust.

Les Allemands prétendent qu'un gentilhomme de Strasbourg, nommé Jean Guttemberg, en fut l'inventeur. Jean Mentel, de la même ville, lui disputa cette découverte. Cependant, l'opinion la plus générale est que Guttemberg l'inventa le premier.

Le fait est que l'imprimerie existait avant Guttemberg, mais c'était une imprimerie lente et imparfaite; on ne se servait que de planches gravées en bois. Il n'y avait donc que des éditions stéréotypes; aussi imprimait-on seulement des recueils d'images avec des inscriptions, et quelques livres très-courts d'église ou d'école.

Guttemberg, en inventant le premier les caractères mobiles en bois, doit être regardé comme le véritable fondateur de l'imprimerie en Europe. Un semblable perfectionnement était réellement une seconde découverte.

C'est en 1446 qu'il établit à Mayence la première imprimerie dont l'existence soit authentique. Quelque temps après, il s'associa avec le libraire Jean Fust et son gendre, Pierre Schœffer, qui imagina en 1452 les moyens de fondre des caractères. Ainsi, dans l'espace de vingt années, l'imprimerie en Europe parvint presque au dernier degré de perfection par l'invention des caractères mobiles et par celle de la fonte des caractères.

Pendant la durée de cette association parurent les éditions de Guttemberg. Elles ne portaient ni date ni nom de lieu, ni aucun signe qui pût indiquer de quelle presse elles sortaient. Leurs auteurs prenaient ces précautions pour profiter du secret de leurs nouveaux procédés; et ces éditions conservaient en effet toutes les apparences des manuscrits.

La société entre ces trois célèbres imprimeurs cessa en 1445. Guttemberg fut accueilli avec empressement par l'électeur de Mayence, qui, dit-on, lui donna une pension, et le nomma gentilhomme de sa chambre. Il abandonna alors tous ses travaux, et mourut vers 1468. Ses deux anciens associés, Fust et Schœffer, s'établirent séparément et continuèrent, jusqu'à leur mort, d'exercer la profession qui les a illustrés.

M. Daunou, habile critique, regardait la Bible aux 640 feuillets, dite aux 42 lignes, comme l'un des premiers livres imprimés depuis l'invention des caractères en fonte. Ses conjectures ingénieuses ont été confirmées par M. Van Praet, conservateur des livres imprimés de la Bibliothèque du roi. Ce savant bibliographe a découvert un exemplaire de cette Bi-

ble, qui porte une annotation manuscrite de Henri Cremer, vicaire de l'église collégiale de Saint-Étienne de Mayence, et datée des 15 et 24 août 1456.

Le secret que les premiers imprimeurs gardèrent sur leurs travaux et sur leurs procédés, leur assura sans doute le monopole de l'imprimerie naissante, et ce monopole maintint le prix élevé des manuscrits.

Sous Louis XI on les vendait encore par contrat comme des immeubles. Ce prince, voulant emprunter les œuvres du médecin Razis, donna en gages vingt marcs d'argent, avec une obligation de cent écus d'or. Un Tite-Live coûtait cent vingt écus d'or, et les Hommes illustres de Plutarque, soixante-dix.

Si cette époque fut grande, Charles VII s'éleva-t-il à sa hauteur? On peut en douter. Ce prince reconquit sa couronne, arracha la France au joug des Anglais, affranchit son peuple du pillage des grands, des milices, des aventuriers, rétablit l'ordre, fit revivre la justice, protégea l'agriculture, le commerce, et soumit l'armée à une discipline sévère.

Mais il profita de l'épuisement de la nation, de sa lassitude, de sa haine contre la féodalité, de son désir ardent d'échapper à ses oppresseurs, pour attaquer les franchises communales, pour s'arroger le droit d'établir les impôts sans le consentement des États, pour se passer à l'avenir des assemblées qui représentaient le peuple, et défendaient ses libertés.

Par ce moyen, il posa les premiers fondemens de ce pouvoir royal absolu, d'autant moins solide et durable qu'il s'était privé lui-même de toute garantie, de toutes les bases que peuvent seules donner de sages institutions.

On juge diversement ce monarque: les uns en font un grand roi; les autres, un prince faible. Il était naturellement bon, juste et généreux; mais cette disparité dans les opinions prouve qu'il fut un homme médiocre en bien comme en mal, plus propre aux plaisirs qu'aux affaires, et se laissant gouverner par ceux qui l'entouraient.

La vertu de sa femme affermit son courage; les conseils chevaleresques d'Agnès l'arrachèrent à l'oisiveté; la jeune héroïne de Vaucouleurs lui rendit Orléans et sa couronne; le sévère Richemont le délivra du joug de ses favoris; d'habiles ministres lui dictèrent des lois importantes, le firent aimer par le peuple, craindre par les grands, respecter par le clergé; ils étendirent, ils élevèrent, ils affermirent sa puissance; et les héros qui commandaient ses armées, lui méritèrent, par leurs conquêtes et par l'expulsion totale des Anglais, le surnom de *victorieux*.

FIN DU TOME HUITIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

